L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

EN AMÉRIQUE

I. R. H. Tyler, *American Ecclesiastical law*, Albany 1866. — II. Edward Buck, *Massachusetts Ecclesiastical law*, Boston 1866. — III. G. Ruttimann, *Kirche und Staat in Nordamerika*, Zurich 1871. — IV. G. P. Thompson, *Kirche und Staat in den Vereinigten Staaten von Amerika*, Berlin 1873.

Il est certaines idées qui, une fois entrées dans le monde, agitent les esprits à la façon d'un ferment jusqu'à ce qu'elles aient triomphé des préjugés qu'on leur oppose, et renouvelé la face de la société. La liberté religieuse est une de ces vérités qui font leur chemin à travers tous les obstacles. Au XVIIe siècle, elle s'est présentée timidement sous le nom de tolérance; au XVIIIe, elle s'est appelée liberté de conscience, aujourd'hui elle se nomme séparation de l'église et de l'état. Sous ces titres divers, ceux qui l'ont défendue ont toujours poursuivi un même but : affranchir les consciences et séculariser l'état. Pour justifier le nouveau pas que la liberté religieuse fait de nos jours, les raisons ne manquent point. Alexandre Vinet a été l'apôtre de cette cause excellente; mais pour les gens que la théorie effraie et qui redoutent l'inconnu, peut-être n'y a-t-il pas de démonstration qui vaille l'exemple d'un grand pays : on marche plus sûrement par un chemin où des millions d'hommes ont trouvé la paix et la prospérité. C'est ce qui nous fait croire qu'on ne lira pas sans intérêt un exposé de la condition religieuse des États-Unis; on y verra que par la séparation des deux puissances l'état a beaucoup gagné, et que l'église n'a rien perdu.

I.

Depuis le jour où Constantin, pour s'emparer de la force nouvelle qui l'avait porté au pouvoir, ne trouva rien de mieux que de faire entrer le christianisme dans le cadre impérial et se fit à la fois grand pontife des païens et évêque extérieur des catholiques, l'union de l'église et de l'état a été la loi des peuples chrétiens. La religion et la politique se sont fondues ensemble; l'hérésie est devenue un crime, le prince a mis au service de l'orthodoxie ses soldats et ses bourreaux.

Le résultat de cette alliance n'a été favorable ni à la civilisation, ni à l'état, ni à la religion. Dès qu'on impose aux sujets une règle de foi, il ne suffit pas de punir comme des coupables ceux qui s'écartent du symbole officiel, il faut encore prévenir le mal en empêchant l'hérésie de naître; en d'autres termes, pour que rien ne trouble les consciences, il est nécessaire de régenter la science et de comprimer la pensée. La domination d'une église établie a toujours eu pour effet de gêner et d'amoindrir l'esprit de recherche, et par cela même d'affaiblir le génie national, — témoin le rapide déclin de l'Espagne et de l'Italie au XVIIe siècle, tandis que des pays divisés par l'hérésie, tels que la Hollande et l'Angleterre, montaient au premier rang. L'orthodoxie ne peut remplacer la liberté.

L'état du moins gagne-t-il quelque chose à cette union? Non. Toutes les fois qu'une église a part au gouvernement, elle prétend dominer l'état et le traiter en subordonné. Il ne lui suffit pas d'imposer ses dogmes et sa discipline, il lui faut la haute main sur les institutions qui intéressent plus ou moins directement la conscience. Le mariage, les sépultures, l'état civil tout entier, lui appartiennent en vertu du sacrement; l'école est à elle, c'est là qu'on forme les âmes à la piété; la presse ne peut lui échapper, c'est le berceau de l'hérésie. En deux mots, comme au point de vue religieux la société tout entière est du domaine de l'église, il n'y a pas de raison pour qu'elle lui échappe politiquement le jour où l'église et l'état ne font qu'un. Nos rois, il est vrai, ont résisté à cet envahissement; ils ont cherché à séculariser la puissance publique; mais que de conflits pénibles! que de forces perdues! Du XVe au XVIIIe siècle, il ne se passe pas vingt ans sans quelques difficultés avec les évêques : je ne parle point des querelles avec Rome, c'est le fonds de notre histoire. Si la vieille France n'est pas devenue le jouet de la curie romaine, le mérite en est aux parlemens et à ces gallicans qui ont lutté contre les prétentions ultramontaines avec une érudition, un courage, un patriotisme que l'ingratitude de leurs arrière-neveux ne peut pas faire oublier.

L'église a-t-elle profité de cette alliance, que certains catholiques, plus ardens qu'éclairés, rêvent de rétablir? Elle a eu pour elle la richesse et la puissance, deux causes de corruption; elle a soulevé contre elle toutes les consciences inquiètes, tous les esprits indépendans. On a créé une orthodoxie officielle, mais la religion est devenue une formalité vaine, une enveloppe d'où la vie s'est envolée. C'est dans les pays catholiques qu'on a eu le peuple le moins religieux; l'athéisme a été une protestation violente contre la domination de l'église établie. Cela est visible en Italie au XVIe siècle, et surtout en France au XVIIIe. Après la révocation de l'édit de Nantes, il se fait un silence universel, il n'y a plus de discussions religieuses; qu'est-ce que le christianisme y a gagné? On n'a plus de protestans, mais on a des philosophes, et leur cri de guerre est celui de Voltaire : *écrasons l'infâme!* c'est-à-dire débarrassons-nous de l'église et de la religion qu'elle impose. La révolution est l'œuvre d'hommes que l'église a élevés, et qui n'ont eu pour elle que de la haine et du mépris.

En introduisant la réforme dans leurs états, Henri VIII et Élisabeth n'entendirent nullement accorder la liberté de conscience; le statut *de hæretico comburendo* n'a été aboli qu'en 1677. Henri VIII et sa fille voulurent simplement confisquer à leur profit l'autorité du pape, et réunir dans leurs mains la puissance religieuse et la puissance civile; mais le principe du protestantisme ne se prêta pas longtemps à cette entreprise despotique. Le catholicisme est une société hiérarchique dont le clergé a le gouvernement; le dogme, promulgué par les chefs spirituels, est la loi de cette société : il faut s'y soumettre sous peine de rébellion. Le protestantisme au contraire est par essence une religion individuelle; toute église réformée est une communauté d'égaux qui ne reconnaît point de classe directrice. La vérité religieuse n'a point chez les protestans le caractère formel et légal que lui attribue l'église catholique. Contenue dans l'Écriture sainte, cette vérité s'offre à ceux qui la cherchent dans les mêmes conditions que la vérité scientifique, chacun n'en possède que ce qu'il en peut découvrir et comprendre. Quand on considère la diversité des convictions comme une conséquence de la diversité des esprits, on ne peut pas professer cette intolérance doctrinale qui mène si facilement à l'intolérance civile. Les églises, malgré leurs différences, se traitent en sœurs lorsqu'elles s'accordent sur un certain nombre de points essentiels. On ne doit donc pas s'étonner de voir l'Angleterre arriver à la tolérance des dissidens vers la fin du XVIIe siècle. Il est vrai qu'on exclut de cette liberté ceux qu'on nomme des papistes pour se dispenser de reconnaître en eux des chrétiens. C'est une inconséquence qu'explique

sans la justifier la politique de l'Italie, de l'Espagne et de la France à l'endroit des réformés.

Dans la voie de la tolérance, la Hollande précéda de beaucoup l'Angleterre. C'est une des raisons de l'influence et de la grandeur de ce petit pays durant le XVIIe et le XVIIIe siècle. La Hollande était la patrie des exilés, la terre de la liberté. En 1646, lorsque Stuyvesant, gouverneur de la Nouvelle-Amsterdam, aujourd'hui New-York, poursuivait les prédicans qui n'étaient point d'accord avec le synode de Dordrecht, et chassait les quakers, coupables de prêcher la liberté religieuse, les magistrats d'Amsterdam n'hésitèrent point à blâmer cette persécution. Ils écrivirent à Stuyvesant ces belles paroles : « aussi longtemps que les hommes se conduisent paisiblement, il faut leur laisser la liberté de conscience. Telles ont été les maximes religieuses qu'ont suivies les magistrats d'Amsterdam, maximes prudentes et humaines; la conséquence en a été que les opprimés et les proscrits de tous pays ont trouvé chez nous un refuge dans leur malheur. Suivez ces traces, vous y récolterez la bénédiction. » Ce qu'accordait la Hollande, ce n'était que la tolérance; il fallut plus d'un siècle pour en arriver à l'idée de liberté, et ce ne fut pas dans l'ancien monde que germa cette généreuse pensée.

On sait comment, à la suite des persécutions et des troubles d'Angleterre, les dissidens de toute nuance émigrèrent dans l'Amérique du Nord pour y adorer Dieu en paix et à leur façon. Tandis que Louis XIV, avec cet aveuglement royal qui nous coûta si cher, chassait de France les réformés, et leur refusait même de coloniser la Louisiane, l'Angleterre, plus sage et plus politique, fermait les yeux sur ces hérétiques qui portaient au désert les institutions et la langue de la mère-patrie. Son commerce et sa puissance gagnaient à la colonisation; elle était libérale par intérêt.

C'est en 1620 que les premiers émigrans, fuyant la rage des évêques anglicans, s'établirent dans le pays qui porte aujourd'hui le nom de Nouvelle-Angleterre. Ces exilés volontaires étaient des indépendans, des non-conformistes, c'est-à-dire ce qu'il y avait de plus rigide parmi ces puritains que nous ne connaissons guère que par le poëme d'Hudibras ou les romans de Walter Scott. Qui de nous n'a présent à l'esprit ce personnage tout de noir habillé, sectaire intraitable, formaliste ridicule qui, suivant une vieille plaisanterie, *pend son chat le lundi pour le punir d'avoir pris une souris le dimanche?* Ceux qui liront l'*Histoire de la Nouvelle-Angleterre* de Palfrey ou *la Vie et les lettres de John Winthrop,* récemment publiées par un de ses descendans, M. Robert Winthrop, seront bientôt édifiés sur la valeur de ces caricatures, et se feront une tout autre

idée de la secte qui a donné à l'Angleterre un Cromwell et un Milton. Quelles que fussent l'âpreté de leur foi et l'austérité de leur vie, ces puritains n'en étaient pas moins des esprits éclairés et beaucoup plus avancés en politique que ceux qui les chassaient. Républicains dans l'âme, parce qu'ils repoussaient la domination du clergé qui les persécutait et de la noblesse qui les abandonnait, ils plantaient sur le sol ingrat de leur nouvelle patrie ces principes démocratiques qui devaient enfanter la déclaration d'indépendance et le gouvernement des États-Unis.

Toutefois ce ne sont pas ces puritains qui les premiers établirent la liberté de conscience. En quittant le sol natal, ce qu'ils avaient fui, c'était l'église anglicane; il ne leur convenait pas d'ouvrir la colonie à des persécuteurs qui leur enviaient jusqu'à la tranquillité de leur exil. Le Massachusetts fut, comme Genève, une république chrétienne, dans laquelle l'église et l'état confondus repoussaient tout ce qui pouvait troubler l'unité de la foi ou l'unité de gouvernement. Les puritains d'Amérique ne furent pas moins intolérans que les catholiques d'Europe, avec cette différence toutefois que, leur église étant laïque et démocratique, il était à prévoir qu'un jour le citoyen l'emporterait sur le fidèle, et que la liberté politique aboutirait à la liberté religieuse.

L'honneur d'avoir proclamé la liberté de conscience appartient à lord Baltimore, grand seigneur catholique, qui fonda la colonie du Maryland, à Guillaume Penn, le quaker, qui fut le créateur de la Pensylvanie, et avant eux à un personnage moins connu, Roger Williams, ministre baptiste, qui ouvrit à tous les cultes la colonie naissante de Rhode-Island. Dès l'année 1635, Roger Williams, le père et l'apôtre de la liberté religieuse, essayait de calmer ceux qui s'effrayaient de voir l'état séparé de l'église; on lui criait qu'il allait ramener la société au paganisme, ou, ce qui n'était pas moins abominable, qu'il allait la rejeter entre les mains du fanatisme catholique; le pieux ministre répondait par une comparaison qui n'a rien perdu de sa vérité. « Il y a, disait-il, beaucoup de vaisseaux en mer, et sur ces vaisseaux il y a des milliers d'hommes qui courent même fortune. Souvent il arrive que, sur le même navire, des papistes sont mêlés à des protestans, des juifs et des Turcs. La liberté de conscience, pour laquelle je combats, demande deux choses : premièrement que ceux qui ne partagent pas la foi de l'aumônier du vaisseau ne soient pas contraints d'assister au service, et secondement qu'on ne leur refuse point le droit d'exercer leur culte, s'il y a moyen. Cette liberté empêche-t-elle le capitaine de diriger son vaisseau et de maintenir la justice, la paix, la concorde parmi les passagers et l'équipage? Et si un des matelots ne voulait pas faire son devoir, ou si un passager ne voulait pas payer le prix du voyage,

si quelque téméraire organisait une révolte, ou s'il prêchait qu'il ne faut ni officier, ni capitaine, ni lois, ni commandant, ni ordre, ni châtiment, parce que tous les hommes sont égaux en Christ, est-ce que le capitaine n'aurait pas le pouvoir de s'opposer à ces transgressions, et de les punir suivant leur gravité?... Ce vaisseau, ajoutait Roger Williams, est l'image de la société et de l'église. » Il avait raison; mais en 1635 on le dénonçait comme un athée, et je ne doute pas qu'aujourd'hui, en plus d'un pays qui se glorifie de la pureté ou de l'antiquité de sa foi, on ne déclarât que ceux qui soutiennent de pareilles doctrines sont des esprits faux et dangereux. Que deviendrait le monde, si on ne pouvait plus se quereller, et au besoin même s'entr'égorger au nom d'une religion de paix et d'amour?

Les idées de Roger Williams, de Penn et de lord Baltimore étaient trop loin des préjugés contemporains pour avoir chance de triompher : aussi, sauf un petit nombre d'exceptions, l'union de l'église et de l'état fut-elle la loi commune des colonies anglaises jusqu'à la guerre d'indépendance. On en vint peu à peu à tolérer les dissidens, hormis les catholiques, mais c'était une tolérance de fait plus que de droit, et elle n'allait pas très loin. En chaque province, il y avait une église établie, pour l'entretien de laquelle on taxait tous les habitans, quelle que fût leur foi particulière. C'est au nom de l'ordre public qu'on essayait de justifier cet impôt. Si l'enseignement religieux, disait-on, ne sauve pas les âmes, au moins prévient-il les crimes. A New-York et dans les états du sud, l'église anglicane était l'établissement officiel; dans la Nouvelle-Angleterre, c'était l'église congrégationaliste. Chacun de ces cultes ne se faisait faute de défendre sa suprématie par des pénalités. Les dissidens étaient tenus de respecter l'orthodoxie légale. En 1774, deux ans avant la déclaration d'indépendance, six membres de l'église baptiste furent emprisonnés en Virginie pour avoir publié leurs opinions religieuses. L'émotion que causa cette condamnation indiquait qu'un changement s'était fait dans les esprits. L'ère de la liberté approchait.

La révolution qui affranchit les colonies hâta une réforme désirée. Dans les états du sud, l'église anglicane avait beaucoup perdu de sa popularité; elle avait le tort de rattacher l'Amérique à l'Angleterre, quand tout lien politique était rompu. Jefferson saisit cette occasion pour introduire en Virginie la pleine liberté religieuse. La loi qu'il avait proposée, et que Madison avait soutenue avec un grand talent, fut promulguée le 16 décembre 1785. C'est une date que l'histoire devrait conserver avec plus de soin que celle de ces batailles, qui ne laissent après elles que le souvenir du droit violé et l'horreur du sang versé.

Cette loi, qui a passé dans les constitutions de la Virginie en

1830 et 1851, décidait que personne ne serait forcé de suivre ou de soutenir un culte quelconque, qu'aucun individu ne serait inquiété ni molesté dans sa personne ni dans ses biens à raison de sa croyance, et qu'enfin chacun serait libre de professer et de défendre par argument ses opinions religieuses, sans que ces opinions pussent en rien diminuer, agrandir ou affecter sa capacité civile. En apparence, rien de plus simple que cette loi; au fond, c'était la complète sécularisation de l'état et de la société.

La réforme de Jefferson ne concernait que la Virginie; mais bientôt l'Amérique tout entière eut à se prononcer sur ce grand principe. En 1787, quand on fit la constitution fédérale, on se demanda si les États-Unis auraient une église officielle. La réponse ne pouvait être douteuse. Les législateurs connaissaient l'histoire de l'ancien monde, leurs pères avaient été victimes de l'intolérance, et d'ailleurs pouvait-on établir un autre régime que la liberté dans une confédération composée des sectes les plus diverses? On décida donc par le premier amendement de la constitution que le congrès ne pourrait ni instituer une église d'état, ni interdire le libre exercice d'une religion; on avait déjà reconnu dans un article précédent que pour remplir un emploi public personne n'aurait besoin d'appartenir à un culte reconnu. Cette décision, qui limitait le droit du congrès, ne touchait que la confédération : on respectait le droit particulier de chacun des états; mais, quand la liberté religieuse était installée au centre, il était difficile qu'elle ne gagnât pas les extrémités. Ce ne fut pas cependant l'affaire d'un jour; il fallut cinquante ans pour achever cette évolution pacifique. C'est en 1834 seulement que le Massachusetts, rompant avec une politique de deux siècles, a mis l'entretien des églises à la charge des fidèles. Cet amendement au bill des droits a été voté directement par le peuple à la majorité de 32,000 voix contre 3,000, — et certes, s'il est un pays où la religion soit en honneur, c'est le Massachusetts.

Aujourd'hui le principe est universellement reconnu. Dans les trente-sept états et les territoires qui s'étendent de l'Atlantique au Pacifique, la liberté religieuse est entière, et, comme il n'y a point d'église officielle, les mots de dissidence et de tolérance n'ont plus de sens. Toutes les constitutions des états particuliers se ressemblent; il n'en est guère qui ne commencent par un hommage à Dieu, et qui ne déclarent, comme la constitution du Massachusetts, que « le culte public rendu à Dieu, l'enseignement de la piété, de la religion et de la morale, favorisent le bonheur et la prospérité d'un peuple et la sécurité d'un gouvernement républicain; » mais en général le législateur ajoute que « le devoir que nous avons à remplir envers notre créateur ne peut être réglé que par la raison et la conviction, et non par la force ou la violence. » Ainsi parle la con-

stitution de Virginie. Quant aux élémens qui composent la liberté religieuse, les voici nettement exprimés par la constitution du New-Jersey, de l'année 1844 :

« Personne ne pourra être dépouillé de l'inestimable privilége d'adorer le Dieu tout-puissant de la façon qui répond aux injonctions de sa propre conscience. Personne, sous aucun prétexte, ne sera forcé d'assister à un office religieux contraire à sa foi et à son jugement. Personne ne sera obligé de payer des dîmes, des taxes, ou autres redevances pour bâtir et réparer une église, ou pour entretenir un ministre d'une confession contraire à celle qu'il croit bonne ou dont il fait partie. Il n'y aura point d'église établie de préférence à une autre église. On n'exigera point de *test* pour être admis à remplir une fonction publique, et personne ne pourra être troublé dans la jouissance de ses droits civils à cause de ses principes religieux. »

En résumé, point de religion d'état; chacun adore Dieu à sa façon et subvient aux dépenses de l'église qu'il adopte. La liberté est entière; l'état ne se mêle des choses sacrées que pour garantir aux citoyens l'exercice paisible du culte qu'ils ont choisi.

Voyons maintenant quelle est la situation de l'état, quelle est celle des églises, et quels sont les rapports qui subsistent nécessairement entre l'église et l'état.

II.

Quand on dit qu'en Amérique l'église et l'état sont entièrement séparés, il ne manque pas de gens qui protestent contre une pareille monstruosité. Un état sans Dieu! des lois athées! c'est une abomination qui révolte les âmes pieuses de l'ancien monde. Au fond, tout ceci n'est qu'une querelle de mots. L'état (j'entends par là l'ensemble des pouvoirs publics qui gouvernent une société) n'est qu'une personne morale, ce n'est pas un individu : il n'a point d'âme à sauver; par conséquent il n'a pas et ne peut pas avoir de religion. Accuser l'état d'impiété et d'athéisme, c'est donc simplement lui reprocher de ne pas mettre les forces du gouvernement au service d'une ou de plusieurs églises; reste à prouver que cette incompétence de l'état soit nuisible à la religion. C'est ce qu'on néglige de faire; on aime mieux trouver des injures que des raisons. D'un autre côté, on dit qu'en séparant l'église de l'état on donne à l'église une influence excessive et que la puissance publique est désarmée. C'est une erreur; les Américains ne sont pas un peuple mystique, et en fait de gouvernement ils peuvent en remontrer aux Européens.

Aussitôt que des hommes sont réunis, fût-ce sur un vaisseau,

fût-ce dans une île déserte, il s'établit nécessairement des rapports entre eux; il y a par conséquent des droits et des devoirs, une morale et des lois, — à plus forte raison lorsque la société est composée de familles établies sur le sol d'une patrie commune. On ne peut pas faire que cette société n'ait certaines idées de droit et de justice; ces idées constituent une morale publique que chacun est tenu de respecter. Cette morale n'a pour objet que l'existence et le maintien de la société : elle ne touche que par un petit côté la conscience individuelle, elle est grossière et imparfaite; telle qu'elle est cependant, elle suffit pour donner à l'état le droit de se défendre contre les vices, les désordres, les crimes même, qu'on voudrait abriter sous le manteau de la religion. Aux États-Unis, pas plus qu'en Europe, on ne souffrirait qu'une veuve se brûlât sur le bûcher de son mari, ou qu'on égorgeât des enfans pour apaiser quelque nouveau Moloch. La liberté religieuse a pour limite les droits de la société.

Dans la Grande-Bretagne, les juges mettent un certain orgueil à dire que le christianisme fait partie de la *common law* ou coutume d'Angleterre; on ne va pas aussi loin en Amérique, on a même décidé juridiquement le contraire en validant le legs considérable que M. Girard avait laissé à la ville de Philadelphie pour établir un collége d'orphelins où l'on n'enseignerait que la pure morale, où on ne laisserait entrer aucun ministre d'aucune église. Il n'en est pas moins vrai que la société américaine est imprégnée de l'esprit chrétien, et que sa morale est celle de l'Évangile. Cela se voit notamment dans la législation du mariage.

Aux États-Unis, de même qu'en Europe, on ne connaît que la monogamie; on considère l'adultère et la bigamie comme des crimes. La séparation de l'église et de l'état n'a modifié ni la législation ni les idées. Ce n'est pas seulement au point de vue religieux que la monogamie est respectable, il y a là un intérêt social. La stabilité des familles et des propriétés, l'éducation des enfans, le progrès de la civilisation, sont incompatibles avec la polygamie. Nous le voyons clairement par l'exemple des Arabes. Aux États-Unis, on ne s'est donc fait aucun scrupule de repousser les mormons; on ne reconnaît pas davantage la secte du libre amour (*the free lovers*) qui considère le droit de changer à volonté comme une partie de la liberté personnelle. — Mais, diront les logiciens à outrance, ce n'est plus la liberté religieuse. Les musulmans et les juifs peuvent renoncer à la vie patriarcale, parce que leur salut n'y est pas engagé, les mormons au contraire font de la polygamie un acte essentiel de leur religion. — Non, sans doute, il n'y a point ici-bas de liberté absolue, indéfinie, à moins qu'on ne veuille décider que les caprices d'un

individu l'emportent sur les droits de tout un peuple. Qu'on remarque seulement qu'ici la société ne fait que se défendre, elle n'impose pas aux mormons une foi, un serment, des cérémonies, toutes violences que les empereurs romains faisaient souffrir aux premiers chrétiens, elle ne pousse pas de force les mormons dans une église ennemie, comme faisait Louis XIV avec les protestans, la société américaine se contente de maintenir son indépendance, elle combat pour son existence même. Libre à chaque secte de pousser aussi loin qu'elle voudra son rêve ou sa folie, mais à la condition de ne pas empiéter sur le droit d'autrui. L'état vient de Dieu tout autant que l'église, leur devoir est de se respecter mutuellement.

Comment organiser l'église de façon qu'elle ait une liberté complète, sans cependant échapper à la surveillance légitime de l'état? C'est le problème capital, les Américains l'ont heureusement résolu.

Aux États-Unis, les églises ont un double caractère. Il y a d'abord la *congrégation*, nommée aussi *paroisse* ou *société religieuse*, composée de toutes les personnes qui contribuent aux frais du culte; il y a ensuite l'*église* proprement dite (*church*), communauté plus étroite, composée des communians. L'état ne connaît que la congrégation, qu'il constitue en *corporation*, et dont il fait une personne civile; il ne connaît pas l'église, qui est chose purement spirituelle. Le pasteur est à la fois le ministre de la corporation, qui le charge de prêcher, baptiser, marier, enterrer, et le guide spirituel de son troupeau. Il est, suivant l'expression consacrée, *pastor of the church and minister of the people*.

C'est dans cette distinction, empruntée aux vieux usages coloniaux, que les Américains ont trouvé le moyen d'assurer l'indépendance des églises sans sacrifier la souveraineté de l'état. S'agit-il de nomination d'évêques ou de pasteurs, d'établissement de diocèses, de doctrine, de discipline, de schisme, d'hérésie, de juridiction ecclésiastique, même d'excommunication, ceci regarde l'église, l'état n'a point à s'en occuper; il n'a ni le *jus majestaticum circa sacra*, ni le droit de *placet*, ni l'appel comme d'abus, ni aucune de ces prérogatives indéfinissables qui durant tant de siècles ont mis aux prises l'église et les gouvernemens. La conscience n'est pas de son domaine, ce n'est pas à lui qu'il appartient de juger entre les fidèles et les pasteurs. En 1870, l'évêque d'Alton, dans l'état d'Illinois, interdit pour un an une paroisse du comté Saint-Clair, parce qu'au mépris du concile de Baltimore, et malgré la défense du curé, les fidèles avaient ouvert le dimanche un bazar et donné un concert afin d'en appliquer les bénéfices aux frais du culte. Toute une année sans pouvoir dire la messe, ni baptiser, ni marier, ni enterrer dans une commune, quel bruit n'eût-on pas fait en France! et combien

d'excellens catholiques n'eussent-ils pas invoqué l'appui du bras séculier! Aux États-Unis, personne n'a contesté le droit de l'évêque; il y avait là une question de discipline qui pouvait intéresser un certain nombre de catholiques, mais qui n'était en rien du ressort de l'autorité civile.

L'état ne connaît donc pas l'église. Pour lui, il n'existe que la congrégation, c'est-à-dire une corporation civile. C'est seulement quand il y a contestation sur la propriété ou les intérêts matériels de l'association que les tribunaux sont compétens. Il peut arriver quelquefois que l'affaire ait une apparence religieuse. Lorsque par exemple il y a division dans la corporation, et que des partis ennemis se disputent la propriété du temple, il faut nécessairement que les juges décident quelle est la véritable église; mais en ce cas le fonds du procès est civil : ce n'est pas une question de doctrine, c'est une question de droit qu'il faut apprécier. Il en serait de même, s'il y avait des difficultés entre les actionnaires d'un club ou d'un chemin de fer; il faudrait examiner les statuts pour décider quelle est la société légitime. Deux procès célèbres montreront comment les choses se passent aux États-Unis.

En 1820, la congrégation de Dedham, dans le Massachusetts, élut pour pasteur un ministre unitaire. Les deux tiers des fidèles composant l'église (*church*) repoussèrent comme un intrus le ministre qui venait attaquer la croyance de leurs pères en niant la divinité de Jésus-Christ. De là un procès entre l'église au sens étroit du mot et la corporation, procès qui se termina par la reconnaissance du pasteur nommé par la congrégation. La loi du Massachusetts, déclara-t-on, ne sait point ce que c'est que l'église; elle ne connaît que la corporation. Cette décision excita une grande émotion, et, à vrai dire, elle ne s'explique que par le caractère particulier de l'église congrégationaliste et par la prévalence de sentimens plus démocratiques que religieux. Il parut équitable de reconnaître le droit d'élire le ministre à tous ceux qui payaient les frais de son entretien.

L'autre exemple, plus récent, me paraît plus conforme aux principes et plus favorable à la liberté religieuse. En 1869, le docteur Édouard Cheney, recteur de l'église anglicane du Christ à Chicago, fut accusé devant une cour ecclésiastique comme s'étant permis de retrancher le mot *régénéré* dans la formule du baptême. A la suite de la condamnation, l'évêque Whitehouse interdit M. Cheney de ses fonctions et lui supprima son traitement. La congrégation décida qu'elle conserverait son recteur; M. Cheney cita l'évêque devant la cour supérieure de l'état d'Illinois pour y faire annuler une décision canonique qui, suivant lui, le blessait dans

ses droits de citoyen. Il gagna son procès; mais en appel devant la cour suprême de l'état le jugement fut cassé. Le tribunal déclara que, toutes les fois qu'une église particulière et son recteur sont sous la surveillance et le contrôle de supérieurs ecclésiastiques et qu'ils font partie d'une église générale ou *denomination* dont ils ont volontairement accepté le symbole et la discipline, on doit considérer les membres restés fidèles à leur communion comme formant l'église et ayant le droit d'en retenir les biens, alors même que ces fidèles seraient en minorité. Il ne peut pas être permis à la majorité de quitter la communion et de se soustraire à la juridiction disciplinaire en emportant avec elle les biens de l'église; ce serait un acte de mauvaise foi qu'aucune cour de justice ne peut tolérer. Quand il s'agit de discipline, c'est aux tribunaux ecclésiastiques qu'il appartient de prononcer; la justice civile n'a qu'un rôle, c'est au besoin de prêter main-forte à ces décisions et de les faire exécuter. Cet arrêt, qui a eu un grand retentissement, a été approuvé par l'opinion publique; on peut le considérer comme fixant la jurisprudence aux États-Unis.

La façon ordinaire de constituer une corporation, c'est de nommer un certain nombre d'administrateurs (*trustees*) qui la représentent; chaque communion a sa façon de choisir les *trustees*, et en général la loi exige que l'élément laïque y domine. Il en est autrement pour les catholiques. Les *trustees* de chaque paroisse sont l'évêque diocésain, le vicaire-général, le curé et deux laïques nommés par les trois membres ecclésiastiques; mais on exige de chaque paroisse que tous les trois ans, de même que les banques et les sociétés d'assurances, les *trustees* déposent au greffe du comté ou de la cour un état certifié des biens meubles et immeubles et des revenus de leur église. En cas de négligence pendant six ans, la corporation est déchue de ses droits. L'objet de ce dépôt est d'empêcher que chaque église ne dépasse le maximum de revenus ou de propriétés foncières fixé par les lois. Ce maximum, différent en chaque état, se tient en général dans les limites de 10,000 à 30,000 francs de revenu. Ce ne sont pas du reste des mesures particulières aux églises; la loi fixe d'ordinaire le chiffre des biens qu'une corporation peut posséder. C'est ainsi qu'au Massachusetts le chapitre 32 des statuts de 1860 décide que les associations religieuses, charitables ou s'occupant d'éducation, ne pourront posséder des biens meubles ou immeubles que jusqu'à concurrence de 100,000 dollars ou 500,000 francs. Il y a assez de marge pour qu'on n'ait pas à se plaindre de cette restriction.

Ces lois sont-elles toujours respectées? Il est permis d'en douter, en Amérique aussi bien qu'ailleurs. On prétend que l'archevêque

de New-York a entre les mains des biens considérables, provenant de la charité des fidèles; ces biens, qui ne sont qu'un dépôt sacré, il les transmet par cession en blanc au vicaire-général, de façon à les faire passer, en cas de mort, dans le trésor de son successeur. C'est une fraude faite à la loi, que les tribunaux condamneraient, si elle était prouvée. C'est ainsi qu'en 1862, un habitant de New-York ayant laissé par testament toute sa fortune à l'archevêque Hughes pour l'employer aux besoins de l'église catholique de New-York, le testament fut cassé. Aux yeux de la loi, il n'existe point d'église de New-York, il n'y a que des paroisses particulières.

On doit comprendre maintenant le jeu des institutions. Aux États-Unis comme en Europe, il y a de grandes communions qui embrassent tout le territoire. Les épiscopaux, les méthodistes, les presbytériens, les catholiques, sont des églises universelles, tandis que chez les baptistes et les congrégationalistes chaque paroisse est une communauté indépendante, unie de façon fédérative à ses sœurs par le lien d'une foi commune; mais toutes ces églises ou dénominations sont choses religieuses dont l'état n'a point à s'occuper. Il ne connaît que l'association civile, la corporation locale. C'est cette corporation qui possède les biens, qui prend des engagemens pour les frais du culte et le traitement des ministres; c'est elle seule par conséquent qui tombe sous le coup de la loi.

III.

La religion souffre-t-elle de cette organisation en partie double? Cette distinction de l'église (*church*) et de la corporation porte-t-elle atteinte à l'autorité ecclésiastique? On peut affirmer qu'en aucun pays la religion n'est aussi puissante qu'aux États-Unis. En effet, chez tous les peuples où l'église est unie à l'état, le gouvernement, qui salarie le culte, a par cela même une certaine police sur la croyance. Il faut nécessairement qu'il sache en quelles mains il verse le traitement qu'il accorde. Pour le catholicisme, cela peut avoir une grande importance, à en juger par ce qui se passe en Prusse. L'état peut décider, à tort ou à raison, que la promulgation d'un nouveau dogme, tel que celui de l'infaillibilité, change les rapports de l'église et du gouvernement, et qu'il ne reconnaît pour vrais catholiques que ceux qui n'ajoutent rien à l'ancienne foi. Pour les réformés, la question n'est pas moins grave. Avec ces perpétuelles variations, qui sont de l'essence du protestantisme, il arrive nécessairement que des courans divers s'établissent dans l'opinion. C'est ce qu'on voit en France; il y a un parti qui se dit orthodoxe, quoiqu'il soit fort loin de la confession de La Rochelle; il y a un parti

qui se dit libéral et qui va de l'unitarisme aux confins de la philosophie. Ce qui maintient sous un même nom, dans un même temple, ces chrétiens qui n'ont pas la même foi et qui ne peuvent s'entendre entre eux, c'est l'argent donné par l'état. Chacun de ces partis ennemis prétend avoir un droit égal à la possession du temple, au traitement des ministres. Au milieu de ces divisions, que peut faire le gouvernement? Imposer une confession de foi décrétée par la majorité d'un synode qui n'est peut-être pas la majorité de l'église, c'est agir à la façon des empereurs byzantins et se jeter dans des difficultés sans nombre. Un symbole est chose religieuse; l'état n'y peut toucher sans sortir de son rôle. Faut-il partager les paroisses et faire autant de chapelles qu'il y a de sectes diverses? Cela serait plus sage; mais cela ne rentre guère dans les attributions d'un gouvernement. L'état n'a qu'un moyen de contenter tout le monde et de donner à la religion une protection efficace, c'est de ne point s'aventurer sur un terrain glissant et de rendre à chaque fidèle sa liberté et son argent.

C'est ce qui a lieu aux États-Unis. Comme on n'a rien à attendre du gouvernement, et que chaque chrétien choisit et paie l'église qui représente ses convictions, il n'y a aucune difficulté avec l'état, et quant aux querelles intérieures, elles se terminent par la retraite de la minorité, qui fonde une église nouvelle. De là ce résultat, qui ne peut paraître étrange qu'à ceux qui ne réfléchissent point : ces églises, indépendantes de l'état, maîtresses absolues de leur discipline, veillent avec un soin jaloux sur la pureté de leur doctrine. Chacune d'elles a sa confession de foi et n'admet dans son sein que ceux qui acceptent le contrat ou *covenant* religieux, en d'autres termes, qui se soumettent volontairement aux lois de la congrégation et qui en adoptent le symbole. Dans plusieurs de ces églises, le scrupule est poussé si loin qu'encore bien qu'on y baptise les enfans et qu'on leur donne la confirmation et la communion, néanmoins on ne les considère comme membres de l'église (*church*), comme de vrais fidèles, qu'autant que, parvenus à l'âge d'homme, ils ont fait une confession de foi personnelle et prouvé par leur attitude et leur conduite que leur cœur est vraiment régénéré en Jésus-Christ.

Cette sévérité explique comment un grand nombre de chrétiens réformés sont membres de la congrégation et assistent aux offices sans cependant faire partie de l'église, au sens étroit du mot. En même temps, cela nous éclaire sur un point de statistique intéressant et peu connu. Aux États-Unis, comme dans le reste du monde, l'église catholique compte parmi les siens ceux qu'elle a baptisés. Au contraire les dénominations protestantes ne comptent que les mem-

bres de la *church*, c'est-à-dire les communians habituels. Il s'en faut donc de beaucoup que ce chiffre donne le nombre des membres de la congrégation, puisqu'il ne comprend ni les enfans, ni ceux qui n'ont pas fait profession de foi. Lors donc qu'on oppose les 5 millions de catholiques aux 6 millions de communians des églises protestantes, il ne faut pas oublier que ces chiffres n'ont pas la même valeur, et que les 6 millions de communians représentent environ 15 millions de fidèles, membres actifs de la congrégation, et quinze autres millions de protestans qui, à la façon d'un trop grand nombre de catholiques, assistent plus ou moins exactement au service divin et qui n'en supportent pas les frais. Ceci soit dit par respect pour la vérité; il n'en est pas moins certain que l'église catholique, qui se recrute parmi l'émigration irlandaise et allemande, a pris une grande place dans un pays d'où elle a été longtemps bannie, et qu'en certaines villes, comme à New-York, elle exerce une influence considérable.

Si la séparation n'a fait aucun tort à la religion, n'a-t-elle pas au moins diminué les ressources du culte? Que les faits se chargent de répondre. Pour ne parler que des catholiques, le nombre de leurs églises a triplé depuis vingt ans, et le patrimoine ecclésiastique a sextuplé. Il est vrai que pour ce dernier chiffre il faut tenir compte de l'énorme augmentation qui a eu lieu dans la valeur des propriétés depuis la guerre. En 1850, on comptait aux États-Unis 1,222 églises catholiques avec un patrimoine de 10 millions de dollars ou de 50 millions de francs; en 1870, il y avait 3,806 églises, et un patrimoine de 60 millions de dollars ou 300 millions de francs. On calcule que les biens de l'église catholique représentent à peu près le sixième du patrimoine de toutes les églises, et que les édifices consacrés au culte romain font le seizième du nombre total des temples. En d'autres termes, il y aurait aux États-Unis quelque chose comme 60,000 églises avec un patrimoine de 1,800 millions. Il est difficile de croire qu'un gouvernement eût été aussi généreux; il n'y a que la foi pour faire de pareils miracles.

En outre de ces propriétés, chaque paroisse fournit à ses dépenses par les contributions des fidèles. Chez les méthodistes, c'est une souscription, hebdomadaire, mensuelle ou trimestrielle, qui défraie le culte. Je crois qu'il en est de même chez les catholiques. Chez les protestans, la façon la plus générale de se procurer des ressources, c'est la location des bancs (*pews*). Chaque banc contient de quatre à six places, de quoi contenir une famille. Souvent, pour subvenir aux frais de construction d'un temple, on adjuge ces bancs en vente publique, et on les charge en outre d'une redevance annuelle. A New-York, où tout est fort cher, il n'est pas rare de payer de 5,000

à 15,000 francs l'achat d'un banc, plus une rente annuelle qui peut aller de 500 à 2,000 francs. En Europe, on ne se doute guère des sacrifices que les fidèles font avec joie pour cette église qui leur appartient, qui est leur chose. M. Thompson, longtemps pasteur du *Broadway Tabernacle church* à New-York, nous dit qu'en vingt-cinq ans ce temple a reçu en souscriptions et locations 400,000 dollars ou 2 millions de francs pour frais de construction et d'entretien, sans compter une somme à peu près égale pour fournir aux dépenses du séminaire théologique et des missions intérieures et extérieures. Cependant la congrégation ne compte pas plus d'un millier de fidèles, parmi lesquels il y en a de peu aisés. Le traitement du pasteur a monté de 10,000 à 45,000 francs. A Brooklyn, en face de New-York, le pasteur de l'église de Plymouth, M. Beecher, frère de la célèbre miss Beecher-Stowe, a une telle popularité, un si grand renom d'éloquence, qu'on y adjuge les bancs chaque année à un prix fabuleux; en 1872, cette location a rapporté près de 300,000 francs. L'église, qui compte 3,300 fidèles, donne à son pasteur un traitement de 100,000 francs. C'est là sans doute une exception; je cite cet exemple plutôt à titre de curiosité que d'édification; mais il montre jusqu'où peut aller le zèle ou la passion des fidèles. A New-York, les bancs sont loués annuellement de 250 francs à 2,000 francs, et le revenu total monte pour chaque temple de 50,000 à 150,000 francs. Dans les villages, on suit la même coutume; presque partout la location des bancs est le principal revenu des églises.

L'inconvénient de ce système, et il est grand, c'est que les pauvres n'ont point de place au temple, à moins qu'on ne les relègue dans les bas côtés, ou qu'on ne fasse pour eux un service particulier, à d'autres heures. Cela ne s'accorde guère avec l'esprit d'égalité, qui est l'esprit même du christianisme, et on comprend aisément que les catholiques, fidèles aux traditions de leur église, et les méthodistes, chrétiens pieux par excellence, aient rejeté un usage aristocratique emprunté de la vieille Angleterre. Je n'ai voulu montrer qu'une seule chose, c'est qu'il n'est pas besoin de l'intervention coûteuse de l'état et de son maigre salaire pour assurer l'existence de l'église. En Amérique, les fidèles de toute communion bâtissent des temples luxueux, fondent des écoles, des colléges, des séminaires, des hospices, des cimetières, établissent des imprimeries et des bibliothèques, instituent des missions pour porter au loin l'Évangile ou pour éclairer et consoler les pauvres et les abandonnés, sans que la charité s'épuise à entretenir ces créations incessantes. La liberté suffit à tout.

Cette ardeur chrétienne est-elle particulière à la race anglo-saxonne? Non, il en est de même chez les Celtes d'Irlande et chez

les populations françaises du Bas-Canada. Si quelque chose est contre nature, c'est qu'un chrétien ne s'intéresse pas à son église, c'est qu'il y soit comme un étranger. Laissez-lui le droit d'agir, et vous verrez en tous pays ce qui se passe en Amérique. Partout où s'établit le pionnier américain, il apporte avec lui l'église, l'école, le journal et la banque : ce sont les quatre élémens de toute société chrétienne qui vit de son travail; ils sortent de terre, pourvu qu'on ne les écrase pas. Que peut faire l'état, avec sa lourde main, sinon gêner ou étouffer une floraison naturelle qui ne demande que le soleil de la liberté? Quand donc comprendrons-nous que l'état ne peut ni prier, ni aimer, ni agir pour nous, et que le seul rôle qui lui appartienne, c'est de garantir par de justes lois l'indépendance du fidèle et du citoyen?

IV.

Le grand mérite du régime américain, mérite qui frappera surtout les politiques qui ont étudié l'histoire, c'est qu'aux États-Unis on ne connaît point ces questions mixtes qui, depuis tant de siècles, font le désespoir des jurisconsultes et des canonistes. En théorie, rien de plus raisonnable que de régler en commun les questions qui intéressent à la fois l'église et l'état : établissement de nouveaux diocèses, nomination des évêques, traitement du clergé, mariages, écoles, hospices, cimetières, processions, etc. En fait, on n'a jamais pu s'entendre, l'église et l'état tirant chacun de son côté, et le plus fort opprimant le plus faible, sans que jamais on ait pu arriver à un accord durable. Les pragmatiques sanctions, les concordats, les traités n'ont satisfait personne. Plus hardis et plus sages, les Américains ont tranché dans le vif : ils ont fait largement la part de l'église; mais du même coup ils ont sécularisé l'état, de façon à n'y plus revenir. C'est sur l'indépendance mutuelle des deux puissances qu'ils ont établi cette paix définitive que l'ancien monde a vainement poursuivie depuis Constantin, et qui aujourd'hui semble plus éloignée que jamais.

Toutefois il faut se garder de prêter aux Américains des sentimens qu'ils n'ont point. On parle beaucoup des écoles communales, qui sont la force et la gloire du peuple des États-Unis; on dit que ces écoles sont laïques, on a raison de le dire, seulement il faut s'entendre sur le sens de ce mot. En France, il existe un parti qui voudrait bannir de l'école l'idée et le nom même de Dieu; cette exclusion constituerait l'enseignement laïque. Jamais pareille pensée n'est entrée dans le cœur d'un Américain. Là-bas il n'est pas un homme politique qui ne déclare hautement que le christianisme est

le plus solide fondement de la liberté. On ne croit pas que la république puisse se fonder chez un peuple sans religion. Qu'est-ce donc que l'école américaine? C'est un établissement séculier qui ne relève d'aucune église, qui est *unsectarian*, suivant l'expression anglaise. On n'y professe aucun dogme, et on n'y enseigne pas le catéchisme, ce qui d'ailleurs serait assez difficile chez un peuple partagé entre tant de communions diverses. Mais le fonds de l'éducation, c'est la morale de l'Évangile; je dirais même que c'est la Bible, si en quelques états on n'en avait supprimé la lecture pour donner satisfaction aux évêques catholiques qui se plaignaient qu'on élevât les enfans dans des habitudes protestantes. Les Américains ne sont rien moins que des libres penseurs, et il n'y a pas trois ans que la cour suprême de Pensylvanie a cassé le testament d'un homme qui léguait sa fortune à une réunion d'athées pour faire construire une salle où l'on enseignerait publiquement l'incrédulité. « La loi de Pensylvanie, dit l'arrêt de la cour, ne reconnaît pas une société d'athées, elle ne permet que des associations littéraires, bienfaisantes, religieuses... Il ne peut pas être permis de ridiculiser publiquement, d'insulter, d'avilir la religion révélée dans la Bible... C'est à quoi servirait une salle consacrée à l'athéisme. Ce serait une école où l'on élèverait les jeunes gens pour les galères et les jeunes filles pour la prostitution. » Ces considérans nous donnent le ton de l'opinion aux États-Unis.

Si les écoles communales ne donnent pas un enseignement confessionnel, il ne faut pas croire que les enfans soient élevés dans l'ignorance de la religion. En fait d'éducation chrétienne, il n'est aucun pays qu'on puisse comparer à l'Amérique. Ce sont les écoles du dimanche qui sont chargées de cette instruction, et chaque église a ses écoles, qu'elle entoure de soins particuliers. Plus de 5 millions d'enfans y reçoivent l'enseignement religieux sous les yeux de leurs familles, et y puisent ces sentimens de piété et de moralité qui sont plus nécessaires encore dans une république que dans une monarchie. Quant aux colléges et aux universités, l'état ne s'en occupe en aucune facon; ce sont des fondations particulières, qui pour la plus grande partie sont entre les mains des églises. On peut donc assurer sans témérité que l'éducation est profondément chrétienne aux États-Unis.

Le caractère religieux du peuple américain n'est pas moins visible dans certains rapports extérieurs de l'église et de l'état. Dans une société chrétienne, il est naturel de respecter les usages chrétiens. C'est ainsi que les lois des états et la constitution fédérale considèrent le dimanche comme un jour férié, et lorsque le nouvel an, l'anniversaire de la naissance de Washington ou de la déclaration d'indépendance tombe un dimanche, la fête est remise au lundi.

En quelques états, il y a des lois sévères qui défendent tout plaisir public et toute affaire le dimanche : c'est un reste du vieux sabbat puritain. En d'autres provinces, cette observance judaïque s'affaiblit; néanmoins presque partout on ferme les ateliers et les cabarets, et on ne permet que les œuvres de nécessité ou de charité. L'opinion, les habitudes anciennes, soutiennent en ce point le législateur. D'une part on veut respecter le droit qu'ont les citoyens d'adorer Dieu en paix, d'autre part on considère qu'un jour de repos est nécessaire à ceux qui travaillent, mais qu'il ne faut pas leur permettre de faire de ce loisir une occasion de vice et de débauche. Par le même motif, on ferme les cabarets les jours de fête et d'élections. Les sessions du congrès fédéral et des législatures particulières s'ouvrent par des prières faites à tour de rôle par des pasteurs de communions différentes; il y a des aumôniers dans l'armée et dans la flotte, il y en a pour les prisons. On sait aussi que, dans les circonstances solennelles, le congrès, le président, les gouverneurs d'état, fixent des jours de jeûne ou d'actions de grâces. Jefferson, durant sa présidence, mit en doute ce droit de demander des prières pour l'Union; mais le sentiment public a tranché la question contre lui. On n'a pas oublié les touchantes proclamations de Lincoln implorant l'aide de Dieu pour protéger le peuple américain au milieu des cruelles épreuves de la guerre civile.

Dans la plupart des états, les églises sont exemptes d'impôts, la religion étant considérée comme la protectrice de la morale publique et comme la plus sûre garantie de l'ordre social. Les pasteurs sont dispensés de la milice et du jury : l'opinion les traite avec un grand respect; cependant il y a un désir général de les renfermer dans leur ministère. Plusieurs constitutions leur refusent le droit de remplir un emploi public. Sur le fond des choses, tout le monde est d'accord; une exclusion légale est repoussée par les meilleurs esprits, parce que cette exclusion a le défaut de faire des pasteurs une classe à part et de créer en quelque sorte une aristocratie. Dans la dernière révision de la constitution de New-York, on a levé cette interdiction, mais en général les mœurs la maintiennent, et presque partout les ministres se font un honneur de se tenir à l'écart de la vie publique. Du reste ils ont un rang considérable dans la société; il n'y a pas d'œuvre importante où ne figure quelque pasteur. La commission de secours aux blessés, qui a joué un si grand rôle dans la guerre de sécession, avait pour fondateur et pour président un ministre unitaire, le docteur Bellows.

On comprend maintenant comment la séparation de l'église et de l'état, loin d'être un acte d'hostilité pour la religion, a été pour elle un bienfait. Ce sont des catholiques qui disaient à M. Duvergier de

Hauranne, dans son voyage en Amérique, qu'aux États-Unis seulement ils avaient pu fonder ces associations puissantes et exercer ces influences qui ailleurs seraient regardées comme un danger public. C'est un archevêque catholique, le chef du diocèse de Cincinnati, qui disait publiquement il y a deux ou trois ans : « Je ne demande pas l'union de l'église et de l'état; je repousse une pareille union. Je préfère la condition de l'église aux États-Unis à sa situation en Italie, en France, en Espagne, en Autriche, en Bavière. » Ce sentiment de l'archevêque Purcell a été plus d'une fois exprimé avec non moins de vivacité par les évêques du Canada : ils ont repoussé la protection et le salaire de l'état en disant que cette alliance leur ferait perdre toute autorité sur leur troupeau. On trouverait de pareilles déclarations en Irlande. Les catholiques ont en général peu de goût pour la liberté religieuse; mais, quand ils en ont essayé, ils n'y tiennent pas moins que les protestans. Ils s'aperçoivent bientôt que cette indépendance, qui a fait l'honneur et la puissance de l'église durant son âge héroïque, vaut mieux que cette alliance précaire qui asservit les fidèles et amoindrit la religion. Ce n'est point par la force que l'église a conquis le monde païen; si elle veut reconquérir le monde moderne, qu'elle reprenne ses anciennes armes, qu'elle recoure encore une fois à la liberté.

L'exemple des États-Unis gêne une certaine école qui, en plein XIXe siècle, n'a d'autre rêve que de restaurer le passé. L'Amérique est, pour ces profonds politiques, un embryon de société, un peuple à peine éclos : il faut attendre les résultats d'une expérience qui n'est pas achevée; la civilisation ramènera tôt ou tard les Américains aux splendeurs du régime européen. Je n'espère pas convaincre des gens qui lisent l'histoire à l'envers; mais je m'adresse à ceux qui cherchent sincèrement la vérité, et je leur dis : Voilà un peuple sorti d'Angleterre qui, sur un nouveau continent, a gardé la religion, la langue, les lois, les mœurs, les idées de son ancienne patrie. Placés dans des conditions nouvelles, n'ayant à porter ni le fardeau d'une noblesse, ni les priviléges d'une église établie, les Américains ont tiré des libertés anglaises la plus grande et la plus florissante démocratie que le monde ait jamais vue. Dans trois ans, ils vont célébrer le centenaire de la déclaration d'indépendance. Il n'y avait pas 3 millions de colons au 4 juillet 1776; il y aura 40 millions de citoyens au 4 juillet 1876. Une nation qui s'est ainsi développée, un pays qui, avec une énergie sans égale, a pris l'esclavage corps à corps et l'a étouffé au prix de sacrifices inouis, a rempli de sa grandeur un espace de temps assez vaste pour que l'épreuve de ses institutions ne soit plus à faire. Quand donc avons-nous eu dans notre histoire un siècle de bonheur et de liberté?

Parmi toutes les réformes qu'ont tentées les Anglais d'Amérique, il n'en est point qui ait mieux réussi que la séparation de l'église et de l'état. La mesure a satisfait les deux parties, elle a fait disparaître entièrement ces querelles religieuses qui sont la lèpre de la civilisation. Est-ce là un exemple qui doit être perdu pour nous? Regardons ce qui se passe : quel spectacle offre la vieille Europe? Partout sortent de terre ces haines de religion que nos pères se glorifiaient d'avoir à tout jamais ensevelies dans le passé. Parlerai-je de la Prusse et de ses persécutions contre les catholiques? Est-il un abus de la force plus criant que celui dont l'Europe est témoin? A-t-on jamais vu plus clairement ce qu'il y a au fond du libéralisme de Berlin? Les victoires de 1870 tourneront contre la liberté allemande comme l'ont fait les victoires de 1815. A ne consulter que l'intérêt de la France, il est à désirer que M. le prince de Bismarck s'engage de plus en plus dans cette voie, où il se perdra comme tous ceux que la fortune aveugle, et qui ne comptent pas avec la conscience humaine.

Di meliora piis, erroremque hostibus illum!

Et la Suisse? Quel chagrin pour les amis de cette brave république, quand ils voient Genève et Berne descendre à des persécutions misérables et oublier que ce qui fait la grandeur de l'Helvétie, ce n'est ni son territoire, ni sa puissance militaire, c'est une seule chose, son amour et son intelligence de la liberté! Il y a eu, dit-on, des lois violées ou éludées par un évêque; soit, est-ce une raison pour destituer de pauvres curés restés fidèles à leur chef, et pour les faire mourir de faim? A quoi donc sert l'histoire, si elle n'enseigne pas à chaque page que toute persécution, quelle qu'elle soit, féroce ou mesquine, n'a jamais grandi que les victimes? Avec la liberté, on émousse des prétentions plus ou moins vaines; avec la force, on en arrive à ranger l'opinion du côté de ses adversaires, même quand ils ont tort. Si jamais il y a eu pour Genève une occasion de séparer l'église et l'état, et d'en finir avec les luttes confessionnelles, c'est aujourd'hui qu'elle se présente. Pourquoi n'en pas profiter?

Que dire de la France? Laissons sa vieille histoire, tout assombrie par les guerres religieuses du XVIe siècle, les disputes avec Rome, et les persécutions royales de Louis XIV, les querelles théologiques du règne de Louis XV : combien de fois depuis quatre-vingts ans n'avons-nous pas eu à regretter l'intervention de l'état dans les choses spirituelles, l'influence religieuse dans les affaires politiques? La constitution civile du clergé a été une des grandes fautes de la

constituante, la persécution des prêtres inassermentés a été un des crimes de la convention. Le concordat de 1802 n'a satisfait ni le pape ni l'empereur; les articles organiques ont toujours été repoussés par la cour de Rome comme une fraude impériale et une hérésie gallicane. N'est-ce pas un parti religieux qui a perdu la monarchie légitime en poussant Charles X à déchirer la charte? N'est-ce pas ce même parti qui, après avoir fait au gouvernement du roi Louis-Philippe une opposition d'un libéralisme intraitable, a accepté sans hésitation le coup d'état de 1851 en demandant une part d'influence et de pouvoir? Aujourd'hui qui donc repousse comme un régime odieux la république, dont l'église n'a certainement pas à se plaindre; qui donc appelle de tous ses vœux un roi catholique et une politique catholique? On répète que *la France est le soldat de Dieu*, on rappelle les *Gesta Dei per Francos*, on annonce une dernière croisade qui rétablira l'ordre moral en Europe; en d'autres termes, on ne recule pas devant l'effroyable perspective d'une guerre de religion. Pour en arriver là, on effacera quatre-vingts ans de notre histoire, on arrachera à la France ses souvenirs, ses droits, sa souveraineté, son drapeau. Exposer l'église à toutes les haines, la patrie à tous les dangers, risquer l'existence même de la France épuisée, qu'est-ce que cela pour des hommes qui se croient religieux et qui se disent conservateurs?

Et maintenant, s'il est permis de juger l'arbre par ses fruits, que l'on compare cette Europe si fière de sa vieille civilisation avec la jeune Amérique. Là-bas, des églises prospères et que personne ne jalouse, une liberté universelle, la paix dans toutes les consciences; ici, en Allemagne, en Suisse, en France, les âmes troublées, une inquiétude générale, une agitation de mauvais augure. Aux États-Unis, le christianisme dans toute sa splendeur, régnant par la seule autorité de la parole divine; en Allemagne et en Suisse, le catholicisme menacé, les pouvoirs civils se déshonorant par des violences indignes; en France, la religion mêlée à la politique, les fils des croisés rangés en bataille contre les fils de Voltaire, toutes les passions, toutes les haines soulevées, partout la confusion et la fièvre, signes avant-coureurs de la guerre et des révolutions. De deux systèmes qui enfantent des effets aussi contraires, quel est donc celui qui peut en appeler à l'Évangile? quel est donc celui qui se fonde sur la justice et la vérité? Demandons-nous enfin quelle est de ces deux politiques celle qui convient le mieux à un pays libre, et si nous avons quelque souci de la France, de sa grandeur, de son repos, choisissons.

ED. LABOULAYE.

LE PROGRÈS SOCIAL

I.

LES MÉTAMORPHOSES DE L'IDÉE DU PROGRÈS DANS LA SCIENCE CONTEMPORAINE.

I. *Les Premiers principes*, et spécialement *la Théorie de l'évolution*, par Herbert Spencer, traduit de l'anglais par M. Cazelles, 1871. — II. *Lois scientifiques du développement des nations dans leurs rapports avec les principes de la sélection naturelle et de l'hérédité*, par W. Bagehot, 1872. — III. *Buckle's History of civilization in England*, chapters I-VI, new edition, 1871.

Le progrès est un de ces mots vagues qui disent tout et ne disent rien : ce qui ne signifie pas que ce soient des mots innocens; ils peuvent faire beaucoup de bien ou de mal dans le monde, selon l'interprétation qu'on leur donne. Nom sublime et profané, redoutable et fascinateur, doué d'un singulier prestige et d'une force d'entraînement presque irrésistible, le progrès est l'invocation suprême des sectes et des partis, le mot d'ordre de toutes les batailles d'idée ou de rue. Il a été le ferment des plus nobles passions, il est la parure et l'excuse des plus mauvaises. On le voit également proclamé par les héros ou les martyrs et par des charlatans sinistres dont la carrière est d'exploiter la sottise humaine.

Mais d'abord, avant de se battre pour un mot, il est bon que l'on sache si ce mot répond à une idée réelle. Le progrès existe-t-il? Et s'il existe, qu'est-il? Est-ce cette force occulte, cette force des choses que l'on imagine souvent, qui grandit les individus et les nations avec leur concours, s'ils s'y prêtent, malgré eux et sans eux, s'ils refusent d'y concourir? Est-ce une sorte de fatalisme du bien qui en-

traîne l'humanité irresponsable dans des voies préparées d'avance par un indulgent destin vers un avenir de félicité indéfinie? N'est-ce au contraire que l'expression et le résultat des forces libres qui composent le monde moral, l'œuvre méritoire de l'activité appliquée au bien? La véritable, la seule ouvrière du progrès, ne serait-ce pas la liberté? Enfin, que dirait-on s'il était démontré que ce progrès lui-même, dont on parle tant et à tout propos, n'est qu'un ordre de choses chimérique, sans aucun rapport avec la réalité? Qui a raison de Condorcet et de son enthousiasme ou de Schopenhauer et de son implacable amertume? Parfois, quand on est fatigué des déclamations dont le progrès a été le prétexte depuis quatre-vingts ans, et dont il pourrait bien devenir la victime, on est tenté de se rallier à la fameuse boutade de Hartmann. Selon lui, l'humanité aurait déjà parcouru « deux stades d'illusion; » elle est en train d'achever le troisième. Au premier stade, qui correspond aux temps anciens, elle rêvait le bonheur pour l'individu, elle le poursuivait pour chaque homme sur cette terre et dans la vie actuelle. Au second stade, le moyen âge transféra dans un ciel imaginaire les promesses trompées de la terre; il rêva la félicité infinie, éternelle, dans une autre vie. L'homme moderne est parvenu au troisième stade de la même illusion : il rêve encore le bonheur ici-bas, mais pour l'espèce et dans un avenir indéterminé. Trois formes de l'éternelle chimère que l'humanité poursuit obstinément pour se consoler de la réalité qui l'accable!

Eh bien, non! N'en croyons pas ce désolant système. Malgré l'insupportable abus que l'on a fait de ce mot *progrès*, malgré les patronages odieux ou grotesques que cette idée a subis, ne la laissons ni périr dans l'âme humaine, ni tomber dans d'indignes mains. Il importe de préserver l'esprit public contre deux tentations également funestes : l'illusion, suivie de revendications terribles et de furieuses vengeances, et le découragement, qui produit l'égoïsme, quand il ne sert pas à l'excuser.

L'occasion nous est donnée de remettre à l'étude cette grande question : elle est à l'ordre du jour dans les publications les plus sérieuses de la philosophie anglaise contemporaine. Plusieurs théories du plus haut intérêt se sont produites dans ces derniers temps. Ceux qui les ont émises sont des écrivains considérables, habitués à se faire écouter d'un public d'élite en France, en Allemagne, en Amérique; ce sont des hommes tels que M. Herbert Spencer, M. W. Bagehot, M. Buckle. Peut-être le moment est-il venu de faire passer cette question de la sphère du lieu-commun et de la polémique oratoire dans la sphère de la science, où tout se calme et se purifie. C'est aussi le moyen de renouveler le problème. On a tant déclamé sur ce sujet que le mot lui-même est devenu quelque chose comme une de ces monnaies jetées dans la circulation la plus vulgaire et dont l'effi-

gie a fini par disparaître. Pourquoi n'essaierait-on pas de faire reluire de nouveau sur le métal avili l'effigie disparue, l'empreinte effacée de la vérité dont un jour il a porté l'image? Tâchons de lui rendre sa vraie valeur et son relief. La science est capable de ces miracles; soyons-lui fidèles, et le miracle s'accomplira. Nous aurons restitué ainsi à l'âme humaine une de ses plus nobles et de ses plus utiles croyances en l'affranchissant de l'idolâtrie qui la déshonore, en ne laissant subsister d'elle que la part de vérité et de vertu morale qu'elle contient. C'est l'œuvre de la philosophie de recueillir avec un soin pieux, dans l'histoire des idées, tout ce qui peut être une lumière ou une force pour l'homme; mais c'est aussi son devoir de soumettre chacune de ces idées à un examen rigoureux qui sépare l'essence pure de tout alliage. Comment est née cette notion du progrès? Quels sont les élémens vérifiables, en dehors de toute chimère et de tout esprit de parti, qui composent le progrès réalisable ou déjà réalisé? Quelles sont les conditions et les lois auxquelles il obéit, quelles sont enfin les limites de son développement probable dans la nature humaine ou dans la durée? Ce sont là autant de questions entre lesquelles se partage le problème et qui déterminent tout naturellement, avec les principaux points de cette étude, l'ordre dans lequel ils viendront d'eux-mêmes se disposer sous notre plume. Le sujet d'ailleurs est tellement vaste que notre souci devra être de le restreindre aux élémens du problème plus spécialement mis en lumière par les théories récentes. Il devra nous suffire aujourd'hui d'exposer l'histoire de l'idée du progrès en insistant tout particulièrement sur les transformations qu'elle a subies dans la science contemporaine.

I.

L'idée du progrès a en effet son histoire, et une histoire toute récente. Elle est née tard dans le monde. Ce n'est guère que vers la fin du XVIIIe siècle qu'elle s'est acclimatée parmi nous d'une manière définitive, et que la race des hommes a pris une conscience nette de cette action continue des générations dont chacune a son œuvre à faire et sa tâche à remplir, sous peine de manquer au devoir humain, imposé à chacune d'elles aussi bien qu'aux individus qui la composent. On s'est demandé pourquoi la croyance au progrès, qui nous paraît aujourd'hui si naturelle, s'est produite si tardivement dans l'humanité. Ce n'est pas répondre que de dire que cette croyance ne pouvait naître tant que régnait l'idée antagoniste qui domina toute l'antiquité et le moyen âge, l'idée de cet âge d'or que l'imagination des hommes a si longtemps placé derrière eux comme une sorte d'idéal rétrospectif dont chaque jour les éloigne. Sous quelque forme que l'humanité ait conçu cet âge d'or, mythe ou sym-

bole, que ce soit la fiction d'une Atlantide ou le mystère du paradis terrestre, une pareille conception ne pouvait nuire en rien à celle du progrès, qui se serait présentée tout naturellement à l'imagination des peuples comme une revendication des trésors perdus, comme une compensation à conquérir dans l'avenir pour les générations déshéritées. L'idéal du progrès aurait pu naître de la nostalgie des paradis perdus, et l'on a même peine à comprendre qu'il n'en ait pas été ainsi.

Dira-t-on, avec les positivistes, que l'idée du progrès est le résultat de l'étude scientifique de l'histoire, et qu'elle dut nécessairement se produire très tard dans le monde, l'histoire ne s'étant constituée qu'après toutes les autres sciences? Cette théorie est en conformité parfaite avec la doctrine positiviste et n'en est qu'une conséquence. Tant que l'on se borna, nous dit-on, à l'étude de l'état statique des sociétés, c'est-à-dire au point de vue d'Aristote dans la *Politique*, ou même à celui de Montesquieu dans *l'Esprit des lois*, la science de l'histoire n'exista pas, puisqu'elle consiste essentiellement dans la connaissance de la loi de développement, dans la recherche et l'établissement des conditions qui font que les états sociaux succèdent les uns aux autres, selon un ordre déterminé. Si l'on s'étonne que cette loi de développement ait été si tardivement découverte, cela tient à la subordination où est la science de l'histoire par rapport aux autres sciences. Comme elle est la plus compliquée de toutes, elle a dû se constituer la dernière. Le rigoureux enchaînement des sciences, qui s'élèvent graduellement des plus simples aux plus complexes, montre comment la découverte de la science de l'histoire et par suite de la loi du progrès, qui en est la plus haute formule, a dû être ajournée à une date si récente et si voisine de nous (1). Une pareille raison est loin de nous satisfaire. C'est une explication d'école, le produit d'une doctrine qui soumet la naissance de toutes les idées à une sorte de *processus* logique, inflexible, ordonné par la loi de la série qui va du simple au composé, marquant la date nécessaire de leur avénement, niant d'une manière absolue la spontanéité de l'esprit humain, les énergies intuitives et les anticipations du génie même. On trouvera toujours après coup des motifs ingénieux et même profonds pour expliquer l'ordre logique et la génération successive des idées dans le cerveau de l'humanité. Aucun de ces motifs ne nous semblerait suffisant à expliquer pourquoi Sénèque dans l'antiquité, ou Roger Bacon au moyen âge, longtemps avant l'ère de la science positive, n'auraient pu pousser plus loin qu'ils ne l'ont fait, par un effort plus pénétrant et plus continu,

(1) M. Littré, *la Science au point de vue philosophique*, leçon à l'École polytechnique de Bordeaux.

cette conception du progrès dont ils ont eu un instant l'un et l'autre la rapide intuition, comme par une échappée de lumière et par un coin d'horizon ouvert sur l'avenir.

Nous ne voyons qu'une raison toute simple, expérimentale, en dehors de tout esprit de système, qui rende compte d'une manière plausible de la tardive naissance de l'idée du progrès et de sa nouveauté relative dans l'histoire. C'est que cette idée est d'une nature rationnelle et abstraite, en contradiction apparente avec le spectacle habituel qui frappe notre imagination et nos sens. Ce spectacle est celui du déclin rapide et inévitable de toutes choses; ce qui s'impose à nous tout d'abord avec une force irrésistible, c'est l'idée de la mort universelle. La mort nous paraît être la loi de tout ce qui vit, le déclin la loi de tout ce qui grandit; au terme de tous les changemens, il semble que le changement suprême auquel nul être n'échappe, c'est de ne plus être. Telle est la première leçon que nous donne en caractères saisissans l'expérience de la mobile et vivante réalité, que cette réalité soit un individu, une famille, une nation. Par une induction naturelle, nos ancêtres étendaient à chaque phase de l'humanité et à l'humanité elle-même tout entière la même loi, la même nécessité de naître, de croître pour mourir, de s'élever pour tomber. Cette impression, formée par le spectacle de la vie de chaque jour, se fortifiait dans leur imagination par les exemples que leur donnait périodiquement l'histoire de la grandeur d'une civilisation suivie infailliblement d'une irréparable décadence. C'était Athènes et son génie qui succombaient sous la main de fer de Sparte; c'était la Grèce et toutes ses splendeurs qui, à un jour donné, subissaient l'éclipse fatale : l'heure arrivait où Rome faisait l'ombre sur tant de clartés; c'était Rome elle-même, la victorieuse, Rome, la maîtresse des nations, qui tombait sous le glaive des barbares, et une nuit farouche descendait sur le monde. De ces ténèbres émergeait une faible lueur qui, grandissante, annonçait l'aurore d'un jour nouveau; mais ce jour lui-même, combien d'heures allait-il durer? Ce qui paraissait certain à l'homme de l'antiquité, à l'homme du moyen âge et même à celui du XVIe siècle, c'est qu'il y avait dans le monde une alternative nécessaire de périodes de croissance et de déclin pour les sciences, pour les arts, pour les lettres comme pour les institutions, pour les états comme pour les individus.

Il fallut une longue expérience de la civilisation moderne pour que l'homme pût en constater la continuité et la suite ininterrompue à travers les guerres les plus effroyables, les catastrophes, les chocs des peuples, — car c'est là l'éminent avantage de la civilisation moderne sur la civilisation antique. Elle survit à la décadence même des peuples qui en étaient les dépositaires; elle ne s'abîme pas dans leur ruine. Ce qui la sauve de ces naufrages pé-

riodiques où elle semblait autrefois périr tout entière, c'est le caractère cosmopolite de la culture moderne, portée plus ou moins haut dans les diverses nations, mais à laquelle un grand nombre participe; c'est aussi le caractère des sciences positives, un des principaux élémens de cette culture, qui est de s'incorporer d'une manière inébranlable dans l'esprit humain, de s'y fixer par l'exactitude des méthodes et la précision des résultats, de telle sorte qu'elles ne puissent plus périr qu'avec lui. A vrai dire, même dans les temps anciens, ces naufrages de la civilisation n'étaient ni aussi profonds, ni aussi complets qu'ils paraissaient l'être aux contemporains ou aux successeurs immédiats de ces grands cataclysmes. Une science plus profonde a retrouvé et démontré dans les ténèbres des plus bas siècles de l'histoire la transmission des œuvres et des idées de la civilisation, obstinée à vivre sous le trouble et la violence de la surface et renouant à travers l'ignorance même et la barbarie les fils de sa trame mystérieuse, si bien qu'on a pu écrire des pages éloquentes et vraies sous ce titre, qui n'est paradoxal qu'en apparence : « du progrès dans les siècles de décadence; » mais c'est là le dernier enseignement de l'expérience approfondie, comparée, raisonnée. Pour y parvenir, il a fallu traverser longuement, lentement, des impressions toutes contraires. Voilà pourquoi, à ce qu'il nous semble, l'humanité est arrivée si tard à cette idée du progrès, qui, réduite à ses élémens les plus simples, n'est rien autre chose que l'idée de l'unité de l'espèce humaine, de l'identité originelle de ses facultés, et par conséquent de la solidarité des générations qui se succèdent à travers les temps et des nations qui se rejoignent à travers l'espace, unies par le même devoir et par la même loi, celle de transmettre à l'avenir, en l'accroissant, le trésor de lumières et de biens accumulés par leurs pères.

Nous ne suivrons pas dans le détail l'histoire de cette idée du progrès; elle a été retracée, pour la partie des origines, par de savans écrivains (1) qui nous dispensent du soin de recommencer leur œuvre. Nous marquerons seulement à grands traits les phases principales de cette histoire jusqu'à l'heure présente, où des théories excessives, mais puissantes et hardies, ont complétement renouvelé la question.

Si nous voulions remonter jusqu'aux premières origines de l'idée du progrès, il n'est pas douteux que c'est par le christianisme que cette idée est entrée dans le monde. Sa métaphysique est une théorie transcendante du progrès. C'est le retour par le Christ à l'idéal perdu; c'est, comme dit saint Augustin, la reconstruction de la cité

(1) Voyez M. Javary, *de l'Idée du progrès*, 1851; — M. de Ferron, *Théorie du progrès*, 1867.

de Dieu en face de la cité des hommes par la double action de la grâce et de la liberté humaine réconciliées. Telle fut l'explication de l'histoire universelle depuis Paul Orose jusqu'à Bossuet, manifestant les conseils de la Providence, préparant la grandeur ou la chute des empires en vue d'un seul objet, le triomphe de la vérité divine, le salut de l'homme; mais ce n'est pas à ce point de vue du surnaturel dans l'histoire qu'il s'agit d'étudier la question, restons au point de vue naturel et social. C'est l'idée sécularisée du progrès que nous devons suivre dans l'esprit humain, le progrès conçu par l'homme en vue de son habitation sur la terre, du perfectionnement de sa pensée, de son industrie, de sa vie en société. Dans ce sens restreint, la première forme sous laquelle cette idée apparaît nettement à la raison de l'homme, c'est le progrès scientifique avec le chancelier Bacon. Il a conçu comme une des fins de l'activité intellectuelle l'empire croissant de l'homme sur la nature, l'application progressive des forces physiques à la vie humaine, qu'elles affranchissent d'un rude labeur, dont elles améliorent les conditions matérielles, et par contre-coup les conditions morales. Le premier (si l'on ne tient pas compte de quelques singulières analogies d'expression que l'on retrouve dans son homonyme le vieux Roger Bacon), il énonce cette grande pensée, formule de la loi du progrès, « que l'antiquité du monde, c'est le temps même où nous vivons, et non celui où vivaient les anciens, lequel était la jeunesse du monde (1). »

Pascal va venir, qui, reprenant cette pensée, peut-être même la découvrant une seconde fois et l'agrandissant à sa taille, tracera l'admirable peinture « de cet homme universel..., un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement. » — « Comme l'homme conserve ses connaissances une fois acquises, il peut aussi les augmenter facilement, de sorte que les hommes se trouvent aujourd'hui dans le même état où se trouveraient les anciens philosophes, s'ils pouvaient avoir vieilli jusqu'à présent, en ajoutant aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. »

Et qu'on ne dise pas que Pascal, au moment où il écrivait ces belles paroles, n'avait pas la conscience de la portée et des conséquences qu'elles pouvaient avoir. Qu'on relise cette page immortelle, et l'on verra comment l'idée du progrès dans l'homme s'oppose tout naturellement, par le plus puissant des contrastes, à celle de l'immobilité dans les animaux. « La nature les instruit à mesure que la nécessité les presse; mais cette science fragile se perd avec les be-

(1) Bacon revient deux fois sur cette pensée, dans le *de Dignitate et augmentis scientiarum* et dans le *Novum Organum*.

soins qu'ils en ont; comme ils la reçoivent sans étude, ils n'ont pas le bonheur de la conserver, et toutes les fois qu'elle leur est donnée, elle leur est nouvelle, puisque, la nature n'ayant pour objet que de maintenir les animaux dans un ordre de perfection bornée, elle leur inspire cette science nécessaire toujours égale, de peur qu'ils ne tombent dans le dépérissement, et ne permet pas qu'ils y ajoutent, de peur qu'ils ne passent les limites qu'elle leur a prescrites. *Il n'en est pas de même de l'homme, qui n'est produit que pour l'infinité.* » Jamais on n'a traité plus magnifiquement la raison de l'homme, jamais on ne l'a plus dignement affranchie du parallèle, déjà fort à la mode, avec l'instinct des animaux. Remarquez cette définition de la vérité, qui doit toujours avoir l'avantage, même nouvellement découverte, puisqu'elle est toujours plus ancienne que toutes les opinions qu'on en a eues. Quel noble enthousiasme pour l'indépendance légitime de l'esprit humain, quel fier sentiment de sa grandeur, de sa fécondité inépuisable, de ses inventions, qui peuvent être tout ensemble sans fin et sans interruption! Quoique restreinte « aux sujets qui tombent sous le sens ou sous le raisonnement, » la théorie du progrès est déjà là exprimée avec une hardiesse rare et une largeur d'intuition incomparable. Le germe, désormais impérissable, est déposé dans la conscience humaine. Nous verrons croître la moisson prochaine avec une exubérance et des mélanges de bon grain et d'ivraie, d'utiles et grandes vérités confondues avec des chimères funestes ou folles. Et plus tard, dans la suite des âges, en voyant des aspirations perverses usurper le nom du progrès et remplir de sang et de crimes le sillon entr'ouvert par la main d'un Pascal, nous penserons à l'indignation superbe qu'il aurait ressentie en voyant déshonorer son œuvre, à la colère de ce fier génie, à l'immortel stigmate qu'il aurait imprimé au front des histrions sanglans, profanateurs de son idée.

Le progrès scientifique n'est qu'une partie du progrès humain, mais c'en est peut-être la partie la plus incontestable, la plus authentique; il est tout naturel qu'elle ait été découverte et proclamée la première. On retrouverait dans Descartes plusieurs passages où se révèle clairement la même foi dans la perpétuité de l'œuvre humaine. Quant à Leibniz, on peut dire, sans qu'on trouve chez lui une théorie organique du progrès, que toute sa philosophie y conspire soit par la doctrine de l'optimisme, soit par celle des monades et de leur vivante harmonie, où chaque activité a sa place marquée, sa collaboration définie, sa part à réaliser dans le mouvement universel d'ascension qui entraîne le dernier des êtres comme le système entier des mondes vers la monade infinie. — Fontenelle reprend la pensée de Pascal en y ajoutant un trait d'esprit : « nous autres modernes, nous sommes supérieurs aux anciens, car, étant

montés sur leurs épaules, nous voyons plus loin qu'eux. » Il y ajoute en même temps son scepticisme : cette idée du progrès est peut-être une illusion. Qu'importe, si c'est une illusion utile à l'activité des hommes? « On perdrait courage, si l'on n'était soutenu par des idées fausses. » Dans la *querelle des anciens et des modernes*, la question n'avance pas, si l'on néglige quelques idées fortuites jetées en passant, et dont les auteurs eux-mêmes ont à peine eu conscience. On peut même dire que le problème, considéré dans l'ensemble de cette fameuse et trop longue querelle, a reculé. Au lieu de rester sur le vrai terrain où le progrès est visible et peut se marquer par des étapes certaines, définies, le terrain des sciences positives et des inventions scientifiques, le débat s'est transporté dans une région vague, inconsistante, celle des lettres et des arts, où le progrès, s'il existe, est d'une nature si ondoyante, si fluide, presque insaisissable, à coup sûr indémontrable. L'idée nouvelle, en se dépaysant ainsi, s'est compromise dans les esprits; elle a éloigné d'elle, par les stériles agitations où elle s'est perdue, les premières générations du XVIIIe siècle. Il faut arriver jusqu'à la seconde moitié du siècle pour la voir renaître avec éclat, mais cette fois en s'étendant et d'une certaine manière se transformant.

Voici en effet une surprise que nous réserve l'étude de ce siècle dans ses noms les plus populaires : c'est l'éclipse presque complète de l'idée de progrès. Qui s'y serait attendu? Qui, en suivant le développement naturel et logique de l'esprit humain, n'aurait pensé retrouver cette idée dans son vrai milieu philosophique, acclimatée dans cet âge de critique universelle et d'espérances illimitées, comme la fille légitime de cette littérature hardie, de ces méthodes et de ces sciences rénovatrices, de cette philosophie politique et sociale, qui transformait les idées et les mœurs avant de transformer les institutions et les états? Eh bien! interrogez ces paroles passionnées ou graves qui s'appellent Voltaire, Rousseau, Diderot, Montesquieu, ces voix multiples de l'éloquence, du génie, de la passion, de la rhétorique enflammée ou du pamphlet; nulle part vous ne recueillerez l'écho de ce mot de progrès, qu'a prononcé Pascal et que Voltaire lui-même, en commentant ses *Pensées*, ne lui a pas renvoyé. Qu'un siècle si ardent, si agité, si sonore, n'ait pas vibré à un mot pareil, voilà un des étonnemens de l'histoire. D'Alembert seul, dans le discours préliminaire placé en tête de l'*Encyclopédie*, amené par la nécessité de son sujet à retracer la genèse des sciences, a semblé reconnaître la grande loi de l'esprit humain dans la continuité de son œuvre intellectuelle; mais, comme on l'a très bien montré, ni Montesquieu lui-même, bien qu'il travaillât en étudiant l'esprit des lois à former dans la conscience humaine cet idéal de justice qui est un des élémens du progrès, ni Jean-Jacques Rousseau, qui mettait l'âge

d'or dans l'état de nature, ni Diderot, qui dans l'*Encyclopédie* n'a fait aucune place au mot nouveau de *perfectibilité*, aucun d'eux n'a eu le pressentiment du grand rôle que cette idée allait remplir sur la scène du monde (1). Voltaire n'a que des railleries contre elle, toutes les fois qu'il la rencontre sur sa route. « Cette scène du monde presque de tous les temps et de tous les lieux, écrit-il à M. de Bastide, vous voudriez la changer! Voilà votre folie, à vous autres moralistes; le monde ira toujours comme il va. » Son unique remède au mal, c'est un gouvernement fort « qui pourrait pourvoir à tout. » Sa théorie des grands siècles, qui s'élèvent comme des colonnes isolées au-dessus du niveau bas et commun de l'histoire, n'est pas autre chose que l'ancienne théorie de la grandeur et de la décadence des civilisations. Pourtant il reconnaît un certain progrès, mais à l'usage restreint des grands seigneurs éclairés et des bourgeois riches, c'est le progrès des lumières, l'affranchissement de toute foi positive et de tout joug religieux, bons à conserver pour les petites gens. « La raison triomphera, écrit-il à d'Alembert, au moins chez les honnêtes gens; la canaille n'est pas faite pour elle.» C'est aussi d'un progrès purement philosophique, dans le sens de l'émancipation religieuse, qu'il s'agit dans le livre d'un contemporain célèbre de Voltaire, le Voltaire et le Diderot de l'Allemagne, Lessing, qui dans son *Éducation du genre humain* trace les linéamens d'un christianisme raisonnable qui ne serait plus guère que ce minimum religieux qu'on a nommé la religion naturelle. L'œuvre de Voltaire et de Lessing, considérée dans ses plus hautes parties, est la défense et l'établissement de la tolérance dans les esprits et dans les institutions. Voilà leur objectif; mais ils ne se sont pas élevés aux principes supérieurs qui dominent cette question particulière, non plus qu'au point de vue vrai de l'histoire d'où l'on peut juger impartialement le passé. Cette cause ne se relie pas pour eux à celle, beaucoup plus haute et plus large, du progrès, dont elle dépend.

II.

C'est à Turgot, un des plus grands esprits qui honorent le XVIIIe siècle, le plus grand peut-être, si on lui avait laissé le temps de réaliser ses idées dans des actes durables, le seul qui aurait pu désarmer la révolution en la rendant inutile, c'est à lui que revient la gloire incontestée d'avoir établi l'idée du progrès dans sa compréhension tout entière, en ajoutant à la conception de Bacon et de

(1) M. Paul Janet, *Histoire de la science politique*, t. II. — Les dernières pages de ce livre nous offrent un excellent résumé de l'histoire de cette idée jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Pascal celle du progrès social. C'est là une autre application de la raison, non moins étendue, non moins importante que la première, bien qu'elle soit infiniment plus délicate à saisir et plus difficile à constater. Cet objet si nouveau fait l'intérêt des deux célèbres discours qu'il prononça dès 1749 comme prieur de la Sorbonne : l'un consacré à démontrer la supériorité sociale du monde chrétien sur le monde antique, l'autre à tracer une esquisse de l'histoire du genre humain, non plus restreinte à une seule période, mais étendue à toute la suite des temps. Les deux discours se relient entre eux par l'idée de la perfectibilité, un mot nouveau par lequel Turgot voulait exprimer le caractère humain par excellence, l'aptitude au progrès. — Si la doctrine de la perfectibilité est vraie, il est utile de l'expérimenter sur cette période de temps que le XVIIIe siècle traitait si légèrement de barbarie, où le christianisme s'est établi et après une longue lutte a dominé. Or Turgot n'a pas de peine à démontrer que, si la culture de l'antiquité grecque et romaine est plus brillante dans les surfaces de la société officielle, en revanche le christianisme s'est préoccupé le premier d'étendre l'instruction au peuple, cette partie complétement oubliée et négligée dans le monde antique; le premier, il a établi un corps régulier d'instituteurs populaires, il a créé l'égalité des hommes, des peuples et des races devant Dieu; il a fait de l'amour pour les autres hommes le premier des devoirs; il a transformé à la longue la vie civile, les lois et les institutions qui la régissent dans le sens du plus grand bien public, qui autrefois était borné à un petit nombre d'hommes. Voilà ce que Turgot établit dans un style simple et grave, inaugurant en plein XVIIIe siècle, en face d'une critique passionnée et négative, le principe d'une critique supérieure qui essaie de comprendre au lieu de railler, — principe qui d'ailleurs tend à prévaloir aujourd'hui parmi les esprits les plus indépendans, et qui, alors même qu'on se détache d'une religion, permet d'en interpréter libéralement l'influence, d'en expliquer le succès et d'en reconnaître sinon la vérité doctrinale, au moins le rôle historique. Il est possible que ce soit là tout le christianisme de Turgot; mais il importe, dans une histoire de l'idée du progrès, de marquer cette attitude nouvelle et significative de la raison dans l'interprétation des grands phénomènes religieux de l'humanité.

Le second discours, qui a pour sujet « les progrès successifs de l'esprit humain, » présente dans une vaste synthèse l'histoire du genre humain, expliquant ses changemens principaux et durables dans le sens du progrès, montrant, par l'observation des peuplades actuelles encore retenues dans les degrés inférieurs de l'état social, que les hommes ont dû être d'abord chasseurs, puis pasteurs, enfin

agriculteurs, traçant en quelques traits les causes qui ont déterminé l'élévation graduelle de chacun de ces groupes. La loi du progrès est pour la première fois, sinon devinée dans tous ses agens et ses ressorts moteurs, du moins nettement établie comme le principe organique de l'histoire. Rien n'est moins fataliste que le point de vue où se place Turgot. Sans doute tous les âges sont enchaînés par une suite de causes et d'effets qui lient l'état présent du monde à ceux qui l'ont précédé; mais ce sont les qualités morales et intellectuelles qui sont les principales de ces causes : c'est le courage, c'est l'intelligence, qui assurent la supériorité aux peuples et aux hommes, sans exclure pour une certaine part l'action providentielle, qui, sans gêner l'action humaine, lui fait produire tous ses résultats. Par son intelligence et sa liberté, l'homme devient ainsi l'ouvrier de sa propre histoire, non sans l'aide de Dieu.

Grâce à cette action souveraine et bienfaisante, les passions tumultueuses, dangereuses même, sont devenues un principe de progrès. « Si la raison avait régné trop tôt, le genre humain serait resté à jamais dans la médiocrité... Tout ce qui tire les hommes de leur état, tout ce qui met sous leurs yeux des scènes variées, étend leurs idées, les éclaircit, les anime et à la longue les conduit au bon et au vrai, où ils sont entraînés par leur pente naturelle. L'univers, ainsi envisagé en grand, dans tout l'enchaînement, dans toute l'étendue de ses progrès, est le spectacle le plus glorieux à la sagesse qui y préside. » C'est là le ton de cet optimisme religieux qui dictera quelques années plus tard les belles *Lettres sur la Tolérance*, où sera établi le principe vrai de la liberté des consciences, le droit pour chacun de chercher la vérité et d'adorer Dieu à sa manière.

Telle est l'idée générale de ce discours d'un penseur de vingt-trois ans. Quelle largeur de vues et en même temps quelle fermeté de bon sens dans le voisinage des chimères de Rousseau, bientôt dépassées par celles de Condorcet! L'égalité des droits lui est chère, et il l'annonce comme une des plus précieuses conquêtes de l'esprit humain; mais il ne la confond pas avec l'inégalité sociale amenée par la division nécessaire des travaux. En ces délicates matières, il marque la mesure sans la dépasser. Les réformateurs viendront plus tard réclamer l'assimilation complète de la femme à l'homme, et même le partage pour elle des droits politiques; Turgot se contente de réclamer en sa faveur les justes mesures qui peuvent améliorer sa condition. Tout ce qu'il y a de raisonnable dans cette question, si propice à la déclamation, vient se résumer dans cet aphorisme : « l'inégalité entre les sexes est en raison de la barbarie; elle est extrême dans les états despotiques. » Ajoutez à cela quelques vues de détail neuves et profondes sur l'histoire de la science humaine, comme la distinction des trois attitudes successives que prend l'es-

prit humain en présence du monde physique, rapportant d'abord les phénomènes qu'il ne comprend pas à des volontés surnaturelles, puis à des causes occultes, jusqu'au jour où la science positive eut assigné à chacun d'eux ses conditions et ses lois, distinction que M. Auguste Comte a fait à Turgot l'honneur de lui emprunter. On comprendra que ce discours marque une date dans l'histoire de l'esprit humain, en rendant à l'homme la conscience perdue ou troublée d'une de ses plus nobles prérogatives. Toutefois, en expliquant cette idée nouvelle et les grandes lois qui la régissent, Turgot n'a pas la prétention de déterminer d'avance les dernières formes que le progrès pourra prendre dans l'avenir : il lui suffit de marquer le but que doit poursuivre l'activité humaine. Cet objet est triple : il comprend le développement des lumières, l'adoucissement des mœurs, le perfectionnement des institutions. C'est vers ce but, avec la plus ferme et la plus clairvoyante raison, qu'il appelle tous les efforts des hommes d'état; c'est dans la détermination exacte des différentes phases sociales par l'apparition et le progrès de chacun de ces élémens qu'il fait consister le plus haut objet de l'histoire. Du reste, à ses yeux, la science politique est moins difficile et moins compliquée qu'on ne l'a faite. « Il est si vrai, dit-il, que les intérêts des nations et le succès d'un bon gouvernement se réduisent au respect religieux pour la liberté des personnes et du travail, à la conservation inviolable des droits de propriété, à la justice envers tous, que l'on peut espérer qu'un jour la science du gouvernement deviendra facile... Le tour du monde (politique) est encore à faire; la vérité est sur la route, la gloire et le bonheur d'être utile sont au bout. »

Les historiens, les publicistes, les politiques du XIXe siècle n'ont pas été sourds à l'appel de ce noble esprit. Une des premières, Mme de Staël y répondit par d'admirables écrits où vibre avec plus d'éloquence l'écho de ces grandes pensées. C'est de lui que procède visiblement par sa foi au progrès raisonnable, par le sentiment de la dignité humaine, par sa tolérance et son impartialité scientifique à l'égard du passé, enfin par l'austère et viril amour de l'humanité, cette école vraiment française d'où est sortie l'*Histoire de la civilisation en France et en Europe*. C'est là aussi, c'est dans ce fonds solide d'espérances réfléchies, de fortes doctrines inaccessibles à l'empirisme violent ou au scepticisme frivole, que s'est formée cette race d'hommes d'état qui auraient fondé la liberté en France, si la fatalité révolutionnaire et l'incorrigible mobilité du tempérament national leur avaient fait crédit de quelques années de patience. Voilà ceux qui composent à Turgot dans notre siècle une illustre postérité; ils sont bien de sa race et de son sang.

Mais il semble que rien ne soit si difficile que de garder la me-

sure dès que l'on touche à ces grandes idées de liberté et de progrès, qui sont comme les ressorts de l'histoire, et qui, selon qu'elles sont entre des mains sages ou violentes, deviennent les instrumens heureux ou funestes de nos destinées. Cette conception de Turgot, nous allons la voir se dénaturer promptement et produire des résultats que Turgot aurait désavoués. Elle s'enfle démesurément, s'exagère hors de toute proportion et va se perdre avec Condorcet dans l'infatuation et la chimère. L'*Esquisse d'un tableau historique de l'esprit humain*, beaucoup trop vantée et très peu lue, a tout au plus le mérite d'une amplification oratoire. Les trois premiers chapitres sur l'humanité primitive depuis la réunion des hommes en peuplades jusqu'à l'invention de l'écriture alphabétique sont au-dessous de la critique. On y apprend que « l'invention de l'arc fut l'ouvrage d'un homme de génie, et que la formation d'une langue fut celui de la société entière. » A dater de l'époque où la Grèce connut l'écriture et put nous laisser quelques monumens de son histoire et de sa pensée, Condorcet n'a plus rien à deviner; il lui suffit « de rassembler, d'ordonner les faits et d'en tirer la suite non interrompue de l'histoire de l'espèce humaine, considérée uniquement dans les pays les plus éclairés de l'Europe. » C'est ainsi que dans une série d'époques fort arbitrairement choisies nous voyons se dérouler le tableau du progrès depuis l'âge historique de la Grèce jusqu'à la république française, comme s'il s'agissait pour l'auteur d'un seul peuple, et que le reste de l'humanité ne comptât pas à ses yeux. Sauf la partie réservée au développement des sciences exactes, où excellait Condorcet, ce n'est guère qu'une longue déclamation. La philosophie de l'*Esquisse* tient dans cette proposition : « que les lois générales, connues ou ignorées, qui règlent les phénomènes de l'univers, sont nécessaires et constantes. Or par quelle raison ce principe serait-il moins vrai pour le développement des facultés intellectuelles et morales de l'homme que pour les autres opérations de la nature? » C'est le fatalisme pur. L'action personnelle de l'homme s'évanouit dans ce progrès, qui s'opère comme le résultat forcé d'une loi mécanique. — Cela n'empêche pas Condorcet d'avoir des haines violentes et ce qui s'appellerait ailleurs des préjugés. Il a au plus haut point le fanatisme irréligieux et l'intolérance de la libre pensée. Le seul objectif dans ce récit des siècles passés, le seul point apparent de cette démonstration historique, c'est l'alternative « du progrès ou de la décadence des lumières » mesurée d'après un fait unique, la prédominance ou l'affaiblissement du christianisme. Le jugement sur le moyen âge est caractéristique en ce genre. « Époque désastreuse, où nous verrons l'esprit humain descendre rapidement de la hauteur où il s'était élevé, et l'ignorance traîner après elle, ici la férocité, ailleurs une cruauté

raffinée, partout la corruption et la perfidie. A peine quelques éclairs de talent, quelques traits de grandeur d'âme ou de bonté peuvent-ils percer à travers cette nuit profonde. Des rêveries théologiques, des impostures superstitieuses sont le seul génie des hommes, l'intolérance religieuse leur seule morale, et l'Europe, comprimée entre la tyrannie sacerdotale et le despotisme militaire, attend dans le sang et les larmes le moment où de nouvelles lumières lui permettront de renaître *à la liberté*, *à l'humanité* et *aux vertus*. » C'est là du plus mauvais XVIIIe siècle, du Voltaire alourdi, du Diderot sans éclat. Que cette philosophie de l'histoire fait pauvre figure à côté de celle inaugurée par Turgot dans son discours sur le progrès par le christianisme !

Le dernier chapitre de l'*Esquisse* est consacré à une dixième époque annoncée et prévue par l'auteur, aux progrès futurs de l'esprit humain, que l'auteur réduit à ces trois points : égalité par le nivellement entre les nations dans l'humanité, entre les citoyens dans chaque nation, perfectionnement indéfini de l'homme, de sa nature et de ses facultés. C'est là qu'à travers quelques conceptions raisonnables l'imagination de l'auteur l'entraîne. Ce n'est plus le philosophe, c'est l'illuminé du progrès. Rien ne compromet davantage une cause dans les esprits réfléchis. Ce mélange du possible et de l'impossible fatigue et irrite le lecteur, s'il a le malheur d'être quelque peu nerveux. Déjà on a souffert en voyant dérouler devant ses yeux les neuf époques du passé en traits si arbitraires et superficiels, sur un ton oratoire qui ne veut donner aucune relâche à l'admiration. Que sera-ce quand on arrivera à ce chapitre si pompeux et si chimérique? — Pour être juste à l'égard de ce livre, il faut se souvenir des circonstances où il a été composé. Poursuivi, traqué par la tyrannie jacobine dont il avait contribué à préparer le triomphe, exalté par son péril même, l'auteur écrivait sous la dictée d'un sombre enthousiasme qui ne voulait pas s'être trompé. Sous le coup de la guillotine, il rêvait la prolongation indéfinie de l'existence humaine, le perfectionnement sans mesure de la raison de l'homme futur, l'âge d'or enfin. C'eût été mourir deux fois que de mourir pour une chimère.

Son livre est devenu l'évangile de toute une école qui s'en inspire encore et que l'on peut bien appeler du nom dont elle se glorifie elle-même, l'école révolutionnaire, j'entends celle qui proclame la révolution comme une institution en permanence. C'est une des prétentions de cette école de s'approprier comme un monopole l'idée du progrès. Elle a refait, elle refait tous les jours le livre de Condorcet, en y ajoutant un chapitre sur la révolution, traitée dans le style même de l'auteur de l'*Esquisse*, honorée non pas seulement dans les inspirations de justice et de droit d'où est sortie la société moderne, mais célébrée dans ses plus tristes égare-

mens, divinisée dans ses crimes. C'est là que l'on développe avec toute sorte de variantes cette thèse « que l'idée doit germer dans le sang, que le sang est la rosée fécondante du progrès. » Ce n'est plus sur le ton de l'histoire que l'on discute les hommes ou les événemens de ce temps : c'est sur le ton de l'Apocalypse. La révolution devient un Sinaï. « Révolution, révélation! » a-t-on dit dans un style sibyllin. Les hommes de la terreur ne sont plus des hommes, ce sont des élémens, des forces supérieures de la nature et de l'histoire, irresponsables comme la nécessité.

Sauf ce chapitre, que Condorcet n'avait pu écrire, ses disciples répètent la leçon du maître en y ajoutant quelques vues nouvelles, quelques aperçus récens tirés des sciences positives. Ils ont pris au maître non-seulement le goût de l'hyperbole et de la déclamation, son intolérance, sa prodigieuse inintelligence de l'histoire, mais sa doctrine philosophique : le développement illimité du progrès dans le temps et dans la nature de l'homme. L'irresponsabilité de l'homme et la nécessité du progrès sont devenues un dogme. Ce sont les lois générales, constantes, qui font la grande œuvre : l'homme n'en est que l'ouvrier inconscient. La nature travaille pour lui. L'homme grandit, la société se transforme, comme grandissent le chêne et la forêt. Par le seul fait de vivre, l'humanité croît toujours, continûment, sans point d'arrêt, sans mouvement de recul, en raison, en science, en bien-être, en fraternité. Tout cela est le produit spontané de ces grandes lois « nécessaires et constantes » qui se chargent de la besogne. L'historien n'a qu'à enregistrer cet accroissement d'être et de bonheur dont le philosophe a déterminé le mouvement régulier, le rhythme fatal. En même temps les inductions abondent sur l'avenir. L'esprit de prophétie se donne carrière à travers les civilisations futures dont nous ne pouvons ni fixer la mesure ni à peine concevoir l'image. C'est là le triomphe de ces illuminés qui se perpétuent dans l'école. On nous annonçait tout récemment encore pour le xxe siècle l'ère de l'humanité transfigurée par l'amour. Plus de guerre, plus d'armée, plus de prisons, plus de geôliers; partout le fer disparu « sous la forme glaive » et reforgé « sous la forme charrue, » le châtiment partout remplacé par l'enseignement, la fraternité universelle des peuples dans la cité idéale du monde, la fraternité des citoyens dans la cité que bâtira l'amour... O poètes et prophètes! cela s'écrivait ou plutôt se chantait en 1867 : trois ans après, la France, surprise, tombait égorgée dans une effroyable guerre; quelques mois encore, et la commune triomphait à Paris. Et jamais les nations n'ont été plus formidablement armées les unes contre les autres, avec des haines plus farouches au cœur! Et l'horizon s'est fermé pour longtemps sur cette aube de la paix universelle tant de fois annoncée, autant de fois disparue dans une

tempête de fer et de feu. Tout cela ne rappelle-t-il pas Condorcet écrivant son idylle humanitaire quand déjà il pouvait entendre dans la campagne voisine le pas des émissaires jacobins, « noirs recruteurs des ombres, » comme les appelait André Chénier, et qu'il préparait le poison par lequel il allait échapper à ses bourreaux? — C'est qu'il ne suffit pas d'invoquer en beau style l'égalité et la fusion des peuples, l'émancipation de tous les hommes par le travail et le bien-être. Il faut que chacun travaille au progrès en s'affranchissant de la haine, en répudiant la violence; il faut enseigner au peuple souverain à quel prix il peut être le coopérateur de cette grande œuvre, oser lui dire qu'il ne peut y travailler que par la justice. Or qu'y a-t-il de plus contradictoire à cet enseignement, à cet idéal de paix et d'amour universel, que la révolution décrétée pour un temps indéfini comme la guerre sainte? qu'y a-t-il de plus funeste à la conscience populaire que cette perpétuelle apothéose des crimes privilégiés et des hommes de la terreur?

L'école révolutionnaire trouve des auxiliaires bien compromettans dans les nombreuses sectes du socialisme armé en guerre contre la civilisation, — le collectivisme, le mutualisme, l'Internationale, — qui, elles aussi, s'appuient provisoirement sur la révolution, mais pour faire triompher un programme singulièrement plus net et plus pratique, dont le seul tort est que le jour de son triomphe sera le dernier jour de la société. — En dehors des théories radicales qui rêvent la transformation violente du monde s'est développée depuis le commencement de ce siècle une autre théorie du progrès, très différente et par le but et par les moyens. C'est le socialisme industriel et pacifique, celui des Saint-Simon et des Fourier. Le *Nouveau Christianisme*, le *Traité de l'association domestique agricole*, le livre de *l'Humanité* de Pierre Leroux, sont autant de révélations inspirées par un profond amour du peuple, mêlé à de prodigieuses illusions sur le passé et l'avenir du monde. Un sentiment vif des misères humaines s'y marque à chaque page, avec un désir sincère d'y porter remède. Malheureusement les remèdes à imaginer sont plus difficiles que le mal à constater, et c'est la partie la plus importante de leur tâche où ils ont tous échoué. — Plusieurs de ces réformateurs procèdent avec méthode. Ils étudient à leur manière la marche de l'humanité à travers les âges, les lois qui ont jusqu'ici réglé cette marche presque au hasard, les forces antagonistes qui en ont produit le mouvement incohérent; ils concluent à la nécessité de régulariser ces forces et de les diriger vers un but fixe en s'en emparant par la science. Tous ont la prétention, dont il faut leur savoir gré, de se distinguer du grossier empirisme jacobin, non-seulement par la discussion pacifique et scientifique des problèmes, mais aussi par la conception d'une

organisation rationnelle de l'humanité. Le malheur est que jusqu'à présent tous ces plans qui s'ajustaient si bien entre eux et fondaient sur le papier l'ère de la félicité universelle n'ont pu s'ajuster à la réalité, ni faire vivre une heure un embryon de société. L'industrie ou la passion, prises comme ressorts moteurs, ne peuvent remplacer les lois morales auxquelles, dans tous ces systèmes, elles prétendent se substituer.

Il n'en est pas moins juste de reconnaître que des hommes comme Charles Fourier, par sa critique si vive, parfois si ingénieuse, si pénétrante, des vices et des contradictions de la civilisation, des penseurs tels que Saint-Simon, par la hardiesse de ses vues historiques, ont contribué à élargir la notion du progrès social et à la populariser en dehors du cercle des philosophes et des savans. Pour ne parler que de Saint-Simon, en tant que philosophe et théoricien du progrès, on ne peut oublier qu'il a le premier révélé avec une grande force le progrès constant de l'importance du travail dans les sociétés, l'élévation des états sociaux en proportion du rôle du travail prédominant et glorifié. Le premier il a conçu l'ingénieuse méthode des *séries homogènes*, qui présentent une progression croissante ou décroissante des grands faits de l'histoire, tels que l'antagonisme, la guerre, la concurrence, l'industrie, la liberté, l'autorité, et nous permettent d'affirmer, d'après le tableau des différens siècles, si ces faits dominateurs vont en grandissant ou en s'effaçant de plus en plus, et d'en déduire quelques lois de l'avenir humain. Enfin ce n'est pas la conception d'un esprit vulgaire que celle qui divise l'histoire en deux espèces d'époques : les époques organiques et les époques critiques, — les unes qui représentent le moment où les sociétés procèdent par synthèse, vivant dans l'unité d'une doctrine et d'une foi communes, — les autres qui expriment le travail contraire, l'analyse, à l'heure où la foi commune s'éteint et où la société que cette doctrine reliait dans ses idées, dans ses institutions et ses mœurs se désagrége, se dissout en poussière d'individus, de croyances anarchiques ou d'incrédulités passionnées. Le règne alternatif d'un dogmatisme qui s'impose à l'ordre social tout entier et de la critique individuelle qui le détruit, — le travail obstiné de l'esprit humain à réparer les ruines qu'il a faites et à relever sur les débris de l'ancien un ordre nouveau qui durera jusqu'à l'heure où la doctrine nouvelle aura vieilli, deviendra stérile et tombera à son tour, — enfin le progrès s'accomplissant à travers ces alternatives de foi et d'incrédulité jusqu'au jour où une doctrine sociale sera trouvée, assez large pour contenir toutes les parties durables des croyances et des systèmes, — synthèse définitive où se réconcilieront l'esprit dogmatique et l'esprit critique, où revivront, élargies, les époques organiques du passé, lesquelles n'ont succombé que par leur côté

négatif et partiel, enfin où les facultés de l'homme (intelligence, sentiment, activité matérielle) et les manifestations sociales correspondantes (science, religion, industrie) atteindront sans effort le plus haut degré de leur développement harmonieux, — si c'est là un rêve, le rêve a de la grandeur. L'intuition historique qui en a été le point de départ conserve, à travers les aberrations ultérieures de la pensée saint-simonienne, sa justesse et sa vérité. Plusieurs écrivains et philosophes, même dans d'autres écoles, en ont ressenti le contre-coup. La trace de cette inspiration est visible dans les pages célèbres qui firent événement il y a près d'un demi-siècle, sous ce titre : *Comment les dogmes finissent*, et qui furent en effet, à l'heure où elles parurent, le manifeste d'une de ces époques critiques annoncées par Saint-Simon.

III.

Nous touchons au moment où la conception du progrès va se transformer. Sous l'influence croissante des sciences positives, elle va se perdre dans une idée nouvelle, plus large et plus générale, l'idée de l'*évolution*. Cette métamorphose a son importance et mérite d'être signalée; elle marque l'avénement des conceptions et du langage scientifiques dans le domaine de la philosophie et de l'histoire. Quelle fortune ce mot a faite depuis une trentaine d'années dans l'école anglaise contemporaine et dans le positivisme français! J'en ai trouvé l'origine inattendue et comme l'annonce prophétique au chapitre cent soixante et unième de *Tristram Shandy*. Le mot naquit d'un hasard un jour que le père de Shandy était particulièrement en veine d'éloquence. « Les royaumes et les nations, disait-il, n'ont-ils pas leurs périodes? et ne viennent-ils pas eux-mêmes à décliner, quand les principes et les pouvoirs qui au commencement les formèrent ont achevé leur évolution? — Frère Shandy! s'écria mon oncle Tobie, quittant sa pipe, *évolution*, qu'est-ce, ce mot? — Révolution, j'ai voulu dire, reprit mon père. Par le ciel! j'ai voulu dire révolution. Évolution n'a pas de sens. — Il a plus de sens que vous ne croyez, repartit mon oncle Tobie. » Qu'est-ce à dire? Ce mot, qui devait plus tard soulever l'orthodoxie de l'église établie, éveillait-il par un secret pressentiment les scrupules de l'honnête et religieux capitaine? Cette fois encore l'oncle Tobie eut raison contre son frère. Il avait deviné le mot magique et l'idée maîtresse de la philosophie de ses compatriotes au siècle suivant.

C'est dans l'école positiviste que l'on rencontre la première application régulière, méthodique de la loi d'évolution aux phénomènes humains et sociaux. C'est elle qui la première, en déterminant l'ordre de subordination des sciences selon leur degré de com-

plexité, a entrepris de faire de la *sociologie* une dépendance et comme la dernière province des sciences naturelles, et de la loi de progrès, qui est la loi des sociétés humaines, une simple dérivation de la loi universelle de la vie. « De quelque façon, nous dit-on, que l'on envisage les sociétés, soit dans leur groupement actuel sur la face du globe, soit dans leur enchaînement le long du passé, on y reconnaît un mouvement intérieur et spontané qui les porte d'un état inférieur à un état supérieur. Cela est vrai pour l'ensemble, quels que soient les accidens qui surviennent à des peuples particuliers, et quelques perturbations que subisse la trajectoire de la civilisation (1). » Ce mouvement intérieur est précisément ce qu'en langage ordinaire on appelle le progrès; mais le mot d'évolution doit être préféré, nous dit-on, parce qu'il marque mieux le caractère de ce mouvement, qui est un phénomène naturel. L'histoire a pour théâtre les sociétés; les sociétés sont composées d'êtres humains, doués de vie, d'instincts, de facultés. Cette vie, ces instincts, ces facultés, se développent suivant une loi qui leur est inhérente. Et de même que dans chaque corps vivant réside une force évolutive qui le fait passer de la simplicité apparente de l'état embryonnaire à la forme de la vie la plus compliquée, revêtue de tous ses appareils distincts et subordonnés, ainsi dans le corps social réside une force analogue, mais infiniment plus complexe, composée de toutes les forces de la vie individuelle, physiques et mentales, qui produit le développement de chaque société et l'élève de l'état inférieur aux états supérieurs par un mouvement inhérent et continu.

C'est le déterminisme physiologique appliqué à l'histoire. La croissance du corps social est un effet de cette force évolutive qui émane de toutes les vies individuelles, élémens de la vie collective. L'histoire des sociétés offre une série cohérente d'enchaînemens exactement liés entre eux et mesurable par une sorte d'échelle graduée, soit sur le développement des arts industriels, soit sur celui des connaissances positives. Ce développement lui-même est le produit nécessaire des facultés inhérentes à chaque individu; ces facultés ont leurs causes primordiales, leurs ressorts moteurs cachés dans les profondeurs de l'organisme, où la science positive a déjà plus d'une fois essayé de les saisir. Le progrès n'est donc, au fond, que la résultante des forces organiques et des conditions du milieu dans lequel elles se développent. Ainsi disparaît dans cette philosophie fataliste ce qui fait l'intérêt dramatique et passionné de l'histoire, le jeu des spontanéités libres, l'intervention des énergies héroïques et des inspirations sublimes, l'essor inattendu des initiatives qui coupent la série des phénomènes, et surtout l'action profonde, in-

(1) M. Littré, *la Science au point de vue philosophique.*

cessante, de la moralité publique ou privée sur le développement de la vie des peuples, le mérite humain de ces grands phénomènes du travail, de la discipline, de l'obéissance aux lois, qui sont bien, quoi qu'on dise, des phénomènes libres, et par lesquels chacun de nous prend une part directe aux destinées de l'humanité.

Le principe étant posé, une autre question surgit aussitôt. Quelle est la loi de la série sociologique? quelle est la série des phases sociales que parcourt l'humanité dans son évolution? On nous dit que les générations successives dans les races les mieux douées font effort vers cette évolution, même à leur insu, qu'elles y vont comme l'enfance à la jeunesse, comme la jeunesse à la virilité. On nous dit qu'une même nécessité en est la cause, et, pour relever à nos yeux cette nécessité que nous subissons, on ajoute qu'il est beau de la concevoir, de la sentir, de s'y associer, et de prendre en main les rênes de ce coursier qui ne peut pas être arrêté. Mais enfin où nous mène-t-il, ce coursier? par quelles étapes nous fait-il passer? Ici une assez grave divergence d'idées s'est produite entre le maître et le disciple. Auguste Comte définit la série sociologique par les diverses conceptions de l'univers. Empruntant une vue ingénieuse et profonde de Turgot, mais la dénaturant par l'extension qu'il lui donne, il établit entre ces conceptions la distinction célèbre des trois états successifs, l'état théologique, l'état métaphysique, l'état positif. M. Littré critique cette loi. Elle est empirique, dit-il, en ce sens qu'elle est seulement l'expression abstraite du fait lui-même. Une loi empirique rend d'incontestables services : souvent elle est le dernier terme auquel on puisse atteindre; mais, à cause de la défectuosité qui lui est inhérente, elle est une excitation continuelle à trouver la loi rationnelle qui y correspond, la loi qui non-seulement généralise le fait, mais d'une certaine manière l'explique en prouvant que le fait est tel qu'il doit être. Or M. Littré a pensé trouver cette loi rationnelle de l'histoire en la rapportant à la loi primordiale du développement individuel, à l'analyse mentale d'après la théorie de Gall. Il a été ainsi amené à noter quatre degrés successifs dans l'évolution humaine : le besoin, le sentiment affectif et moral, le sens et la culture du beau, la recherche scientifique de la liaison des effets et des causes. C'est l'histoire de chaque homme et c'est l'histoire de chaque groupe humain.

Suivez, nous dit-on, le mouvement d'une société qui se développe, vous voyez que ce qui fait la trame de son histoire, c'est d'abord la satisfaction des besoins et l'exploitation de l'utile, puis la religion et la morale, puis la culture esthétique et finalement la science (1). Ainsi se succèdent les phases de la société humaine,

(1) *Paroles de philosophie positive.*

créant d'abord les industries nécessaires qui assurent sa vie matérielle, puis les institutions civiles et religieuses qui assurent l'ordre et la satisfaction de certains instincts; ensuite les arts naissent, la poésie chante et console les misères de cette existence encore si précaire et si pauvre; enfin la raison, cessant de s'employer à l'accomplissement des trois fonctions précédentes, travaille pour elle-même et procède à la recherche de la vérité abstraite. — Voilà assurément un large cadre tracé au progrès du genre humain, et dans lequel chaque élément des grandes civilisations trouve sa place et son rang. Il n'en est pas moins vrai que cette loi de l'évolution sociale, aussi bien que celle de M. Comte, est une vue toute personnelle à celui qui l'a posée. Il resterait à faire la preuve. M. Comte eût été tenu d'établir que l'ère de la science positive absorbera nécessairement les théologies et la métaphysique, ce qui est une espérance pour lui, non une certitude démontrable. M. Littré serait tenu de prouver, ce qu'il n'a pas fait, que tous les élémens de sa division historique sont successifs, que par exemple les premières religions n'ont pas coexisté avec les premières industries, et qu'elles ne se sont produites qu'au second moment de l'histoire. Cette loi n'a toute son importance qu'à la condition qu'elle représente une succession nécessaire des élémens du progrès, qu'elle marque leur ordre déterminé dans le temps, la date historique et logique de leur apparition. L'ordre chronologique de ces divers élémens dans l'humanité doit correspondre, dit-on, au développement des facultés dans l'individu d'après l'analyse mentale du docteur Gall. C'est, à ce qu'il nous a semblé, toute la démonstration de M. Littré; j'avoue qu'elle ne me suffit pas. La loi de M. Comte et celle de M. Littré devraient, d'après la méthode positive, sortir de l'étude des faits, au lieu de la précéder; or toutes deux portent l'empreinte du système d'idées dans lequel elles ont été conçues. Ce sont des lois préalables, provisoires, c'est-à-dire des hypothèses. La philosophie positive n'en est pas plus exempte que les autres.

Le seul avantage de cette théorie du progrès est de se prêter facilement à l'explication de l'histoire et de la série des âges; elle admet la filiation, c'est-à-dire la production des états sociaux les uns par les autres. Pour elle, l'avenir social n'est que le prolongement graduellement modifié du passé. MM. Auguste Comte et Littré doivent à cette théorie une supériorité marquée sur beaucoup d'autres de leurs contemporains; ils ont essayé de se rendre compte des états qui nous ont précédés, de la raison qui les fit prévaloir à un moment donné, de leur ordre logique et de leur mutuelle dépendance. Ils ont par là mérité ce privilége rare d'une tolérance relative pour le passé. Rien ne leur paraît plus inique et plus faux que de juger les civilisations évanouies avec les idées d'aujourd'hui,

qui, appliquées à d'autres momens de l'histoire, deviennent des préjugés à rebours, des préjugés rétrospectifs. M. Littré se moque spirituellement de cette manie des publicistes ignorans d'importer à tort et à travers le présent dans le passé et le passé dans le présent. Il dénonce le point de vue étroit du XVIIIe siècle, qui est resté celui de plusieurs de nos historiens ou de nos critiques, d'après lequel on s'enorgueillit, comme d'un mérite, de la supériorité de ses lumières, condamnant les époques antérieures à l'ignorance et à la barbarie, sauf quelques siècles de l'antiquité grecque ou latine. Il raille l'école révolutionnaire, pleine de haine et de dédain si injustes pour le moyen âge, et qui ne pourra sortir de l'état de polémique stérile et négative où elle se débat aujourd'hui « qu'en honorant comme il convient la période de domination du catholicisme, » en essayant de comprendre les raisons qui ont rendu la féodalité nécessaire, les mêmes au fond que celles qui la rendent impossible aujourd'hui. C'est là un principe véritablement scientifique d'impartialité, un élément désormais acquis dans les théories sérieuses du progrès.

MM. Buckle et W. Bagehot se rattachent par plus d'un point à l'école positiviste. L'*Histoire de la civilisation en Angleterre* a été ici même analysée (1), et, bien que cet intéressant travail ait été fait à un point de vue un peu différent du nôtre, la tâche s'en trouve pour nous singulièrement simplifiée. Les cinq premiers chapitres de l'ouvrage contiennent toute la théorie philosophique de M. Buckle, et d'abord la démonstration de ce principe que la suite de l'histoire est soumise à des lois générales qu'il est possible de découvrir. Ce principe, nous le connaissons déjà, c'est le déterminisme. Les actions de l'homme se produisent avec la régularité des autres phénomènes, c'est-à-dire qu'elles sont des phénomènes naturels : sans cela, il faudrait admettre qu'elles procèdent du hasard ou d'une intervention surnaturelle, ou du libre arbitre, trois conceptions complétement condamnées, nous dit-on, et qui n'ont servi jusqu'à présent qu'à empêcher la science historique de se former. Les actions humaines, n'étant ni arbitraires, ni libres, ni asservies par un agent supérieur, ne dépendent que de leurs antécédens; dès lors elles doivent présenter ce caractère d'uniformité qui constitue précisément l'essence de la loi. Étant données les mêmes circonstances, les mêmes résultats doivent se produire, — ce qui permet d'une part la détermination des lois historiques, que l'on déclare impossible sans cela, d'autre part la prévision certaine de l'avenir, qui deviendra possible quand toutes les circonstances seront connues, c'est-à-dire quand tous les élémens du calcul nous seront donnés.

(1) *Le positivisme dans l'histoire*, par M. Étienne, 15 mars 1868.

Jusqu'ici M. Buckle ne fait que se conformer à la tradition positiviste. Nous avons vraiment lieu de nous étonner que M. Stuart Mill signale cet ensemble d'idées comme ayant provoqué une sorte de révolution dans l'histoire. Tout ce premier chapitre n'est d'ailleurs que le développement pur et simple de l'*Idée d'une histoire universelle*, un opuscule très curieux où se révèle le déterminisme de Kant. C'est quand il vient à établir les lois de l'évolution humaine selon les divers pays que M. Buckle montre ses qualités d'invention. Il se sépare ici des positivistes français. Pour M. Auguste Comte, partout où il y a une évolution sociale, elle s'accomplit uniformément, sous la direction des mêmes lois, celle par exemple qui fait succéder l'état métaphysique à la théologie ou la science positive à la métaphysique. M. Buckle, plus docile aux faits, est beaucoup moins systématique. Il ne fait pas dépendre les progrès de chaque groupe humain de cette loi uniforme de succession entre les diverses conceptions de l'univers, ce qui est une théorie singulièrement abstraite; il se tient plus près de la réalité et de la vie. Toutes les actions humaines, selon lui, ont leurs antécédens; mais il peut y avoir deux sortes d'antécédens. Les variations dans les résultats, les vicissitudes dont l'histoire est pleine, les progrès ou les décadences de la race humaine, ses misères ou ses prospérités, sont l'effet d'une double influence : l'une qui se produit du dehors sur l'esprit, — l'autre qui se produit de l'esprit sur le dehors. Ce sont là les matériaux nécessaires d'une histoire philosophique. D'un côté nous avons l'esprit humain obéissant aux lois de sa propre existence, et, quand il ne rencontre pas de résistance au dehors, se développant selon les conditions de l'organisation qui lui est propre. D'autre part nous avons ce qu'on appelle la nature, obéissant également à ses lois, mais entrant incessamment en contact avec l'esprit de l'homme, excitant ses passions, stimulant ou énervant son intelligence, donnant par là même à ses actes une direction qu'ils n'auraient pas prise sans cela. Ou l'homme modifiant la nature, ou la nature modifiant l'homme, telle est la double source qui alimente l'activité humaine.

Quelle est de ces deux influences la plus importante? La question est complexe : dans les civilisations orientales, et généralement dans les civilisations placées en dehors du courant européen, M. Buckle établit avec une richesse singulière de preuves et d'exemples que le principal agent est l'imagination, laquelle est placée sous la dépendance immédiate de la nature. Dans l'Europe au contraire, c'est l'intelligence (1) qui prédomine et qui est le res-

(1) « Two leading facts have been established, which broadly separate Europe from other parts of the world. The civilizations exterior to Europe are mainly influenced by the imagination, those in Europe by the understanding. » Chapter III.

sort moteur de notre grande civilisation occidentale. Ce sont donc ici les lois mentales qui sont les plus importantes à connaître et à établir; mais il y a deux espèces de lois mentales : les intellectuelles et les morales. Or une comparaison scientifiquement instituée par l'auteur l'amène à conclure que les lois intellectuelles l'emportent de beaucoup dans l'œuvre de la civilisation sur les lois morales. La seule cause véritable du progrès humain, c'est la découverte des vérités scientifiques. C'est l'intelligence seule qui affranchit le genre humain de ses misères et de ses servitudes. C'est elle qui dompte la nature et tourne ses forces au bien-être de l'homme; c'est elle qui a tué le monstre de l'intolérance et qui a déshonoré la persécution religieuse; c'est elle qui tuera un jour le fléau de la guerre : elle l'a déjà, nous assure-t-on, fortement entamé par ces trois grands faits tout intellectuels, l'invention de la poudre à canon, l'économie politique, la vapeur. Les prétendues vérités morales ne sont pour rien dans ces progrès. Immobiles, invariables, fixées une fois pour toutes, comment pourraient-elles contribuer au progrès, quand elles-mêmes y sont par nature étrangères et en paraissent incapables pour leur propre compte? Les religions, les littératures, les formes politiques, ne représentent également qu'une influence fort lointaine. Elles sont elles-mêmes des effets d'un état social déterminé, non des causes. L'intelligence seule, sous la forme de la science, est la maîtresse de l'histoire parce qu'elle est la maîtresse de la nature. C'est le dernier mot de cette puissante dialectique qui a soulevé à travers l'Angleterre et l'Écosse des tempêtes de polémique, — et dont M. de Tocqueville avait le pressentiment exact quand il signalait dans sa correspondance cet inconnu qui passait du premier coup « à l'état de lion de première taille. » — Voilà un positivisme conséquent jusqu'au bout. Il élimine de la théorie et de l'histoire du progrès la liberté et la morale, considérée soit comme sentiment, soit comme doctrine. La liberté est une chimère. On ne dit pas que la morale en soit une; mais son influence dans l'évolution des sociétés est nulle, quand elle n'est pas prépondérante : elle est funeste, quand elle domine.

M. Bagehot se rattache à l'école expérimentale de son pays, très voisine du positivisme, en ce sens qu'elle prétend appliquer à tous les problèmes de l'ordre moral les procédés et les méthodes de l'histoire naturelle. Ce caractère est bien marqué dans le titre même de son dernier ouvrage : *les Lois scientifiques du développement des nations dans leurs rapports avec les principes de la sélection et de l'hérédité*. Le savant auteur nous avait montré, dans une étude célèbre sur la constitution anglaise, un rare esprit d'observation exacte et de subtile discussion. Dans le livre que nous avons sous les yeux, il fait un pas de plus. C'est l'esprit d'observation réglé

et dirigé par les théories les plus récentes des sciences positives. C'est l'application rigoureuse du darwinisme à l'histoire. Le premier chapitre résume en traits expressifs cette philosophie du progrès : de même que la science géologique essaie de retrouver dans chaque parcelle de terre la trace des forces qui y ont laissé leur empreinte et qui l'ont faite précisément telle qu'elle est, de même la science historique doit traiter l'homme lui-même comme une antiquité. Elle doit essayer de lire, elle commence à lire, dans l'ensemble de tous les élémens qui composent chaque homme, un résumé complet de l'histoire de sa vie entière, la résultante d'une foule d'actions et de modifications antérieures accumulées dans les siècles écoulés.

La physiologie vient ici en aide à l'histoire. Elle a découvert ce pouvoir, — sur lequel est fondée l'éducation, — que possède le système nerveux de faire passer dans l'organisation des actions volontaires en les transformant en actions plus ou moins inconscientes, c'est-à-dire réflexes. Le corps de l'homme, après l'éducation, est rempli de propriétés qui y sont comme emmagasinées, et de facultés acquises qui s'exercent sans que la conscience y ait part. La même chose arrive pour la race. Il existe une tendance en vertu de laquelle les descendans de parens cultivés auront une plus grande aptitude à la culture que les descendans de parens non cultivés. Si l'on n'admet pas cette idée, on ne comprendra jamais le *tissu connectif de la civilisation*. Là réside la force toujours agissante qui relie les générations aux générations, qui assure à chacune d'elles, dès sa naissance, quelque progrès relativement à celle qui l'a précédée, si la précédente a elle-même fait quelques pas en avant. C'est une cause toute physique de perfectionnement dont les lois déjà connues de l'hérédité donnent un aperçu positif, et qui deviendra de plus en plus claire à mesure que ces lois se préciseront. A cette loi de l'hérédité, ajoutez la loi de la sélection, et vous aurez la raison du développement des nations privilégiées au sein de la race. Imaginez que dans l'origine quelque heureux concours de circonstances ait procuré à un groupe humain l'avantage immense d'un gouvernement accepté, d'une obéissance collective à une autorité quelconque, et par là d'une supériorité militaire incontestable, assurée par la discipline, sur les fractions incohérentes qui composent les peuplades voisines : vous vous expliquerez sans peine comment certains groupes ont prévalu dans la concurrence vitale, comment pendant une certaine période de temps cette supériorité s'est fixée en eux, jusqu'au jour où des causes intérieures ou extérieures ont affaibli cette prédominance héréditaire. Ajoutez à cela, dans chacune de ces nations naissantes, l'influence d'un type attractif, celui d'un héros par exemple, qui tend à prédominer par l'imitation de tous,

par l'élimination des types contraires, et qui, transmis dans le tissu nerveux d'un peuple, tendra de plus en plus à devenir le caractère national, vous aurez les idées maîtresses de ce livre inégal, tantôt trop court et tantôt diffus, dont les parties s'enchaînent mal, comme des chapitres écrits à part les uns des autres, mais où éclatent par intervalles des observations singulièrement ingénieuses et profondes qui éclairent d'un nouveau jour le côté physiologique de la question.

IV.

Dans cette revue des théories du progrès, nous devons faire une place à part à celle que M. Herbert Spencer a produite récemment au milieu d'une théorie plus vaste, qui n'est rien moins que l'esquisse d'une histoire de l'univers. C'est avec ce penseur éminent, que l'on a pu appeler avec justesse « le dernier des métaphysiciens anglais (1), » que l'idée d'évolution a pris sa plus grande extension et touché les dernières bornes de son empire possible. Le traducteur français des *Premiers principes* nous montre, dans une excellente introduction, comment M. Spencer fut amené à cette dernière synthèse. Dans la *Statique sociale*, publiée en 1850, M. Spencer s'était posé comme problème de rechercher la loi naturelle dont le progrès de l'humanité est la manifestation. Plein de confiance alors dans la perfectibilité indéfinie de l'espèce, l'étendant par ses vastes espérances jusqu'au rêve de la perfection, jusqu'à la suppression du mal sur la terre, il avait cru trouver la condition de ce progrès toujours croissant dans cette tendance de la vie qu'il appela *la tendance à l'individuation*. Plus tard, le mot *individuation* lui parut être trop étroit pour l'idée du développement des choses telle qu'il commençait à la concevoir. Il craignit qu'à la suite de ce mot, qui exprime la notion d'un être considéré en lui-même, l'idée de finalité ne s'introduisît dans l'esprit humain et n'y ramenât tout un ordre de spéculations métaphysiques et religieuses qu'il voulait à tout jamais éliminer de la science. Il substitua à la première loi naturelle qu'il avait trouvée une autre plus large et plus compréhensive; mais il s'aperçut alors que le mot même de progrès ne convenait plus à la généralisation de sa pensée. Il y renonça tout à fait dans les *Premiers principes* pour adopter le mot *évolution*, plus propre à exprimer à la fois l'universalité de son objet et la nature toute scientifique de sa théorie. C'est alors que s'accomplit défi-

(1) *Les études philosophiques dans l'Angleterre contemporaine*, par M. Auguste Laugel, dans la *Revue* du 15 février 1864.

nitivement la transformation du problème dans son esprit : parti d'une question sociale, il aboutissait à un problème de physique générale. Sa théorie de l'évolution n'est rien autre chose, en effet, qu'une histoire, ou mieux une tentative d'explication du développement cosmique dans son ensemble et dans toutes ses parties par des déductions d'une seule loi, la persistance de la force.

Même dans l'école positiviste, l'idée d'évolution ne s'était jamais élevée à une si audacieuse synthèse. M. Auguste Comte ne l'applique, à ce qu'il semble, qu'à deux ordres de phénomènes, aux développemens parallèles de la vie et de l'organisme social, ou, pour parler comme l'école, à la biologie et à la sociologie. Pour retrouver l'analogie d'une pareille conception, il faudrait remonter jusqu'à Hegel et à la loi du *devenir*; mais les procédés de construction sont complétement différens. Quand Hegel nous raconte dans *la Phénoménologie* l'odyssée de son absolu à la recherche de lui-même, sortant de soi et revenant à soi par une évolution qui n'est pas autre chose que la réalité de l'être et la vie du monde, ou lorsque dans de belles pages que l'on n'a pas oubliées (1) un brillant esprit, se plaisant à faire un rêve hégélien, nous décrit la marche ascendante des choses, sans interruption et sans retour, depuis les profondeurs muettes de l'éther, voisines du néant, jusqu'à la conquête de l'absolu, suivant le progrès de l'être depuis l'atome, à travers les mystères de l'affinité, de la vie, de la pensée, jusqu'à la conscience universelle où se réalise Dieu, ces divers essais de synthèse ne représentent qu'une conception toute personnelle, agrandie par quelques aperçus de géologie ou de physique, vivifiée par l'étude toute nouvelle des religions, des langues et des races. Au fond, cela ressemble fort à quelque beau poème transcendant. La méthode de Hegel reste toute métaphysique, toute subjective; celle de M. Spencer prétend être entièrement objective, scientifique; elle se présente à nous comme un simple résultat des lois de l'univers. D'après cette prétention plus ou moins légitime, l'*évolution* de M. Spencer serait le *devenir* hégélien, mais transformé par la méthode positive, subordonné aux sciences de la nature, dont il n'est que la dernière généralisation.

Dans cette vaste histoire de l'univers, le progrès humain disparaît comme une goutte d'eau dans l'océan. Pourtant nous avons dû l'en extraire, l'isoler artificiellement, pour l'étudier à part. Son vrai nom n'est plus progrès, car dans la théorie de M. Spencer la même loi s'applique rigoureusement à la société, à l'individu, à la vie organique, à la vie de la terre, au système solaire, à la vie cosmique

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1863, *Avenir des sciences naturelles*, par M. Renan.

tout entière. La loi doit être la même, puisque dans la théorie nouvelle il n'y a pas d'ordres distincts de réalités ou de phénomènes, pas de sphères d'existence incommunicables et fermées. Il n'y a qu'une loi, parce qu'il n'y a qu'une vie; il n'y a qu'une vie, parce qu'il n'y a qu'une force persistante, diversifiée par l'infinité des mouvemens dont elle remplit l'infini de l'espace et du temps, par lesquels elle compose et dissout la variété incessante des formes, des êtres et des mondes.

Sous l'empire de la loi universelle, la persistance de la force, toutes les variétés de mouvemens se transforment les unes dans les autres; les forces physico-chimiques font la vie, les forces biologiques font la sensibilité et la pensée; les forces individuelles font les forces sociales; la société n'est donc au fond qu'une des métamorphoses infiniment variées de la force universelle, un épisode peut-être très court dans le poème de la nature. L'originalité de M. Spencer ne consiste pas à faire des phénomènes humains et sociaux, de la vie et de l'histoire, une pure modalité du principe dynamique; elle est dans la témérité inouie de mener de front, comme autant de développemens parallèles, l'embryogénie des mondes, celle des individus et celle des sociétés. Dans les proportions d'une pareille synthèse, on comprend quelle place doit occuper l'humanité, accident insignifiant que produit ou retire le jeu des forces éternelles. Elle qui croyait autrefois être l'objet de la création et le centre des choses, la voilà réduite à je ne sais quel groupement d'atomes jeté pour un instant sur un des points de la circonférence infinie; mais l'atome participe un instant à la vie éternelle, il est une partie du tout. A ce titre, la vie de l'atome a son intérêt; il doit avoir son histoire.

La science prend l'humanité au moment où dans le mystère de ses origines elle commence à être distincte, et la conduit jusqu'au moment où l'individualité du groupe humain se perd dans le Tout sans forme, principe et fin des choses. Ainsi procèdent l'astronomie, la géologie, la physiologie, qui ne sont au fond que des systèmes de mouvemens variés et combinés à l'infini, donnant lieu à des successions d'êtres et de formes, toujours en fonction de naissance ou de mort. Qu'il soit question d'un seul objet ou de tout l'univers, une explication qui le prend avec sa forme concrète et qui le laisse avec une forme concrète est incomplète, puisqu'une époque de son existence connaissable reste sans histoire, c'est-à-dire sans explication. L'histoire universelle ne sera faite que lorsque la science aura suivi cette loi dans le passé, aussi loin que l'observation et le raisonnement nous le permettront, pour les faits qui constituent la naissance, la croissance et la vie des sociétés. On pourra même dire qu'elle ne

sera complétement faite que quand la science aura suivi dans l'ordre inverse l'histoire du genre humain à travers ses transformations probables dans le plus lointain avenir, son acheminement vers la dissolution. Tout changement subi par une existence sensible se fait dans l'une ou l'autre de ces deux directions opposées : une de ces tendances est la suite naturelle de l'autre, elle en est le complément.

Suivons les trois grandes lois de l'évolution dans leur application aux sociétés. D'abord l'évolution sociale est, comme toute évolution, une intégration de plus en plus grande, un changement qui va d'un état diffus à un état cohérent, un mouvement marqué de concentration. De même que chaque plante grandit en concentrant en elle des élémens auparavant diffus à l'état gazeux, de même que chaque animal croît en concentrant ces mêmes élémens dispersés dans les plantes et les animaux à sa portée, de même la vie des sociétés se forme et se consolide « par l'unification » de plus en plus marquée et de plus en plus stable, depuis la première union des familles errantes en tribus jusqu'à l'idée d'une fédération européenne, qui n'est qu'une intégration beaucoup plus vaste. Le même mouvement s'opère en même temps dans les produits variés de l'activité humaine. Les progrès du langage, des arts industriels et esthétiques, deviennent « comme un procès-verbal objectif, » comme une table d'enregistrement des changemens qui s'opèrent dans l'intérieur de chaque groupe humain.

La seconde loi, c'est le changement allant d'un état homogène à un état hétérogène. Cette loi, qui règle le développement des phénomènes astronomiques et géologiques, se révèle clairement dans l'histoire des corps organisés par la distinction de plus en plus marquée des parties, par la division toujours croissante des organes et des fonctions. Elle se marque en traits également significatifs dans l'histoire de l'espèce humaine par la multiplication des races, dans chaque groupe par la distinction qui s'établit entre les facultés et les fonctions, entre les gouvernans et les gouvernés, entre l'église et l'état, entre les classes ou ordres de travailleurs, qui sont autant d'organes du corps social.

Mais en même temps, et c'est la troisième loi, qui retient et limite les effets de la seconde, en même temps que dans une existence quelconque il s'opère un changement de l'homogène à l'hétérogène, il s'en opère un autre de l'indéfini au défini. A côté d'un progrès allant de la simplicité à la complexité, il se fait un progrès de la confusion à l'ordre. Non-seulement les parties dissemblables se multiplient, mais on voit aussi s'accroître la netteté avec laquelle ces parties s'organisent en elles-mêmes et dans leur rapport avec

l'ensemble. C'est la dernière formule de l'évolution physiologique, c'est aussi celle de l'évolution sociale qui se caractérise par une localité fixe où cesse la vie nomade, par une limite territoriale qui distingue une nation d'une autre nation, par une distribution arrêtée de classes, de rangs, de fonctions, qui s'étaient d'abord multipliés au hasard, sans règle précise, sans objet bien défini. L'individualité nationale s'organise et se crée.

Nous ne suivrons pas plus loin M. Spencer dans le détail infini des harmonies ou plutôt des identités qu'il retrouve entre les momens du système solaire, l'histoire de la terre, le développement des composés organiques, et les phases des sociétés, sans négliger dans cet immense parallèle, qui se déploie à l'infini, les résultats organisés de l'action sociale, le développement des langues, des arts et des sciences. Encore moins devrons-nous le suivre dans l'analyse des lois dynamiques les plus hautes, les plus générales auxquelles se rapportent ces lois de l'évolution; mais nous ne pouvons omettre la prétendue nécessité, principe de tout le système, suivant laquelle une force permanente et uniforme aboutit à créer des forces antagonistes en subissant une dispersion. Ces forces antagonistes déterminent en sens contraires, dans toute existence, des oscillations que règle la loi du rhythme. Tous les mouvemens alternent : ceux des planètes dans leurs orbites comme ceux des molécules de l'éther dans leurs ondulations, comme ceux de la vie. Le rhythme du mouvement produit forcément l'équilibre à un moment donné. C'est le dernier terme assignable à l'évolution.

L'évolution conduit toute société, comme tout corps organique, à l'équilibre. C'est le point fatal où commence un mouvement en sens inverse, le phénomène complémentaire et corrélatif de l'évolution, la dissolution. Il n'est pas douteux que ce ne soit là le dernier terme auquel aboutisse la pensée logique de M. Spencer. Les sociétés humaines mourront comme elles sont nées; elles mourront comme meurt toute chose sensible, comme mourra le monde, comme meurt un ciron. La terre mourra comme l'humanité; elle subira un jour l'action de forces assez puissantes pour causer sa désintégration complète. — Ici naissent dans l'épouvante de la pensée humaine une foule de questions singulièrement tragiques. L'évolution dans son ensemble marche-t-elle vers le repos complet comme elle y marche dans ses détails? L'état de privation absolue de mouvement, appelé mort, qui termine l'évolution dans les corps organiques, est-il le type de la mort universelle au sein de laquelle l'évolution universelle tend à s'engloutir? Enfin devons-nous considérer comme la fin des choses un espace infini peuplé de soleils éteints voués à l'immobilité éternelle? Ou bien cette fin apparente des choses ne sera-t-elle que le

commencement d'une vie nouvelle, le signal de l'éclosion de mondes futurs dont rien dans les mondes passés ne peut nous faire concevoir l'idée? — Questions transcendantes auxquelles il ne peut être fait de réponse positive. M. Spencer nous laisse à ce point de sa course, anxieux, penchés sur le bord de l'éternité, interrogeant de la pensée l'infini ténébreux.

Nous n'essaierons pas de nous mettre à sa place et de répondre pour lui. Notre objet était de montrer à quelle hauteur de synthèse M. Spencer a élevé la question du progrès et comment il l'a transformée. Il ne s'agit plus pour lui de la conception humaine et sociale qui a servi de point de départ à ses recherches. Le problème historique s'est changé en un problème de dynamique. Ce qu'il étudie, ce n'est plus un fait humain, variable, contestable, renfermé dans les bornes étroites de l'histoire. Il repousse l'interprétation « vulgaire » de ce fait comme une hypothèse suspecte de mysticisme et convaincue de finalité. Il en transforme l'idée primordiale par les données les plus hardies des sciences de la nature; il la fait entrer de gré ou de force dans le cadre le plus vaste des généralisations scientifiques, embrassant le monde inanimé, le monde vivant, le monde pensant sous l'empire de la même loi. A quel prix? En nous imposant ses exigences, qui sont bien fortes, et la plus forte de toutes, la réduction de la vie sociale à un système de mouvement qui se combine ou se dissout de la même façon que le mouvement atomistique dans la dernière molécule d'éther, — en nous imposant en outre la plus rigoureuse exclusion de la spontanéité libre dans toutes les sphères de la vie, soumises à la même nécessité mécanique que le domaine des forces physiques ou chimiques. Malgré nos réserves absolues sur le principe et le fond du système, M. Spencer n'aura pas rendu un médiocre service à la philosophie du progrès, s'il a découvert certaines harmonies très belles et très curieuses entre les différentes régions de l'être et de la vie, et surtout s'il a contribué à nous délivrer de cette idolâtrie d'un progrès rectiligne, continu, illimité, dont l'apothéose insensée a égaré tant d'intelligences depuis un siècle. Aucune de ces grandes tentatives scientifiques n'est entièrement perdue pour l'esprit humain. Une théorie raisonnée, expérimentale, du progrès reste à faire en mettant à profit ces théories récentes, en les affranchissant de leur point de vue trop systématique. Nous essaierons dans une prochaine étude d'en tracer quelques linéamens, d'en esquisser au moins l'idée, de montrer ce qu'elle devrait être à de plus heureux qui la réaliseront un jour.

E. Caro.

LES

MISSIONS EXTÉRIEURES

DE LA MARINE

III.

LA STATION DU LEVANT (1).

IX. — LES PHILHELLÈNES.

I.

Ce qui caractérise la nouvelle période dans laquelle l'année 1827 nous fait entrer, c'est le développement soudain que prend en Grèce l'influence étrangère. L'anarchie, qui est alors à son comble, la haine mutuelle que les factions se portent, la pénurie du trésor national, qui n'est plus alimenté que par les libéralités extérieures, tout tend à subordonner le gouvernement grec aux comités dont il reçoit les secours, aux puissances dont l'intervention commence à se dessiner. « J'ose croire, écrit le 13 janvier 1827 l'amiral de Rigny, que, quand on en viendra à traiter pour les Grecs, il faudra traiter à peu près sans eux. Ce sera encore un service à leur rendre. » Jamais les dissensions intestines d'un pays n'ont été plus profondes. Au mois de décembre 1826, la frégate l'*Hellas* arrive d'Amérique : on s'empresse d'en confier le commandement à Miaulis, les Ipsariotes refusent de servir sous les ordres d'un amiral d'Hydra; c'est Cochrane qu'il leur faut, Cochrane seul qu'ils demandent.

En attendant que le comte de Dundonald se rende à leur appel et

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin, du 1er août et du 15 septembre.

vienne enfin combler les vœux de la Grèce, deux officiers anglais, le colonel Gordon et le capitaine Hastings, se sont chargés d'inspirer les résolutions du gouvernement d'Égine. J'ai fait connaître au lecteur le capitaine Hastings. Ce vaillant officier montait alors le navire à vapeur dont j'ai donné dans une autre partie de ce travail la description. La *Persévérance* avait devancé l'*Hellas* dans les eaux de Nauplie, et depuis les premiers jours de septembre Hastings était prêt à faire l'essai de ses pièces de 68 contre les Turcs. Le colonel Gordon de son côté débarquait le 4 janvier 1827 à Égine. Il n'était pas moins impatient que le capitaine Hastings d'entrer en campagne. Tout semblait en effet commander aux Grecs de se hâter. La situation de Fabvier devenait de jour en jour plus critique. Pouvait-on espérer qu'une garnison, déjà réduite d'un cinquième par les souffrances, par les privations, par le feu de l'ennemi, ne manquant pas encore de vivres, mais manquant de bois et de vêtemens, sans défense par conséquent contre les rigueurs de l'hiver, serait en état d'attendre l'effet des diversions tentées à l'autre extrémité de la Grèce? Peut-être cependant eût-il été sage de se résigner à voir tomber l'Acropole, certain de la reprendre le jour où les avantages obtenus en Roumélie auraient obligé Reschid à évacuer la Béotie et l'Attique. Un autre conseil prévalut. A l'instigation du colonel Gordon et du capitaine Hastings, le président Zaïmis donna l'ordre de rassembler à Éleusis toutes les forces qui n'opéraient pas en ce moment dans le nord. On parvint à réunir ainsi 5,000 hommes.

Le colonel Gordon avait l'habitude de la guerre, l'ayant faite pendant plusieurs années en Russie, puis en Espagne, où il fut attaché à l'état-major de sir Robert Wilson. Calme et froid, d'un courage impassible et régulier, il apportait au service de la cause qu'il avait embrassée avec une généreuse ferveur les qualités qu'on s'accorde généralement à reconnaître à la race britannique. Une étrange coïncidence avait voulu que l'officier ardent, prompt aux coups de main, rempli d'initiative, se trouvât enfermé dans la citadelle d'Athènes, pendant que le soldat patient et méthodique, organisé surtout pour la résistance, aurait la mission d'en faire lever le siége. Vers la fin du mois de janvier 1827, le moment fut jugé particulièrement favorable pour tenter cette opération. Reschid-Pacha venait de détacher 2,500 hommes en Roumélie, et Omer-Vrioni se portait à marches forcées sur Salone. J'ai déjà dit que 5,000 Grecs avaient été rassemblés à Éleusis. Ces soldats appartenaient en majeure partie au corps du Monténégrin Vassos et à celui du Moréote Panayotaki Notaras. Si l'on n'avait eu à sa disposition que de pareilles bandes, on eût pu hésiter encore à les engager en rase campagne, mais la fortune

ménageait à ces troupes si peu solides par elles-mêmes un précieux renfort.

Le colonel Bourbaki, officier français dont la famille était originaire de Céphalonie, avait obtenu du ministre de la marine l'autorisation de prendre passage sur la bombarde l'*Hécla*, commandée par le capitaine de Gourdon. Le 4 janvier 1827, il annonçait au gouvernement d'Égine son débarquement à Nauplie. Sorti de l'École militaire de Fontainebleau en 1804, commandant du 31e léger en 1815, le colonel Bourbaki n'avait point, on peut aisément le supposer, obtenu ce rapide avancement sans avoir fait ses preuves sur le champ de bataille; ses états de service mentionnent quatre blessures graves et trois citations. Les événemens de 1815 firent entrer le jeune et brillant colonel dans la classe si nombreuse alors des officiers en demi-solde. La démission de Bourbaki ne fut cependant acceptée qu'en 1820. Libre de toute entrave, ce vaillant courage ne se tourna pas immédiatement vers la Grèce. Ce ne fut qu'en 1827 qu'il se laissa entraîner dans le Levant par le souvenir de son origine et surtout par l'enthousiasme général : à peine eut-il touché le sol ensanglanté de sa première patrie, que son nom et sa haute réputation de bravoure lui donnèrent une armée. 800 Grecs, presque tous septinsulaires, et une foule de philhellènes, se groupèrent autour de cet officier céphaléniote, qui avait eu, comme Fabvier, sa part dans les dernières gloires du grand empire. Les ordres du comité français étaient formels. Bourbaki devait opérer dans la Grèce occidentale. Les instances réitérées du gouvernement d'Égine déterminèrent le colonel, malgré de fâcheux pressentimens, à négliger ces recommandations et à se conformer à des vœux qui lui étaient exprimés avec une certaine violence. Vers la fin du mois de janvier 1827, le nouveau corps avait rejoint au camp d'Éleusis les bandes de Vassos et de Panayotaki Notaras.

Pour l'intelligence des événemens qui vont suivre, quelques détails topographiques sont indispensables; je les abrégerai autant que possible. Le théâtre où ces événemens se succèdent est étroit; on l'embrassera facilement d'un coup d'œil. Dix milles à peine séparent à vol d'oiseau le port du Pirée de la pointe de Mégare. Cet espace est presque entièrement occupé par l'île de Salamine. En face se dresse un double amphithéâtre de montagnes. On franchit l'un pour aller de Mégare à Éleusis; on traverse l'autre quand on veut d'Éleusis gagner la plaine d'Athènes. Entre ces montagnes et l'île qui leur est opposée se déploie un large bras de mer dont les eaux profondes se trouvent, par un étranglement soudain, partagées en deux golfes distincts : la baie d'Éleusis et la rade de Salamine. Le Pirée est le premier enfoncement que présente la côte

à l'issue du second de ces golfes. Un promontoire rocheux, usé par la vague, tout noir d'algues marines, s'offre ensuite : c'est le cap Thémistocle, massif interposé entre le Pirée et la baie que termine à l'est le cap Colias. Ce promontoire est fameux à plus d'un titre. Deux des trois ports d'Athènes, Phalère et Munychie, étaient situés sur celle de ses faces qui regarde le Levant. Ces ports sont aujourd'hui à peu près comblés; l'accès n'en est permis qu'à des barques ou à des navires d'un très faible tirant d'eau. Le Pirée seul peut encore recevoir des frégates. La baie de Phalère, très médiocre mouillage, ouvert aux vents du sud, n'a aucun des avantages du port dont elle a gardé le nom; au point de vue stratégique, elle n'en a pas moins son importance, car nulle partie du rivage n'est plus rapprochée d'Athènes. On compte environ quatre milles du Pirée aux murs de l'Acropole; il n'y en a guère que deux entre l'enceinte de cette citadelle et le fond de la baie.

Une éminence arrondie, d'une élévation peu considérable, — 87 mètres, — domine tout cet ensemble. Ce fut de là, dit-on, que s'élança Thrasybule quand il vint délivrer la ville des trente tyrans. Il surprit les hauteurs de Munychie, comme le jeune Bonaparte devait surprendre, au début de sa carrière, le Petit-Gibraltar. Le colonel Gordon s'inspira en 1827 de ce double exemple; mais avant d'oser rien tenter dans la baie de Phalère, il voulut attirer ailleurs l'attention des Turcs. Le colonel Bourbaki fut investi du soin de cette diversion. Il reçut l'ordre de se porter sur le revers oriental des montagnes qui séparent de la plaine d'Athènes la campagne et les marais d'Éleusis.

Nous retrouvons ici des lieux qui nous sont déjà connus. Ce long rameau montagneux qu'on voit se diriger du bord de la mer vers le nord, dont le pied est baigné par les eaux de la rade de Salamine, et dont la plus haute cime finit par atteindre, de degré en degré, la hauteur de 1,400 mètres, c'est la chaîne du Corydale, de l'Œgaleus, du mont de Daphné, de l'Icarus et du Parnès; c'est le théâtre des premiers efforts tentés par Karaïskaki et par Fabvier pour secourir Athènes. Le voyageur qui débouche par le col de Daphné a devant lui, à 5 milles environ de distance, la cité de Minerve. La route qui l'y conduit à travers le grand bois d'oliviers et le lit torrentueux du Céphise, c'est l'antique voie sacrée. Plus haut que le col de Daphné, sur les premiers contre-forts du Parnès, à 10 ou 11 milles d'Athènes, s'ouvre une autre brèche par où descend vers Khasia et Kamatero la route de Thèbes. Cette brèche, le colonel Bourbaki la franchit le 3 février 1827; le 4, il était établi au village de Khasia avec ses 800 hommes et les 2,000 irréguliers qui reconnaissaient pour chefs Vassos et Notaras.

C'était la troisième fois que Reschid se voyait menacé de ce côté. Il crut l'attaque sérieuse et se porta de sa personne, à la tête de 2,000 fantassins et de 600 cavaliers, sur le point où il pensait trouver tous les Grecs réunis. Au même instant, un débarquement avait lieu dans la baie de Phalère; 2,300 hommes et quinze pièces de canon jetés à terre à la faveur de la nuit prenaient, avant le jour, possession des hauteurs de Munychie. Gordon s'était réservé la conduite de cette partie de l'expédition. Il s'en promettait un succès décisif; mais il se vit arrêté court par la résistance de 700 Guègues retranchés dans le couvent de Saint-Spiridion. Ce vieux monastère, bâti sur la route de Munychie au Pirée, défia toutes ses attaques. Les énormes projectiles de la *Persévérance* ne réussirent pas mieux à en déloger les Albanais. Reschid connaissait bien ces soldats intrépides. Sûr de leur constance, il ne crut pas nécessaire de revenir sur ses pas. Bourbaki d'ailleurs ne lui en eût pas laissé le temps. « Vaillant et enthousiaste, » — ce sont les expressions d'un historien anglais, — Bourbaki s'était résolûment porté à la rencontre du séraskier. Descendu le 7 février de Khasia à Kamatero, il se jetait le 8 dans la plaine. Vassos et Notaras avaient promis de le suivre; ils le suivirent malheureusement de trop loin. Avant qu'il eût pu atteindre la lisière du bois qui lui offrirait, pour se mettre sur la défensive, un terrain plus propice, Bourbaki se vit soudainement entouré par toutes les forces de Reschid. Les troupes de Vassos et de Notaras n'eurent garde de venir à son secours. « Effrayées, nous dit l'amiral de Rigny, par quelque cavalerie turque, » elles se débandèrent et ne songèrent qu'à chercher leur salut dans la fuite, laissant leurs provisions, leurs bagages, une partie de leurs armes sur le terrain. Les soldats de Bourbaki tinrent une autre conduite. Se serrant autour de leur chef, ils essayèrent bravement de repousser un choc inégal. Plus des deux tiers de cette bande héroïque, 500 hommes environ, trouvèrent la mort sur le champ de bataille. Le colonel, deux officiers français et un médecin allemand, MM. Gibacier, Gasque et Bon, tombèrent vivans entre les mains des Turcs. La frégate la *Pomone* était en ce moment sur la rade de Salamine. Le capitaine de Reverseaux ne perdit pas un instant pour entrer en communication avec Reschid. Il voulait demander au pacha l'échange des prisonniers, le supplier au moins d'épargner la vie de nos compatriotes; il engageait sa parole, celle de son amiral : « jamais les captifs épargnés ne reparaîtraient dans les rangs des Grecs. » Zèle inutile! empressement superflu! Les prisonniers français avaient à peine survécu quelques heures à leur défaite. Le genre de guerre qui se faisait alors en Grèce, les représailles atroces que se croyaient en droit d'exercer les belligérans, laissaient peu de chances de salut aux

combattans pris les armes à la main. La rage des musulmans se tournait surtout implacable contre les étrangers. La merci qu'ils auraient peut-être accordée à des Grecs, ils l'avaient, sans hésiter, refusée à des philhellènes.

L'amiral de Rigny était de longue date habitué à ces incidens lamentables; il ne put cependant retenir un cri d'indignation. Ce mouvement d'une âme plus maîtresse en général d'elle-même, il en faisait, le 5 mars 1827, l'aveu au ministre. « Je n'ai pas cru, écrivait-il, sortir de la neutralité qui m'est prescrite en exprimant au séraskier l'horreur que m'inspirait une précipitation si cruelle. Je lui ai fait sentir combien les excès de ses delhis nuisaient à la cause de la Porte et contribuaient à multiplier en Europe les partisans de jour en jour plus chaleureux de la Grèce. »

Vainqueur à Kamatero, Reschid, le 10 février, se mettait avec 4,000 hommes en marche sur le Pirée. Il se croyait certain de jeter sans peine Gordon et sa troupe à la mer; mais il trouvait les Grecs renforcés d'une partie du corps de Notaras. Leur aile droite était protégée par des marais, leur aile gauche par les bâtimens de Miaulis. Entrant, au milieu du combat, dans le port du Pirée, le capitaine Hastings prenait les Turcs en flanc et les obligeait à battre en retraite. Les honneurs de la journée appartenaient incontestablement au commandant de la *Persévérance*. Il faut cependant en faire une part, je dirai même une part considérable, au chef des Athéniens, ce vaillant Makriyannis, dont j'ai déjà eu, à deux reprises différentes, l'occasion de citer les prouesses. Frère et neveu de banquiers établis en Russie, le jeune Kalergi se distingua également dans cette affaire, où il faisait, en qualité de commandant de l'artillerie, ses premières armes. Il soutint avec autant de sang-froid que de bravoure l'attaque dirigée par les Turcs contre le centre des positions grecques. Quant à Reschid, il crut avoir trouvé un excellent moyen de faire comprendre à Constantinople d'où venaient les lenteurs inusitées du siége d'Athènes. Avec la tête de Bourbaki et le casque de cavalerie que portait le valeureux colonel, il envoya au sultan un des boulets de 68 de la *Persévérance*.

Bien qu'ils fussent restés maîtres de la position de Munychie, les Grecs ne pouvaient plus conserver l'espoir de délivrer Athènes sans avoir rassemblé sur ce point des forces considérables. Ils en revinrent au projet de harceler Reschid sur ses derrières. Le général bavarois Heïdeck, récemment arrivé à Égine, s'embarqua sur la frégate l'*Hellas* avec 500 hommes distraits du corps d'occupation de Phalère. La corvette à vapeur la *Persévérance* et le brick le *Nelson* accompagnaient l'*Hellas*, encore montée à cette époque par l'amiral Miaulis. L'expédition pénétra dans le canal de Né-

grepont et vint, à la tombée de la nuit, mouiller devant Oropos. Miaulis voulait que le général Heïdeck jetât sur-le-champ ses troupes à terre et enlevât d'assaut une batterie que la corvette à vapeur, mouillée à portée de pistolet, avait en quelques minutes réduite au silence. Le général aima mieux attendre le jour; au jour, les soldats débarqués se trouvèrent en présence d'un corps de cavalerie expédié par Reschid de son camp d'Athènes. Le colonel Heïdeck ne jugea pas prudent de se mesurer avec ces delhis exaltés par leurs récens succès. Il était resté sur l'*Hellas*; au lieu d'aller se mettre à la tête de ses troupes, il les fit rembarquer à bord de la frégate, du pont de laquelle il suivait leurs mouvemens, et reprit avec elles le chemin de Munychie. Quand il put jeter l'ancre dans la baie de Phalère, les affaires avaient pris une face nouvelle. Suivant de près Omer-Vrioni, rappelé devant Athènes par Reschid-Pacha, Karaïskaki était entré le 8 mars à Éleusis avec 4,500 hommes. Sir Richard Church et lord Cochrane commandaient les armées de la Grèce.

Lord Cochrane avait été nommé grand-amiral et sir Richard Church généralissime. Pour contre-balancer l'influence que cette double nomination devait nécessairement donner à l'Angleterre, Colocotroni et le parti russe obtinrent de l'assemblée nationale de Trézène l'élection du comte Capo d'Istria. Cet ancien ministre du tsar fut nommé président de la Grèce. Il y avait longtemps qu'on sentait la nécessité de confier le pouvoir exécutif à un seul homme. Le jour où les onze membres du gouvernement s'étaient démis de leurs fonctions, Condouriotti avait eu quelque droit de s'attendre à voir son nom généralement respecté sortir de l'urne; mais toute réputation nationale était usée, et les Grecs, après six années de déchiremens intérieurs, en étaient réduits à faire venir d'Angleterre des généraux, de Russie un président pour leur république. Ce fut à Paris que le comte Capo d'Istria apprit son élection. Avant d'accepter la présidence qui lui était offerte, il voulut retourner en Russie et obtenir l'assentiment de l'empereur Nicolas. Né à Corfou en 1776, le comte était devenu par l'effet des circonstances plus Russe encore que Grec. Issu d'une famille que la république de Venise avait anoblie, il s'était rendu à Padoue pour y étudier la médecine. Lorsqu'en 1807 le gouverneur de l'Épire, maître de Prevesa, menaçait l'île de Sainte-Maure, Capo d'Istria fut investi du commandement général de toutes les milices des sept îles. Ce commandement le mit en relations avec Colocotroni, avec Karaïskaki, avec la plupart des chefs souliotes. L'annexion des îles ioniennes à l'empire français décida de sa destinée en lui inspirant la pensée d'offrir ses services au gouvernement moscovite. Admis dans la chancellerie de

l'amiral Tchitchakof, il y fit preuve d'une remarquable aptitude politique. Sa fortune ne tarda pas alors à prendre un essor rapide. L'empereur Alexandre le distingua et l'employa dans les négociations qui précédèrent le traité de Paris. Haïssant l'Angleterre comme tout bon Ionien, la Turquie en sa qualité de fervent orthodoxe, il apporta dans les hautes fonctions auxquelles l'appela bientôt la faveur du tsar un violent désir d'émanciper la Grèce; on a pu l'accuser, non sans quelque apparence de raison, de n'avoir voulu l'émanciper qu'au profit de la Russie.

En 1820, Capo d'Istria avait refusé la suprême direction de l'hétairie; en 1822, il quitta le ministère des affaires étrangères pour ne pas s'associer à une politique qui semblait devenir moins favorable aux intérêts de la liberté hellénique. Pendant cinq années, il vécut à Genève dans la retraite la plus absolue. C'était un homme simple, intègre, fait pour honorer un état policé, incapable de maîtriser une société barbare dont il ne comprenait qu'à demi les passions.

Élu pour sept ans, Capo d'Istria ne se hâta pas de venir prendre possession de sa couronne d'épines. Une commission de trois membres, — « trois consuls romains, » ainsi les appelle le commandant de la *Junon*, — dut conduire les affaires jusqu'à l'arrivée du président gréco-russe. Cette commission ne pouvait offrir que des noms obscurs, car il fallait être certain qu'elle n'hésiterait pas à déposer ses pouvoirs au moment voulu : aussi fut-elle sans autorité.

Le 7 avril 1827, l'amiral de Rigny résumait en quelques lignes la situation. « Je dois vous témoigner le regret, écrivait-il au ministre, que, l'armement de Cochrane et son départ ayant eu lieu dans un port voisin de Toulon, je n'aie reçu aucun avis à ce sujet. L'arrivée de Cochrane parmi les Grecs, avec un brick et une goëlette, sans réaliser toutes les espérances que ceux-ci s'en étaient formées, a produit cependant une grande sensation. Il avait été précédé d'un Anglais, nommé Church, qui se dit général, mais qui ne l'a point été au service d'Angleterre. On vient d'appeler le comte Capo d'Istria à la tête du gouvernement, de nommer un chef pour la terre, un autre pour la mer. Si ces nouvelles formes reçoivent le secours de quelques millions étrangers, elles pourront subsister quelque temps; sans cela, elles auront le sort des gouvernemens éphémères et rivaux qui se sont succédé jusqu'ici en Grèce. »

II.

Cochrane et Church ont été investis de trop grands pouvoirs pour leur compétence. Quels ennemis auront-ils à combattre, quels sol-

dats va-t-on leur donner à conduire? Ils ne connaissent ni les uns ni les autres. D'un côté se présentent des guerriers vieillis dans la profession des armes, fiers de leurs prouesses individuelles et pliés à une sorte de discipline, — de l'autre, des klephtes et des bergers animés d'un saint enthousiasme, ivres de haine et avides de sang, mais inquiets dès qu'on les appelle à livrer bataille en dehors de leurs montagnes, là où ils ne trouvent plus une pierre pour appuyer leur fusil, un sentier scabreux pour opérer leur retraite. Voilà les élémens au milieu desquels vient s'abattre tout à coup sans préparation la suffisance étrangère.

Karaïskaki cependant n'avait pas attendu le généralissime pour entrer en campagne. Le 14 mars, à 6 heures du soir, il part d'Éleusis. Vers minuit, il occupait dans la plaine au nord du Pirée, vis-à-vis l'anse de Pyrgos, le petit monticule de Kerasini et s'y fortifiait. On avait compté de sa part sur plus de décision; Karaïskaki savait mieux que Cochrane ce qu'il pouvait demander à ses troupes, et ceux qui le blâmèrent de sa prudence montraient probablement moins de jugement que lui. Au jour, les Turcs s'aperçurent de la présence des Grecs. Ils se portèrent à leur tour sur les hauteurs voisines et s'occupèrent sans délai de s'y retrancher. Tel était le premier soin des chefs qui avaient acquis quelque expérience dans cette guerre. Ils commençaient toujours par se créer un point d'appui pour y rallier leurs troupes en cas de débandade. Le 16 mars, au moment où la *Victorieuse* rejoignait la *Pomone* au mouillage de Salamine, les Turcs « firent mine de vouloir diriger contre Karaïskaki une attaque générale. » On les vit descendre des hauteurs avec une cavalerie et une infanterie très nombreuses. « J'ai craint un instant pour les Grecs, écrivait M. de Reverseaux; mais l'ardeur des Turcs s'est aussitôt ralentie. Ils se sont contentés d'escarmoucher avec environ 300 palikares, et une poignée de cavaliers grecs, qui ont montré beaucoup de courage. Les 3,000 Grecs de Phalère sont sortis de leurs retranchemens et se sont aussi portés dans la plaine, séparés par la largeur du Pirée des retranchemens de Karaïskaki. La citadelle, de son côté, a profité de l'absence des Turcs pour s'approvisionner de bois. » Ce n'étaient pas là de grands combats. C'était ainsi cependant qu'on pouvait se donner quelques chances d'arriver un jour sous les murs d'Athènes. Le 1er avril, Gennaïos Colocotroni, le second fils du vieux klephte, amenait à Karaïskaki 600 Moréotes. Ainsi renforcé, Karaïskaki, dans la nuit du 4 au 5, s'occupait de pousser un peu plus loin la ligne de ses embuscades. Les Turcs le surprenaient au milieu de ce travail; un capitaine et une douzaine d'hommes restaient sur le terrain. Le 8, Karaïskaki reprenait patiemment son œuvre. Cette fois ce n'était plus d'une

opération de nuit qu'il s'agissait : le général sortait de ses retranchemens à la tête de sa cavalerie, se faisait tuer une trentaine de chevaux, blesser plusieurs cavaliers; lui-même recevait « une balle dans ses habits. » L'escarmouche terminée, il rentrait dans ses lignes, sans avoir beaucoup avancé ses affaires, sans avoir non plus rien compromis. Le 19 avril, nouveau renfort. Le fils de Sisini arrive à la tête de 1,500 hommes.

L'armée de l'Attique compte alors près de 11,000 hommes, 4,000 au camp de Munychie, 7,000 à l'ouest du Pirée. Karaïskaki juge le moment venu de faire un sérieux effort. Dans la nuit du 19 au 20, il fait occuper une hauteur voisine de celle où les Turcs s'étaient établis, hauteur située au nord de la ligne des retranchemens ottomans. Quand le jour paraît, les Grecs ont déjà élevé sur ce point un tambour. « Par fanfaronnade, » nous dit le commandant du *Marsouin*, le capitaine Guettard, ils annoncent leur présence en faisant une décharge générale de mousqueterie. Reschid essaya vainement de reprendre cette position. Refoulé dans une première attaque, il recommença le lendemain, toujours avec aussi peu de succès. En ce moment même arrivait à Kerasini sir Richard Church, et M. de Reverseaux écrivait de Salamine à l'amiral : « Cochrane, sur l'*Hellas*, est en vue, il fait route avec plusieurs bricks pour le mouillage de Phalère. »

Avant que ces deux grands personnages, Cochrane et Church, entrent en scène, établissons le bilan de la situation dont ils vont hériter. Athènes, nous apprend l'amiral de Rigny, « le pivot des affaires grecques, » était bien près de succomber, quoique les Grecs occupassent en force deux positions à droite et à gauche du Pirée, adossés à la mer qu'ils avaient pour eux. « Ils n'ont pu, ajoutait l'amiral, réussir encore à forcer l'opiniâtre Reschid à lever le blocus. Fabvier est toujours enfermé dans l'Acropole. Je ne serai pas blâmé, j'en suis certain, si j'emploie mes efforts personnels pour le sauver, lui et ses compagnons, du sort qui les menace. »

Le langage de Fabvier n'était pas cependant celui d'un homme désespéré, il était celui d'un homme impatient et qui ne se sent pas à sa place. « Depuis longtemps, écrivait-il le 20 avril, les soldats irréguliers sont fatigués des promesses de cinq jours, de dix jours. La seule manière de les faire patienter, c'est de leur montrer de la besogne. Les miens sont plus calmes, quoique les plus maltraités de toute la Grèce. Ils ont acquis une lueur de patriotisme. Cependant le moment viendra bientôt où la patience échappera à tout le monde à la fois. Chacun répète : — 15,000 hommes réunis! et ils n'osent marcher contre 5,000 au plus! Que sera-ce quand ils arriveront devant les postes où l'ennemi a préparé sa défense! — Quant

à moi personnellement et à ma faible troupe, nous sommes entrés ici en passant sur le ventre des Turcs. Je suis peu embarrassé de recommencer. L'état de la forteresse m'a seul engagé à y demeurer. Kriezotis est malade. Son corps est le pire de tous. Les gens du château veulent ouvertement la reddition. J'ai 60 hommes de morts par le feu ou de maladie. Les autres, rongés par la fièvre, privés de tout, n'en restent pas moins fidèles à leur devoir. » Une semblable dépêche était faite, il faut bien l'avouer, pour stimuler l'ardeur de Cochrane, car Cochrane était un vaillant soldat et prêt à payer en toute occasion de sa personne. Il avait déjà perdu près d'un mois à haranguer les Grecs, se flattant naïvement de pouvoir par ses proclamations rapprocher les partis. « Au début, écrivait l'amiral de Rigny, il a renvoyé les factions à la deuxième philippique de Démosthène. Depuis, saisissant mieux le caractère avide des chefs grecs et des palikares, il promet aux uns le sac de Byzance, aux autres le pillage de Smyrne, aux plus braves une prime en piastres d'Espagne. » Les soldats que Cochrane amenait le 20 avril dans la baie de Phalère étaient choisis dans une belliqueuse élite. C'étaient 1,200 Hydriotes et Crétois qu'il venait de prendre à sa solde. Il les fait débarquer sous les ordres d'un de ses parens, le major Urquhart, se met à leur tête le 25 avril, les enthousiasme par son exemple, et enlève du premier coup neuf petites redoutes. A dater de ce jour, les deux camps grecs forment une ligne continue de la colline de Munychie au pied du Mont-Corydale. Le couvent de Saint-Spiridion est complétement cerné. Déjà, on s'en souvient, ce poste avait été battu en brèche par la *Persévérance*, qui l'avait ouvert de toutes parts sans que les palikares pussent se décider à l'enlever de vive force. Six bricks grecs entrent dans le port et dirigent leur feu sur ces ruines où se sont enfermés 300 Albanais. Le 26, l'*Hellas* se présente à son tour. La frégate s'entraverse devant le monastère, et ses soixante canons rasent presque complétement cet édifice. Le 27, l'*Hellas* tire encore, elle tire sur quelques pans de murailles restés debout. Le couvent n'est plus qu'un monceau de décombres sous lesquels une partie de la garnison turque reste ensevelie. Un appel est fait par Cochrane au courage de ses Candiotes. « Quels sont ceux qui se présentent pour monter à l'assaut? Qui veut achever avec le sabre ou la baïonnette l'œuvre du canon? » Tous restent muets. Vingt philhellènes sont seuls sortis des rangs; on renonce à les sacrifier. Les Turcs étaient sans vivres et presque sans eau; ils proposent de se retirer avec leurs armes. Cochrane refuse d'accéder à ces conditions : les Albanais déposeront leurs armes et se rendront prisonniers; c'est la seule capitulation qu'il leur accorde.

Sur ces entrefaites, le bruit se répand que la flotte égyptienne est

sortie d'Alexandrie. Cochrane court à Poros pour y activer l'armement de la flotte grecque. Pendant ce temps, les Albanais renouvellent leurs propositions, et cette fois le général Church, désireux d'en finir, les accepte. Des otages, suivant la coutume orientale, sont fournis aux Turcs. Les soldats guègues se forment sur deux rangs, au nombre de 250 environ. Les otages marchent en tête de la colonne. C'est dans cet ordre qu'on franchit les décombres. Une double ligne de cavalerie grecque borde les deux côtés du chemin. En ce moment une masse de soldats s'approche de la queue de la colonne. Des injures s'échangent. Un Rouméliote saisit le fusil d'un Albanais et essaie de le lui arracher. Celui-ci résiste; dans le débat, l'arme qui était chargée part, sans blesser cependant personne. Le massacre aussitôt commence. Une décharge générale couche à terre un grand nombre de Turcs. Les Grecs achèvent les blessés à coups de sabre et dépouillent les morts.

Quelques Albanais parvinrent à gagner les derniers retranchemens occupés par Kostas Botzaris et par Nikétas; ils eurent alors à essuyer le feu des avant-postes turcs. Plus de 200 Guègues trouvèrent la mort dans cette triste journée, et tous ces Guègues étaient des héros. Reschid, lorsqu'on lui annonça l'épouvantable catastrophe, s'en montra plus ému qu'on n'eût pu l'attendre d'un Turc façonné depuis si longtemps au mépris de la vie humaine. « Dieu ne laissera pas, dit-il, ce manque de foi impuni. » Le général Gordon avait assisté au sac de Tripolitza. Ce nouvel attentat le dégoûta de la Grèce. Il se démit de ses fonctions de directeur-général de l'artillerie et s'éloigna pour toujours d'un théâtre où se commettaient tant d'atrocités. Church et Cochrane se montrèrent un instant disposés à suivre son exemple; mais bientôt ils se ravisèrent. Church reprit le commandement dont il s'était dépouillé avec ostentation, Cochrane adressa une proclamation à ses marins pour les féliciter de n'avoir pas trempé dans ce guet-apens.

La réduction du monastère de Saint-Spiridion et la jonction des deux camps grecs jusqu'alors séparés marquèrent un temps d'arrêt dans les opérations. L'armée de l'Attique cherchait à s'avancer dans la plaine et travaillait à élever des tambours en face de ceux des Turcs. L'armée ottomane campée devant Athènes se tenait sur la défensive et s'occupait surtout de faire venir ses approvisionnemens de la Thessalie. Le 26 mars, Reschid avait reçu de l'intérieur 1,500 charges de biscuit et 700,000 piastres. Embarqués à Volo, ces secours étaient transportés par mer à Négrepont et à Oropos. C'était donc à Volo même qu'il était plus certain de les aller détruire. Ni Coletti, ni Heïdeck, n'avaient réussi dans leurs expéditions. Le capitaine Hastings ne demanda le secours d'aucun corps

de débarquement, sachant bien qu'il faut des soldats très solides pour oser les jeter à terre sans reconnaissance préalable et les placer ainsi en face de l'imprévu. Il partit le 20 avril sur la *Persévérance*, pénétra dans le golfe de Volo, y enleva cinq bâtimens de transport, en détruisit quatre autres, et découvrant près de Tricheri, dans le canal septentrional de l'Eubée, un brick de guerre amarré à terre dans une anse, il l'incendia en quelques minutes avec ses boulets rouges.

Plus favorisé que Fabvier et que Gordon, Hastings ne comptait que des succès. Son heureuse fortune s'explique d'ailleurs aisément. Il agissait seul et n'avait pas comme les autres philhellènes à se faire Grec par désespoir de ne pouvoir faire des Grecs des Occidentaux. Les idées européennes et les habitudes orientales se trouvaient dans le Levant constamment en présence, c'est-à-dire en contradiction. Sir Richard Church et Karaïskaki ne s'entendaient déjà plus. Karaïskaki insistait pour que l'on continuât à cheminer prudemment du côté de l'ouest, profitant du terrain, s'appuyant à la lisière du bois, ne s'avançant jamais qu'à couvert. Le généralissime voulait changer sa base d'opérations, débarquer dans la baie de Phalère et traverser la plaine nue et dépouillée d'arbres pour se porter directement sur l'Acropole. Il est probable que Karaïskaki eût résisté jusqu'au bout à un pareil projet; mais le 4 mai 1827 un coup fatal enlevait ce vaillant et habile capitaine à la Grèce. Une escarmouche avait été engagée par des Albanais grecs contre quelques tambours turcs. Cet engagement, qui avait lieu sans ordre, prenait de l'importance. Karaïskaki crut devoir se mettre à la tête des troupes pour régulariser le mouvement. Il fut atteint d'une balle qui lui traversa le corps. Il était alors quatre heures après midi; à dix heures du soir, Karaïskaki avait succombé. En lui disparaissait, non pas le dernier des Grecs, mais le dernier des vieux armatoles.

Karaïskaki avait à peine rendu l'âme que le général Church s'occupait de mettre à exécution le plan auquel il était parvenu à convertir les autres capitaines grecs. Le 6 mai 1827, un corps de 3,000 hommes, soutenu par une batterie de quatre pièces de 6, fut débarqué sur la plage de Phalère, près du cap Colias. Cette division devait attaquer les postes les plus rapprochés de l'Acropole, pendant que le corps principal, fort de 7,000 hommes, ferait une démonstration du côté du bois des oliviers. Des mesures mal prises, un défaut d'entente, ou un défaut de zèle, laissèrent la colonne du cap Colias sans appui. Le premier détachement, composé de tacticos et de Souliotes, s'était avancé dans la plaine, où il commençait à s'abriter à l'aide de quelques fascines et de levées de terre, quand

il fut enveloppé par 2,000 cavaliers turcs. Reschid-Pacha dirigeait cette charge en personne. Il y fut légèrement blessé à la main. En moins de dix minutes, la déroute des Grecs fut complète. L'avant-garde s'était fait sabrer sur ses retranchemens; l'arrière-garde ne songea qu'à regagner au plus tôt le rivage. Church en ce moment s'était mis en marche, Cochrane venait de débarquer. Ils faillirent tous deux tomber entre les mains des Turcs. Pour atteindre l'embarcation à laquelle il dut son salut, Cochrane fut obligé de se jeter à la mer. Le feu des navires qui balayait la plage arrêta seul les delhis dans leur poursuite. Près de 1,500 Grecs avaient péri. Dans le nombre se trouvaient 14 philhellènes et 286 hommes du corps régulier commandés par le colonel Inglesi. Les Turcs avaient fait 240 prisonniers; ils les emmenèrent à leur camp, les firent agenouiller, et en décapitèrent sur-le-champ 238. Le jeune Dimitri Kalergi, grièvement blessé à la jambe, et le capitaine souliote George Drako furent exceptés de l'exécution générale. Ils avaient promis aux Albanais, à qui ils s'étaient rendus, de se racheter par de fortes rançons. Kalergi se trouva seul en mesure de faire face à cet engagement. Il en coûta 4,500 gourdes et un cheval à son frère. Désespérant de pouvoir rassembler la somme exigée pour sa délivrance, Drako se suicida, dit-on, dans sa prison. Au nombre des captifs décapités était un philhellène français, nommé Pascal, dont le courage avait souvent fait l'admiration de ses compagnons sur le champ de bataille. Son énergie ne se démentit pas dans cette suprême épreuve.

Le combat du cap Colias devait amener la dissolution d'une armée que ne soutenait plus la confiance en ses chefs. Les débris de la colonne si malheureusement engagée par Cochrane et par Church avaient été embarqués dans la soirée. Ils se retirèrent sur la hauteur de Phalère; là, ils apportèrent la panique et le découragement qui s'était emparé d'eux. En trois jours, plus de 3,000 hommes abandonnèrent le camp. Le général Church, Cochrane lui-même, jugèrent tout perdu. Dans leur détresse, ils ne craignirent pas de s'adresser à un commandant français. Le capitaine de la *Junon* fut sollicité d'intervenir auprès du pacha. « J'ai tenté tous les moyens, lui écrivit l'amiral Cochrane, pour délivrer la garnison d'Athènes; je n'ai pu y réussir. Je ne compte plus que sur vos bons offices en faveur de malheureux qui ont fait bravement leur devoir envers leur pays. » Le général Church de son côté avisait le colonel Fabvier des négociations qui allaient s'ouvrir. « Le courage, la persévérance, lui disait-il, avec lesquels vous avez défendu jusqu'à ce moment la forteresse placée sous votre commandement ne laissent point de bornes à ma confiance. Je ne crois pas pouvoir vous donner une plus

grande preuve de mon estime que de remettre entièrement à votre sagesse le soin d'arrêter les stipulations nécessaires. »

III.

Au moment où le général Church adressait cette lettre au colonel Fabvier, la citadelle renfermait encore 1,400 combattans. On y distribuait chaque jour 2,200 rations; cette ration, il est vrai, était peu de chose : elle se composait d'un peu d'orge et de deux litres d'eau. On pensait que ces provisions ainsi ménagées pourraient durer jusqu'à la mi-septembre. Le bois depuis longtemps manquait absolument; on avait tout brûlé, tout, jusqu'aux affûts des pièces, dont sept seulement restaient en batterie. Demander une capitulation au séraskier, après le massacre de Saint-Spiridion, était, on en conviendra, chose délicate. Church et Cochrane ne l'auraient pas obtenue; ils n'avaient point eu tort de compter sur l'ascendant du commandant de la *Junon*. Le capitaine qui montait cette frégate a été incontestablement un des officiers les plus remarquables de la marine française. Il y avait à cette époque deux commandans du même nom dans la station du Levant : le capitaine de frégate Jacques Le Blanc, qui commandait le brick le *Cuirassier*, et le capitaine de vaisseau Louis Le Blanc qui venait d'arriver avec la frégate la *Junon* sur la rade de Salamine, où se trouvait déjà depuis un mois la frégate la *Pomone*, commandée par le comte de Reverseaux. Le commandant du *Cuirassier*, marin des plus solides, est mort en 1833 capitaine de vaisseau; celui de la *Junon* est devenu vice-amiral, préfet maritime de Brest, président de section au conseil d'état.

La lettre de Cochrane avait été portée à bord de la *Junon* dans la soirée du 7 mai. Le 8 au matin, le commandant Le Blanc entrait en relations avec le séraskier. « La haute valeur dont votre excellence a fait preuve, lui disait-il, m'est une garantie assurée de la noblesse de ses sentimens. J'aime à me persuader qu'elle saisira cette occasion de montrer à l'Europe entière qu'elle n'a jamais eu l'intention de répandre un sang inutile et de réduire à l'unique ressource de vendre chèrement leur vie des ennemis qui recourent à sa clémence, après avoir noblement combattu. » Cette première démarche fut accueillie par Reschid avec une courtoisie de bon augure. Le 11 mai, le capitaine Le Blanc se rendait sous escorte au quartier-général du pacha. Reschid fut le premier à déblayer le terrain : « Dans la position où se trouvent les Grecs, dit-il au commandant de la *Junon*, ils n'ont pas de conditions à faire. Ils doivent

se montrer trop heureux d'accepter la faveur que je voudrai bien leur accorder. Voici mes intentions :

« Le colonel Fabvier gardera ses armes et pourra se retirer librement en emportant ses bagages. Pareille faculté sera accordée aux troupes de la garnison aussitôt qu'elles auront déposé les armes. Ceux des soldats, sujets du grand-seigneur, qui voudraient entrer au service de sa hautesse, seront admis dans l'armée du séraskier, payés et traités comme les soldats du corps dans lequel ils seront incorporés. »

M. de Reverseaux se chargea d'aller, avec un officier du pacha, porter cet ultimatum au colonel Fabvier. A quatre heures et demie, il était de retour. Quelle fut la surprise du commandant Le Blanc en lisant la réponse que lui apportait le commandant de la *Pomone!* « Vous êtes dans l'erreur, écrivait le colonel Fabvier. Je ne commande pas ici; je n'y suis que par accident. Je transmets votre lettre aux chefs de l'Acropole. » Cette défaite, au premier abord étrange, ne laissa pas de causer quelque humeur au pacha. « Comment, dit-il au capitaine Le Blanc, vous vous chargez de traiter pour le chef de l'Acropole, et vous ne savez même pas quel est ce chef? » Le commandant de la *Junon* avait un moyen facile d'expliquer sa méprise. Il mit sous les yeux du pacha une copie de la lettre écrite par le général Church à Fabvier. Le 12 mai au matin, le généralissime réparait son erreur. Il s'adressait « au commandant et autres chefs des troupes grecques de l'Acropolis. » J'ai la traduction officielle de cette curieuse pièce sous les yeux. « Plusieurs personnes souffrantes, disait le général, se trouvent renfermées dans l'Acropole : il y a là également des monumens de l'ancienne Grèce chers au monde civilisé; je désire les sauver de la destruction. Je vous ordonne en conséquence d'accepter la capitulation ci-incluse. Le commandant de la *Junon* a pris toutes les mesures nécessaires pour votre sûreté. » Cette fois ce fut le lieutenant de vaisseau Lavaud, second de la *Junon*, qui fut dépêché vers la citadelle. Il revint de sa mission avec une réponse moins satisfaisante encore que celle obtenue la veille. Les capitaines grecs Nicolas Kriezotis, Statis Katzicoyani, Mamouri, Emorphopoulo, Jeronimo Foucas, Mitros Lekas, Blakopoulo, Sakharitzas, déclaraient au commandant Le Blanc « qu'ils le remerciaient beaucoup de la peine qu'il s'était donnée pour eux. » — « Il n'y a point ici, disaient-ils, de sujets du grand-seigneur, ainsi que le porte le projet de capitulation que vous nous avez envoyé; il n'y a que des Hellènes déterminés à mourir ou à vivre libres. Si Kiutahié (c'est ainsi que les Grecs appelaient le vizir Reschid naguère pacha de Kiutahia) veut nos armes, qu'il vienne les prendre! »

Transmise au pacha, cette fière réponse devait naturellement

mettre fin à la négociation. Reschid ne s'en montra pas outre mesure irrité. « Sur votre prière, écrivit-il au commandant Le Blanc, et par égard pour l'amitié qui règne entre nos deux empires, je me suis encore prêté à une nouvelle démarche envers des gens qui oublient leurs devoirs vis-à-vis d'une foule innocente. Voyez avec quelle insolence ils répondent! Je pourrai dire au moins que je n'aurai rien épargné pour vous être agréable. »

Quand Reschid-Pacha tenait ce langage, il venait de recevoir 8,000 hommes de renfort partis depuis longtemps de Constantinople. La désorganisation s'était mise au contraire dans l'armée grecque. Le général Church avait voulu se retrancher sur les hauteurs de Phalère, il sentait l'importance de conserver cette position. Le dénûment absolu dans lequel on le laissait, l'insubordination des chefs et des soldats, l'obligèrent à l'évacuer. La retraite se fit en bon ordre : elle eut lieu dans la nuit du 27 au 28 mai; 300 hommes d'arrière-garde, commandés par Nikétas, tinrent les Turcs en respect. Toute l'artillerie fut embarquée, à l'exception de deux pièces de 18, qui, trop lourdes pour être transportées, furent jetées à la mer. « Il est décidé, écrivait à l'amiral le capitaine Le Blanc, que la forteresse ne doit plus capituler. Elle attendra le résultat des nouveaux efforts que l'on va tenter pour faire lever le siége. Dans le cas où elle serait réduite à la dernière extrémité, elle suivrait l'exemple de Missolonghi. »

Le général Church n'avait pas voulu quitter les hauteurs de Phalère sans adresser quelque encouragement aux défenseurs de l'Acropole. Il leur exposait en détail tout un nouveau plan de campagne. Son but serait désormais d'intercepter les convois de vivres de l'armée turque. Déjà la côte, du golfe de Volo au cap Sunium, était étroitement bloquée par les flottes grecques. Church allait faire occuper tous les défilés qui pouvaient conduire au camp de Reschid. Les troupes du séraskier se plaignaient de la disette; elles ne tarderaient pas à connaître la famine. Le général donnait d'ailleurs carte blanche au colonel Fabvier. Si le colonel croyait devoir tenter de s'échapper avec son corps, il l'engageait à se jeter dans les montagnes de l'Hymète, à traverser cette chaîne jusqu'à la côte opposée, où des bâtimens grecs iraient le prendre. Quant à lui, il transportait son quartier-général à Égine, pour y composer un corps régulier recruté dans les meilleures troupes.

Tous ces développemens ne pouvaient masquer un abandon trop certain. En voyant disparaître le drapeau grec des hauteurs de Munychie, la garnison de l'Acropole se sentit livrée. « Elle perdit soudain, nous dit un philhellène anglais, son attitude théâtrale. » — « Elle se souvint, écrit avec plus de justice l'amiral de Rigny, que

quinze jours auparavant elle avait été autorisée par le général en chef lui-même à traiter de sa reddition. »

Le 1er juin 1827, la frégate la *Sirène*, portant le pavillon du commandant de la station française, jetait l'ancre sur la rade de Salamine, en compagnie de la corvette l'*Écho*. La frégate la *Junon* avait quitté ces parages depuis la veille; l'amiral ne trouva sur les lieux qu'un brick de guerre autrichien, le *Veneto*. Le capitaine de ce brick se rendit sur le champ à bord de la *Sirène*; il avait une communication importante à faire à l'amiral. La garnison de l'Acropole désirait reprendre la négociation interrompue. Le lendemain 2 juin, en effet, l'amiral de Rigny reçut par les avant-postes turcs, et au moment même où il était au camp du séraskier, une lettre qui lui était adressée par les chefs grecs de la citadelle. Les assiégés exposaient dans ce message les conditions auxquelles ils se déclaraient prêts à rendre la place. Pendant trois jours les parties discutèrent, pendant trois jours l'amiral fit preuve d'une patience exemplaire et d'un zèle infatigable. Reschid enfin céda. Il souscrivit à peu près à toutes les exigences d'un ennemi ombrageux. Les Grecs réclamaient les honneurs de la guerre; ils demandaient avec plus d'énergie encore l'éloignement des troupes turques. « Ces troupes, disaient-ils, devront évacuer leurs positions et se retirer au village de Menidhi. » Le pacha répondit : « La distance qui sépare la citadelle du cap Colias sera libre de toute troupe turque, à l'exception de la colline de Philopapus, qui restera occupée. » Trois officiers français et trois officiers du pacha, le kaftan Agassi, le tchokadar Aga, le voïvode Salih-Bey, et un certain nombre de chefs albanais furent désignés pour servir d'otages. Ils accompagneraient la colonne et resteraient sur la plage jusqu'à l'embarquement du dernier soldat.

Le 5 juin au matin, cette capitulation fut acceptée par les chefs de la garnison. Ce n'était rien d'avoir réglé les choses sur le papier. Le difficile était l'exécution d'une convention contre laquelle protestait avec énergie le ressentiment des Albanais. Les Guègues avaient juré de venger leurs compatriotes assassinés un mois auparavant au Pirée, et ces montagnards, on le sait, font rarement de pareils sermens en vain. Reschid les contint avec sa cavalerie. Trois officiers français et trois officiers turcs prirent la tête de la colonne. L'amiral se plaça lui-même à l'arrière-garde avec les trois chefs albanais que les Grecs avaient nominativement demandés pour otages. On se mit ainsi en marche et on put arriver, sinon sans émotion, du moins sans encombre, à la baie de Phalère. Là on trouva les embarcations des bâtimens de guerre français et celles d'un brick et d'une goëlette de sa majesté apostolique. Ces embarcations reçurent 1,838 personnes, hommes, femmes, enfans, malades et blessés,

avec armes et bagages. Le soir même, elles les avaient déposées sur l'île de Salamine.

On eût pu citer peu d'exemples, dans cette guerre cruelle, d'une capitulation aussi honorable, aussi avantageuse, aussi fidèlement exécutée. Le désastre de Missolonghi, dont le retentissement fut si douloureux dans toute la chrétienté, n'eût point eu lieu, si la voix du haut-commissaire des îles ioniennes eût possédé cette puissance de persuasion qui faisait du commandant de la station française un arbitre écouté dans toutes les questions délicates. L'amiral de Rigny avait, ce semble, quelque droit de compter sur la reconnaissance de la Grèce; mais tous les bienfaits ne sont pas appréciés sur-le-champ. « Jugez de ma surprise, lui écrivit le général Church, en lisant la lettre par laquelle vous m'annonciez que la capitulation de l'Acropole était sur le point de se conclure par votre intervention. Mon armée, renforcée et presque réorganisée, était dans un meilleur état pour secourir la garnison que lorsque j'occupais la position de Phalère. Je savais que l'ennemi était à court de provisions; je venais d'obtenir un procès-verbal authentique de la quantité de blé et d'eau qui restaient dans la citadelle. Les premiers renseignemens reçus étaient inexacts. Je pouvais donc envisager les choses sous un autre jour que lorsque, mal instruit de la situation, j'approuvais la démarche de l'amiral Cochrane auprès du capitaine Le Blanc. »

Le commandant de la station française était un esprit plein de mesure. Voici en quels termes il répondit aux reproches si peu mérités que lui adressait le général Church : « Vous avez, lui dit-il, éprouvé quelque surprise en apprenant que la garnison de l'Acropolis avait manifesté le désir de renouer une capitulation. La mienne n'est pas moins grande en voyant de quelle manière vous interprétez ce qui s'est passé... La garnison de l'Acropolis, depuis l'évacuation de Phalère, n'avait plus d'autre moyen de salut que la négociation dans laquelle je me suis cru suffisamment autorisé à intervenir. Les lois de la guerre, vous le savez, monsieur le général en chef, laissent à toute garnison dont les moyens de communication sont strictement fermés, le droit de se diriger d'après sa propre situation. La garnison de l'Acropolis, qui avait dans les mains un ordre signé de vous d'accepter une première capitulation, en était réduite, par des raisons qu'il serait superflu de détailler ici, à ne plus chercher qu'à se procurer les meilleures conditions possible. Elle s'est adressée à moi pour cela. Il vous est libre de penser, monsieur le général, que les forces sous vos ordres étaient mieux disposées pour secourir la citadelle que lorsque les troupes grecques, à portée de fusil du camp turc, présentaient l'apparence évidente d'un secours immédiat. Il m'est permis de penser autrement. J'avais la connaissance exacte de la situation respective des deux

parties. J'ai rempli mon devoir en obéissant aux lois de l'humanité et je l'ai rempli avec chaleur. Je me flatte que vous penserez, quand vous aurez pris connaissance de la capitulation ci-jointe, que ce n'a pas été sans quelque succès... J'ai été obligé, à défaut de barques grecques, d'employer les bâtimens de sa majesté au transport de plus de 2,000 personnes. Quant aux moyens que j'ai pris pour rassurer une garnison intimidée par des souvenirs récens, je ne demande à personne de m'en savoir gré. »

Le général Church ne tarda pas à regretter son injustice. L'irritation dont il avait cru un instant pouvoir détourner le cours ne s'en reporta qu'avec plus de violence sur lui, sur Fabvier, sur Cochrane. Pour soustraire Fabvier, l'héroïque Fabvier, à la fureur de la multitude, il fallut à Poros le conduire en prison. « L'ingratitude, disait le général Church au capitaine Le Blanc le 27 juin 1827, est le moindre des défauts que je connaisse aux Grecs. » N'est-ce donc pas le défaut de tous les peuples et surtout des peuples malheureux? Si la situation de la Grèce ne justifiait pas, elle pouvait du moins faire comprendre des violences qui s'égaraient sur les meilleurs amis d'une cause en ce moment presque désespérée. Toute la Grèce continentale reconquise par Karaïskaki échappait aux Grecs en même temps que l'Acropole. Des 14,000 ou 15,000 hommes que Church et Cochrane avaient assemblés au mois de mai devant Athènes, pas un n'était resté dans l'Attique. Chaque chef en partant emmenait les siens. Il y avait à peine à la fin du mois de juin 1,000 hommes à Salamine. Le reste s'était réfugié en Morée, sans liens, sans confiance, et qui plus est, sans argent. C'était dans de telles conditions que les débris de l'armée de Karaïskaki et du général Church se voyaient exposés à rencontrer Ibrahim déjà maître des provinces de Gastouni et de Vostitza. Corinthe à son tour pouvait être investie, car rien n'empêchait plus Reschid de pousser ses troupes jusqu'à l'isthme. Les primats des villages aux environs de Mégare avaient fait leur soumission. Corinthe réduite, il ne resterait plus aux Grecs que Nauplie; là était le dernier refuge, la dernière espérance. « Le gouvernement, écrivait l'amiral, va s'y transporter de nouveau. La place bien approvisionnée est imprenable, car les Turcs ne sauront et n'oseront jamais la bloquer par mer tant qu'Hydra et les bâtimens grecs subsisteront. C'est vraisemblablement vers ce point que les renforts d'Égypte, qui ne sont point encore en mouvement, se porteront cet été. S'il y a une attaque un peu vive, je ne doute pas qu'elle ne réussisse. Ce sera alors la fin du drame. »

Le crédit de Nedjib-Effendi avait fait investir Méhémet-Ali de la direction suprême de la guerre. Deux vaisseaux, sept frégates, neuf corvettes, que le commandant de la *Lamproie* avait vus le

31 janvier 1827 sur la rade de Navarin, se trouvaient, le 27 mars de la même année, mouillés dans le port d'Alexandrie. « Le vice-roi peut tout maintenant, écrivait le capitaine Fleury, il dit à qui veut l'entendre qu'il va sortir avec sa flotte réunie à celle du sultan pour effectuer un coup de main sur Hydra. Mais osera-t-il réellement quitter l'Égypte? »

Quels que fussent au fond ses desseins, Méhémet-Ali n'en poussait pas moins avec une extrême vigueur l'armement de son escadre. Il voulait qu'elle fût prête le 15 juin. Une frégate construite à Marseille lui amenait des officiers français qu'il s'empressait de distribuer sur différens bâtimens. Un capitaine de vaisseau en retraite, M. Le Tellier, acceptait la tâche d'organiser la marine égyptienne, mission remplie jusqu'alors par un officier italien. Le danger devenait pressant pour Hydra; Cochrane, dont la célébrité et la popularité avaient reçu une sérieuse atteinte à Phalère, forma le projet de rétablir sa réputation en allant au-devant de cet orage. Il venait d'avoir avec sa frégate un engagement sans résultat contre deux corvettes égyptiennes et de s'emparer d'un brick-transport turc, quand il prit le parti de rassembler tout ce que la flottille grecque avait de bâtimens disponibles et de se porter sur les côtes d'Égypte. Le 16 juin 1827, dans l'après-midi, les vigies de la corvette française la *Victorieuse*, commandée par le capitaine de vaisseau de Villeneuve-Bargemont, signalèrent vingt-trois voiles qui se dirigeaient vers les passes d'Alexandrie. N'était-ce pas le convoi qu'on attendait d'un jour à l'autre de Smyrne? La frégate qui semblait escorter cette réunion de navires marchands portait le pavillon autrichien. Le convoi cependant approchait. Le commandant de Villeneuve n'eut pas de peine à reconnaître dans cette flottille déguisée l'armée grecque. Il envoya sur-le-champ prévenir le consul et quelques négocians. Contrairement à ses habitudes, le vice-roi avait passé la journée à la campagne. Il accourut et donna des ordres pour faire appareiller les bâtimens qui se trouvaient prêts et pour faire armer les batteries. Un brick turc était en croisière devant le port. Il voulut rentrer précipitamment, et s'échoua. Un premier brûlot détaché de la flottille grecque manqua l'abordage : un second réussit mieux; il incendia en quelques minutes le bâtiment échoué. L'équipage égyptien se sauva dans ses embarcations.

La nuit sur ces entrefaites était venue, et avec la nuit le calme habituel. Ballottée par la houle, l'armée grecque se maintint à une lieue environ de la ville. L'*Hellas* jeta l'ancre à deux portées de canon des récifs. Vers dix heures du soir, le pacha s'embarqua sur un brick descendu récemment des chantiers de Marseille. Tous les officiers français l'accompagnaient. Combattre Cochrane, fût-il à la

tête d'une flotte grecque, c'était presque prendre la revanche de l'île d'Aix. Le 17, au point du jour, treize bâtimens égyptiens avaient enfin pu appareiller. Le commandant de Villeneuve alla en ce moment rendre visite à Méhémet-Ali. « Je le trouvai, dit-il, extrêmement animé et décidé à provoquer une affaire décisive. » Pendant ce temps, la flotte grecque s'éloignait lentement vers le nord-est. Un brûlot attardé par le calme était resté en arrière. Une foule d'embarcations égyptiennes coururent sur lui, et l'auraient pris indubitablement, si la brise ne s'était élevée et ne lui eût permis de s'éloigner.

Dans la journée, on avait perdu de vue les Grecs. Vers le soir, ils reparurent, courant la bordée de l'ouest, à très grande distance. Le pacha ne s'était éloigné que de quelques lieues. A la nuit, il se rapprocha de la côte et jeta l'ancre par le travers des passes. Plusieurs frégates et corvettes, qui n'avaient pu appareiller dès le matin, vinrent le rejoindre.

Le 18 juin, quand le jour parut, toute cette escadre, au nombre de vingt-quatre navires, dont 6 frégates et 8 corvettes, mit sous voiles. L'infatigable pacha n'avait pas quitté son brick. « Il va, vient, écrivait le commandant de la *Victorieuse*, presse, encourage et menace. » Cochrane ne l'attendit pas, et la flotte égyptienne fit d'inutiles efforts pour se rapprocher de la flottille grecque. Vers six heures du soir, les deux armées avaient disparu. « Le pacha, — c'est ainsi que le commandant de Villeneuve termine son intéressant rapport, — le pacha, avec qui je viens de passer une heure, est revenu dans la matinée. Il a donné l'ordre à sa flotte de poursuivre les Grecs jusqu'à Rhodes. Il est plein de confiance dans la valeur de ses marins. »

Informé de cet épisode, l'amiral de Rigny en comprit sur-le-champ la gravité. Les Égyptiens en mer et poursuivant les Grecs, c'était quelque chose de plus sérieux encore que la reddition d'Athènes. « Si la flotte égyptienne, écrivit-il au ministre, se présentait aujourd'hui devant Hydra, il n'y aurait pas de résistance, tout tomberait à la fois. Les affaires intérieures des Grecs empirent chaque jour. Les chefs se disputent, se vendent même la citadelle de Nauplie. Cette forteresse est en ce moment occupée par un certain Grivas, à qui Colocotroni a failli l'enlever par ruse. Le gouvernement provisoire veut s'y installer pour y attendre Capo d'Istria; malheureusement il n'a aucune force, ni pour s'en emparer, ni pour s'y maintenir. Le général Church tente en vain d'organiser à Égine un corps d'un millier d'hommes. Il faut se hâter, si l'on veut arriver à temps comme médiateurs. »

La médiation! Oui, sans doute, là seulement était le salut; mais il y avait bientôt six ans qu'on y songeait. Le prince de Metternich

proposait d'ouvrir des conférences à Londres. Il savait que le roi de Prusse ne se joindrait à aucun traité qui ne portât déjà la signature des quatre autres puissances. L'Autriche restait ainsi l'arbitre de la question. L'Angleterre et la Russie déjouèrent cette manœuvre en se déclarant prêtes à se contenter de l'accession de la France. Le 6 juillet 1827, un grand acte fut accompli. Les trois puissances stipulèrent qu'elles offriraient en commun leur médiation à la Porte et qu'elles exigeraient en même temps une suspension d'armes immédiate. La détermination était excellente; il fallait en prévoir les conséquences. « On ne sait, écrivait l'amiral de Rigny, jusqu'où pourra se porter l'animosité des Turcs dans les échelles habitées par nos consuls et par nos négocians. Je suis obligé de laisser une frégate à Smyrne, une autre à Alexandrie, un bâtiment à Salonique. L'Autriche et la Prusse, demeurant en dehors du traité, doivent désirer que les trois ambassades se retirent; elles resteraient alors maîtresses du terrain à Constantinople et finiraient peut-être par s'établir médiatrices entre les médiateurs eux-mêmes et la Porte. Il ne serait donc pas surprenant qu'elles conseillassent aux Turcs de se montrer très menaçans contre les légations de France, d'Angleterre et de Russie. »

Ces craintes heureusement étaient vaines. Le gouvernement ottoman pouvait bien répondre aux ambassadeurs « que tous les protocoles étaient à ses yeux une feuille blanche, que la Porte, au sujet des Grecs, n'accepterait jamais de propositions; » le temps était passé où le château des Sept-Tours s'ouvrait pour le moindre grief aux envoyés des puissances chrétiennes. La Porte avait toujours la même arrogance; elle n'avait plus cette superbe confiance en ses forces. Restait l'appréhension, mieux justifiée peut-être, des séditions populaires; la destruction des janissaires, de cette soldatesque bourgeoise, âme de toutes les révoltes, en diminuait singulièrement le péril. Encore terrifié de la sanglante répression du 16 juin 1826, affaissé sur lui-même, le peuple turc ne savait plus avoir de colère, même contre les infidèles. L'intervention de l'Europe se trouvait donc servie à son insu par les délais que lui avait si longtemps opposés la diplomatie autrichienne. Il ne fallait point cependant se le dissimuler, le nœud gordien existait toujours. Les hommes d'état s'occupaient avec ardeur de le dénouer, quand le canon des escadres alliées vint tout à coup abréger leur travail. De la journée de Navarin, bien plus que des traités qui l'ont précédée ou suivie, date l'affranchissement de la Grèce.

E. Jurien de La Gravière.

UNE

FEUILLE DANS L'OURAGAN (1)

I.

Le Berceau-de-Dieu était un petit village de la vallée de la Seine. Quelques paysans avaient confié leurs fermes et leurs chaumières aux grands bois qui longent la rivière sinueuse, comme l'alouette cache son nid dans l'herbe. Le bourg se composait d'une seule rue rapide, abritée par les ormes et les peupliers, de vieux toits moussus autour desquels voltigeait tout le jour une nuée de pigeons, d'une petite église au clocher de briques, et de granges tapissées de plantes grimpantes ou rongées de lichens jaunissans au soleil. Tout autour s'étendaient les herbages qui engraissaient le bétail de Normandie et des forêts où la jeunesse allait chaque dimanche d'été cueillir les anémones, les campanules sauvages et la fleur fraîche de l'églantier.

Le Berceau-de-Dieu datait de loin. On prétend qu'il était déjà debout au temps de la Pucelle, et une croix de pierre du XIIe siècle se dressait encore près de l'étang au bas de la rue, sous un châtaignier, où, la besogne faite, les villageois se réunissaient le soir. Il n'y avait pas de ville dans le voisinage : la plus proche était à quatre lieues. Les habitans, de braves gens laborieux et paisibles, récoltaient plus d'orge, plus d'avoine, plus de fruits, qu'il n'était nécessaire pour leurs modestes besoins. Les rumeurs de la guerre, le fracas des révolutions, les querelles militaires et politiques, étaient au Berceau choses inconnues; ces vents orageux pouvaient souffler

(1) Nous donnons deux nouveaux récits de Ouida qui nous paraissent de nature à plaire à nos lecteurs. L'auteur a bien quelque droit à nos sympathies, ainsi qu'on le verra par le premier, car Ouida est du petit nombre des écrivains anglais qui ont pris parti pour la France dans ses malheurs. Le second récit n'est pas moins caractéristique; on y trouvera quelques-uns de ces traits éloquens et amers que l'auteur sème çà et là dans la peinture des souffrances humaines.

sur les pays environnans, jamais ils n'atteignirent le nid privilégié que protégeait son isolement. Quelques hommes, il est vrai, étaient partis au chant de *la Marseillaise* pour combattre dans les plaines de la Champagne, quelques patriotes en bonnet rouge étaient venus distribuer à la population des cocardes tricolores avec ordre de les porter au nom de la république une et indivisible; nul n'avait compris, et la moisson s'était faite comme de coutume, sans que l'écho du canon la troublât : aussi la terreur de ces jours sinistres ne s'était point imprimée dans le souvenir des générations. Reine-Alix, la plus âgée du village, se rappelait bien avoir entendu son père, quand elle était enfant, parler tout bas, avec les voisins, d'un roi condamné par le peuple; elle se rappelait aussi, parce que ce soir-là avait été celui de ses fiançailles et le seizième anniversaire de sa vie, avoir vu un cavalier traverser au galop la rue en émoi, avec des cris de *victoire! Marengo! Marengo!* — Au bourg, on avait senti vaguement que quelque chose de merveilleux se passait au loin pour la France; les frères, les cousins, le fiancé de Reine-Alix, et elle avec eux, avaient gravi la côte pour y empiler une pyramide de branches de sapin, de paille, de mousses sèches, et allumer un feu de joie. — Nous ne l'aurions pas fait, ajoutait-elle lorsqu'il lui arrivait de raconter ces choses aux enfans, si nous avions su que le petit Claude, le dernier-né de ma tante, un volontaire de dix-neuf ans, avait été tué dans cette victoire-là.

Reine-Alix était la plus heureuse créature de tout le Berceau. — Je suis vieille, disait-elle souvent, très vieille; mais quand on a un toit pour s'abriter, la soupe tous les jours, et un petit-fils comme le mien, quand on a vécu toute sa vie au Berceau, c'est bon d'être vieille. On a le temps de penser et de remercier Dieu, mieux que dans la jeunesse, qui est l'âge du travail.

Reine-Alix était une grande femme robuste, flétrie cependant et courbée, mais encore belle, quoiqu'une longue suite d'années pesât sur sa tête : la flamme de ses yeux noirs était restée ardente et douce. Elle marchait d'un pas ferme encore dans ses sabots, appuyée sur un bâton, la tête encadrée d'un haut bonnet blanc et portant aux oreilles les grandes boucles d'argent qui avaient été à la fois pour elle un héritage et un cadeau de noces. Le monde au-delà de son village n'était rien pour elle, à peine croyait-elle à son existence. Elle ne savait ni lire ni écrire, elle avait toujours dit la vérité, pieusement élevé ses enfans et loué le Seigneur : aussi dans sa vieillesse avait-elle trouvé la paix. L'un de ses fils, ayant cherché fortune au dehors, lui avait laissé quelques sous, et, devenue maîtresse d'une maisonnette, d'un champ et d'un verger, elle passait pour riche.

Bernadou vivait auprès de son aïeule, l'entourant de respect et travaillant dur. Pas plus qu'elle, il n'était savant; mais il avait foi

dans le prêtre qui l'avait baptisé, dans le foyer dont il ne s'était jamais éloigné un seul jour. En qualité d'unique soutien de veuve, il avait échappé à la conscription. Quand on l'avait sommé de voter, il avait demandé, non sans méfiance, à quoi cela l'engageait.

— A vivre en bon fils, en honnête homme et en bon Français, lui avait-on répondu.

Et le sourire était revenu sur le franc visage de Bernadou, qui, se redressant de sa haute taille vigoureuse, s'était dirigé d'un pas joyeux vers l'urne du vote.

Vous voyez que, sous certains rapports, Reine-Alix, quoiqu'elle eût l'esprit avisé, n'avait pas su l'éclairer. — Occupe-toi, lui disait-elle, de ta maison et de ta besogne, ne sois jamais de ceux qui veulent apprendre au bon Dieu à diriger le monde, tandis que leur foin pourrit, et que leurs enfans crient sur une écuelle vide.

On aurait bien trouvé le soir, dans le cabaret du village, une demi-douzaine de mécontens qui dissertaient du communisme à leur manière, vociférant contre le mauvais temps et le prix du blé devant un verre plein, et qui le soir remontaient la rue bras dessus bras dessous en chantant des refrains patriotiques; mais Bernadou n'était jamais en leur compagnie. Il avait cet instinct conservateur qui met le paysan français en opposition flagrante avec l'ouvrier, généralement socialiste.

Il aimait la terre qu'il labourait, et cet amour avait des racines aussi profondes que celles des vieux chênes qui s'y enfoncent. De Paris, il avait une crainte vague comme celle que pourrait inspirer je ne sais quelle bête féroce sans cesse occupée à tout dévorer. Peu lui importait le gouvernement, pourvu que le soleil fît mûrir sa récolte. Cette sagesse ignorante était le résultat des leçons de la nature et de celles de Reine-Alix.

Quelques-uns raillaient son excessive docilité; il n'était point sot pourtant et plaisait aux jeunes filles. Quant à lui, une seule lui plut. Un jour de printemps, il dit à Reine-Alix, en lui souhaitant sa fête, le petit bouquet d'usage à la main : — Grand'mère, que diriez-vous, si je pensais à me marier?

Cette question fut posée timidement; la vieille garda le silence une minute ou deux, puis, ayant placé le bouquet avec soin dans un petit pot de terre brune : — Qui est-ce, mon enfant? demanda-t-elle avec une fermeté qui ne se montrait pas moins dans sa voix que dans ses yeux noirs.

Le regard de Bernadou rencontra franchement le sien.

— Margot Dax, répondit le jeune homme; cela vous convient-il, grand'mère?

— Oui, dit-elle; — mais les coins de sa bouche frémissaient un peu, et sa tête blanche se pencha sur son bouquet de fête pour

cacher quelques larmes. Elle l'avait prévu, elle en était bien aise, et néanmoins pour l'instant c'était une souffrance.

— Merci, s'écria Bernadou, transporté de joie.

Il avait vingt-cinq ans, il était indépendant, car, n'eût-il pas fait d'économies, il pouvait vivre et faire vivre une femme par son travail quotidien; mais l'idée ne lui serait pas plus venue de désobéir à sa grand'mère que de lever la main sur elle.

— J'irai voir Margot ce soir, reprit Reine-Alix. C'est une brave fille d'une réputation sans tache. Tu as bien choisi.

Ce soir-là, au coucher du soleil, Reine-Alix tint parole, et alla trouver la jeune fille qui avait pris le cœur de son gars.

Margot, orpheline, élevée par charité, était servante de ferme, une belle fille, ayant de la modestie et des vertus simples, estimées de Reine-Alix, qui avait depuis longtemps les yeux sur elle. — Sans doute, pensait la grand'mère en gravissant la rue escarpée que ses sabots avaient foulée si souvent, bien des familles se plaindraient de ce qu'elle n'a ni meubles, ni linge, ni dot enfin. Bah! nous en avons assez pour trois. Les parens ont tort de ne pas amasser de quoi vivre à leurs enfans, mais ce n'est pas la faute de l'enfant après tout. Qu'on dise donc ce qu'on voudra. Si elle est pauvre, j'y vois une raison de plus qu'on lui donne une demeure et un mari.

En réfléchissant ainsi, elle atteignit la ferme, et trouva Margot occupée à quelque soin du ménage. Selon l'habitude du pays, elle s'était préparée à parler d'abord aux maîtres de la jeune fille, mais l'accueil craintif de cette dernière lui inspira le bienveillant désir de rassurer d'abord la pauvre enfant. — Ma petite Margot, dit-elle en souriant, je sais un grand secret depuis ce matin. Devine lequel?

Margot rougit, puis devint pâle. Bernadou ne lui avait pas encore parlé; mais, quand on a dix-sept ans et qu'on a dansé souvent avec le même garçon, effeuillé peut-être en cachette quelque marguerite, les aveux parlés ne sont point nécessaires.

En l'observant, les yeux de la vieille femme devinrent humides. Elle souriait encore, mais avec plus de tendresse que de gaîté. — Tu l'aimes? demanda-t-elle à demi-voix.

— Ah! mère Alix! — Margot n'en put dire davantage; elle se couvrit le visage de ses mains, et fondit en larmes.

— Eh bien! rends-le heureux seulement, murmura la grand'mère en attirant l'orpheline dans ses bras, car je suis bien vieille, et il serait seul.

Reine-Alix parla dans les formes au fermier et à sa femme, qui ne trouvèrent aucun prétexte pour refuser; puis, serrant sa pelisse autour d'elle, elle redescendit dans le crépuscule jusqu'à sa chau-

mière. — J'ai bien fait, se disait-elle tandis que s'éteignaient sous ses yeux les dernières teintes dorées du couchant. Encore une année ou deux, et je serai dans ma tombe. J'y dormirai plus tranquille, sachant que ces enfans continuent de vivre au Berceau; ils penseront peut-être à moi quand les soirées seront longues et qu'ils causeront autour du feu.

Dans la petite chambre basse, elle trouva Bernadou pensif. Appuyant ses deux mains sur ses larges épaules : — Que la bénédiction de Dieu soit avec toi, mon gars, et avec les enfans de tes enfans, dit-elle d'une voix solennelle; Margot sera ta femme.

II.

A un mois de là, ils furent mariés. C'était vers la fin de mai. Le nid de verdure qu'on appelle le Berceau semblait déborder de fleurs et de chansons; par une riante matinée de printemps, Bernadou et Margot montèrent, entourés de leurs amis, à la petite église couverte de lierre, dont un grand Christ crucifié gardait le porche ouvert toujours. Un violon jouait gaîment devant eux, et Reine-Alix les accompagnait d'un pas presque aussi alerte que celui qui l'avait porté soixante-dix ans auparavant devant le même autel pour ses propres noces. Ils étaient si joyeux! et tout leur petit monde se réjouissait avec eux si volontiers! Après la bénédiction du prêtre, après la fête célébrée au logis, ayant reçu les dernières félicitations des amis, quand le violon et les chants eurent cessé de retentir, la nuit venue, Reine-Alix, assise seule à sa fenêtre, se mit à songer. Le clair de lune permettait à ses regards de plonger dans l'ombre de la longue rue, de distinguer la demeure de chacun des voisins, les pentes fertiles où verdissait le blé, l'éclat argenté de l'eau, la blancheur du grand Christ qui se détachait sur le ciel nocturne. Tout lui était familier, et tenait à son cœur par ces associations intimes qui ne peuvent exister que pour le paysan rivé au même lieu depuis son berceau jusqu'à la tombe. Dans ces demi-ténèbres, elle voyait le moindre objet comme s'il eût été en pleine lumière. Au temps des jeux de son enfance, dans les joies et les épreuves de la maternité, dans les tristesses du veuvage, dans les années de privation, de lutte et de maladie, dans la sérénité de la vieillesse, elle avait toujours eu sous les yeux cette rue ombreuse avec ses chaumières basses pareilles aux ruches d'un jardin, et cette nappe d'herbages ceints de forêts, arrosés d'une eau limpide, s'étendant à perte de vue. Chaque coin de terre, chaque pli de route, était consacré pour elle par d'innombrables souvenirs, tous ses morts bien-aimés dormaient au pied de cette croix, et, quand le temps viendrait, elle irait les y rejoindre. Des larmes de reconnaissance coulèrent sur les joues ridées de

Reine-Alix; ses genoux tremblans fléchirent, elle demanda pour ses enfans de vivre et de mourir comme elle dans cette chère maison.

L'année s'écoula, et la chaumière ne perdit rien à posséder un nouvel hôte. Bernadou avait toujours été sérieux de caractère, et la vivacité, l'enjouement de Margot, faisaient dans cet intérieur l'effet d'un perpétuel rayon de soleil. Reine-Alix se félicitait sans cesse de l'avoir acceptée pour fille, toute pauvre qu'elle fût. Quant à Bernadou, il parlait peu, parler n'était pas son fait; mais son regard exprimait la joie calme d'un paisible bonheur, et sa voix avait la douceur d'une caresse quand il s'adressait à l'une de ces deux femmes. Le bambin, qui était venu avec les premières pâquerettes du printemps, avait appris à reconnaître la voix de grand'mère : il se détournait du sein qui l'allaitait pour tendre ses bras à la bonne vieille.

L'époque de la moisson approchait : jamais on n'avait vu pareille abondance de blé, toutes les récoltes étaient magnifiques, et les paysans, disposés d'ordinaire à se plaindre, ne pouvaient nier cette année-là les bons profits qu'ils tiraient de l'envoi de leurs denrées au marché. Par une des plus belles soirées de cette saison, hommes et femmes étant assis sur leurs portes, soit à tricoter, soit à jaser, à jouer avec les enfans, l'ancien maître de Margot passa, revenant de la ville, éloignée de quatre lieues, grande distance pour ces bonnes gens, et parcourue seulement par les gros fermiers et cultivateurs. Il s'arrêta devant la demeure de Reine-Alix. Il avait l'air abattu. — Mauvaises nouvelles! dit-il, tirant un journal de sa poche. Mauvaises nouvelles! Nous allons avoir la guerre. — La guerre? — Tout le village se groupa autour de lui. On avait entendu parler déjà d'expéditions lointaines en Afrique, en Italie, au Mexique, et quelques garçons avaient disparu, fauchés avant le temps par le canon; jamais l'idée ne leur était venue que cette chose terrible, dont ils ne concevaient qu'une vague image, pût atteindre un jour la France et surtout le Berceau.

— Lisez! dit le vieillard tendant la feuille imprimée à Picot le tailleur, qui passait pour le plus savant. Picot épela, ânonna la déclaration de guerre de la France à la Prusse, et un long gémissement s'éleva parmi les femmes dont les fils étaient conscrits; les autres demandèrent tremblantes : — Cela nous fera-t-il du tort?

— A nous? répliqua le tailleur avec mépris. Allons donc! Nos braves troupes seront à Berlin avant quinze jours; la gazette le dit.

Chacun le crut, car personne ne savait au juste ce que c'était que Berlin, et personne n'osait le demander. — Mon gars! mon gars! sanglota une mère de soldat.

Reine-Alix se rappela Marengo, le jour lointain où un cavalier avait traversé le pays comme l'éclair en criant *victoire*, et où l'on avait allumé des feux de joie.

— Le pain sera cher! murmura le meunier.

Bernadou baissait les yeux sans rien dire.

— Pourquoi es-tu triste, lui demanda Margot, puisque tu es exempt du service?

Il secoua la tête : — Le pauvre monde en souffrira d'une façon ou d'une autre, répondit-il.

Cependant pour lui comme pour tous, la nouvelle n'avait rien de bien terrible, le mal étant si lointain qu'on ne pouvait lui prêter une forme précise. Picot, qui savait lire, courait de maison en maison, de groupe en groupe, hors d'haleine, orgueilleux, répétant que dans quinze jours les Français feraient ripaille dans le palais du roi de Prusse; on le croyait volontiers : à force de bavarder sur l'événement de la soirée, le village finit par se persuader que la nouvelle était excellente. Dans les jours qui suivirent, il fallut bien que le Berceau-de-Dieu envoyât quelques-uns de ses laboureurs rejoindre les convois que l'on dirigeait sur la frontière du Rhin; mais, presque tous les hommes étant mariés, les sacrifices au total n'étaient pas nombreux. On parlait avec fierté de Louis et de Jean, de Jacques et d'André, qui, partis l'espoir dans l'âme, reviendraient peut-être avec des épaulettes et la croix d'honneur. Pourquoi étaient-ils partis? On ne se l'expliquait pas bien clairement. Il s'agissait d'augmenter encore la grandeur de la France, et le peuple du Berceau ne demandait pas mieux, ayant au fond du cœur un certain amour tranquille, somnolent, mais profond, pour quelque chose qui est plus ou moins déterminé suivant la culture des esprits, et qui s'appelle la patrie.

Les nouvelles ne vinrent d'abord que lentes et rares. Il fallait pour en avoir qu'un paysan fît le voyage de la ville ou qu'un étranger par hasard vînt s'égarer dans le bourg loin des grandes routes; dans l'un ou l'autre de ces cas, les bruits étaient recueillis sans discernement. Tant que dura le mois d'août, tant que la moisson ne fut pas rentrée, la foi resta grande dans les prodiges accomplis du côté de l'est par une invincible armée, dans le brillant avenir de Louis et de Jean, de Jacques et d'André, desquels on n'avait d'ailleurs rien appris. Sans doute ils étaient en train de jouir de leur gloire là-bas où s'écroulait le palais saccagé du roi de Prusse.

Reine-Alix seule, dont la mémoire embrassait près d'un siècle, demeurait soucieuse : — Pourquoi? lui demandait-on. Il n'y a pas lieu de s'affliger. Nous sommes victorieux, paraît-il, et nos gars nous enverront le bétail et le blé prussien, de sorte que les mendians eux-mêmes n'auront plus l'estomac vide.

Mais Reine-Alix, filant au soleil, hochait la tête ; — Mes enfans, je me rappelle le temps de ma jeunesse, notre armée était victorieuse alors, du moins on le disait; moi, tout ce que je sais, c'est

que le petit Claude et bien d'autres ne sont jamais revenus; quant au pain, on n'aurait pu en avoir ni par charité ni pour de l'argent, et les gens mouraient de faim sur les grandes routes.

— Mais il y a si longtemps de cela! objectaient les plus jeunes.

— Oui, il y a longtemps; c'est égal, je ne crois pas que les choses aient changé beaucoup.

Par respect, chacun gardait le silence; cependant ils se disaient entre eux : — Elle est bien vieille! Tout change.

Un soir que le soleil se couchait sur les champs moissonnés, deux hommes passèrent au galop, pressant du fouet et de l'éperon leurs chevaux épuisés; sans s'arrêter, ils crièrent aux paysans de leur dire s'ils n'avaient pas vu passer un fuyard.

Sur la réponse négative : — Si vous le voyez, ajoutèrent-ils, tâchez de l'attraper et pendez-le sans miséricorde; c'est un espion prussien.

— Un Prussien! répétèrent les paysans stupéfaits... Un Prussien en France!

L'un des cavaliers les regarda par-dessus l'épaule : — Imbéciles, ne savez-vous donc pas que nous sommes battus, battus partout, et que l'ennemi marche sur Paris?

L'espion ne fut pas découvert au Berceau; mais la sinistre nouvelle apportée par ceux qui le poursuivaient empêcha les yeux de se fermer cette nuit-là.

— C'est ce maudit empire qui nous a perdus! s'écriaient les patriotes du cabaret, prêts à confondre dans leur juste colère les grands coupables et les gens trop paisibles du Berceau.

La plupart étaient trop consternés pour se soucier de l'empire ni des patriotes. Ils ne pensaient qu'à Jacques et à Jean, qui étaient partis.

— Hélas! dit Reine-Alix, pour l'amour du gain, nous avons tout envoyé, notre lait, nos œufs, nos légumes, nos plus beaux fruits, jusqu'à nos jeunes filles, à ce Paris, qui achetait tout. Nous avons péché par là... Soumettons-nous à notre punition.

III.

Ce fut là pour un temps tout ce qu'ils apprirent. La loi leur enleva de nouveau quelques-uns de leurs fils pour le service militaire, on leur envoya des armes de la ville la plus proche, et un vieux soldat entreprit de leur enseigner à en faire usage; mais nul ne profita de ses leçons aussi bien que Bernadou, qui apprit bien vite à manier un fusil. Il parlait moins que jamais; une profonde tristesse s'était emparée de lui. — Tu es marié, disait le vieux soldat, tu as ta grand'mère, ta femme, un enfant à soutenir, on ne t'appellera

que le dernier; mais un vigoureux gaillard comme toi ne devrait pas attendre l'appel; tout le monde te blâme de ne pas t'engager comme volontaire.

— Je servirai quand mon tour viendra, répondait simplement Bernadou.

Il ne voulait pas laisser ses champs sans culture, abandonner sa femme au désespoir, sa grand'mère si près de la tombe. Les patriotes qui déclamaient contre l'empire déchu ne lui épargnaient ni railleries ni reproches; il les regardait droit dans les yeux, ne répondait pas, et s'en allait à son travail journalier. — Quand on aura besoin de lui, disait Reine-Alix, il ne manquera pas à son devoir.

Jusqu'au bout, Bernadou demeura obstinément attaché à son foyer; il travailla pour sa famille et pour les épouses, pour les mères abandonnées, qui n'auraient pu ni cultiver leur terre ni soigner le peu qui leur restait de bétail.

A l'automne, on sut enfin à quoi s'en tenir : les familles fugitives accourues des villes envahies dans les lointains villages, les décrets du gouvernement nouveau affichés partout, des rumeurs rarement exactes, mais sinistres, avertirent successivement les gens du Berceau des tristes péripéties de la guerre. Celles-ci ne les touchaient pas encore directement; une distance qui leur semblait infranchissable les séparait encore des catastrophes dont ils étaient incapables d'approfondir les conséquences; néanmoins de sombres pressentimens pesaient sur eux : déjà les chevaux et le bétail étaient réquisitionnés, les charrues se trouvaient réduites à une oisiveté forcée : les privations devenaient chaque jour plus pénibles à supporter. Le soir, la rue demeurait silencieuse. A peine les voisins osaient-ils échanger tout bas leurs réflexions, de crainte qu'un espion n'entendît. — Il en était de même dans ma jeunesse! disait Reine-Alix, accablée par l'effroi de cet ennemi inconnu, de cette misère sans forme et sans nom qui les menaçait à tout instant.

Sans doute le village était encore tranquille, mais ses habitans savaient qu'à l'improviste le tonnerre du canon pouvait les arracher à leur sommeil et l'incendie courir dans leurs champs. Ce qu'on disait à ce sujet leur fit l'effet d'un rêve horrible jusqu'au jour où ils virent les étables vides et la terre stérile faute de bras. Novembre arriva. — Il fait froid ce soir, Bernadou, apporte du bois, dit Reine-Alix.

Le bois du moins ne manquait pas dans le pays, et Bernadou en chargea la cheminée; puis il se remit à tourner une baratte pour sa femme : il était assez habile tourneur à ses momens perdus. L'enfant dormait auprès du feu, le sourire sur les lèvres; Margot filait au rouet; de temps à autre, Reine-Alix levait les yeux de son tricot pour regarder la petite couchette d'osier. On avait fermé les volets.

Soudain un cri s'éleva au dehors, le cri d'un grand nombre de voix désolées.

Bernadou se leva, saisit son fusil et tira la barre de la porte. Tout le monde était dans la rue, et les femmes avec de bruyantes lamentations retenaient leurs enfans autour d'elles. — Du côté de l'est une lueur rougeâtre s'élevait dans le ciel, et le vent apportait comme un mugissement sourd. — Qu'y a-t-il donc? demanda le jeune homme.

— Les Prussiens marchent sur nous, répondit-on en chœur. Cette lueur là-bas, c'est la ville qui brûle.

Puis le silence se fit plus terrible que les gémissemens. Reine-Alix sortit à son tour : — Si nous devons mourir, mourons ici, dit-elle d'une voix basse et grave. — Bernadou lui prit la main et y colla ses lèvres. Elle fut satisfaite de cette réponse.

Margot s'était avancée derrière eux, tenant son fils serré contre son cœur. — Que pourraient-ils nous faire? demanda-t-elle, tandis que ses vives couleurs s'éteignaient sur ses joues.

Bernadou sourit pour la rassurer. — Je n'en sais rien; mais sois tranquille, les Prussiens eux-mêmes ne sont pas capables d'égorger des femmes et des enfans.

— Si fait, dit une voix dans la foule, et vous le verrez bien.

Personne ne répondit. La rue était sombre. Au loin, la lueur sanglante grandissait, et ce même bruit, faible et menaçant à la fois comme un hurlement de loups affamés, continuait toujours. C'était le rugissement du feu et de la guerre.

Dans le silence, la voix de Reine-Alix s'éleva : — Dieu est bon; n'aurons-nous pas confiance en lui? — Un long sanglot de tous ces cœurs brisés lui répondit.

Toute la nuit, on resta dans la rue, n'osant se remettre au lit, car d'un moment à l'autre l'ennemi pouvait fondre sur le village, n'osant fuir non plus, car il pouvait les surprendre dans les bois.

Un homme cria bien : — Resterons-nous dans nos maisons pour y être enfumés comme les abeilles dans leurs ruches? Sauvons-nous!

Mais la voix calme et ferme de Reine-Alix le réprimanda de nouveau : — Que celui qui veut courir comme un lièvre devant les chiens le fasse donc! moi et les miens nous gardons la maison. — Et les hommes furent humiliés de se trouver moins courageux qu'une femme de quatre-vingt-dix ans; personne ne parla plus de fuir.

La nuit s'écoula ainsi, les enfans grelottaient roulés dans les jupes de leurs mères; les hommes observaient les progrès du feu sur le ciel sans étoiles, et prêtaient l'oreille à la fusillade. Au point du jour, un épais brouillard blanc et froid couvrait la rivière, et du côté où devait se lever le soleil on ne voyait que le reflet livide des

flammes ou des tourbillons de fumée noire se confondant avec les nuages de plomb.

— Eh bien! dit le tailleur, s'ils viennent, nous les laisserons faire. Nous n'avons point d'armes, point de poudre,... ou si peu! point de soldats,... aucun moyen de défense!

Bernadou ferma le poing, se redressa, et un éclair passa dans ses yeux bleus. Sa grand'mère échangea un regard avec lui. — Tes mains sont nettes, ta conscience est pure, dit-elle, n'aie donc pas peur de mourir, s'il le faut. — Il sourit. Margot s'attachait à lui en pleurant, et il l'étreignait avec tendresse; mais la femme qui avait su lire dans son cœur était celle qui l'avait reçu dans ses bras à sa naissance. Le peu d'hommes qui restaient, des vieillards ou des enfans pour la plupart, tinrent conseil. Les plus fortes têtes décidèrent que, quoi qu'il pût survenir, la résistance était impossible, et que le mieux était de cacher les armes et les provisions avant l'arrivée du vainqueur.

— Si nous résistions, dirent-ils, ce serait notre perte, et que voulez-vous que fasse un misérable petit hameau contre le canon?

Bernadou seul opposa des remontrances; ses joues étaient en feu, et pour la première fois les mots lui venaient aisément : — Quoi! dit-il, livrerons-nous donc nos foyers, nos femmes et nos enfans, sans tirer un coup de fusil? Serons-nous assez lâches pour montrer que nous avons peur d'eux? Ce serait une honte. Nous ne mériterions plus le nom d'hommes. Prouvons qu'il y a en France des gens qui ne craignent pas de mourir. Défendons-nous tant que nous pourrons. Nous avons de bons fusils, et, si nous les attirons dans nos bois, ils seront, du temps qu'il fait, avalés par les fondrières. Le rendez-vous des francs-tireurs n'est qu'à trois lieues, on viendra sûrement à notre secours. N'y eût-il que peu de chose à faire, essayons. Si chaque homme de France faisait ce qu'il peut, l'invasion ne durerait pas longtemps!

Les raisonneurs le traitèrent de fou. Ne savait-il pas qu'un seul coup de fusil, une arme seulement trouvée dans le village, produiraient l'incendie et le massacre?

— Je le sais, dit Bernadou avec énergie, mais si nous avons le choix entre la honte et la mort, ayons soin d'abord d'éviter la honte. La mort est entre les mains de Dieu!

— De belles paroles! lui cria-t-on. Que ton toit brûle, cela te regarde, nous prétendons préserver les nôtres : libre à toi de te rompre le cou; nous ne voulons pas être pendus.

Il lutta, supplia, il fut éloquent sous l'influence des sentimens nouveaux qui bouleversaient son âme honnête; mais ils ne se laissèrent pas persuader. Il s'agissait de sauver quelques pièces d'or ca-

chées dans une paillasse, quelques moutons dérobés aux réquisitions, et surtout leur vie, qui, toute misérable qu'elle fût à cette époque de périls et de terreur, leur était chère. On le somma de livrer son fusil, afin de l'enterrer avec les autres sous le maître-autel. Les yeux de Bernadou ruisselaient de larmes brûlantes : — J'aimerais mieux, répondit-il, m'en servir contre vous, poltrons, que de vous laisser vivre pour nous déshonorer tous !

On se jeta sur lui, et Reine-Alix intervint : — Mon fils, dit-elle, tu as raison, et ils ont tort; cependant que la division entre voisins n'ouvre pas nos portes à l'ennemi. Tu peux disposer de ta vie, elle est à toi; qu'ils fassent de la leur ce que bon leur semble. Tu ne changeras pas des brebis en lions, et il ne faut pas que le premier sang versé soit celui d'un frère.

La tête de Bernadou s'affaissa sur sa poitrine. Il prit son fusil et alla le porter à l'église comme les autres.

— Et maintenant nous n'avons rien à craindre, dit le tailleur aux prétendus patriotes. Si cet enragé avait agi à sa guise, tout était perdu.

Reine-Alix dit à son petit-fils quand il lui revint : — Tu as fait ce que tu as pu. — Puis elle se détourna, s'enveloppa la tête de sa cape et fondit en pleurs, n'ayant vécu si longtemps que pour assister à ce naufrage.

Bernadou était redevenu calme et silencieux comme de coutume. Il n'avait plus d'espoir. Fermant la porte, il passa un bras autour de sa femme et laissa son autre main dans celle de Reine-Alix, qui priait. — Nous n'avons, dit-il, qu'à attendre. — Le jour leur parut long. La fusillade cessa quelque temps, puis elle reprit et se rapprocha; de nouveau tout fit silence.

Vers midi, un berger arriva en trébuchant, pâle, ensanglanté, meurtri. — Les Prussiens, dit-il, l'avaient forcé de leur servir de guide, ils l'avaient attaché à un cheval et traîné avec eux jusqu'à ce qu'il fût presque mort de fatigue. La nuit, il était parvenu à leur échapper, mais ils ne devaient pas être loin, ajouta-t-il. S'ils avaient brûlé la ville, c'est qu'un homme avait tiré sur eux du haut d'une maison. Il n'en savait pas davantage.

Bernadou, qui était allé chercher des nouvelles, revint accablé et cacha son visage dans ses mains : — Si je n'agis pas comme un lâche, dit-il, vous êtes perdus.

L'alternative était cruelle : suivre son instinct et voir égorger les siens et brûler le village, ou courber la tête misérablement et se mépriser lui-même pour toujours. Sa grand'mère l'embrassa. — Ne te désole pas. Le moment venu, fais comme ton cœur et la voix de Dieu te le conseilleront.

Il se mit à sangloter. C'était la première fois depuis sa plus tendre enfance qu'elle le voyait en cet état.

La nuit vint; cette journée d'automne finit par une pluie légère mêlée de vent qui dispersa les feuilles flétries. Les maisons du village étaient plongées dans l'obscurité : on craignait que la moindre lumière ne servît à guider les pas de l'ennemi. Tout à coup un grand bruit retentit, celui que peuvent produire des piétinemens d'hommes et de chevaux, des éclats de voix irritées. Mille lueurs d'acier perçaient les ténèbres. Bernadou, qui avait appuyé jusque-là son front au bord de la table, bondit sur ses pieds, mortellement pâle. — Ils sont venus! — dit-il entre ses dents. Ce n'était pas de la crainte qu'il éprouvait, ni de l'horreur, mais plutôt un désir passionné de donner sa vie pour son pays. Et il n'avait pas d'armes! Ouvrant la porte d'une main ferme, il se tint sur le seuil en face de l'ennemi. La rue était remplie de fantassins, de cavaliers. Ils fourmillaient dans les bois, sur les routes, et avaient fondu sur le village comme des vautours sur un agneau mort.

C'était un bien petit coin, hélas! qu'on aurait pu laisser en repos, car il n'avait pas eu plus de part dans la guerre qu'un enfant nouveau-né, mais il se trouvait sur le chemin du vainqueur et devait être écrasé sous son talon. Les Prussiens avaient entendu dire que des armes y étaient cachées, que des francs-tireurs s'y abritaient; ils se mirent en devoir de fouiller l'église et les maisons. D'autres s'emparaient de tout ce qui pouvait servir à la nourriture; d'autres encore allaient à la recherche des divers sentiers à travers champs, et cependant ils encombraient la rue par centaines, assez nombreux pour donner l'assaut à une citadelle. Bien entendu, les paysans ne firent aucune tentative de résistance. Ils assistèrent passifs à l'enlèvement de leurs humbles trésors, en se demandant quelle destinée le fer et le feu pourraient leur réserver. Ils virent saccager la provision de blé mise de côté pour l'hiver, faire litière des récoltes; ils virent leurs vieilles armoires de chêne forcées et tout ce qu'elles contenaient emporté comme butin : le linge de ménage, les pièces de vaisselle, la rare et modeste argenterie, héritage antique de la famille, tout cela réuni avec dérision en un tas informe. Ils virent toutes ces choses et durent rester muets, redoutant qu'un geste de colère ne valût à leurs enfans une balle dans la tête et l'incendie à leurs demeures. Sous le porche d'une chaumière ombragée par deux sycomores, un groupe se tenait silencieux : Bernadou, les bras croisés, immobile et pâle, le mépris, la rage dans les yeux, Margot, calme parce qu'il le voulait ainsi, son enfant suspendu au cou, Reine-Alix enfin, qui, se redressant de toute sa taille, serrait un chapelet entre ses mains crispées. Ils étaient là, ne sachant ce

qu'ils attendaient. Derrière eux, le feu s'éteignait dans le foyer qui avait été le centre de leurs espérances et de leurs joies, devant eux s'étendait la campagne sombre où s'agitaient les torches portées par les soldats. Une voix s'éleva de cette masse armée : — Amenez-moi le paysan.

Bernadou fut saisi et entraîné jusqu'à la place où se tenait le chef des uhlans, sur un cheval qui écumait du sang et tremblait de fatigue. Se débarrassant des mains qui le retenaient, il s'avança d'un pas : — Vous avez l'air moins bête que les autres, lui dit l'officier prussien. Connaissez-vous bien le pays?

— Très bien.

Il le connaissait en effet depuis l'enfance dans ses moindres détails, comme un amant connaît les traits de sa maîtresse.

— Vous avez des armes ici? continua l'Allemand.

— Nous en avions.

— Qu'en avez-vous fait?

— Si l'on m'avait écouté, vous ne le demanderiez pas, vous l'auriez senti.

L'officier lui jeta un coup d'œil perçant qui rendait hommage à l'intrépidité de cette réponse.

— Direz-vous où elles sont?

— Non.

— Vous savez que la loi de la guerre punit de mort ceux qui cachent des armes?

— Cette loi, c'est vous qui l'avez faite.

— En effet, et la volonté prussienne est désormais la loi de France, mon garçon. Vous êtes hardi, vous méritez la mort. Cependant écoutez... Vous dites bien connaître le pays?..

Bernadou sourit comme pourrait le faire une mère à qui l'on demanderait si elle se rappelle le visage de son enfant mort.

— En ce cas, il vous reste une ressource. Attachez-vous à mon étrier, et conduisez-moi droit et vite comme vole le corbeau, à la cachette. Vous aurez la vie sauve, sinon...

— Sinon?

— Vous serez fusillé.

Bernadou garda le silence. Ses yeux cherchèrent à travers la foule des soldats les deux femmes debout devant sa chaumière. Elles s'efforçaient de le rejoindre, mais les soldats les repoussaient, de sorte que les vacillations des torches les empêchaient de voir et le tumulte d'entendre. Pour cela, il remercia Dieu.

— Avez-vous fait votre choix? demanda le uhlan avec impatience.

Ni la voix ni les lèvres de Bernadou ne tremblèrent lorsqu'il répondit : — Je ne suis point un traître.

Son regard en même temps glissait doucement vers le petit porche où il ne devait plus s'asseoir entouré de ceux qu'il aimait. — Vous en vantez-vous, demanda l'Allemand, ou est-ce sérieux?

— Je ne suis pas un traître.

Le Prussien fit signe à ses soldats, un double coup de feu retentit, et Bernadou tomba mort; une balle avait traversé la tête, l'autre la poitrine. Le corps palpitant et chaud fut repoussé d'un coup de pied. Ce n'était qu'un paysan de moins.

Avec un cri qui domina le bruit de la bagarre et pénétra comme une épée dans les cœurs, Reine-Alix se fraya un chemin parmi cette multitude, et, tombant à genoux auprès de son fils, le saisit dans ses bras pour poser la tête de celui qui n'était plus sur ce sein où il avait dormi ses plus doux sommeils.

— C'est la volonté de Dieu, murmura-t-elle, la volonté de Dieu...

Et elle éclata d'un rire terrible. Margot l'avait suivie; elle fixa son œil sec sur le cadavre, puis se jetant avec son enfant sous les pieds du cheval de l'officier : — Finissez-en, cria-t-elle. Vous l'avez tué,... eh bien! tuez-nous! N'aurez-vous pas assez de pitié pour cela?

Le cheval effrayé se cabra; sous l'un de ses pieds fut écrasée la tête blonde de l'enfant. On releva Margot. Elle était morte, bien que sans blessure.

Reine-Alix avait paru ne rien voir de cette scène. Elle cherchait à tirer le corps de Bernadou vers la chaumière. — Il faut le ramener chez nous, il faut l'y ramener!.. répétait-elle, ne voulant pas croire qu'il n'existât plus.

Avec toute la force qu'elle avait eue dans sa jeunesse, elle parvint à le soulever, et, le traînant à demi, elle coucha Bernadou devant le foyer qu'il avait tant aimé. Alors elle se mit à le caresser comme un nourrisson endormi, en disant tout bas : « Chut! chut! » Son esprit était égaré.

Au dehors, le tumulte augmentait. On avait découvert les armes cachées dans l'église. Cinq paysans furent arrêtés et condamnés à expier le crime commun. Ils luttaient, ne voulant pas se laisser conduire comme des moutons à l'abattoir. On les fusilla dans la rue, sous les yeux de leurs enfans; puis ordre fut donné de mettre le feu au village comme exemple et de l'abandonner à son destin. Quelques tisons, arrachés à ces foyers rustiques, furent lancés dans les granges, et quelques torches sur les toits de chaume; bientôt flambèrent de tous côtés paille, bois sec, fourrages. Un vieillard, un proche voisin courut à Reine-Alix, la saisit par le bras : — On brûle le Berceau. Vite! vite! ou vous êtes perdue! s'écriait-il.

La grand'mère le regarda en souriant. — Taisez-vous! ne voyez-vous pas qu'il dort?

En vain supplia-t-il, s'efforçant de l'entraîner, lui montrant le toit qui brûlait déjà. Ce spectacle rendit à Reine-Alix le sentiment de la réalité; elle comprit ce qui s'était passé : — Sauvez-vous donc vous-même, dit-elle de sa voix douce et forte. Moi, je suis vieille, et je reste à la maison avec mes morts.

Les flammes et la fumée l'environnèrent; elle ne bougea pas.

Bientôt le village fut un lac de feu qui engloutit à la fin le Christ vacillant sur sa croix. Un certain nombre de paysans gagnèrent la forêt avec leurs femmes et leurs enfans. Tout ce qu'ils possédaient fut consumé, la flamme dévora tout sur son passage. Les arbres dépouillés pétillaient et flambaient, les chiens périssaient sur le seuil qu'ils avaient défendu. Les malades, les infirmes furent asphyxiés dans leurs lits. Du Berceau-de-Dieu, transformé en fournaise, il ne reste qu'une ruine noircie et désolée, rien de plus. Qu'est-ce que cela en comparaison du reste? Une pauvre feuille que l'ouragan immense a flétrie sur son passage.

II.

NELLO ET PATRASCHE

I.

Nello et Patrasche restèrent seuls au monde, unis par une amitié plus étroite que celle de deux frères.

Nello était un petit Ardennais, Patrasche un grand Flamand. Leur âge était le même, à ne tenir compte que des années, bien que l'un fût encore jeune, l'autre déjà vieux. Tous deux étaient orphelins, et devaient la vie à la même main. Tel avait été le premier lien entre eux; il s'était fortifié de jour en jour, jusqu'à devenir un amour profond. Leur demeure était une petite cabane située sur la lisière d'un village flamand, à une lieue d'Anvers, parmi les étendues planes des pâturages et des champs de blé. Sur les bords du grand canal qui le traverse, la brise courbe de longues rangées de peupliers et d'aulnes. Ce village compte une vingtaine de maisons aux volets vert cru ou bleu de ciel, aux toits tantôt rosâtres, tantôt blancs et noirs, aux murs lavés de manière à briller comme de la neige sous le soleil. Au milieu du village, sur un petit talus verdi par la mousse, s'élève un moulin, le point de reconnaissance pour

ainsi dire de tout le pays plat à la ronde. Il a été jadis peint de couleur écarlate, les ailes et le reste, mais cela remonte à plus d'un demi-siècle, au temps où il était occupé à moudre le froment pour les soldats de Napoléon; il est aujourd'hui d'un brun-rouge tanné par les intempéries des saisons. Il marche d'une façon bizarre, par accès et soubresauts, comme si la vieillesse avait raidi ses jointures; cependant il sert encore à tout le voisinage, qui taxerait presque d'impiété le fait de porter du grain ailleurs, comme d'assister à un autre office que la messe célébrée dans la vieille petite église au clocher conique qui se dresse en face du moulin. Celle-ci est bâtie en pierre grise; l'unique cloche sonne le matin, à midi et le soir, avec cette tristesse étrange, sourde et contenue qui caractérise la mélodie de chaque cloche des Pays-Bas. A portée du son de l'horloge mélancolique, depuis leur naissance ou peu s'en fallait, Nello et Patrasche avaient habité ensemble cette petite cabane, avec la flèche de la cathédrale d'Anvers pour point de vue au nord-est, par-delà l'immense plaine verte qui se déroule comme une mer sans houle.

C'était la cabane d'un homme très vieux et très pauvre, Jehan Daas, un soldat dans son temps. Daas se rappelait les guerres qui avaient foulé le pays comme les bœufs foulent le sillon; du service, il n'avait rien rapporté qu'une blessure qui le rendait infirme. Il avait bien quatre-vingts ans quand sa fille mourut près de Stavelot dans les Ardennes, lui léguant un petit enfant. Il prit sans se plaindre ce nouveau fardeau, qui bientôt lui fut cher et précieux. Dans leur gîte bâti de boue, mais propre comme un coquillage de mer et entouré d'un jardinet, le grand-père et le petit-fils vivaient contens,... pauvres sans doute! Il leur arriva plus d'une fois de manquer de nourriture, et jamais ils n'en eurent assez : avoir de quoi manger selon leur faim, c'eût été le paradis, et le paradis ne s'atteint pas si facilement; mais le vieillard était bon et doux pour l'enfant, qui était beau, sincère et tendre. Une croûte de pain, quelques herbes, c'était tout ce qu'ils demandaient à la terre et au ciel, pourvu que Patrasche leur restât toujours. Que seraient-ils devenus sans Patrasche? Patrasche était pour eux l'alpha et l'oméga, le gagne-pain, le trésor, la consolation, la vie, l'âme; Patrasche mort ou disparu, ils n'avaient plus qu'à mourir eux-mêmes, car Jehan Daas était vieux et infirme, Nello n'était qu'un enfant, et Patrasche était leur chien, — un chien de Flandre, jaune de poil, aux membres robustes, à la forte tête, avec des oreilles de loup qui se tenaient droites, des pattes arquées, des pieds élargis par un développement musculaire qu'avait produit dans sa race le rude travail de plusieurs générations.

Les aïeux de Patrasche avaient été de siècle en siècle esclaves des esclaves, bêtes de somme, rompus au harnais, condamnés toute leur vie à traîner une charrette, quitte à succomber dans un dernier effort sur le pavé de la rue. On avait vu son père et sa mère haletans sous le joug, le long de toutes les routes sans ombre des deux Flandres et du Brabant; il n'avait connu d'autre héritage que celui du labeur, on l'avait nourri de coups et de d'invectives. Pourquoi pas? La Flandre est un pays chrétien, et Patrasche n'était qu'un chien. Avant d'avoir atteint son entier développement, il sentit la mordante écorchure du collier et le poids de la charrette. Il allait entrer dans son treizième mois lorsqu'on le vendit à bas prix, vu sa jeunesse, à un quincailler qui avait coutume d'errer du nord au sud, de la mer bleue aux vertes montagnes. L'homme était un ivrogne et une brute, un Brabançon grossier qui entassait sur sa charrette tout ce qu'elle pouvait porter de faïence, de cuivre et de fer-blanc, puis qui laissait Patrasche se tirer d'affaire, tout en flânant lui-même dans une grasse paresse, sa pipe noire à la bouche. Heureusement pour Patrasche, ou malheureusement il était fort, il sortait d'une race de fer depuis longtemps habituée à ce cruel métier, de sorte qu'il ne mourut pas sous le faix, les blessures, la faim, la soif et les malédictions qui sont les seuls gages que les Flamands accordent aux plus patientes et aux plus laborieuses de leurs victimes à quatre pieds.

Après deux années de ce supplice, Patrasche suivait comme de coutume une des routes droites et poudreuses qui conduisent à la ville de Rubens. La charrette était très lourde, et son maître ne faisait attention à lui que pour cingler par intervalles d'un coup de fouet ses flancs frémissans. Le Brabançon buvait de la bière à tous les cabarets du chemin, mais il défendait à Patrasche de faire halte une seconde pour se désaltérer au canal. Aveuglé par le soleil et la poussière, meurtri, ensanglanté, pliant sous l'inexorable fardeau qui pesait sur ses reins, n'ayant rien mangé depuis vingt-quatre heures, et, ce qui était pire encore, rien bu depuis douze, Patrasche pour la première fois se mit à chanceler; un peu d'écume lui vint à la gueule, et il tomba. Il tomba au milieu de la route, sous le soleil ardent. Son maître lui administra le seul remède qu'il eût dans sa pharmacie, des coups de pied et de bâton accompagnés de force imprécations, mais le pauvre animal était enfin hors d'atteinte; il gisait, mort selon toute apparence, dans la blanche poussière de l'été. Au bout de quelques minutes, voyant que les plus mauvais traitemens ne réussiraient pas à ranimer cette carcasse, le Brabançon lui lança un dernier juron d'adieu, lui arracha son harnais de cuir, et du pied, avec un grognement féroce, l'envoya rouler dans l'herbe

d'un fossé pour servir de pâture aux fourmis et aux corbeaux, puis il se mit à pousser sa charrette, car c'était le dernier jour avant la kermesse de Louvain, et le Brabançon avait hâte d'assurer une bonne place à ses marchandises. Étant un homme, il était sage : il avait tiré de Patrasche tout ce qu'on en pouvait tirer. A quoi bon perdre une heure et peut-être quelques sous, outre l'occasion de s'amuser dans le bruit de la kermesse, à surveiller l'agonie d'un chien de charrette?

Patrasche demeura donc dans le fossé. La route était fort animée ce jour-là; des centaines d'individus à pied, à dos de mulet, en voiture, la sillonnaient, se rendant à Louvain. Quelques-uns virent Patrasche, la plupart ne le regardèrent même pas, tous passèrent; un chien mort de plus ou de moins n'est rien en Brabant ni ailleurs.

Quelque temps après vint un petit vieillard, courbé, faible et boiteux, qui, lui, n'avait point un air de fête. Misérablement vêtu, il se traînait parmi les chercheurs de plaisir. Il aperçut Patrasche, s'arrêta surpris, puis, à genoux dans l'herbe, fixa sur lui un regard de compassion. Il y avait avec ce vieillard un petit enfant tout blond et tout rose qui, disparaissant jusqu'aux épaules dans le buisson, regardait aussi d'un air de gentille gravité la pauvre grande bête immobile. Ce fut ainsi que se rencontrèrent d'abord le petit Nello et le grand Patrasche.

Avec beaucoup de peine, Jehan Daas transporta le moribond jusqu'à sa cabane, qui était à la distance d'un jet de pierre dans les champs. Là il le soigna si bien que la crise causée par la chaleur, la soif et l'épuisement céda au temps et au repos, et que Patrasche se retrouva bientôt sur ses quatre grosses pattes fauves. Durant des semaines, il avait été inutile, et cependant il n'avait entendu que de douces paroles, reçu que des caresses. Le vieillard et l'enfant lui avaient fait un lit de foin; la nuit, ils prêtaient une oreille anxieuse au bruit de sa respiration pour savoir s'il vivait; son premier aboiement rauque et brisé fut salué avec joie comme un signe de guérison. Nello alla jusqu'à suspendre des chapelets de marguerites à son cou hérissé; bref, Patrasche, se relevant surpris de n'être point éveillé par des menaces ou chassé par des coups, sentit son cœur s'ouvrir à un amour dont la fidélité fut immuable.

Patrasche, n'étant qu'un chien, était reconnaissant. De ses yeux bruns attentifs, il suivait chaque mouvement de ses amis afin de deviner leurs habitudes. Or le vieux soldat ne pouvait rien faire pour gagner sa vie que de pousser en boitant un petit chariot qui portait chaque matin jusqu'à Anvers le lait des voisins fortunés, propriétaires de vaches. Ceux-ci lui avaient réservé cette mission un peu par charité, et beaucoup parce qu'il leur convenait d'envoyer

au marché un mandataire honnête, tandis qu'ils restaient à prendre soin des champs et du bétail; mais le vieillard avait quatre-vingt-trois ans, et Anvers était à une bonne lieue de distance. Patrasche, le jour de son rétablissement, tout en bayant au soleil, sa chaîne de marguerites au cou, vit les bidons de lait aller et revenir. Le lendemain, avant que Jehan Daas n'eût sorti son chariot, il se planta devant pour affirmer, aussi bien que le permettait la pantomime, son désir de travailler, Jehan Daas remercia la fortune qui lui avait fait ramasser un chien expirant dans le fossé le jour de la foire de Louvain. L'hiver venu, ses infirmités augmentant avec l'âge, il se fût en vain efforcé de porter son lait à travers les boues et les neiges sans l'énergie de ce fidèle serviteur. Pour Patrasche, habitué aux travaux forcés, c'était un jeu de traîner la petite voiture légère; d'ailleurs l'ouvrage était terminé de bonne heure, et il était libre ensuite d'agir à sa guise, de s'étirer au soleil, de courir les champs, de jouer avec l'enfant ou avec ses pareils. Patrasche était heureux. Son ancien maître ayant été tué dans une rixe de cabaret, à la kermesse de Malines, personne ne vint le disputer à ce bonheur.

Plus tard Nello, qui atteignait sa septième année et qui connaissait bien la ville où il avait tant de fois accompagné son grand-père, Nello fut chargé de la vente du lait; il rapportait à chacun son argent avec un sérieux et une bonne grâce qui ravissaient tout le monde. Plus d'un artiste esquissa le groupe au passage : le chariot vert avec ses bidons de cuivre brillant, le grand chien jaune massif au harnais garni de clochettes qui tintaient gaîment dans la course, et le jeune garçon qui trottait auprès de lui, ses petits pieds blancs dans de gros sabots, pareil aux enfans blonds et rians de Rubens.

II.

Au printemps, et l'été surtout, ils étaient heureux. La Flandre n'est pas un beau pays; le blé, le colza, les herbages, les champs labourés se succèdent invariablement sur la plaine uniforme, et une tour grise avec son carillon de cloches émues, ou bien encore quelque figure de bûcheron, de glaneuse, rompt seule la monotonie. Quiconque a vécu dans les montagnes, dans les forêts, se sent oppressé par la morne immensité de ce pays plat; mais il est verdoyant et fertile, mais ses vastes horizons, malgré leur tristesse, ont un certain charme qui leur est propre. Parmi les joncs sur le bord de l'eau, maintes fleurs s'épanouissent; au pied des arbres, qui se dressent frais, élancés, glissent les barges, leurs grosses coques sail-

lantes en noir sur le ciel clair, et leurs petits barils verts, leurs drapeaux multicolores gaîment mêlés au feuillage. D'ailleurs il y a partout assez de verdure et d'espace pour tenir lieu de beauté aux yeux d'un enfant et d'un chien; ceux-ci ne demandaient pas mieux, leur besogne faite, que de se coucher dans les hautes herbes sombres au bord du canal pour guetter les bateaux et respirer l'air salé de la mer, qu'ils apportent avec eux.

L'hiver, c'était plus dur; il fallait se lever dans la nuit, par le froid, et la cabane devenait un abri insuffisant, bien qu'elle fût si jolie en d'autres temps, parée d'une grande vigne luxuriante qui ne portait jamais de fruits, il est vrai. L'hiver, le vent trouvait plus d'un passage à travers les crevasses des murailles, la vigne était noire et sans feuilles; l'hiver, la neige engourdissait, la glace blessait souvent les pieds agiles de Nello. Pourtant il ne se plaignait pas; au contraire, si la pitié publique ajoutait à son salaire accoutumé un peu de soupe chaude ou un fagot, il s'élançait dans la cabane à la nuit tombante avec un hurrah triomphant.

Une seule chose, hiver comme été, tourmentait Patrasche : Anvers, chacun le sait, est rempli à chaque tournant de rue de sombres et majestueux amas de pierres étouffés dans de petites cours irrégulières, collés à des échoppes, à des tavernes sur le bord de l'eau, et couronnés d'un carillon de cloches. Ils restent là, ces grands sanctuaires du passé, au milieu du mouvement et du bruit de notre monde moderne, et tout le jour les nuages les effleurent, les oiseaux tourbillonnent autour d'eux, tandis que sous la terre, à leur pied, dort Rubens!

La gloire du maître plane encore au-dessus d'Anvers. De quelque côté que l'on tourne, à travers les rues étroites et les eaux stagnantes, il est là, transfigurant les choses les plus communes; partout son esprit vous suit, la beauté de ses inspirations vous environne, et les pierres qui portèrent ses pas, où glissa son ombre, semblent se lever pour parler de lui d'une voix vivante. Sans Rubens, que serait Anvers? Un marché tumultueux sur les quais duquel les trafiquans seraient seuls attirés. Avec Rubens, c'est pour le monde entier un nom et un sol sacrés, un Bethléem où l'un des dieux de l'art vit la lumière, le Golgotha où gît ce dieu. O nations, vous faites bien de vous enorgueillir de vos grands hommes, car par eux seuls l'avenir vous connaîtra! La Flandre sous ce rapport a été sage : elle a glorifié vivant le plus illustre de ses fils; mort, elle le vénère; mais sa sagesse est rare.

Voici quel était le tourment de Patrasche : souvent Nello disparaissait sous le portail d'une église, et s'il essayait de le suivre avec son chariot, un custode tout de noir vêtu et chargé de chaînes d'ar-

gent le repoussait. Plus souvent qu'ailleurs, Nello entrait dans la grande cathédrale; Patrasche, étendu dehors à bâiller, à soupirer, à aboyer même de temps à autre, près des fragmens d'airain de la porte Quentin-Metsys, attendait que l'heure où les églises se ferment forçât l'ingrat à le rejoindre. Alors Nello passait ses bras autour du cou de Patrasche, et baisait son large front fauve, en murmurant toujours la même chose : — Si je pouvais seulement les voir! — Voir quoi?

Un jour que le custode était occupé ailleurs, le chien put suivre un instant son ami. Nello était à genoux, ravi comme en extase devant le tableau de l'Assomption. Apercevant Patrasche, il se leva et le fit sortir doucement; ses joues étaient humides de larmes; en passant devant les peintures voilées, il dit à son compagnon : — C'est si affreux de ne pas les voir, parce qu'on ne peut payer! Quand il les a faites, je suis bien sûr qu'il ne comptait pas les cacher aux pauvres. Il nous aurait permis de les admirer tous les jours. Et les reléguer sous ce suaire, dans l'obscurité! Si je pouvais les voir seulement, je mourrais satisfait!

Mais il ne pouvait les voir, et Patrasche ne pouvait l'aider, car gagner la pièce d'argent qu'exige l'église pour vous montrer les splendeurs de *l'Élévation* et de *la Descente de croix* était une prouesse au-dessus de leurs moyens tout autant que d'escalader les hauteurs de la flèche. Cependant le petit porteur de lait avait reçu du ciel cette faveur ou cette malédiction qu'on appelle le génie; mais personne ne s'en doutait, lui-même l'ignorait; seul Patrasche savait quelque chose, — Patrasche, qui, ne le quittant pas, le regardait dessiner à la chaux sur les pierres tout ce qui croissait ou respirait autour de lui, — Patrasche, qui la nuit l'entendait murmurer de timides prières à l'âme du grand maître, qui voyait son regard devenir grave et son visage radieux devant les beautés du couchant et de l'aurore, et qui avait senti plus d'une fois les larmes d'une joie et d'une angoisse sans nom, étrangement confondues, tomber brûlantes des yeux de Nello sur son propre front jaune et ridé.

— Tout ce que je souhaite, c'est que tu aies un jour cette cabane à toi, avec un bout de terre que tu cultiveras de tes mains, disait souvent Jehan Daas. — Posséder un coin de terre, être appelé *baas*, maître, dans le hameau, c'est l'idéal du paysan flamand, et le vieux soldat, qui avait parcouru le monde sans en rien rapporter, jugeait à ses derniers momens que vivre et mourir dans le même lieu et dans une humble aisance était le meilleur sort qu'il pût désirer pour son enfant. Nello ne répondait pas. Le même levain travaillait en lui qui jadis fit surgir les Rubens, les Jordaens, les Van Eyck et toute leur tribu divine; mais il ne confiait guère ses

ambitions qu'à Patrasche. Il n'est jamais bien aisé de mettre nos rêves à la portée d'une oreille humaine, et les rêves de Nello eussent jeté dans la perplexité son grand-père, qui trouvait la madone barbouillée sur l'enseigne d'un cabaret tout aussi intéressante que les fameux tableaux d'autel, bons surtout pour attirer les étrangers. Néanmoins Nello parlait librement aussi de son avenir à la petite Aloïse, la fille du meunier de ce moulin rouge qui dominait tout le village.

Aloïse n'était qu'un joli enfant aux traits roses et arrondis qu'embellissaient ces yeux sombres laissés par le règne espagnol sur plus d'un visage flamand, de même que l'art espagnol a semé des palais majestueux, des cours imposantes, des façades dorées, des linteaux enrichis de poétiques sculptures à travers le pays. Aloïse était souvent avec Nello et Patrasche. Ils couraient ensemble dans les champs, le long des haies, et s'asseyaient le soir près du feu dans la maison du meunier, un grand et bon feu toujours, car Aloïse était la plus riche du village. Sa robe de serge bleue n'avait jamais un trou; à la kermesse, elle recevait autant de noix dorées et d'*Agni Dei* en sucre qu'en pouvaient tenir ses mains; pour sa première communion, elle porta sur ses cheveux blonds comme le lin une coiffe de dentelles de Malines qu'avaient portées avant elle sa mère et son aïeule. Les hommes parlaient d'elle déjà comme d'un parti avantageux dans l'avenir; mais la simple petite fille ignorait cela; ses compagnons favoris étaient Nello et son chien. Un jour cependant son père, baas Cogez, brave homme fort sévère, surprit un joli groupe dans certaine prairie où l'on venait de faire les foins. La petite était assise, la grosse tête fauve de Patrasche sur ses genoux, tous les deux enguirlandés de bleuets et de coquelicots; sur une planchette de sapin, Nello dessinait leur portrait avec un morceau de charbon. Le meunier regarda ce portrait tout ému, car la ressemblance était frappante, et il chérissait sa fille unique. Puis il gronda cette dernière d'être aussi paresseuse quand sa mère avait besoin d'elle, et la renvoya tout en larmes; ensuite il arracha la planchette des mains de Nello. — Fais-tu beaucoup de ces sottises-là? demanda-t-il.

Nello rougit en balbutiant : — Je dessine tout ce que je vois.

Le meunier réfléchit une seconde, et tira un franc de sa poche. — C'est perte de temps, dit-il; néanmoins, comme ceci rappelle Aloïse et fera plaisir à ma ménagère, je le prends et je le paie.

La rougeur s'éteignit sur les joues du jeune Ardennais; il releva la tête, et, les mains croisées derrière son dos : — Gardez votre argent et le portrait, baas Cogez, dit-il simplement : vous m'avez souvent rendu service.

Il appela Patrasche et l'emmena. — Je les aurais vus pourtant

avec cet argent, lui dit-il; mais je ne pouvais vendre son portrait, n'est-ce pas? même pour cela.

Baas Cogez rentra troublé. — Ne laisse pas Aloïse aller autant avec ce garçon, recommanda-t-il à sa femme; nous en aurions plus tard des ennuis. Il a quinze ans, elle en a douze, et le petit drôle a bonne tournure.

— Un bon cœur surtout, reprit la ménagère, regardant avec complaisance la planchette qui trônait sur la cheminée entre un calvaire en cire et un coucou.

— Je ne dis pas le contraire, fit le meunier, qui vida là-dessus son gobelet.

— Alors, si ce que tu prévois arrivait, balbutia sa femme en hésitant, il n'y aurait pas grand mal. N'aura-t-elle point assez pour deux, et peut-on être mieux que content?

— Tu es une femme, partant une folle, répliqua durement le meunier avec un coup de sa pipe sur la table : ce gamin est pis qu'un mendiant, avec ses fantaisies de peinture. Veille à ce que j'ai dit, ou bien je chargerai les religieuses du Sacré-Cœur de garder ma fille.

La mère effrayée promit d'obéir; sans séparer précisément Aloïse de son compagnon, elle eut soin d'empêcher de trop fréquentes rencontres. Nello, fier et sensible, se blessa de ces précautions, et cessa de tourner ses pas vers le moulin, comme il l'avait fait jusque-là dans tous ses momens de loisir. Quelle faute avait-il commise? Il l'ignorait. Il supposait seulement que baas Cogez lui en voulait d'avoir fait le portrait d'Aloïse, et quand la petite fille accourait à lui pour glisser sa main dans la sienne, il lui disait doucement : — Ne fâchons pas ton père, il croit que je te rends paresseuse, et n'aime pas te voir avec moi. — Mais il disait cela d'un cœur triste, et la terre ne lui paraissait plus aussi riante qu'auparavant, lorsqu'au lever du soleil il suivait avec Patrasche les routes plates et droites sous les peupliers. — Pourquoi, se demandait-il, pourquoi me repousse-t-on, puisqu'on a bien reçu mon cadeau? — Il ne murmurait point d'ailleurs, son grand-père lui ayant maintes fois répété : — Nous sommes pauvres; il faut prendre ce que Dieu nous envoie, le mal et le bien; les pauvres ne choisissent pas! — Ces paroles, Nello les avait toujours recueillies avec respect et silencieusement malgré l'espoir vague qui répondait en lui : — Les pauvres choisissent quelquefois; ils choisissent d'être grands, et personne ne peut leur dire : Non!

Il espérait quand même; certain soir qu'Aloïse, le rencontrant au bord du canal, lui confia avec des sanglots qu'elle avait reçu défense de l'inviter au goûter de pain d'épice et aux danses dans la

grange par lesquels sa fête serait célébrée le lendemain, Nello répliqua : — Cela changera un jour, mignonne. Un jour, le bout de sapin que j'ai donné à ton père vaudra son pesant d'or; alors la porte ne me sera plus fermée. Aime-moi seulement, ajouta-t-il en l'embrassant, et je serai grand, quoi qu'on en dise.

— Mais si je ne t'aimais pas? demanda-t-elle, faisant avec la coquetterie instinctive de son sexe une petite moue à travers ses larmes.

Les yeux de Nello se fixèrent sur l'horizon où la cathédrale d'Anvers se dressait dans la pourpre et l'or des soirs flamands. Il y avait sur son visage un si singulier sourire qu'Aloïse en fut déconcertée. — Je serai grand tout de même, répliqua-t-il, ou bien je mourrai.

— En ce cas, c'est toi qui ne m'aimes pas! — s'écria l'enfant gâté avec dépit; mais le jeune garçon secoua la tête, et s'en alla, le même sourire grave sur les lèvres, à travers les blés, regardant flotter devant lui comme une douce vision l'heure où il reviendrait dans le pays natal demander Aloïse à ses parens, qui le recevraient avec honneur, tandis que les gens du village se diraient entre eux : — C'est maintenant un roi parmi les hommes, et cependant ce n'était naguère que notre pauvre petit Nello, qui vivait de ce que lui gagnait son chien. — Alors il peindrait son grand-père tout en velours et en fourrures comme le vieillard de *la Sainte Famille*, qui est dans la chapelle Saint-Jacques, et il placerait à sa droite Patrasche avec un collier d'or, en disant au peuple : — Celui-là fut longtemps mon unique ami. — Et puis il aurait un palais de marbre blanc, des jardins de plaisance, et il ouvrirait tout cela aux pauvres et aux abandonnés qui voudraient faire de belles choses. Lorsqu'on bénirait son nom, Nello comptait bien répondre : — Remerciez Rubens plutôt; sans lui, qu'aurais-je été?

III.

— C'est aujourd'hui la fête d'Aloïse, n'est-ce pas? demanda le vieux Daas.

Son petit-fils eût préféré qu'il eût moins bonne mémoire; il fit néanmoins un signe d'assentiment.

— Et pourquoi n'es-tu pas là-bas? Tu n'y avais jamais manqué toutes ces années dernières.

— Tu es trop malade pour que je te quitte, balbutia l'enfant, penché sur lui avec tendresse.

— Bah! bah! la mère Valette serait venue me tenir compagnie.

Il y a une autre raison, Nello. Tu ne t'es pourtant pas querellé avec la petite?..

— Jamais, grand-père, jamais! s'écria Nello, le visage en feu. La vérité, c'est que baas Cogez ne m'a pas invité. Il a quelque caprice contre moi.

— Mais tu n'as rien fait de mal?

— Rien que je sache. J'ai fait le portrait d'Aloïse sur une planchette de sapin, voilà tout...

Le vieillard se tut. Il entrevoyait la vérité dans cette innocente réponse. Cloué comme il l'était à son lit de feuilles sèches, il n'avait cependant pas oublié tout à fait les choses de ce monde. Attirant à lui la tête blonde de son petit-fils : — Tu es très pauvre, mon enfant, dit-il d'une voix plus tremblante encore que de coutume, et c'est dur pour toi.

— Non pas, je suis riche, murmura Nello. — Dans sa simplicité, il le croyait, il se trouvait riche des dons impérissables qui sont plus puissans que la puissance des rois.

Il s'en alla près de la porte, et regarda les étoiles s'amasser et les grands peupliers frémir au sein de cette tranquille nuit d'automne. Toutes les fenêtres de la maison du meunier étaient éclairées, et les sons de la flûte arrivaient jusqu'à lui par intervalles. Les larmes coulèrent sur ses joues, car il n'était qu'un enfant; il souriait néanmoins et se disait : — Plus tard !

Quand l'obscurité fut complète, Nello alla dormir avec son chien. Il nourrissait un secret connu de cet unique compagnon. La cabane avait en guise de dépendances un réduit où personne n'entrait que lui-même, et qu'éclairait à souhait la lumière abondante du nord. Là il s'était façonné un chevalet, et sur une grande nappe de papier gris il avait donné des formes à l'une des innombrables fantaisies qui hantaient son cerveau. Personne ne lui avait jamais rien appris, il n'avait aucun moyen de se procurer des couleurs, et plus d'une fois avait dû se passer de pain pour acheter même les rudes outils qu'il possédait; ce n'était qu'en blanc et en noir qu'il pouvait représenter les choses qui frappaient ses yeux. La grande figure dessinée par lui à la craie était celle d'un vieillard assis sur un arbre abattu. Nello avait vu souvent Michel le bûcheron se reposant de la sorte. Quelque ignorant qu'il fût de la perspective, de l'anatomie, du trait et de l'ombre, il avait rendu toute la lassitude du grand âge, toute la mélancolique patience, la physionomie soucieuse et résignée enfin de l'original, si bien que cette figure isolée dans le crépuscule du soir était un poème, rude et non sans défauts, mais vrai au point de vue de la nature, au point de vue de l'art, et beau à sa manière.

L'enfant nourrissait une espérance vaine peut-être, mais chère. Il s'agissait d'envoyer ce dessin au concours annoncé pour un prix annuel de deux cents francs, concours qui allait s'ouvrir à tous les jeunes gens au-dessous de dix-huit ans. Trois des principaux artistes de la ville d'Anvers étaient juges en cette lutte. Tout le printemps, tout l'été, tout l'automne, Nello avait travaillé à gagner le trésor qui devait avec l'indépendance lui donner la clé des mystères d'un art qu'il adorait en aveugle. Il ne dit rien à personne, son grand-père n'eût pas compris, et la petite Aloïse était perdue pour lui; au seul Patrasche, il raconta la vérité en ajoutant : — Rubens me donnerait le prix, s'il savait!

Les dessins devaient être présentés le premier jour de décembre, et l'arrêt devait être rendu le 24 du même mois. A l'aube d'un jour d'hiver, le cœur ému tantôt d'espoir, tantôt de crainte, Nello plaça son dessin sur le petit chariot et le transporta en ville pour le laisser, comme il était convenu, sur le seuil d'un monument public. —Peut-être ne vaut-il rien. Qu'en sais-je? songeait-il, saisi de timidité. L'ayant laissé, il lui semblait absurde et présomptueux d'avoir rêvé qu'un gamin aux pieds nus, qui connaissait à peine ses lettres, eût pu faire une œuvre que de grands peintres, de vrais artistes, daignassent regarder seulement. Cependant, lorsque Nello passa près de la cathédrale, il crut que l'ombre imposante de Rubens, sortant du brouillard dans sa magnificence et sa sérénité, lui criait : — Courage, ce n'est pas avec des craintes et des faiblesses que j'ai écrit mon nom pour tous les temps sur la ville d'Anvers! — Nello rentra réconforté; il avait fait pour le mieux, le reste demeurait entre les mains de la Providence.

Cette nuit-là et les jours qui suivirent, il tomba tant de neige que les sentiers s'effacèrent et que les ruisseaux furent gelés. Porter le lait à travers ces plaines de glace devint une rude besogne, rude pour Patrasche surtout, car les années qui fortifiaient l'adolescence de Nello raidissaient ses vieux membres endoloris; mais il ne renonça jamais à sa part d'effort, jamais il ne laissa Nello s'atteler à sa place; il n'eût pas plus consenti à garder le coin du feu qu'un vétéran lorsque sonne la charge.

— Mon pauvre Patrasche, nous dormirons bientôt tranquilles tous les deux, disait Jehan Daas en le caressant de la main ridée qui avait toujours partagé avec lui son morceau de pain, et le cœur du vieux grand-père se serrait oppressé à cette pensée : quand ils ne seraient plus là, qui donc se soucierait de leur bien-aimé?

Une après-midi, revenant d'Anvers sur la neige, qui était devenue dure et lisse comme du marbre, Nello trouva une gentille marionnette toute vêtue d'écarlate et d'or; elle avait six pouces de

haut environ, et, plus heureuse que tels grands personnages que laisse tomber la fortune, était intacte malgré sa chute, — un joli jouet en somme. Nello, après avoir vainement cherché à retrouver le légitime propriétaire de cette marionnette, pensa qu'elle ferait plaisir à la petite Aloïse. Il était nuit quand il passa devant la maison du meunier, mais il connaissait bien la fenêtre de sa chambrette; il escalada donc un appentis et tapa doucement au volet derrière lequel brillait une petite lumière. La fillette ouvrit, à demi effrayée. Mettant la marionnette dans ses mains : — Voici une poupée que j'ai trouvée dans la neige, dit tout bas Nello, prends-la, et que Dieu te bénisse!

Avant qu'elle ne l'eût remercié, il s'était laissé glisser à terre et s'enfuyait.

Le malheur voulut que cette même nuit le feu prît au moulin. Les bâtimens principaux furent préservés, mais il y eut beaucoup de blé brûlé. Tout le village était dehors, les pompes arrivèrent d'Anvers; le meunier ne perdait rien, son moulin étant assuré, néanmoins il était furieux et déclarait bien haut que l'incendie ne venait point d'un accident. Il repoussa même Nello, qui, arraché à son sommeil, était accouru au secours comme les autres.

— Tu rôdais ici à la nuit tombée, dit-il rudement; je jurerais, ma foi, que tu en sais plus long sur le feu que personne!

Nello, stupéfait, crut à une plaisanterie, et s'étonna seulement que l'on pût plaisanter en pareille circonstance; mais cette prétendue plaisanterie fut répétée si haut et à tant de reprises que le bruit courut dès le lendemain qu'on avait vu Nello s'introduire sournoisement la nuit dans la cour du moulin, et qu'il en voulait à baas Cogez pour avoir défendu toute intimité entre lui et la petite Aloïse. Le hameau, qui se conformait en toutes choses à l'opinion de son plus riche propriétaire, et dont toutes les familles convoitaient pour leurs fils les futures richesses d'Aloïse, fut dès lors moins hospitalier à l'égard de Nello. Personne ne lui reprochait rien ouvertement; néanmoins dans les fermes où Nello et Patrasche rendaient visite chaque matin, un froid accueil remplaça la cordialité dont ils avaient l'habitude. Tous ces paysans étaient ignorans et pauvres; le seul qui fût riche parmi eux s'était prononcé contre Nello, qui n'avait point de protecteurs.

— Tu es dur pour ce garçon, osa dire la meunière à son seigneur et maître. Il est innocent, j'en réponds, et aucun chagrin ne l'aurait conduit à mal faire.

Mais baas Cogez était obstiné; quand il avait dit une chose, il y tenait, bien qu'au fond de l'âme il sût que c'était injuste.

Nello endurait d'ailleurs cet outrage avec un certain orgueil qui

dédaignait toute justification. — Si je gagne le prix, disait-il à Patrasche, ils regretteront ce qu'ils ont fait! — Toutefois, pour un enfant de seize ans, caressé, choyé jusque-là, l'épreuve était pénible, en cette saison d'hiver particulièrement, où tous les voisins se rapprochent les uns des autres au même foyer, autour de la même lumière. Nello et Patrasche, exclus de la veillée, étaient réduits à se réchauffer comme ils pouvaient sous le pauvre abri où la famine souvent leur tenait compagnie, car un marchand d'Anvers faisait depuis quelque temps le commerce du lait avec le secours d'une mule. A peine si trois ou quatre des habitans étaient restés fidèles au petit chariot vert. Le chien s'arrêtait, comme de coutume, devant les portes désormais fermées pour lui, et leur faisait du regard un appel muet. Il en coûtait aux voisins de fermer leurs portes et leurs cœurs, mais il s'agissait de plaire à baas Cogez.

Noël approchait. Il y avait près de six pieds de neige, la glace était partout assez forte pour porter les bœufs. C'était un temps de gaîté pour le village; dans la plus pauvre demeure, il y avait des gâteaux et du caillé, des jeux et des danses, des saints de sucre et des Jésus dorés. Les joyeuses cloches flamandes sonnaient aux harnais des chevaux : au dehors, les jeunes filles rieuses se rendaient à l'église, enveloppées de pelisses chaudes et de brillans mouchoirs; au dedans, le pot-au-feu bien rempli fumait et chantait sur le poêle. Il n'y avait que la petite cabane de Jehan Daas qui fût triste et froide. L'avant-veille de Noël, la mort y entra et ferma les yeux du paralytique. En réalité, il était mort depuis longtemps, étant incapable de se mouvoir, incapable de rien faire, sauf d'encourager son petit-fils par une bonne parole. A eux deux, le jeune garçon et le vieux chien formèrent tout le cortége qui l'accompagna au cimetière.

— Sans doute il se laissera fléchir maintenant, pensa la meunière, observant son mari, qui fumait au coin du feu.

Si baas Cogez devina cette pensée, il endurcit son cœur, et n'ouvrit pas sa porte quand l'humble bière passa devant. Alors la femme, sans oser rien dire, mit une couronne d'immortelles dans les mains d'Aloïse, et la chargea tout bas d'aller la déposer en secret sur le tertre sans nom d'où l'on avait retiré la neige.

Déjà Nello et Patrasche étaient retournés à leur cabane; mais il ne fut même pas permis à ces malheureux d'y souffrir en repos. Jehan Daas devait depuis quelque temps une petite somme au propriétaire, un savetier, qui chaque dimanche soir allait boire chopine avec baas Cogez. Or, le service funèbre payé, Nello ne possédait plus un sou. En vain essaya-t-il d'attendrir le savetier, celui-ci aimait trop l'argent; à défaut du loyer, il réclama jusqu'au

dernier pot de terre que renfermait la cabane, puis enjoignit à Nello et à Patrasche d'en sortir le lendemain.

Toute la nuit, l'enfant et le chien restèrent près de l'âtre sans feu, serrés l'un contre l'autre. Quand le matin se leva, Nello dit à Patrasche en le couvrant de larmes : — Partons, n'attendons pas qu'on nous chasse, partons...

Patrasche n'avait pas d'autre volonté que la sienne. Ils s'en allèrent donc côte à côte; le chien baissa la tête en passant devant le petit chariot qui n'était plus à lui, auprès du harnais de cuivre, qui brillait, jeté sur la neige. Il aurait voulu se coucher à côté pour mourir, — non, tant que son maître vivait, Patrasche aussi devait vivre.

Ils suivirent leur route accoutumée. La plupart des volets étaient clos, mais quelques paysans déjà debout. Aucun ne parut seulement apercevoir Nello et Patrasche. Devant une porte, le jeune garçon s'arrêta; son grand-père avait rendu plus d'un service de bon voisinage à ces gens-là. — Voudriez-vous donner une croûte à Patrasche? dit-il timidement. Il est vieux, et n'a rien mangé depuis hier matin.

La femme ainsi interpellée ferma sa porte en toute hâte, après avoir grommelé que le seigle était cher, et Nello ne demanda plus rien. En atteignant Anvers au coup de dix heures : — Si j'avais quelque chose à vendre pour lui acheter du pain? pensa Nello; — mais il n'avait rien que son mince vêtement de serge et ses sabots. Patrasche nicha son museau dans la main de l'enfant comme s'il l'eût prié de ne pas se tourmenter à cause de lui.

Le nom de l'artiste qui avait mérité le prix devait être proclamé à midi; Nello se dirigea vers le monument public où il avait laissé son trésor. Sur les marches, dans le vestibule, se pressait la foule des concurrens, tous entourés de leur famille et de leurs amis. Il tremblait de frayeur en se glissant parmi eux avec Patrasche. Les bruyans carillons de la ville éclatèrent, les portes d'une salle s'ouvrirent, la multitude se précipita. On savait que le tableau choisi serait élevé sur un dais de bois au-dessus des autres. Un brouillard obscurcit la vue de Nello; sa pensée se troubla, ses jambes se dérobèrent sous lui. Enfin il aperçut le dessin. Ce n'était pas le sien; une voix lente et sonore prononçait le nom de Stephen Kiesslinger, natif d'Anvers, fils d'un propriétaire d'entrepôt de cette ville.

Quand Nello revint à lui, il était couché dehors sur les dalles. Au loin, les jeunes gens d'Anvers acclamaient l'heureux camarade, l'escortant jusqu'à sa demeure sur le quai de leurs cris joyeux. — Tout est fini, murmura Nello, tout!

Malgré la faiblesse causée par un long jeûne, Nello reprit le chemin du village. La neige tombait sans trêve, un ouragan gla-

cial soufflait du nord; il leur fallut du temps pour franchir les plaines. Soudain Patrasche s'arrêta, renifla la neige, se mit à gratter, à geindre, et avec ses dents tira un petit sac de cuir. Nello le lui prit dans l'obscurité. A cet endroit se dressait un calvaire et une lampe brûlait, vacillante et terne, au pied de la croix. Machinalement le jeune garçon tourna le sac vers la lumière, il y avait dessus le nom de baas Cogez, et dedans six mille francs en billets. Ce spectacle l'arrachant à sa stupeur, il glissa le sac dans sa chemise, caressa Patrasche et continua son chemin. Le chien l'observait inquiet. Nello marcha droit à la maison du meunier, frappa au volet, et la meunière ouvrit en pleurant. — Est-ce toi, pauvre garçon? demanda-t-elle avec bonté. Va-t'en vite avant que le baas ne te voie. Nous sommes dans la peine ce soir. Il cherche une grosse somme d'argent qu'il a laissée tomber en rentrant à cheval au logis, et dans cette neige comment la trouverait-il? Dieu sait que nous voici ruinés, ou peu s'en faut. C'est une punition du mal que l'on t'a fait!

Nello remit l'argent à la meunière, et fit entrer Patrasche dans la maison : — Il a trouvé ce que vous cherchiez, dit-il; baas Cogez, quand il le saura, ne lui refusera peut-être pas abri et nourriture dans sa vieillesse. Empêchez-le de me suivre, et soyez bonne pour lui.

Avant que la femme eût compris, il s'était baissé pour embrasser Patrasche, puis, fermant la porte avec précipitation sur lui, avait disparu dans l'obscurité croissante.

Le pauvre Patrasche épuisait ses fureurs contre la porte verrouillée, lorsque rentra d'un autre côté le meunier, fort abattu. — Nous avons cherché partout inutilement avec des lanternes, dit-il d'une voix que l'émotion faisait trembler; la petite n'a plus de dot.

Sa femme l'interrompit pour raconter comment l'argent était revenu. En l'écoutant, cet homme fort s'affaissa sur un siége, le visage couvert de ses deux mains. — Je ne méritais pas que par lui il m'arrivât rien d'heureux, dit-il, accablé de honte.

La petite Aloïse, prenant courage, appuya sa tête blonde sur les genoux de son père. — Nello pourra donc, demanda-t-elle tout bas, revenir demain comme autrefois?

Le meunier la serra dans ses bras; son visage dur et basané était pâle. — Bien sûr, répondit-il. Qu'il vienne passer le jour de Noël et tous les jours qu'il voudra chez nous. J'ai péché contre lui, et la main du Seigneur m'a châtié doucement. Je dois des compensations à ce garçon; il en aura.

Aloïse lui sauta au cou, reconnaissante et heureuse, puis courut à Patrasche, qui veillait irrité devant la porte, guettant le moment

où elle s'ouvrirait. — Dès ce soir, je puis régaler celui-ci! s'écria-t-elle dans son insouciante allégresse d'enfant.

Le père approuva d'un signe de tête. Il était remué au plus profond de son cœur; lui-même porta des viandes savoureuses et de chaudes pâtisseries au pauvre chien. C'était la nuit de Noël, l'énorme bûche pétillait parmi les carrés de tourbe, les guirlandes de lierre se suspendaient aux poutres, le calvaire et le coucou se montraient noyés dans une masse de houx aux baies rouges. Lumière, chaleur, abondance, rien ne manquait; mais le chien ne voulait ni s'approcher du feu, ni toucher à la nourriture. Toujours collé contre la porte, il résista énergiquement à toutes les tentations.

— Il veut son maître, dit baas Cogez. Bon chien! nous irons le chercher au point du jour.

Nul ne savait que Nello eût quitté sa cabane, et nul ne devinait que Nello avait voulu faire face tout seul à une indicible misère.

La salle se remplissait de voisins qui venaient manger leur tranche d'un pâté d'oie grasse arrosé de bon vin. Aloïse, sûre de revoir son ami le lendemain, bondissait joyeuse au milieu des jouets, des friandises, des lanternes de couleur préparés pour elle. Baas Cogez l'admirait les yeux humides en songeant au bien qu'il pourrait faire; le coucou chantait des heures de liesse; mais en vain les plus caressantes invitations étaient-elles adressées à Patrasche. Au moment où fumait le souper et où l'enfant Jésus apportait force cadeaux, il profita de l'entrée d'un nouveau visiteur pour se glisser entre ses jambes et courir aussi vite que le lui permettait son âge et sa faiblesse à travers la nuit.

Plus d'un ami se fût attardé à un bon repas au coin du feu; Patrasche n'était pas de ces amis-là. La neige n'ayant cessé de tomber toute la soirée, la trace de Nello avait presque disparu. Il lui fallut un long travail pour la retrouver, et à peine l'avait-il retrouvée qu'il la perdait de nouveau. Cette piste, quelque faible et interrompue qu'elle pût être, allait droit à Anvers. Il était plus de minuit quand Patrasche la suivit dans les rues étroites et tortueuses de la ville presque aussi obscure que la campagne elle-même. A peine une clarté rougeâtre brillait-elle çà et là à travers les volets ou dans les lanternes que portait un groupe de buveurs qui rentraient en chantant. Les murailles et les toits se détachaient en noir sur la neige, le vent s'engouffrant dans les ruelles avec des gémissemens lugubres faisait grincer les girouettes et les enseignes. Glacé jusqu'aux os, rongé par la faim, Patrasche parvint, à force de patience, sur les marches de la cathédrale. Après la messe de minuit, la négligence d'un des custodes avait laissé l'une des portes entre-bâillée. Grâce à cet accident, les pas qu'il cherchait avaient pu pénétrer dans le

monument, laissant des marques blanches sur les dalles sombres. Ce fil d'argent fixé par la gelée guida Patrasche dans le profond silence, sous l'immensité des voûtes, vers le sanctuaire, devant lequel gisait Nello. Sans bruit, le chien toucha la figure de l'enfant. — Croyais-tu que je t'abandonnerais, moi, ton chien? disait cette caresse muette.

Avec un faible cri, Nello se souleva, et l'embrassant : — Mourons donc ensemble, dit-il. Les hommes n'ont pas besoin de nous, et nous sommes tout seuls.

Patrasche se rapprocha encore et appuya sa tête sur la poitrine de son ami. Ils restèrent ainsi l'un contre l'autre. La tourmente continuait à souffler des mers du nord; tout ce qu'elle effleurait de vivant tombait anéanti, et, sous ces voûtes de pierre il faisait plus froid encore que dans la plaine. De temps à autre, une chauve-souris passait dans l'ombre; par intervalles, une fugitive lueur glissait sur les rangées de figures sculptées. Sous les Rubens, ils gisaient immobiles, plongés par le narcotique du froid dans un vague sommeil où flottaient les rêves du passé. Aucune colère ne les avait jamais divisés, aucune dureté d'une part, aucune infidélité de l'autre n'avait jamais troublé leur confiance réciproque... Soudain, à travers les ténèbres, une grande clarté blanche ruissela dans la vaste étendue de la nef; la lune émergeait des nuages, la neige avait cessé de tomber, et les rayons qu'elle reflétait étaient purs comme ceux de l'aube. Ils frappèrent directement les deux tableaux dont Nello avait en entrant repoussé les voiles; *l'Élévation* et *la Descente de croix* furent, l'espace d'une minute, visibles comme en plein jour. Nello se redressa et leur tendit les bras; des larmes d'extase passionnée brillaient sur la pâleur de son visage. — Je les ai vus enfin! s'écria-t-il. O Dieu, c'est assez!

Ses membres fléchirent sous lui, et il tomba à genoux, les yeux levés encore vers la majesté qu'il adorait. Pour quelques instans rapides, la lumière inonda ce divin spectacle, qui lui avait été si longtemps refusé, une lumière douce et forte qui semblait jaillir du trône même de Dieu..., puis elle s'éteignit; de nouveau une nuit profonde couvrit la face du Christ. Les bras de l'enfant étreignirent le chien, qui, lui, ne bougeait plus. — Nous le reverrons là-haut, murmura-t-il, et il ne nous séparera pas, va, il aura pitié!

IV.

Le lendemain, auprès du sanctuaire, le peuple d'Anvers les trouva tous deux, — tous deux morts. Le froid de la nuit avait glacé cette jeunesse comme ce grand âge. Quand le matin de Noël

se leva, et que les prêtres entrèrent dans la cathédrale, ils les virent gisant sur les dalles ensemble. Au-dessus d'eux, les sublimes visions de Rubens brillaient sans voiles, et les premiers rayons de soleil effleuraient la tête couronnée d'épines du Dieu.

Un peu plus tard, vint un vieillard aux traits durs, qui pleurait comme une femme. — J'ai été, murmura-t-il, cruel envers ce garçon, et maintenant je voudrais réparer, et partager avec lui ce que je possède, et le traiter comme mon fils.

La journée s'avançant, un peintre célèbre dans le monde, à l'esprit libéral, aux mains généreuses, vint, lui aussi : — Je cherche quelqu'un qui aurait dû hier avoir le prix, si on l'eût décerné au mérite, dit-il à la foule, un jeune talent plein de promesses. Il n'a représenté qu'un bûcheron assis sur un arbre mort, mais cela suffit pour faire pressentir ce qu'il pourra faire. Je voudrais l'emmener avec moi et lui enseigner mon art.

Une enfant aux blonds cheveux bouclés sanglotait en se pressant contre le bras de son père : — Oh! Nello, viens, tout est prêt pour toi;... les mains de l'enfant Jésus sont pleines de présens, et la mère dit que tu resteras au coin du feu à griller des châtaignes avec nous, toute la semaine de Noël; oui, jusqu'aux Rois! Et Patrasche sera si content!.. Nello, éveille-toi et viens! — Le visage pâle tourné vers la lumière du grand Rubens, un sourire extatique sur les lèvres, leur répondait à tous : — Il est trop tard. — Les cloches sonores continuèrent à vibrer à travers la neige, le soleil brillait sur les plaines blanchies, et le peuple s'attroupait joyeux dans les rues; mais Nello et Patrasche n'implorèrent plus la charité de personne. Tout ce dont ils avaient besoin maintenant, Anvers le donnerait sans qu'on le lui demandât.

La mort fut plus compatissante pour eux que ne l'eût été la vie. Elle enleva l'un dans la loyauté de son amour, l'autre dans l'innocence de sa foi, à un monde qui pour l'amour n'a pas de récompense, qui pour la foi n'a que déception. Morts, ils ne furent pas désunis, car, lorsqu'on les découvrit, les bras du jeune garçon serraient le chien trop étroitement pour qu'on pût les séparer sans violence, et les gens de leur village, contrits et honteux, sollicitèrent la grâce spéciale de ne leur faire qu'une tombe où ils furent couchés côte à côte pour jamais.

OUIDA.

L'ADMINISTRATION FRANÇAISE

AVANT LA RÉVOLUTION DE 1789

DEUXIÈME PARTIE (1).

LES PREMIÈRES CONQUÊTES DE LA CENTRALISATION.

I.

Quand Louis XII, en quête de moyens pour se procurer de l'argent afin de poursuivre ses guerres en Italie, vendait les offices de finances, quand François Ier en faisait autant pour les offices de judicature, ils sacrifiaient le présent à l'avenir, et, préoccupés de ne pas augmenter dans le moment les impôts, ils tarissaient les sources du revenu public; mais ils satisfaisaient une classe de la société, celle qui allait devenir le principal nerf du gouvernement. Les bourgeois avaient désormais un moyen facile d'arriver aux fonctions publiques, objet de leurs convoitises. Si les offices rapportaient de moindres profits à raison du prix qu'il les fallait payer, ils valaient certains honneurs, ce que la vanité française prisait plus que l'argent; ils exemptaient de lourds impôts, de servitudes féodales, assuraient des priviléges qui mettaient les titulaires au-dessus des marchands et du menu peuple, les rendaient justiciables soit seulement de leurs pairs, soit de juridictions plus élevées que celles où comparaissaient le vilain et l'homme de métier. Déjà plusieurs fois et à différentes époques, les offices de justice et de finances avaient été vendus. Le gouvernement tantôt toléra, tantôt interdit cette vé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

nalité. Le bon roi saint Louis condamnait la vente des charges, et un siècle après lui on reconnaissait même les inconvéniens de bailler à ferme les prévôtés et certains offices du domaine, parce que les acquéreurs pressuraient les populations pour en tirer le plus possible. On avait remis fréquemment les choix à la désignation des magistrats ou à la volonté du roi. Au commencement du xve siècle, c'était par l'élection que se recrutaient les membres du parlement. La vénalité reparut sous Charles VIII, et son successeur ne fit guère qu'étendre et consacrer ce qui se pratiquait d'ordinaire auparavant. Elle alla toujours en grandissant dans les siècles qui suivirent; après les charges de finances vinrent celles de notaire, de greffier, de receveur des consignations, de juges royaux et seigneuriaux, puis les charges de la cour et même celles de l'armée. Sous Louis XIV, on vendit les charges d'officier municipal, et sous Louis XV on en arriva même à faire argent de celle de gouverneur de province. Il ne resta de *casuels*, comme on disait dans l'ancien style financier, qu'un petit nombre d'offices inférieurs qui avaient peu de chance de rencontrer des acquéreurs. Quelques hautes dignités de l'état, d'autres fonctions n'ayant eu d'abord que le caractère d'une commission, échappaient seules à ce trafic, qui faisait du gouvernement un vaste marché d'emplois. Le principe une fois adopté, on glissait sur une pente qui ramenait à la féodalité, car les charges devenaient des propriétés, de véritables biens-fonds. Au lieu de les tenir sous la condition de foi et hommage comme homme de guerre, on les obtenait sous celle de prêter serment et de remplir les quelques devoirs qui y étaient attachés. Le gouvernement ne les considéra pas autrement; il fit payer des droits pour la transmission des offices, comme il en exigeait lors de la vente ou de la donation de certaines propriétés foncières (droit de franc-fief, de nouveaux acquêts, d'amortissement), et, afin d'assurer les revenus qu'il tirait de cette vénalité, il en vint à régler lui-même le prix des charges, lequel était arrêté dans le conseil du roi. Un édit de 1665 interdit aux magistrats de vendre leur charge pour une somme plus élevée que celle qui avait été fixée. On fut autorisé à prendre en garantie les offices comme de vrais immeubles, et un conservateur spécial fut institué pour ce genre d'hypothèques. Du moment que le roi faisait marchandise des emplois de l'état, on devait laisser au titulaire la faculté de disposer de sa charge en faveur de qui il voulait. Le gouvernement ne se préoccupait que d'une chose, c'était que le trésor n'y perdît rien. Charles IX décida que la résignation d'un office entraînerait le paiement à l'état du tiers de sa valeur; de là ce qu'on appela le *tiers denier*. Étant devenu par l'acquittement du tiers denier une propriété, l'office devait logiquement faire partie de l'héritage du titulaire; la veuve et les

enfans de celui-ci eurent le droit d'en disposer. Ainsi de la vénalité, pour passer à l'hérédité il n'y avait plus qu'une question fiscale. Déjà au xve siècle, avant que la vénalité n'eût été appliquée aux offices de judicature, diverses charges du parlement étaient devenues de fait héréditaires. On tenta vainement en 1579 d'abolir la vénalité des offices en exigeant des officiers le serment « de n'avoir rien donné pour être pourvu. » Sully consacra de nouveau l'hérédité par l'établissement du droit annuel dit *paulette*, du nom du premier traitant Paulet, qui le prit à ferme.

En payant tous les ans le soixantième du prix de sa charge, le magistrat qui ne l'avait pas résignée en faveur d'autrui acquérait le privilége de la transmettre à ses héritiers; ceux-ci avaient une année pour la vendre. Dans les provinces, diverses fonctions administratives et judiciaires, d'un ordre, il est vrai, assez subalterne, étaient reconnues héréditaires, comme par exemple, depuis l'édit de janvier 1583, les offices de gruyer, forestier, verdier, etc., depuis l'édit d'avril 1695, les charges de greffier dans les cours souveraines, les présidiaux et les bailliages. Cette hérédité assurait aux magistrats une indépendance dont on avait senti depuis longtemps le mérite et qu'on avait déjà en vue lorsqu'en 1483 on réclamait aux états-généraux de Tours la confirmation de l'irrévocabilité des charges de justice. Charles VIII, en consacrant cette année même par une ordonnance le vœu des états, disait « que, si le magistrat n'étoit inamovible, il ne seroit vertueux ni si hardi de garder et bien défendre les lois du royaume, et si seroit plus argut (*subtil*) et plus inventif de trouver exaction et pratique pour ce qu'il seroit tous les jours en doute de perdre son office. » La multiplication des charges vénales enfanta des abus qui rendirent en grande partie illusoire la garantie de l'inamovibilité. Les charges furent créées en si grande profusion, les attributions primitives qui y étaient attachées se divisèrent et se subdivisèrent en une telle multitude d'offices à vendre que les profits de chacun se réduisirent notablement. Ce fut le cas surtout pour les offices de finances, et le titulaire, afin de se couvrir de la somme qu'il avait payée, se laissait aller à des pratiques criminelles, usait de malversations et de fraudes. Les impôts rendaient peu; les deniers n'arrivaient pas à la caisse de l'état. On crut remédier à ce mal par le système des fermiers et des traitans, déjà adopté depuis longtemps en certains lieux et pour des fractions restreintes des revenus du domaine. On continua de faire percevoir par les officiers royaux les tailles et les impôts supplémentaires, *taillon*, *grande crue*, qui étaient venus s'ajouter *au principal de la taille*. La totalité des impôts indirects et les monopoles, à savoir aides, gabelles, douanes, etc., ainsi que les droits domaniaux, furent affermés à des compagnies de traitans, qui con-

stituèrent en 1686 par leur réunion ce qu'on appela la *ferme générale*. On croyait réaliser ainsi une économie sur les frais de régie. Le roi était surtout soucieux d'avoir de l'argent à des époques fixes et de s'assurer des rentrées; mais ces fermiers, qui soumissionnaient les recettes à faire et les recouvremens à opérer sous le nom d'un commis dont ils étaient cautions, réalisaient des bénéfices énormes et s'appropriaient de la sorte une partie de l'argent dont aurait dû se grossir le trésor. Avançant de l'argent au roi et aux courtisans, consentant à laisser prélever à des hommes en crédit, à des favorites, une part sur leurs bénéfices, sous le nom de *croupes*, les fermiers-généraux exercèrent en France sous Louis XV une influence considérable. On ne les aimait pas, mais on ne savait pas s'en passer, et, quand les grandes colères que soulevaient de temps à autre leurs spéculations usuraires s'étaient amorties, on en revenait toujours à solliciter leurs services. Longtemps il leur fut loisible de sous-affermer les diverses parties de l'impôt qu'ils s'étaient chargés de percevoir, et, en passant par plusieurs mains qui prélevaient chacune ses profits, les ressources du trésor allaient s'atténuant encore, le poids supporté par les contribuables allait s'alourdissant. Lors même que les bénéfices des fermiers eussent été moins exorbitans, les économies que l'on se proposait en se déchargeant sur eux de la perception eussent été rendues impossibles, car on maintenait les innombrables offices institués dans le passé sous le prétexte d'assurer le contrôle. Dépouillés de leurs attributions ou réduits à un rôle insignifiant, les titulaires étaient les dupes de ceux qu'ils avaient mission d'inspecter, dont ils devaient vérifier les opérations. Ne tirant plus de leurs offices que de maigres émolumens, ils se voyaient souvent réduits à se faire les receveurs ou les commis des traitans, à être leurs agens quand ils n'en étaient pas les jouets, et ils cumulaient ainsi les fonctions de contrôlé et de contrôleur. Cependant l'intérêt personnel poussa les fermiers-généraux à chercher dans le système de comptabilité et de recouvremens des simplifications qui n'auraient pu naître au sein des juridictions fiscales, et dont profita plus tard l'administration française.

Le gouvernement se dessaisit conséquemment presque partout de la faculté de nommer et de révoquer ses agens. La vénalité ayant tout envahi, la justice courait grand risque de tomber entre les mains d'hommes incapables ou malhonnêtes. En effet, dès la fin du xve siècle, il y eut des scandales qui soulevèrent les plaintes des états-généraux de Tours et d'Orléans. Le gouvernement comprit qu'on ne pouvait laisser les titulaires des offices les vendre au premier venu. L'ordonnance de Moulins de 1566, due à L'Hospital, imposa aux acquéreurs d'offices des conditions déterminées de capacité, des preuves à faire de bonne vie et mœurs.

C'était là une nécessité depuis longtemps sentie. Déjà les seigneurs hauts-justiciers qui n'offraient pas de garanties suffisantes de savoir avaient été contraints de faire rendre la justice par des officiers spéciaux dont on pouvait les exiger. De même les baillis, sénéchaux et prévôts royaux étaient obligés de se choisir pour lieutenans des hommes d'une instruction suffisante et d'une probité reconnue. Libres d'abord de se faire suppléer, on leur en fit dès 1493 un devoir. Il y eut donc partout des lieutenans qui, primitivement à la nomination du bailli ou du sénéchal, furent ensuite institués soit par le roi, soit par les cours supérieures. L'un remplaçait le bailli dans toute l'étendue de son ressort; on l'appelait le lieutenant-général du bailliage : l'autre ne le suppléait que dans des circonstances ou des circonscriptions déterminées; c'était le lieutenant particulier. Afin de porter remède aux inconvéniens d'une trop lente justice, François Ier institua dans chaque bailliage et sénéchaussée un lieutenant criminel. Les prévôts eurent souvent aussi leur lieutenant. Ces divers offices se vendirent comme tous ceux de judicature. A dater de ce moment, le bailli et le sénéchal abandonnèrent leurs plaids; ils firent ce qu'avaient fait jadis les seigneurs, qui « désertaient leurs assises, écrit un historien du parlement, M. A. Grün, par ennui, par négligence, par fierté solitaire et surtout par suite de leur insuffisance, dont ils eurent conscience du moment où rendre la justice fut devenu une fonction délicate qui imposait la peine de dénouer ce qu'on s'était habitué à trancher. »

Peu versés dans la jurisprudence, baillis et sénéchaux laissèrent le soin de rendre la justice à leurs lieutenans, qui devinrent les véritables présidens du tribunal, où la sentence se rendait pourtant au nom des premiers. Ceux-ci, étant gentilshommes, ne se réservèrent que la police, parce qu'elle avait un caractère militaire. A la tête des nobles et des gens de pied, ils allaient, ainsi que le prescrivait la déclaration du 6 juillet 1493 et conformément au vieil usage, faire des chevauchées, arrêter les vagabonds et les malfaiteurs. Ceci explique pourquoi, tandis qu'aux XVIe et XVIIe siècles on continuait à exiger des baillis et des sénéchaux la qualité de noble, elle n'était pas requise de leurs lieutenans, qui devaient en revanche justifier de leurs degrés en jurisprudence. Il y a un ou deux siècles, le titre de bailli et de sénéchal était seulement honorifique. Réputé chef de la noblesse dans son bailliage, le bailli en présidait les assemblées; il était encore chargé de convoquer le ban et l'arrière-ban, qu'on n'appelait plus, il est vrai, sous Louis XIV et Louis XV. A lui restaient confiées en principe les mesures nécessaires à la garde et à la défense des fortifications des villes de son ressort; mais ces attributions militaires étaient nulles dans la pratique, bien que, pour satisfaire certaines vanités, il eût quelquefois un lieutenant-général d'épée. Il

ne paraissait plus que dans les circonstances solennelles, aux assises de son bailliage. Au siècle dernier, le soin même de la police revenait aux lieutenans civil et criminel. Au Châtelet, qui était le tribunal de la vicomté et prévôté de Paris, devant lequel se portaient les appels des diverses châtellenies de cette vicomté, le prévôt, dépossédé par ses lieutenans, finit par n'avoir qu'un titre nominal. Comme le remarque un historien du Châtelet, M. Desmaze, aux derniers temps de la vieille monarchie, ce prévôt ne siégeait que dans les cérémonies d'apparat, et n'avait plus voix que de simple conseiller, la présidence était passée au lieutenant civil; il ne prononçait même pas les sentences rendues en son nom. C'était l'histoire des baillis, qui n'avaient plus dans leur propre tribunal que voix délibérative. On ne trouvait plus en eux que l'ombre des anciens gentilshommes jugeurs; aussi, quand ils paraissaient dans les solennités, portaient-ils l'habit court, l'épée et les bottes, insignes destinés à rappeler leur ancien caractère militaire.

Les tribunaux de bailliage et de sénéchaussée aux XVIIe et XVIIIe siècles ne répondaient pas seulement à nos tribunaux de première instance; leur compétence embrassait aussi le criminel. Les bailliages et sénéchaussées connaissaient des crimes et des délits graves commis sur leur territoire. Ils jugeaient en première instance des cas royaux dont l'institution remontait à saint Louis, et entre lesquels figuraient en première ligne les crimes de lèse-majesté, de sacrilége avec effraction, de rébellion aux mandemens émanés du roi, de rapt, d'hérésie. Ces tribunaux connaissaient également des cas dits privilégiés et qui concernaient les ecclésiastiques. Pendant près de deux siècles, on appela de leurs jugemens au parlement de Paris. Ce fut pour soulager cette cour souveraine que l'on créa dans les parties de la France qui avaient formé de grands fiefs ou de grands apanages des parlemens particuliers. La juridiction du parlement de Paris cessa donc de s'étendre à toute la France, mais il n'en demeura pas moins le parlement par excellence, et ceux de province ne furent que des autorités secondaires dans l'état. Malgré ces créations nouvelles, les appels portés au parlement s'étaient singulièrement multipliés : plaideurs et prévenus attendaient longtemps leur sentence. Henri II, pour remédier à cet abus, institua en 1551 les *présidiaux*, à la fois tribunaux d'appel et cours d'assises, comprenant au moins sept membres, tirés en partie du siége du bailliage, et prononçant d'une manière souveraine sur les crimes qui n'avaient pas été dans les trois jours l'objet de la poursuite des juges ordinaires. Il leur appartenait aussi de décider souverainement en matière civile dans les litiges portant sur une valeur qui ne dépassait pas 250 livres, et de recevoir jusqu'à concurrence de cette valeur l'appel des sentences du lieutenant du bailliage. Ce fut là cer-

tamement un bienfait pour les plaideurs, mais cette création portait atteinte aux priviléges du parlement, qui ne pardonna jamais aux présidiaux d'avoir empiété sur ses droits.

Ainsi se constitua la justice royale aux derniers temps de la monarchie, nous entendons la justice ordinaire; la justice administrative avait subi une autre évolution, et entre les deux justices allait s'installer l'administration proprement dite avec ses procédés plus arbitraires, mais aussi des allures plus vives.

II.

Les offices de judicature et de finances, malgré les tentatives faites pour leur rendre un caractère viager, étant devenus presque tous vénaux, le gouvernement se trouva entouré d'une multitude d'agens inamovibles et indépendans dont il n'avait pas la nomination, et qui ne pouvaient être destitués que par suite d'une condamnation judiciaire. Ces agens, au lieu de lui apporter leur concours, de servir ses desseins, n'étaient souvent qu'un obstacle à son action; ils entravaient son initiative, et les formes juridiques de l'administration leur fournissaient souvent le moyen de paralyser les volontés du pouvoir exécutif. Le gouvernement avait sans doute la ressource d'abolir les charges en remboursant le prix aux titulaires, mais il fallait encore pour cela qu'elles dépendissent du domaine, auquel appartenait toujours la faculté de rachat perpétuel, ou que cette faculté eût été réservée dans l'édit de création. De plus ces remboursemens étaient onéreux pour l'état, et le roi, à court d'argent, ne les avait pas plus tôt prescrits pour certaines charges qu'il en créait de nouvelles, mises également en vente. Quand Richelieu voulut donner à l'administration une action plus efficace, la vénalité fut pour lui une entrave. Louis XIV, en instituant de nouveaux offices, relevait d'une main les barrières qu'il avait abaissées de l'autre. Si sa volonté n'avait pas été si forte et si persévérante, il n'aurait pu imprimer à l'administration l'unité et la célérité. Le grand ministre et le grand roi changèrent plus les façons de procéder que les formes mêmes du régime; ils laissèrent à la France l'enveloppe de son système administratif et judiciaire, et introduisirent quelques fonctions dont ils firent le pivot de leur gouvernement. Le point d'appui fut déplacé; le centre de gravité, qui avait été le pouvoir judiciaire, fut alors le pouvoir administratif. Richelieu et Louis XIV achevèrent de ruiner ce qui subsistait de l'autorité et de l'indépendance des grands-officiers de la couronne. A l'esprit du légiste, qui avait si longtemps présidé aux affaires, succéda l'esprit de l'administrateur, qui est d'un tout autre caractère. Le premier, de son essence plus tutélaire que créateur, pou-

vait davantage au moyen âge arrêter les usurpations : il ne stimulait pas l'action des agens du pouvoir exécutif; son rôle n'était pas de nature à le faire descendre dans ces détails journaliers dont l'administration se compose; celle-ci au contraire laisse au chef la décision des difficultés, et l'on peut lui appliquer ce que Montesquieu dit de la police, à savoir que chez elle c'est plutôt le magistrat qui punit que la loi, tandis que dans la justice c'est plutôt la loi qui punit que le magistrat, « et, ajoute l'auteur de *l'Esprit des lois*, les formalités judiciaires ne sauraient convenir là où il ne s'agit que de peu. »

La royauté avait besoin, pour accomplir les grandes réformes et opérer les grandes choses qu'elle méditait, d'agens actifs et intelligens, placés sous sa main, toujours à sa discrétion, non de magistrats et de grands dignitaires indépendans par leurs charges, mais dont l'inamovibilité favorisait encore plus la paresse qu'elle n'assurait l'indépendance. La juridiction et les attributions politiques et administratives de quelques grands-officiers de la couronne subsistaient encore; les services à la tête desquels ces dignitaires étaient placés demeuraient comme leur domaine personnel et leur état particulier. Pour les déposséder, la royauté usa de deux moyens : tantôt elle restreignit la fonction du grand-officier, de façon à circonscrire de plus en plus son action, à ne plus faire de sa charge qu'un titre honorifique, ce qui permettait ensuite, quand cela était jugé opportun, de la supprimer sans grande difficulté; tantôt elle enlevait à la charge sa propre juridiction, ou, pour mieux dire, les tribunaux qui l'exerçaient en son nom. La couronne transformait de la sorte en juges indépendans du grand-officier ceux dont il était d'abord le chef suprême, ou elle ne laissait plus subsister entre eux et lui qu'un lien insignifiant ou fictif. Ces juridictions, une fois émancipées d'une tutelle qui avait été d'abord une propriété, étaient à leur tour restreintes ou définies de manière à ne pas entraver l'action administrative, à ne pas rompre la hiérarchie et la subordination aux ordres émanés du conseil du roi. Les destinées de la connétablie et de l'amirauté nous fournissent des exemples de cette façon de procéder. Antérieurement déjà les juridictions spéciales attribuées à certains grands-officiers de la couronne avaient perdu leur autonomie; celles du grand-chambellan, du grand-échanson, du grand-panetier, n'étaient plus qu'une simple surveillance de police subordonnée à l'autorité du prévôt de Paris, qui connaissait réellement des contestations dont ces officiers avaient été à l'origine constitués juges.

Le connétable garda pendant longtemps une bien autre autorité. Il demeurait au XVIe siècle le premier capitaine de l'armée, celui « qui était par-dessus tous autres qui sont dans l'ost, » comme on

disait au xve siècle, le général en chef, presque le ministre de la guerre; c'était une puissance qu'il n'était pas facile de contrecarrer; il ne se démettait guère de sa charge, dont il tirait autant de profits que d'honneurs. Robert de Fiennes, remettant son bâton de connétable parce que son extrême vieillesse ne lui permettait plus d'aller à l'armée, était une exception. Il fallait des circonstances bien extraordinaires, et que le connétable fût momentanément devenu bien impuissant, pour qu'on le dépossédât de sa dignité, ainsi que cela eut lieu pour Olivier de Clisson. Voulait-on se débarrasser d'un connétable trop redoutable, d'une fidélité douteuse, on n'avait d'autre moyen que de lui faire son procès, de lui trancher au besoin la tête, ce qui eut lieu pour Raoul de Brienne, comte d'Eu, et pour Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Le connétable fut pendant longtemps une puissance dans l'état. Il avait l'armée sous ses ordres. Comme chef de l'*ost*, la juridiction sur tous les gens de guerre lui appartenait : à lui de prononcer sur toutes les contestations où ceux-ci étaient engagés; à lui de punir les rebelles, les déserteurs, les espions. Son tribunal, véritable cour martiale, statuait en même temps sur le contentieux administratif de l'armée, mais une juridiction si étendue ne pouvait être directement exercée par le connétable en personne. Il eut donc dès le xive siècle ses juges à lui, qui rendaient des sentences en son nom, justice ambulatoire qui le suivait partout où il se transportait, qui devint sédentaire et fut tenue par un délégué ou prévôt que l'on voit à la fin du xve siècle jouer à l'armée à peu près le rôle du grand-prévôt de nos armées modernes.

Les maréchaux de France, qui partageaient avec le connétable le commandement des troupes, avaient aussi vers cette époque leur juridiction spéciale sur les archers et canonniers. Le délégué de ces pouvoirs judiciaires prit par la suite le nom de prévôt des maréchaux. Il eut dans chaque province ses lieutenans, qui à la tête de leurs cavaliers fournirent un corps ordinaire de police. Les crimes et délits des gens de guerre furent seuls d'abord de leur compétence; mais au xvie et au commencement du xviie siècle, au milieu des luttes intestines qui désolaient si souvent la France, la police des armées se confondit avec la police intérieure du royaume, et les lieutenans des prévôts des maréchaux avec leurs archers, leurs hommes à cheval, ou, comme l'on disait alors, la *maréchaussée* fut autorisée à punir tous les vagabonds, les repris de justice et en général les malfaiteurs qui lui tombaient sous la main dans ses tournées à travers les campagnes. La maréchaussée eut aussi pour mission de punir ceux qui faisaient des levées de guerre et prenaient les armes sans autorisation; on la chargea de connaître des délits de chasse. Cette institution fut un grand bienfait dans un temps où les

routes étaient si peu sûres, où les larrons poussaient leurs attaques jusqu'aux portes mêmes des grandes cités. Le tribunal de ces grands-officiers, en étendant son ressort aux attentats les plus dangereux pour la sécurité publique, mettait ainsi les parties les moins protégées du territoire sous la jurisprudence de ce que nous appellerions aujourd'hui l'état de siége. Prévôts-généraux et prévôts particuliers des maréchaux, institués plus tard à la place de l'unique délégué existant à l'origine, constituaient avec leurs lieutenans de véritables cours où l'on jugeait sans appel, et, comme on disait, prévôtalement, d'une façon assez sommaire, car il s'agissait ordinairement de flagrant délit, de guet-apens, de vol sur les grands chemins, et de ces cas appelés royaux dont les officiers de la maréchaussée avaient la connaissance concurremment avec les baillis, auxquels appartenait toutefois la prévention. Ceux-ci ne pouvaient juger sans appel, et les prévôts des maréchaux, dans l'intérêt de la police, se trouvaient de la sorte investis d'une puissance égale à celle des siéges présidiaux, lesquels pouvaient leur enlever la connaissance de l'affaire, s'ils avaient décrété avant eux ou le même jour. Ainsi par la nature de ses fonctions, la maréchaussée eut pour mission, tout en arrêtant les coupables, de faire exécuter les décrets et mandemens de la justice. Il s'ensuivit que ce corps ne releva plus des maréchaux que d'une manière nominale, et, comme notre gendarmerie, il fut subordonné à la fois à l'autorité militaire et à l'autorité judiciaire. Les emplois de prévôts provinciaux ayant été érigés en titre d'offices, les commandans des maréchaussées devinrent des officiers du roi. Le tribunal qui représentait le connétable dans l'exercice de sa juridiction civile et administrative perdait aussi une grande partie de son importance. Il conserva le nom de connétablie, même après que la charge de connétable eût été abolie. Composé d'abord des maréchaux qui y siégeaient sous la présidence fictive du connétable, il finit par n'être plus formé que des juges commis en leur place par les maréchaux, et en dernière analyse par ne plus dépendre de ceux dont ils étaient les représentans. La connétablie fut placée dans le ressort immédiat du parlement, et les maréchaux n'y eurent plus qu'un siége honorifique. La compétence de ce tribunal alla diminuant, et l'institution des conseils de guerre, la subordination de la justice militaire aux intendans en restreignirent singulièrement l'action. Au siècle dernier, les maréchaux ne jugeaient plus que les questions de point d'honneur, dont le tribunal se tenait à la table de marbre.

Les attributions attachées au grand office d'amiral lui donnèrent une juridiction propre, comme cela s'était produit pour les principales charges de la couronne. Dans les ports, les contestations nées des conventions qu'entraînait le commerce maritime paraissent avoir

été jugées dans le principe par des prud'hommes ou *jurés de la mer*. La partie qui n'était pas satisfaite de la décision de ses arbitres en appelait à l'amiral, et c'est ainsi que se constitua pour lui un droit de justice, qui s'unit aux priviléges que lui valait sa qualité de commandant des nefs et galères royales, de surintendant des armemens maritimes. Sa juridiction s'étendit sur les prises faites en mer, sur le commerce par vaisseaux, sur le cabotage et la pêche. Dès le XIVe siècle, ainsi que nous l'apprend une ordonnance de 1373, la juridiction de l'amiral avait un ressort à la fois civil et criminel. Ce grand-officier devint ainsi comme le connétable des armées navales, et sa dignité fut pour lui plus une propriété qu'un office. Il délégua dans les ports son autorité militaire et judiciaire à des lieutenans qui régissaient la marine sous sa surveillance. Il était alors tout-puissant; mais en 1540 le roi profita de la condamnation de l'amiral Chabot pour enlever à ce grand dignitaire la nomination des officiers de mer et la direction suprême des armées navales; il ne lui laissa guère que la juridiction et les priviléges qu'elle conférait. Supprimée par Louis XIII en 1627, la charge d'amiral de France fut rétablie sous Louis XIV en 1669 pour le comte de Vermandois encore enfant; c'était là un de ces retours au passé que l'affection paternelle du monarque faisait au préjudice de son pouvoir, comme lorsqu'il reconstituait pour les siens les grands apanages. Toutefois cette charge n'avait pas cessé de subsister en réalité sous le titre de surintendance générale de la navigation et commerce de France, titre que Richelieu avait imaginé afin de pouvoir, tout cardinal qu'il était, gouverner la marine. Ce titre passa au duc de Vendôme, puis à son fils le duc de Beaufort, et c'est à la mort de celui-ci que la charge d'amiral reparut; mais on se garda de lui laisser toutes les attributions qu'elle avait en 1627. Le roi se réserva la nomination des officiers et employés de la marine, tout ce qui se rapportait aux approvisionnemens, au commerce maritime. Au reste, l'autorité de l'amiral n'avait jamais été aussi étendue que celle du connétable. Il n'exerçait pas son commandement sur tout le littoral du royaume et n'avait dans sa dépendance que les rivages de la Normandie, de la Picardie et de l'Aquitaine. Dans les autres provinces maritimes (Bretagne, Languedoc), le commandement des forces de mer était dévolu aux gouverneurs, et au XVIe siècle, en Provence, c'était le général des galères qui avait le commandement absolu des galères et navires envoyés dans les mers du Levant afin de supprimer la piraterie. Dans ces provinces, le jugement des procès en matière maritime revenait aux tribunaux ordinaires, et l'appel était porté au parlement. Au reste, les juridictions dépendant de l'amiral et qu'on nommait tribunaux de l'amirauté, ou par abréviation amirautés, furent détachées de son autorité comme les justices

prévôtales le furent de l'autorité du connétable et des maréchaux, et lors même que la dignité d'amiral eût été supprimée, les tribunaux de l'amirauté n'en subsistèrent pas moins; on en créa même de nouveaux dans les provinces qui, ne relevant pas de ce grand-officier, n'en possédaient pas. Leurs membres étaient devenus en fait des juges royaux et prenaient place dans la hiérarchie judiciaire du royaume. Leur compétence alla se restreignant à son tour. Jadis l'amiral avait eu le privilége de prélever une forte part sur les prises faites en mer ou sur les grèves, sur les bris et épaves; il touchait des droits d'ancrage, de tonnes et balises. Tous ces avantages se réduisirent à de faibles droits, qui étaient encore dans les derniers temps le plus clair de ses avantages. Les tribunaux d'amirauté connaissaient donc des causes se rapportant à ces matières; mais sous Louis XIV on les enleva à leur compétence; elles furent attribuées à un conseil spécial, celui des prises maritimes, qui était compté au nombre des conseils du roi, et les tribunaux d'amirauté ne conservèrent plus que l'instruction de ces sortes d'affaires.

A côté des grands-officiers de la couronne s'étaient élevés sur le même rang d'autres officiers dont les fonctions avaient pris, comme on l'a vu, à raison de l'extension du service qui leur était confié, une importance croissante. Quelques-uns de ces offices, de plus récente création, sans valoir à leur titulaire un pouvoir aussi considérable et une pareille indépendance, représentaient pourtant encore une sorte de propriété parce qu'ils se conféraient ordinairement pour la vie et ne relevaient que de la couronne. On voit sous François Ier le surintendant des finances figurer au nombre des principaux personnages de l'état. Sans doute il n'avait ni le maniement direct des deniers publics, ni la garde du trésor; mais aucun mouvement de fonds ne se faisait sans son ordonnancement; il donnait les ordres de paiement et les assignait sur les différentes branches du revenu, car, sous l'ancienne monarchie, le montant de l'ensemble des recettes n'était pas évalué, et leur produit centralisé de manière qu'on pût attribuer à chaque dépense un crédit indépendant du chiffre d'une recette spéciale; on affectait, suivant l'occurrence, tel ou tel produit du domaine ou de l'impôt à telle ou telle dépense. Le surintendant était donc le gouverneur-général des finances, et il avait sous lui des fonctionnaires indépendans les uns des autres, et qui présidaient aux diverses branches du service. Longtemps il ne vint pas dans un conseil ou une cour rendre compte à l'avance de ses opérations, et la chambre des comptes n'avait à examiner que la justification des dépenses par rapport aux ordonnancemens. Une telle puissance était un blanc-seing donné par le roi à son ministre. Exposé à bien des tentations au milieu du dédale d'un système de comptabilité imparfait, entouré d'agens

déshonnêtes, il ne fallait rien moins que la destinée d'un Jean de Montaigu, d'un Pierre des Essarts, d'un Jacques de Semblançay, pour le retenir dans les bornes d'une administration intègre et ménagère : encore l'exemple était-il trop souvent sans effet, comme l'a prouvé la conduite de Fouquet. Louis XIV, éclairé par les malversations de son surintendant, en supprima la charge et prit lui-même en 1661 la haute direction de cette partie si importante de l'administration publique. Il voulut que ce fût au sein d'un conseil, dont il se réserva la présidence, que se réglât toute l'administration financière du royaume, que fussent arrêtées les recettes et les dépenses et dressé un budget. L'exécution roula sur le contrôleur-général dont la charge était de création antérieure, mais dont les attributions furent alors singulièrement agrandies. Il remplaça donc le surintendant sans être le dispensateur des deniers publics; il fut simplement rapporteur en titre près du conseil-général des finances, conseil jadis institué par Henri II, mais qui avait été supprimé depuis. D'autres charges, analogues aux grands offices de la couronne et auxquelles on avait laissé une autorité presque aussi indépendante, disparurent également pendant le cours du XVIIe siècle par l'effet du mouvement qui tendait à rattacher directement au pouvoir central la direction des grands services de l'état. C'est ainsi qu'en 1636 Louis XIII avait aboli la charge de grand-voyer créée par Henri IV, et réparti ses attributions entre les divers bureaux des finances, qui unirent dès lors le service des ponts et chaussées à celui des bâtimens royaux dont ils étaient chargés.

Seul entre les anciens grands-officiers de la couronne, le chancelier était resté en possession d'un pouvoir considérable, bien que diminué. Au XVIe siècle, il était à la fois le ministre de la justice, le chef des conseils du roi, l'intermédiaire entre le monarque et les hautes cours judiciaires; mais, quand Louis XIV eut pris en main le gouvernement, le chancelier cessa d'être le ministre par excellence; on le vit même par la suite ne pas figurer toujours au conseil d'état. Quelquefois cette dignité ne fut qu'un accessoire pour un secrétaire d'état qui avait la direction d'un autre département. L'action du chancelier se circonscrivit au domaine de la justice et de la police de l'imprimerie et de la librairie. Il ne fut même plus l'intermédiaire officiel entre le gouvernement et les corps de magistrature; les communications entre ceux-ci et le roi eurent lieu par l'intermédiaire des secrétaires d'état, chacun suivant son département; mais ce ne fut pas une raison pour appeler à cette dignité les descendans des illustres maisons de la noblesse, et elle fut toujours occupée au XVIe et au XVIIe siècle par des hommes de robe. Louis XIV, qui, par faiblesse, rétablissait ou maintenait en faveur de ses enfans et de ses petits-enfans légitimés des grands of-

fices de la couronne dont il avait tout d'abord poursuivi la suppression, eut soin de ne pas laisser la charge de chancelier passer comme un fief à des gentilshommes de vieille souche. « Il n'était pas de mon intérêt, écrit-il dans ses *mémoires*, de prendre pour ministres des hommes de qualité éminente; il fallait avant toutes choses faire connaître au public, par le rang même où je les prenais, que mon dessein n'était pas de partager mon autorité avec eux; il m'importait qu'ils ne connussent par eux-mêmes de plus hautes espérances que celles qu'il me plairait de leur donner, ce qui est difficile aux gens d'une grande naissance. » Cependant la dignité de chancelier, comme toutes les grandes charges de la couronne, était inamovible. Dès le xve siècle, on lui reconnaissait ce caractère, et l'inamovibilité assurait au chancelier une indépendance qui pouvait gêner l'omnipotence du roi et traverser ses desseins. Aussi Colbert, à la mort de Séguier, proposait-il de supprimer cette charge. Louis XIV ne l'osa, mais il déclara, le 1er février 1672, qu'il tiendrait lui-même les sceaux, ce qui signifiait qu'il entendait les confier à qui il voudrait. En sorte que, tout en respectant l'inamovibilité du chancelier, il se réservait le moyen d'écarter le titulaire dont il n'agréerait plus les services. Il n'avait pour cela qu'à retirer les sceaux au chancelier pour les remettre à un garde des sceaux spécialement désigné, qui en remplissait alors les fonctions. Disgracié, réduit à un titre nominal, le chancelier n'avait plus alors qu'une dignité sans puissance, une charge sans autorité; c'est ce qui se fit plus d'une fois, et, sous la régence, le grand d'Aguesseau fut ainsi dépossédé. Ce n'était pourtant pas un divorce, la royauté se réservait le droit de rappeler celui qu'elle avait éloigné, et qui restait toujours le chancelier de France.

III.

Il ne suffisait pas de déposséder de grands fonctionnaires qui se distribuaient comme un bien propre les diverses parties de l'administration et de la justice; il fallait encore que l'administration reçût l'unité qui lui avait jusqu'alors manqué. Pour cela, les mesures prescrites par la royauté, les ordonnances rendues par elle, avaient besoin d'être discutées, préparées sous les yeux du monarque par des hommes ayant sa confiance et d'une suffisante capacité. Il était nécessaire que les chefs des grands services devinssent dans une certaine mesure solidaires les uns des autres, qu'une juridiction supérieure s'imposât à tous, parce qu'elle résumait en elle les différentes formes de la souveraineté. Or le grand-conseil, ou, comme on le nommait quelquefois, le *conseil étroit*, auquel appartenait encore au xve siècle le pouvoir législatif, avait perdu par l'autorité

acquise aux grandes charges qui viennent d'être mentionnées ses principales attributions. Dans le principe, c'était dans son sein que s'élaboraient les actes du gouvernement, par ses décisions qu'ils devenaient exécutoires. L'ordonnance du 13 janvier 1359 déclarait même qu'aucune ordonnance ne pouvait être faite, aucun privilége accordé que par délibération de ce conseil. Les conflits de juridiction, déjà fréquens au xve siècle, avaient obligé les rois à évoquer certaines causes devant cette assemblée. Il n'avait pas du reste renoncé par la création du parlement au droit de rendre la justice inhérent à la couronne. Il pouvait dès lors l'exercer entouré de ses conseillers. « Il gardait donc le droit, ainsi que le remarque le savant jurisconsulte Pardessus, d'évoquer au conseil qu'il présidait ou était supposé présider les affaires qu'il tenait à décider par lui-même. L'évocation était ou spéciale ou générale. Tantôt le roi évoquait un procès actuellement pendant au parlement ou dans une autre juridiction, tantôt il attribuait d'avance au conseil toute une catégorie de contestations. » Le grand-conseil, assimilé de la sorte au souverain dont il était l'organe direct, eut le droit de casser les jugemens des tribunaux, même réputés souverains, et de prononcer sur les conflits. Il devint une véritable cour de cassation. Les évocations s'y multiplièrent; et au temps des factions d'Orléans et de Bourgogne, comme sous la domination anglaise, on les voit se succéder à de courts intervalles. Sous Charles VII, ceux que les Anglais avaient dépouillés s'adressaient en foule à cette juridiction suprême pour être réintégrés dans leurs biens. Le nombre des affaires portées au grand-conseil absorbait toute son activité et laissait peu de place aux délibérations politiques, qui ne pouvaient avoir lieu qu'au préjudice des parties, impatientes d'obtenir l'arrêt du roi. Afin d'obvier à cet inconvénient, les états de Tours tenus sous Charles VIII obtinrent l'établissement près du roi d'un corps tiré de son conseil et exclusivement chargé d'expédier les affaires de justice. A cette section demeura le nom de grand-conseil qui avait appartenu au corps d'où elle était détachée. Présidée par le chancelier, elle eut sa compétence spéciale et fit rentrer dans son domaine plusieurs catégories d'affaires qui se traitaient auparavant au conseil du roi; elle connut des différends touchant la nomination par le monarque aux évêchés, aux abbayes, aux bénéfices ecclésiastiques; les affaires des maladreries, des hôpitaux, furent également de sa compétence, et, comme elle n'avait pas complétement dépouillé son caractère de tribunal privé de la couronne, elle eut l'appel des sentences de la prévôté de l'hôtel; elle continua pendant un temps à former une cour de cassation et à prononcer sur les conflits de juridiction, malgré le parlement, qui, trouvant dans ce grand-conseil non plus des conseillers intimes du roi, mais une cour de justice rivale, lui déniait sa

juridiction. Une fois assimilé à un pur tribunal, le grand-conseil échappa à l'action du pouvoir royal dont il avait cessé d'être l'organe. Il aspira à cette même indépendance que le parlement avait conquise, et, au lieu de représenter les pouvoirs législatif et exécutif, il ne fut plus qu'une nouvelle expression du pouvoir judiciaire. Il eut ses présidens et ses conseillers spéciaux et permanens, qui achetèrent leurs charges; les maîtres des requêtes y furent simplement rapporteurs. La royauté avait donc créé un obstacle de plus à son omnipotence: aussi la compétence du grand-conseil fut-elle peu à peu limitée. Il n'eut plus le droit de prononcer sur les conflits; on ne fit d'exception que pour les règlemens de juges entre présidiaux et prévôts des maréchaux, parce que, nous dit l'abbé Fleury, les présidiaux étaient odieux au parlement et qu'on ne voulait pas renvoyer à cette cour des affaires dans lesquelles ses préventions mettaient l'équité en péril.

L'abaissement du grand-conseil fut le résultat de l'importance que prit le véritable conseil du roi, qui l'avait remplacé pour la manutention des affaires politiques et la préparation des mesures législatives. Ce nouveau conseil ou conseil d'état, ainsi qu'on l'appelait, était destiné à devenir à son tour une cour suprême de justice dominant à la fois et le parlement et la chambre des comptes et ce grand-conseil dont elle avait été détachée. Le roi avait beau séparer des affaires l'exercice de la justice, il retenait toujours le droit de juger et de réglementer lui-même et le retrouvait dans son conseil privé, où s'élaboraient ses volontés et d'où partaient ses ordres.

Cette assemblée acquit d'autant plus d'importance que l'organisation administrative de la France prenait plus d'extension. Il fallut assigner un ou deux jours chaque semaine à la discussion et à l'expédition de telles catégories d'affaires, et, comme suivant la nature de celles-ci le roi s'entourait de tels ou tels conseillers, le conseil d'état finit par se fractionner au XVIIe siècle en un certain nombre de conseils spéciaux, absolument comme notre conseil d'état actuel se subdivise en plusieurs sections. Il y eut : le *conseil des affaires étrangères*, qu'on appelait encore du nom de *conseil d'en haut*, sous lequel l'assemblée entière avait été souvent désignée; le *conseil des dépêches*, où se traitaient les affaires concernant l'administration de l'intérieur du royaume, où, même avant 1630, on expédiait toute la correspondance pour les affaires majeures, tant du dedans que du dehors, et où se rédigeaient en conséquence les instructions destinées aux ambassadeurs; le *conseil des finances*, dont j'ai déjà parlé ci-dessus; le *conseil d'état privé* ou *conseil des parties*. Au XVIIIe siècle, on créa d'autres conseils. On établit en 1730 le *conseil du commerce*, aux séances duquel se rendaient les députés des principales villes de commerce de la France et des colonies.

Entre ces conseils, deux seulement offraient le caractère qui constitue dans notre moderne droit public le conseil des ministres : celui des affaires étrangères et celui des dépêches. Le titre de ministre d'état était réservé aux membres du conseil des affaires étrangères, où le roi pouvait de plus appeler des princes du sang. Le secrétaire d'état de ce département y avait forcément entrée, parce qu'il y remplissait les fonctions de rapporteur. Le conseil des affaires par excellence fut, à dater de la majorité de Louis XIV, celui des dépêches. Là se faisaient les règlemens pour les villes et les provinces qui n'avaient pas trait aux matières spécialement affectées aux autres conseils; là se rédigeaient les lettres et instructions pour les gouverneurs et intendans des provinces; là se traitèrent, après la révocation de l'édit de Nantes, les affaires des religionnaires; là se portaient aussi certaines affaires contentieuses. Le conseil des finances, qui avait son chef distinct du contrôleur-général, embrassait dans son ressort toutes les anciennes attributions du surintendant des finances. C'était à cette assemblée que se portait tout ce qui touchait au domaine, aux droits de la couronne et aux fermes du roi. On n'y traitait toutefois que les affaires de finances de premier ordre; celles de moindre conséquence étaient laissées à l'examen de bureaux spéciaux et résolues dans deux assemblées désignées sous les noms de *grande* et *petite direction*. Enfin le conseil d'état privé ou conseil des parties dépouilla le grand-conseil de la plus importante de ses attributions et jugea les conflits de juridiction entre les cours souveraines. Sous la présidence du chancelier, il ne cessa d'agrandir sa sphère d'activité : règlemens de juges entre les particuliers, récusation pour parenté ou alliance, exécution des édits, déclaration des arrêts, tout cela était de son ressort.

Ces conseils du roi pris dans leur ensemble formaient le conseil d'état. Outre les secrétaires d'état, des fonctionnaires d'un ordre supérieur, qualifiés de conseillers d'état et nommés par lettres patentes du roi, prenaient part aux travaux; ils assistaient les ministres et composaient avec le chancelier et les maîtres des requêtes le conseil des parties. Ainsi, pour la seconde fois, le conseil du roi se constituait en cour de justice, pour la seconde fois la forme judiciaire prévalait sur la forme administrative, mais le roi prit soin que ce nouveau tribunal ne devînt pas une cour réglée, une juridiction indépendante qui dominerait sa volonté. La place de conseiller d'état ne se transforma point en un office, elle ne cessa pas d'être une dignité et ne fut pas dès lors vénale. Le conseil d'état, tout en représentant par excellence la haute juridiction administrative, n'en constitua pas moins un tribunal supérieur aux cours souveraines mêmes; il eut le droit d'annuler les jugemens des parlemens et de casser tous les arrêts attentatoires à sa propre autorité. Il fut, comme

son nom l'indiquait, la cour privée et pour ainsi dire personnelle du roi; le monarque y évoquait les procès pendans aux cours de justice, « soit, écrit M. le vicomte de Luçay, qu'il voulût dans certains cas particuliers soustraire à la sévérité ou à l'action des tribunaux ordinaires une famille, des communautés religieuses ou laïques en crédit, soit qu'il s'agît de certaines catégories de personnes, telles que les fermiers des impôts auxquels, par une mesure générale, une juridiction spéciale avait dû être attribuée. »

Ainsi défini, le conseil du roi devenait la grande officine gouvernementale de la France; mais, s'il imprimait la direction à tous les services, il ne pouvait surveiller l'exécution. Il formait comme le cerveau de ce vaste organisme dont le roi était l'âme; il fallait des membres pour que ses résolutions se traduisissent en actions, ou, pour parler sans métaphore, il fallait que les divers services de l'état, réglés par le conseil du roi, eussent chacun leur intendant-général qui fût l'intermédiaire entre le roi, son conseil et les agens et magistrats chargés des détails de l'administration. Telle fut la fonction des secrétaires d'état.

La position des officiers ainsi appelés ne cessa de s'élever du XVIe au XVIIIe siècle; ils avaient commencé par ne remplir que des fonctions assez subordonnées; ils arrivèrent par degrés au faîte du pouvoir. On a déjà plusieurs fois écrit leur histoire, elle est curieuse et il importe à notre sujet de la rappeler ici.

Le roi eut d'abord, comme on l'a dit, pour secrétaires privés ceux qu'on nommait les clercs du secret. Au XIVe siècle leur nombre s'élevait à trois et ils avaient d'autres clercs sous leurs ordres. Ils se distinguaient des clercs composant les bureaux du chancelier, pour emprunter l'expression moderne; ceux-ci prirent le titre de *secrétaires du roi*, parce qu'ils étaient chargés d'expédier et signer les lettres et actes royaux; ils formaient une confrérie, et l'on conserve aux Archives nationales les statuts qui la régissaient, et qu'approuva en 1389 le roi Charles VI. Véritables greffiers, ils ne se bornaient pas à délivrer des expéditions des lettres royales octroyées par le roi en personne ou en son conseil; ils fournissaient encore copie des actes des maîtres des requêtes de l'hôtel, de la chambre des comptes, et percevaient, à titre de rémunération, un droit acquitté à la caisse de la corporation et dont ils se répartissaient le produit. Louis XI fixa le nombre des secrétaires du roi à 59 et leur conféra, outre les précédentes attributions, le droit de signer à l'exclusion de tous autres les expéditions des dons et finances. Tandis que les clercs du secret s'élevaient graduellement jusqu'au rang de ministres, les secrétaires du roi s'abaissaient par degrés jusqu'à n'être plus que de simples officiers ministériels dont le

nombre se multiplia singulièrement au siècle dernier; on recherchait cette charge plus encore pour les priviléges qui y restaient attachés que pour les profits qu'elle rapportait et on l'avait baptisée du sobriquet de *savonnette à vilain*. Le chancelier n'étant pas choisi dans la noblesse, les clercs du secret ne le furent pas davantage : il fallait avant tout au roi des hommes lettrés, d'habiles écrivains, et à l'origine ils ne représentaient pas une catégorie bien distincte des secrétaires du roi. Ce dernier titre fut même spécialement donné, vers la fin du xve siècle, à des hommes qui remplissaient près du monarque des fonctions analogues à celles de clerc du secret, et répondant à celles qui sont confiées chez un prince au secrétaire des commandemens. L'un d'eux en fit un véritable ministère et eut toute la confiance de son maître; ce fut Florimond Robertet. « L'importance qu'il avait acquise, écrit M. le vicomte de Luçay, ne s'éteignit pas avec lui. Le pas était franchi, et d'ailleurs le développement progressif du pouvoir civil rendait nécessaire, pour assurer la régularité de son action, la création de fonctionnaires nouveaux chargés des communications entre l'autorité centrale et les autorités inférieures. Henri II institua des secrétaires spéciaux qui eurent pour mission d'expédier sa correspondance et de contre-signer ses commandemens. Ce n'étaient point encore des ministres; aucune initiative ne leur était laissée; leurs fonctions se réduisaient à transmettre les décisions prises par le roi et par son conseil, centre unique d'où partait l'impulsion et où venaient aboutir toutes les affaires importantes. Le chancelier et le connétable en étaient encore à cette époque les deux colonnes. Ces secrétaires, qualifiés du titre de *secrétaires des finances*, n'étaient appelés que dans des circonstances exceptionnelles au sein du conseil d'état, mais, comme ils tenaient dans leurs mains tous les fils de l'administration, leurs lumières étaient souvent invoquées, et il fallut bientôt leur donner le droit d'assister aux délibérations de ce conseil, ce qui eut lieu à dater de 1547; ils n'en gardèrent pas moins d'abord leur titre de secrétaires des finances; deux ans après, l'un de ces officiers, Claude de l'Aubespine, chargé d'une mission diplomatique, y substitua celui de secrétaire d'état, exemple que ses collègues ne tardèrent pas à suivre. Charles IX, voulant s'épargner l'ennui de signer maintes pièces où son seing royal devait être apposé, autorisa Nicolas de Villeroy à signer pour lui, et, à partir de ce jour, tous les secrétaires d'état usèrent du même droit. L'importance de ces fonctionnaires grandit si rapidement que, déjà vers 1561, l'ambassadeur vénitien Michel Suriano comptait la charge de secrétaire d'état au nombre des quatre offices principaux du royaume. Chacun d'eux dans leur sphère, écrit-il, expédie les affaires, garde les papiers; ils sont dépositaires des secrets les plus graves. En 1582, les secrétaires d'état

siégeaient dans le conseil avec les mêmes prérogatives que les autres conseillers, avec plus de crédit encore, car ils avaient la confiance particulière et l'oreille du monarque. Ils étaient tout à sa dévotion et celui-ci n'était pas exposé à trouver en eux une résistance qu'opposaient parfois des dignitaires nommés à vie. Un caprice du roi suffisait pour les ôter de leur poste.

Ils n'avaient pas encore chacun leur département exclusif. Ce n'étaient pas précisément les divers services de l'état dont ils se distribuaient la direction générale et pour lesquels ils notifiaient les ordres du roi. Les quatre secrétaires d'état existant alors se partageaient le royaume et expédiaient chacun dans un quart du territoire les lettres et mandemens du roi, ce qui plaçait les affaires intérieures d'un quart du royaume sous la surveillance particulière de l'un d'eux. Ils expédiaient en outre, chacun à tour de rôle, pendant un trimestre, les lettres pour tous les bienfaits et bénéfices accordés par le roi, usage qui subsista sous l'ancienne monarchie, même à une époque où les secrétaires d'état n'avaient plus rien de commun avec les secrétaires des commandemens, et représentaient déjà de véritables ministres. A la fin du XVIe siècle, ces hauts fonctionnaires commencèrent à être spécialement attachés chacun à un département. Toutefois sous Sully et sous Richelieu, qui avaient concentré dans leurs mains presque toutes les branches de l'administration, les attributions des secrétaires d'état demeurèrent assez limitées. Les départemens n'en furent pas moins distincts, et quand ils n'étaient pas réunis sous l'autorité d'un seul homme, chaque secrétaire d'état était chargé d'un service séparé; l'un avait la direction de tout ce qui constituait les affaires de la maison du roi, à laquelle on réunit en 1619 celle des affaires ecclésiastiques confiées auparavant à un secrétaire d'état particulier, de même que vers la fin du règne de Louis XIV il y eut pendant quelque temps un secrétaire d'état chargé des affaires de la religion prétendue réformée. L'établissement de ces départemens ministériels porta un coup mortel à la puissance et à la juridiction des grands offices de la couronne. Désormais, au lieu de dépendre de dignitaires à vie, les grands services administratifs se trouvèrent confiés à des fonctionnaires amovibles, exécuteurs fidèles de la volonté du roi, instrumens de son conseil, au sein duquel ils exerçaient eux-mêmes une influence considérable. Le chancelier se vit enlever de la sorte son rôle dans les négociations diplomatiques par le secrétaire d'état des affaires étrangères. L'amiral fut dépossédé d'une bonne partie de ses attributions par le secrétaire d'état de la marine. Le général des galères n'eut plus la disposition des fonds et la nomination de ses officiers. La création du secrétaire d'état de la guerre en 1619 annula presque toute l'autorité du connétable, dont la

charge finit par être abolie en 1626. Elle rabaissa celle de colonel-général de l'infanterie, qu'à la mort du duc d'Épernon en 1661 le roi s'empressa d'abolir. Désormais tous les officiers d'infanterie, depuis le colonel jusqu'à l'enseigne, durent être nommés ou agréés par le roi; tous les brevets furent dressés et signés par le secrétaire d'état de la guerre. Ce fut celui-ci qui correspondit avec les chefs de corps, imprima la direction aux opérations militaires, concentra entre ses mains une grande partie de l'administration de l'armée. Ainsi ce qui restait des grands offices militaires de la couronne tendait à se réduire à des prérogatives purement honorifiques. Le grand-maître de l'artillerie devenait un simple chef de service; et, en 1755, quand le comte d'Eu se démit de cette charge, ce n'était plus qu'une magnifique sinécure. La charge de colonel-général de la cavalerie, que Louis XII avait instituée, celle de colonel-général des dragons, que Louis XIV avait créée en 1668 pour Lauzun, subsistaient sans doute, mais leurs attributions furent en fait annulées par l'établissement en 1694 des huit directions qui se partagèrent l'inspection générale des corps, confiée dans le principe aux colonels-généraux. En 1715, les deux charges de colonel-général de la cavalerie légère et de colonel-général des dragons, possédées l'une par le comte d'Évreux, l'autre par le marquis de Coigny, étaient en fait subordonnées aux directeurs et inspecteurs de cavalerie. Le prédécesseur du comte d'Évreux, le comte d'Auvergne, quoique neveu de Turenne, avait pendant toute sa carrière été, suivant l'expression de Saint-Simon, *comme nourri de couleuvres.*

Les secrétaires d'état l'emportaient ainsi sur les dignitaires les plus élevés du royaume, et la puissance de ces chefs de départemens ministériels devint d'autant plus grande que plusieurs fois le roi leur conféra le titre de ministre d'état. C'est ce qui arriva surtout sous Louis XIV, ainsi que le note Dangeau pour le secrétaire d'état des affaires étrangères. D'ailleurs, quoique chacun d'eux eût son département, ils conservaient de leur institution primitive l'usage d'avoir dans leur ressort les affaires générales d'un certain nombre de provinces, ou, pour mieux dire, de généralités. Ainsi ce que nous appellerions aujourd'hui le département de l'intérieur était réparti entre plusieurs secrétaires d'état. Chacun venait rapporter au conseil des dépêches les affaires concernant les généralités dont il était chargé. Celles-ci ne demeurèrent pas constamment les mêmes pour chaque département, et la distribution varia suivant les temps; aux dernières années de Louis XV, les secrétaires d'état des affaires étrangères et de la marine n'eurent quelquefois dans leur ressort aucune généralité, et ce qui touchait à la police, à l'ordre public, aux fortifications des provinces, était alors du domaine pour les unes de la maison du roi, pour les autres du département de la guerre.

Louis XIV ne s'astreignait pas de plus à une répartition systématique et constante des services ministériels entre un nombre de personnes égal à celui des départemens. Souvent il concentra dans les mêmes mains plusieurs départemens. On sait de combien de services l'infatigable Colbert fut simultanément chargé. Louvois à sa mort était à la fois ministre d'état, secrétaire d'état du département de la guerre, surintendant des bâtimens, arts et manufactures, intendant-général des fortifications et des haras, général des postes. Ces concentrations ne duraient qu'autant que ceux en faveur desquels elles avaient été admises conservaient pour des services si variés la confiance du monarque. Barbézieux, qui succéda à Louvois, son père, dans ses principales charges, ne les réunit pas toutes. Louis XIV ne s'astreignit plus à désigner des secrétaires d'état pour la direction des services généraux. Les fortifications constituèrent une direction générale indépendante, qu'il donna à l'intendant des finances Le Pelletier de Souzy, dont le frère Le Pelletier obtint la direction des postes. Colbert de Villacerf eut la surintendance des bâtimens. Au reste le grand roi suivait encore plus pour ces réunions dans une même main ses inclinations personnelles qu'il n'obéissait à la pensée de confier à une intelligence supérieure tous les départemens qu'elle était apte à diriger, et l'on vit, pour le malheur de la France, Chamillart réunir le secrétariat d'état de la guerre au contrôle-général des finances. Ce dernier portefeuille, comme nous dirions aujourd'hui, avait alors toute l'ampleur d'un ministère sans en présenter le lustre. Le contrôleur-général des finances n'était pas en effet assimilé à un secrétaire d'état, encore moins à un ministre d'état. Il ne siégeait de droit qu'au conseil royal des finances, dont il était, comme on l'a vu, le rapporteur par excellence, et pourtant ses attributions depuis Colbert s'étendaient à presque toutes les branches de l'administration. Ce n'étaient pas seulement le service du trésor, la levée des impôts, qui ressortissaient à son département, c'était encore ce qui constitue aujourd'hui le ministère du commerce et de l'agriculture, celui des travaux publics, même une partie de ce qui relève actuellement du ministère de la guerre, l'extraordinaire des guerres, le matériel de l'artillerie, les poudres et salpêtres, les vivres, les étapes, etc. On créa toutefois à la fin de la monarchie, pour quelque temps, un département séparé du commerce, qui eut son secrétaire d'état. Aucun ministre, — et le contrôleur-général n'en portait pas le nom, — n'avait besoin d'une plus grande activité; aucun n'était tenu de faire preuve d'une fermeté plus grande : c'était lui surtout qui avait à se heurter contre les résistances opposées par les membres des juridictions fiscales, à vaincre leur mauvais vouloir. « La multitude des impôts, écrit M. A. Jobez dans son livre substantiel intitulé *la France sous Louis XV*, leur diversité, la foule

de tribunaux chargés de décider les questions qui pouvaient en concerner le prélèvement, n'étaient pas les seuls embarras d'un contrôleur-général des finances. Il rencontrait dans leur perception une quantité d'obstacles; il était forcé de se servir d'agens qui souvent avaient acheté leurs charges, comme les receveurs-généraux; il se trouvait contraint d'accepter le service de fonctionnaires inutiles, tels que les receveurs alternatifs chargés de percevoir les mêmes impôts à tour de rôle, ce qui entraînait souvent la présence sur les mêmes lieux de deux collecteurs d'impôts, l'un demandant les restes de l'année précédente, l'autre ceux de l'année présente. Ces fonctions, vendues par l'état dans sa détresse, compliquaient inutilement un service déjà bien difficile à remplir. Le ministre devait à la fois empêcher le détournement des deniers de l'état et veiller à la défense des contribuables, dont l'intérêt se trouvait sans cesse mis aux prises avec celui des collecteurs par le mode de fermes adopté.» Ainsi, quoique le contrôleur-général des finances ne fût placé, pour ainsi parler, qu'au bas bout de la table du conseil, il tendait à devenir le ministre dirigeant comme l'avait été Colbert. Quelques-uns de ses successeurs avaient réuni à cette fonction le titre de ministre d'état, et à la fin de l'ancienne monarchie, par la force des choses, Necker, qui s'était retiré une première fois de la direction-générale des finances, parce qu'on lui refusait l'entrée au conseil et qu'on ne voulait lui accorder que les *entrées de la chambre*, se trouva, lors de son rappel, le véritable premier ministre.

Le même fait s'est produit en Angleterre, où déjà depuis longtemps le premier lord de la trésorerie est le chef du cabinet, quoique le titre de président du conseil appartienne à un autre. Le dédain qu'affectait la haute noblesse pour les secrétaireries d'état était bien plus marqué encore pour le contrôle-général des finances; depuis la suppression de la surintendance, on n'avait plus un François d'O, un Henri de Schomberg, un Michel de Marillac, un comte d'Avaux, pour gouverner ce département. Cependant cette noblesse de vieille souche voyait son crédit politique décliner, et c'était à son détriment que s'était accrue l'importance des secrétaires d'état. Saint-Simon les qualifie de *monstres qui avaient dévoré la noblesse*, de *tout-puissans ennemis des seigneurs qu'ils avaient mis en poudre à leurs pieds.* Il ne restait guère aux grandes maisons que des dignités sans action et des charges de cour sans autorité. Les gens de haute naissance tentèrent, il est vrai, sous la régence, de ressaisir un pouvoir qui leur échappait. Ainsi que l'a fait voir M. le vicomte de Luçay dans son beau travail sur les *Origines du pouvoir ministériel en France*, un plan avait été ourdi pour rabaisser les secrétaires d'état à leur situation première. Saint-Simon, dont on vient de rappeler, d'après le savant publiciste, le curieux

jugement, avait rédigé dans cette intention un mémoire qu'il communiqua en 1709 au duc de Chevreuse et soumit ensuite au duc de Bourgogne. D'après ce projet, tous les conseils devaient être réorganisés et avoir un grand dignitaire à leur tête. Le mémoire visait, selon l'expression de son auteur, à dépouiller les secrétaires d'état de toutes les plumes étrangères que ces oiseaux de proie avaient arrachées à tous et partout, et à ne leur laisser que leur naturel plumage. Après la mort de Louis XIV, cette préoccupation de rendre la première place dans les conseils aux gens de qualité et d'affaiblir l'autorité des secrétaires d'état se manifeste dans les choix; elle éclate dans la déclaration du roi du 15 septembre 1715, *portant établissement de plusieurs conseils pour la direction des affaires du royaume*. La correspondance administrative fut alors dévolue en grande partie aux présidens et aux secrétaires des conseils particuliers, dont les secrétaires d'état furent soigneusement exclus. Cette tentative n'eut qu'un succès éphémère. Les conflits et les rivalités ne tardèrent pas à créer dans les conseils des difficultés auxquelles vint se joindre l'insuffisance des personnes. Le cardinal Dubois, en se rendant maître de la confiance du régent, réussit à renverser tout l'échafaudage des nouveaux conseils, déjà en butte aux attaques du parlement, qui en demandait la suppression; les choses revinrent bientôt à la situation où les avait laissées Louis XIV. Deux hommes de mince origine, l'abbé Dubois et l'Écossais Law, allaient saisir le timon des affaires et de l'administration. Les secrétaires d'état reprirent bientôt l'autorité et les attributions dont on les avait dépossédés. Ils les gardèrent jusqu'à la fin de la monarchie. Durant tout le cours du règne de Louis XV, ils furent les véritables dépositaires du pouvoir, surtout après la mort du cardinal de Fleury, dernier représentant de ces premiers ministres qui dominaient tous les départemens et gouvernaient les affaires sans les manier. La capacité et le savoir-faire de quelques-uns d'entre eux, l'abdication que faisait le voluptueux et insouciant Louis XV de l'initiative royale, grandirent singulièrement leur autorité. Quand, après la mort de Louvois, Louis XIV voulut gouverner seul, les secrétaires d'état virent s'accroître leurs attributions. La médiocrité des choix, la facilité avec laquelle le grand roi laissait à un jeune fils la charge ministérielle de son père, rabaissèrent plus tard ces fonctions sans pourtant les subordonner à de plus hautes; mais, quand la noblesse eut subi l'échec dont il vient d'être parlé et dont elle ne se releva point, quand le gouvernement ne fut plus qu'aux mains des hommes d'affaires, qui n'en étaient pas moins aussi quelquefois des hommes d'intrigues, la puissance des cabinets ministériels telle que nous la concevons aujourd'hui fut réellement constituée. Les ministres dans le sens actuel du

mot, c'est-à-dire des ordonnateurs en chef réunissant dans leurs mains toutes les ramifications d'une des grandes branches du gouvernement de l'état, formèrent autour du monarque le véritable conseil dirigeant. Poussé par les coteries de la cour avant de l'être par l'opinion publique, le cabinet en vint à se substituer à la volonté personnelle du roi, domina les conseils, tint en échec le parlement. L'administration prit alors plus d'unité, et ses ressorts se coordonnèrent avec plus d'ensemble. Rapprochés dans un conseil où ils pouvaient discuter en commun les affaires et se concerter, il s'établit entre les ministres une certaine solidarité qui contrastait avec l'antagonisme existant jadis entre les juridictions des grands-officiers de la couronne. Tant que chacun de ces grands dignitaires avait tenu sous sa quasi-souveraineté une branche entière de l'administration ou de la justice, il s'était enfermé dans ce domaine sans souci des besoins de ceux qu'il ne régissait pas. Au lieu de travailler à l'amélioration des services livrés à son autocratie, il n'avait songé qu'à perpétuer des façons d'agir et de procéder auxquelles étaient liés les priviléges et les avantages de sa charge. Grand seigneur, il dédaignait de descendre dans le détail d'une administration dont il ignorait souvent les premiers élémens. La volonté seule du monarque pouvait ramener un accord au moins apparent entre ces pouvoirs rivaux; mais dans le conseil du roi, tel qu'il était alors constitué, toutes les parties du service de l'état n'étaient pas représentées; elles demeuraient dispersées entre des juridictions diverses, souvent autonomes et ne relevant pas d'ailleurs du ministre qui pouvait leur communiquer le mouvement. L'indépendance de ces juridictions mettait en dehors de l'action centrale du gouvernement une foule d'affaires qu'il importait de ne point soustraire à sa connaissance. Le roi démembrait donc son pouvoir en faveur de l'intérêt personnel des grands dignitaires, et quand il se choisissait un premier ministre, ce n'était pas pour remettre entre ses mains tous les fils de l'administration, c'était pour s'en remettre à son activité de l'exercice d'une autorité dont il se fatiguait d'user. Sully tenta de centraliser quelque peu des services longtemps incohérens, hétérogènes, mais ce ne fut que sous Richelieu que commencèrent à se coordonner systématiquement les mouvemens de l'administration, pour aboutir à la main puissante qui leur imprimait un nouvel essor. L'institution des conseils du roi, tels qu'ils nous apparaissent sous Louis XIV, fut le complément nécessaire des pouvoirs donnés au secrétaire d'état, ou, pour mieux dire, la création des uns se lia intimement à celle des autres. Cette double institution fut un grand progrès accompli. Elle eut, comme toute création humaine, ses effets fâcheux et ses écarts.

Les secrétaires d'état n'avaient pu monter si haut sans être quelque peu enivrés de leur fortune; il leur arriva comme aux parvenus dont l'orgueil dépasse habituellement celui des gens de grande naissance : ils abusèrent plus d'une fois de la puissance énorme que le roi leur avait donnée, et un petit nombre de ministres surent conserver dans l'exercice d'une telle autorité cette mesure et cette retenue qui sont le privilége des grandes âmes. La noblesse et le clergé s'effrayèrent, s'indignèrent même de l'avénement d'un pouvoir dont ils sentaient chaque jour davantage la pesante main. Saint-Simon, parlant des secrétaires d'état, les appelle *ces cinq rois de France qui exercent à leur gré la tyrannie sous le roi véritable et presque en tout à son insu.* Fénelon écrivait à Louis XIV : « Depuis environ trente ans, vos principaux ministres ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'état, pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur parce qu'elle était dans leurs mains...; il est vrai que vous avez été jaloux de l'autorité, peut-être même trop dans les choses extérieures; mais, pour le fond, chaque ministre a été le maître dans l'étendue de son administration; vous avez cru gouverner parce que vous avez réglé les limites entre ceux qui gouvernaient. Ils ont bien montré au public leur puissance, et on ne l'a que trop sentie; ils ont été durs, hautains, injustes, violens, de mauvaise foi; ils n'ont connu d'autres règles, ni pour l'administration de l'état, ni pour les négociations étrangères, que de menacer, que d'écraser, que d'anéantir tout ce qui leur résistait. Ils ne vous ont parlé que pour écarter de vous toute vérité qui pouvait leur faire ombrage. » Cette dureté, cette violence que l'archevêque de Cambrai reproche aux ministres, c'est-à-dire aux secrétaires d'état, elles étaient parfois nécessaires pour vaincre les obstacles qu'une organisation surannée et des situations acquises opposaient aux réformes les plus souhaitables et aux projets les mieux conçus. L'homme est essentiellement imparfait; il n'y a guère d'énergie sans qu'il ne s'y joigne de la dureté, de la violence même, tout comme on rencontre rarement la bonté sans alliage de faiblesse. Au reste ce qui mécontentait les nobles de haute naissance et les prélats, c'était moins le pouvoir donné aux ministres que la condition d'où ils étaient tirés. Les secrétaires d'état avaient d'abord paru au conseil avec la robe du magistrat; ils avaient successivement quitté le manteau, puis le rabat, après l'habit noir, ensuite l'uni. Ils s'étaient alors vêtus comme des gens de qualité; ils avaient porté l'épée, quelquefois tour à tour avec la robe, ainsi que le faisait Voysin, qui, ayant réuni en 1714 à la charge de secrétaire d'état de la guerre celle de chancelier, paraissait avec la simarre ou l'habit de cour.

Les secrétaires d'état avaient pris graduellement pied dans la société royale : ils avaient mangé à la table du roi; ils étaient entrés dans ses carrosses; ils s'étaient donné du monseigneur. Il fallait au XVIIIe siècle que les ducs et pairs fissent antichambre chez eux; qu'y avait-il de plus humiliant pour des hommes qui se croyaient si fort au-dessus d'eux? Et cependant c'était parce que Louis XIV avait réglé les limites entre ceux qui gouvernaient en son nom, comme le lui rappelait Fénelon dans la lettre célèbre qui vient d'être citée, parce qu'il leur avait laissé une grande autorité, que l'administration avait été régénérée, que de nombreux abus avaient disparu, que le règlement des affaires s'était simplifié, que l'impulsion avait été donnée à tant de services auparavant languissans ou désorganisés. Sans doute les ministres n'auraient pas dû s'arrêter là pour parachever l'œuvre commencée; il leur fallait être autre chose encore que des administrateurs; il leur appartenait de suggérer au roi des plans plus étendus de réforme, de lui proposer des vues d'ensemble qui ont trop souvent fait défaut au gouvernement de l'ancien régime; ils auraient dû oser davantage. C'est pour ne l'avoir pas fait que les derniers ministres de Louis XV ont précipité la France dans un chaos d'où l'on s'imagina sortir par des institutions qui n'avaient été ni assez expérimentées, ni suffisamment mûries. Malouët le disait bien à Necker et à Montmorin (1); il leur proposait non de faire rendre un édit ou un arrêt du conseil, mais de préparer tout un ensemble de mesures à soumettre à l'approbation des états-généraux; il leur remontrait que c'était à eux, ministres qui avaient la pratique et la connaissance des choses, de prendre cette initiative. « Concevez-vous, leur disait-il, la moindre apparence d'ordre et de raison dans une réunion de 1,200 législateurs tirés de toutes classes, sans expérience, sans habitude de discussions et de méditations sur les objets importans qu'ils vont traiter, égarés par l'esprit de parti, par le mouvement impétueux de tant d'intérêts et d'opinions divergentes? Si vous ne commencez par fixer leurs idées, par les environner, de la part de leurs commettans, d'instructions et d'entraves qu'ils ne puissent briser, attendez-vous à tous les écarts, à des désordres irrémédiables! » Les paroles de Malouët étaient prophétiques. Loin d'avoir trop fait, les derniers ministres de la monarchie absolue n'ont point fait assez. Necker, financier habile, n'a pas su s'élever à la hauteur d'un législateur. Il livra la France malade à mille médecins ayant chacun sa théorie et qui étaient eux-mêmes atteints du mal dont ils prétendaient la

(1) Voyez la curieuse conversation que rapporte Malouët dans ses *Mémoires publiés par son petit-fils le baron Malouët*, t. Ier, p. 254.

guérir. Les assemblées représentatives, excellentes, indispensables pour contrôler les actes du pouvoir, ont besoin de trouver dans ce pouvoir même une initiative et une unité de vues qui ne sauraient leur appartenir, un modérateur qui domine la lutte des intérêts privés, trop enclins à se coaliser sous l'apparence du bien public. Tel était surtout le cas en 1789. On réclamait des réformes, mais aucun ne voulait les subir quand elles étaient préjudiciables à ses propres priviléges. M. Louis Legrand, dans une excellente étude sur un intendant du Hainaut, Sénac de Meilhan, racontant l'enquête judiciaire qui s'ouvrit en 1788, fait remarquer que tous les déposans étaient d'accord pour applaudir au changement en tant qu'il pouvait leur être favorable ou du moins ne pas leur nuire, mais chacun, dans la réforme de la législation mise à l'étude, cherchait à préserver la part d'abus dont il bénéficiait et qu'il représentait comme nécessaire au bien public. En revanche, ils offraient volontiers leurs voisins en holocauste. Devant de pareilles résistances qui dataient de loin, il fallait aux ministres une autorité étendue et une énergie peu commune; ils ne pouvaient toutefois triompher à eux seuls de tous ces obstacles. Le conseil du roi ordonnait, mais il fallait sur tout le territoire des exécuteurs de ses volontés. Tel avait été l'objet de la création des intendans sous Richelieu, ou, pour mieux dire, le but pour lequel on les éleva à la position qu'ils occupèrent aux deux derniers siècles. Ce sont les intendans qui ont opéré sans bruit, sans éclat, sans verser de sang ni ébranler la fortune publique, la révolution qui changea les fondemens de l'autorité. Grâce à eux fut assuré le triomphe du pouvoir administratif sur le pouvoir judiciaire; nous verrons comment les chefs de l'administration, une fois placés dans la dépendance immédiate du roi, enchaînèrent toutes les juridictions locales à l'autorité du conseil, dont ils étaient devenus les principaux ressorts.

Les intendans firent pénétrer dans les détails de l'administration le principe de la centralisation, que les conseils du roi et les secrétaires d'état avaient introduit. La suppression des grands-officiers de la couronne venait d'achever la ruine de ce gouvernement aristocratique qui avait concentré autour du monarque les grands pouvoirs de l'état et préparé ainsi l'établissement du régime nouveau. Le rôle assigné aux ministres faisait du gouvernement une vaste machine administrative dont les mouvemens pouvaient se régler suivant les besoins du pays, et qui entraînait dans son action tous les pouvoirs locaux livrés aux hasards d'une indépendance presque sans contrôle.

ALFRED MAURY.

L'EMPIRE DES TSARS

ET LES RUSSES

III.

LE CLIMAT, LE TEMPÉRAMENT ET LE CARACTÈRE NATIONAL. — PAYSAGES ET PORTRAITS (1).

C'est quelque chose pour avoir d'un peuple une connaissance sérieuse que de connaître la race d'où il est sorti et le pays qu'il habite; c'est peu, si l'on ne se rend compte de l'influence de l'un sur l'autre, de la nature sur l'homme. De cette réaction et de l'éducation historique ou religieuse résulte le caractère national des peuples, une des choses les plus difficiles, en même temps que les plus importantes à pénétrer, moins encore pour le philosophe que pour l'homme d'état. La politique pour les nations, comme les affaires pour les particuliers, se fait avec le tempérament en même temps qu'avec les intérêts. Cette science du caractère des peuples est une de celles dont la France a eu depuis un siècle le plus à regretter l'absence. C'est ce défaut, bien plus que beaucoup d'autres dont on parle plus souvent, qui, après de beaux succès, a préparé la chute rapide du second comme du premier empire. L'ignorance du caractère des Allemands et des Espagnols sous Napoléon Ier, des Italiens et des Allemands sous Napoléon III, sans compter les méprises sur celui de l'Angleterre et des autres nations, tel a été le principe des faux calculs, de la fausse politique, qui nous ont deux fois conduits à l'invasion et au démembrement. Pour qui veut y réfléchir, là est une des causes premières de nos récens désastres, une des causes permanentes des imprudences, des intempérances de lan-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 15 septembre 1873.

gage qui ont recommencé à compromettre notre avenir, et tout en parlant de nous faire des alliances parviennent à nous rendre impossibles jusqu'aux plus naturelles. L'illusion sur le caractère de nos voisins était complète, et vis-à-vis de ceux auxquels nous avions rendu le plus de services nous avons agi comme des gens qui, faute de les connaître, se conduisent de façon à se brouiller avec leurs amis. Si nous avions su ce qu'il y avait de gravité, de réflexion et de maturité, ce qu'il y avait de patience, de décision et d'esprit de suite chez le peuple italien, si souvent taxé de légèreté, nous ne lui aurions pas prêté notre appui pour faire mine de le lui retirer, et aujourd'hui tout le monde en France prendrait à tâche de ne pas nous faire un ennemi du pays qui nous est rattaché par le plus de liens de parenté. Si nous avions su ce qu'il y avait d'âpre et de dur, mais en même temps de solide et de résolu, ce qu'il y avait de convoitises cachées, mais aussi d'esprit pratique, d'esprit d'ordre et de discipline dans ce peuple germanique, si souvent raillé pour son idéalisme et son incohérence, nous ne nous serions pas si légèrement laissé mettre en travers de ses aspirations unitaires et exposer à de terribles rancunes.

Le caractère d'un peuple, comme celui d'un homme, dépend du tempérament ou du sang, du milieu physique et de l'éducation morale, sans compter ce qui chez l'individu tient à l'âge, chez le peuple à l'état de civilisation. Entre ces trois ordres d'influences, la race, la nature et l'histoire, on a, dans l'étude des nations, donné la primauté tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Toutes trois ont leur importance; mais, les peuples étant d'un sang plus mêlé que les individus, la première est plus difficile à déterminer, partant plus obscure, plus équivoque. En Russie même, on a souvent discuté si le caractère du Grand-Russien, ce qui le distingue des tribus russes occidentales, doit être attribué à son mélange avec les Finnois et les Tatars ou bien à son établissement sur une terre nouvelle. Les deux causes ont dû s'exercer concurremment, et la dernière, étant la plus persistante, a dû être la plus puissante. Deux raisons lui donnaient chez les Russes une prédominance particulière. C'est un des effets de la civilisation de neutraliser les forces du climat et du sol en élevant l'homme au-dessus de leurs atteintes; en Russie, la culture étant plus récente et par suite moins profonde, la masse du peuple est demeurée plus près de la nature, plus soumise à son empire. En outre, sous le ciel du nord, la domination du climat est plus absolue, son joug plus difficile à secouer. Le sol russe n'est point pour l'homme une demeure facile, construite et comme meublée complaisamment pour lui par la nature, c'est une conquête faite sur elle à main armée et gardée de même. Un tel pays, à une époque de civilisation peu avancée, n'a pu manquer d'avoir une

grande action sur le tempérament comme sur le caractère de ses habitans. Pour le voyageur, dans les monotones trajets en chemin de fer ou en bateau, comme dans les rapides courses en traîneaux ou en *tarantass* durant les longues nuits d'hiver ou les longues journées d'été, c'est un besoin de comparer l'un à l'autre le climat et l'homme, de trouver le lien qui les unit. Il y a entre eux assez de ressemblances accusées pour qu'on n'ait point à craindre de se perdre dans une vaine recherche. S'il est difficile de remonter sûrement jusqu'à la source cachée des passions et des penchans, il devient promptement sensible à l'observateur que chez le Russe il faut attribuer à la nature bon nombre de qualités ou de défauts, rejetés ordinairement sur la race, sur l'histoire ou sur la religion.

I.

Pour déterminer le rôle de la nature dans la formation du caractère russe, il faut remonter dans la moitié septentrionale de la Russie actuelle, dans la zone qui a servi de berceau au Grand-Russien et formé le noyau de l'ancienne Moscovie. Grâce aux incursions tatares, cette région est tout entière au-dessus du 54e degré de latitude. Là, outre Novgorod et Pskof, qui à tous égards composent à l'ouest un groupe à part, se rencontrent Tver, Iaroslaf, Kostroma, Vladimir, Souzdal, Riazan, Toula et toutes les anciennes capitales des kniazes russes, décrivant comme un cercle autour de Moscou. C'est là une contrée essentiellement continentale, plus froide que Pétersbourg et à climat plus extrême, où la température moyenne de l'hiver est de 9 à 10 degrés centigrades au-dessous de zéro, celle du mois le plus froid de 11 à 12, c'est-à-dire de 13 à 14 degrés plus basse que celle de Paris. C'est, en dehors de la Scandinavie et de l'Écosse, l'une et l'autre réchauffées par deux mers, la seule région des deux hémisphères ayant une population sédentaire et agricole dans ce voisinage du cercle polaire. A cette distance de la mer et de l'équateur, elle n'est habitable que grâce à son peu d'élévation.

L'action d'un tel climat sur la vie et le corps de l'homme doit être énorme, nous le sentons; mais nous avons peine à le démontrer. Depuis un siècle ou deux, on a en Europe beaucoup discouru, beaucoup écrit sur les effets politiques du climat : il n'y a point de sujets qui reviennent aussi souvent et sur lesquels nous sachions moins; l'habitude d'en parler nous fait illusion sur notre ignorance. Dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons même déterminer scientifiquement les effets directs de la nature extérieure sur l'organisme et le tempérament. Montesquieu a le premier essayé de donner une théorie politique des climats; mais cette tentative, appuyée sur des récits de voyages infidèles et sur des ob-

servations incomplètes, était prématurée. Depuis le siècle dernier, la science, qui a éclairé tant de questions, n'a guère jeté de lumière sur celle-ci. L'effet le plus général du froid sur la vie végétale ou animale est l'engourdissement, parfois la suspension de l'activité vitale. La séve s'arrête dans les plantes, le sang se ralentit ou se ramasse dans les veines des animaux. Beaucoup passent l'hiver dans un état de somnolence, et pendant les mois les plus froids se couchent dans une tombe temporaire. L'homme échappe à cette demi-mort de l'hivernage qui, à côté de lui, ensevelit des animaux tels que l'ours; il y échappe par son industrie et sa civilisation autant que par sa constitution sans éviter entièrement ce refroidissement du sang et de la vie si général dans la nature. Montesquieu faisait des pays du nord la patrie de l'activité, du courage, de la liberté. Cet axiome peut être vrai pour les pays où le froid est modéré, il est contestable pour ceux où il dépasse certaines bornes. Dans le nord, l'extrême froid arrive à des effets analogues à ceux de l'extrême chaleur dans le midi, de même que dans les contrées tropicales au sommeil de l'hivernage correspond celui de l'estivation dans les saisons ou aux heures les plus chaudes de l'année. Stimulant pour les poumons et pour l'activité, quand il reste dans certaines limites, le froid devient déprimant lorsqu'il atteint un degré trop bas ou une trop longue durée. Il peut alors disposer à une certaine indolence physique et morale, à une sorte de passivité du corps et de l'âme; à l'excitation des premières gelées peut succéder la torpeur des grands froids. L'hiver a sa paresse comme l'été, le nord comme le midi, le feu exerce dans l'un la même fascination que l'ombre dans l'autre, et invite de même au repos ou à la nonchalance. Le poids seul des vêtemens alourdit, et les formes longues embarrassent. Le nord garde cependant un grand, un immense avantage. Si le froid conseille à l'homme le repos, il l'y condamne rarement; l'action est un des remèdes contre lui. Au lieu de diminuer les besoins, le nord les accroît; au lieu de les atténuer, il les développe et par là incite au travail. S'il porte au sommeil, le froid tue celui qui s'y abandonne. Il s'en faut du reste qu'en Russie, à la latitude de Pétersbourg ou de Moscou, le froid soit souvent insoutenable au dehors, et contraigne le Russe à demeurer comme le Lapon ou l'Esquimau enfoui dans sa cabane. Quand l'air est calme, — et par les grands froids il l'est généralement, — une température de 25 à 30 degrés centigrades au-dessous de la congélation est fort supportable; une de 10 ou 12, ce qui est la moyenne des mois les plus froids, donne souvent un temps fort beau, même fort agréable et très propre à l'activité extérieure. Sous ces latitudes, c'est le mouvement de l'air, le vent, et non le degré de la température qui produit la sensation du froid et

le rend pénible. L'hiver a ses travaux comme il a ses plaisirs, le traînage, le patinage, les montagnes de glace, plaisirs qui donnent le sentiment le plus intense du mouvement et de la vie. En Russie, comme partout, l'hiver est la saison des villes, du monde et des fêtes. Dans les campagnes, c'est la saison des charrois, ce qui est une grande affaire dans un pays où les distances sont le grand obstacle. En été, le paysan n'a que des routes insuffisantes par leur nombre, leur construction ou leur entretien; en hiver, la neige lui en fait de magnifiques dans tous les sens, et c'est alors que les chemins s'animent. Le traînage est cependant interrompu par le dégel; souvent, ce qui est une calamité, le défaut de neige en retarde longtemps l'établissement. C'est pendant ces alternatives de froid et de dégel, pendant la période d'insuffisance des neiges que le paysan est le plus fréquemment contraint à la vie close, et que, borné aux travaux de l'intérieur, il est le plus exposé aux tentations de l'oisiveté. Ce sont ces longs loisirs de l'hiver qui ont créé dans le nord tous ces petits métiers dont vivent tant de villages russes, et qui à leur tour ont enfanté le commerce ambulant et les nombreuses foires ou s'échangent les produits de ces industries villageoises.

Il y a dans le nord, en dehors de l'action directe du froid sur les organes, une raison qui fait au travail des conditions moins favorables que dans les pays tempérés : ce sont les alternatives et l'opposition violente des saisons. S'il nous est difficile d'en déterminer les effets physiologiques, nous apercevons un peu plus clairement quelques-uns des effets économiques du climat. Un des grands esprits de l'Angleterre, H.-Th. Buckle, a remarqué que les peuples vivant dans les latitudes élevées n'avaient point pour le travail le même goût, la même énergie que les habitans d'un climat moins rigoureux. Il attribue ce défaut à l'interruption forcée du travail pendant l'hiver, qui, par la sévérité du temps et parfois par la brièveté des jours, brise chaque année pendant des mois entiers la chaîne des occupations agricoles. Cette intermittence du travail, due aux brusques variations de l'atmosphère, lui donne quelque chose de décousu et d'instable qui réagit sur le caractère des populations, et nuit à l'esprit de suite et aux habitudes de régularité. A cet égard, Buckle allait jusqu'à comparer le nord au midi, le Danemark et la Norvége au sud de l'Espagne et de l'Italie, où l'interruption du travail pour des causes opposées, la chaleur ou la sécheresse, produit des effets analogues. S'il y a là de l'exagération, il n'en reste pas moins vrai que le nord oppose à l'agriculture et à l'industrie des difficultés particulières en mettant le travail dans la dépendance d'un climat à la fois rigoureux et capricieux, et peut-être ces inconvéniens s'étendent-ils jusqu'au caractère. Les étrangers

qui ont fait travailler en Russie ont généralement remarqué qu'ainsi que les hommes du midi, le Russe était plus capable d'un vigoureux effort que d'un travail long et soutenu. Avec une plus grande vivacité, héritage probable du sang slave, il montre souvent moins d'activité que les peuples du nord de race germanique; il laisse même voir souvent, surtout dans les classes inférieures, moins de goût pour le mouvement corporel. Il semble ne l'aimer que dans la course rapide des traîneaux ou des voitures, dont la vitesse étonne parfois l'étranger, mais qu'il faut attribuer au froid, qui presse d'arriver et donne l'habitude d'allures précipitées. On a souvent été frappé du peu de penchant des paysans russes pour l'exercice et l'activité physique; pendant leurs nombreuses fêtes, leur principal plaisir semble être le repos et l'immobilité. Leur jeu corporel favori est la balançoire, qu'ils ne lancent pas hardiment dans les airs comme nos enfans, mais dans laquelle ils se contentent de se bercer mollement à l'aide d'une corde. Leurs danses les plus usuelles, telles que le *khorovod,* sorte de ronde chantée qui paraît provenir d'anciens rites païens, sont lentes et d'une indolence monotone. Le climat et la race sont probablement pour quelque chose dans cette disposition; l'état de civilisation et le régime même du peuple y sont aussi pour beaucoup.

Le principal effet physiologique du froid est d'activer la respiration, de déterminer dans les poumons et dans le sang une combustion plus intense, et par suite d'exiger pour l'entretien de la chaleur intérieure et de la vie des alimens plus substantiels. Plus on approche du pôle, plus il faut à l'homme une nourriture riche en carbone et en azote, une nourriture animale. Or dans les pays de l'extrême nord, par l'effet même du froid, la fertilité du sol est rarement en rapport avec les exigences du climat. Nulle part cela n'est plus sensible que dans la moitié septentrionale de la Russie, peu propre à la culture du blé, et soumise pour l'élevage du bétail à des obstacles inconnus des pays tempérés. Dans toute cette région, la terre accorde difficilement à l'homme la nourriture que réclame le ciel : un tel manque d'équilibre entre les ressources et les besoins a exercé une fâcheuse influence sur le tempérament du peuple russe. La masse de la nation a été condamnée à un régime maigre, presque entièrement végétal. Sous un climat du nord, elle a vécu comme un peuple du midi; l'usage de la viande, de la viande de porc même, ne fait que commencer à s'introduire dans l'alimentation du peuple. Bien que depuis l'émancipation il se soit déjà fait de ce côté de sérieux progrès, le plus grand nombre des paysans ne goûte encore à la viande qu'aux jours de fête. Le fond de l'alimentation est toujours le pain de seigle, le gruau et le *stchtchi,* sorte

de soupe aux choux fermentés, qui est le mets national par excellence. On y joint des champignons desséchés et du poisson gelé ou salé, deux choses dont il ne se fait nulle part une aussi grande consommation qu'en Russie. Une religion venue du sud avec des jeûnes orientaux, dont les siècles n'ont pas adouci la rigueur, a augment le mal provenant de la nature. Cependant les exigences du climat ne se pouvaient entièrement éluder; la boisson a pourvu au défaut de nourriture. Les Russes ont deux boissons nationales : le kvass, sorte d'eau panée légèrement fermentée, et le thé, dont en Russie l'usage est aussi général qu'en Chine, et qui depuis des siècles y rend des services inestimables. La bouilloire à thé, le *samovar* de cuivre, est toujours le premier ustensile d'un ménage : il n'est si pauvre cabane qui en soit dépourvue. Le thé, surtout dans un pays où l'eau est souvent de médiocre qualité, est d'un grand secours; mais sous ce ciel ce n'est point un tonique suffisant. On y ajoute l'eau-de-vie de grain, la pâle, la blanche *vodka*. Il y a longtemps que l'on a remarqué que l'ivrognerie va en augmentant avec le degré de latitude. Le goût de l'alcool est aussi naturel chez le paysan russe que la sobriété chez le Sicilien ou l'Andalou; c'est le défaut du climat plus que le vice de l'homme. Tant qu'il n'aura pas un meilleur régime, l'eau-de-vie sera pour le mougik un remède malsain, mais difficile à remplacer. Ce qui est le plus à regretter, ce n'est pas qu'on n'en puisse proscrire l'emploi, c'est qu'on ne le puisse régler, c'est qu'en un jour de débauche il faille voir absorber (les Russes ne boivent pas les liqueurs, ils les engloutissent d'un trait) des quantités de vodka qui, sagement réparties, serviraient à la santé du paysan au lieu de tourner à son abrutissement. Ces tristes résultats physiologiques en amènent d'autres économiques non moins défavorables. La pauvreté de son régime diminue chez le paysan russe la capacité du travail, et avec l'énergie du travail elle lui en enlève le goût et le besoin. Habitué à une faible nourriture, il finit par s'en contenter; comme l'habitant du midi, il suffit à ses maigres besoins avec un médiocre labeur et laisse sa paresse profiter de ses habitudes de frugalité. Il perd ainsi le principal avantage des pays du nord, le stimulant de la nécessité, et ne le recouvre qu'à mesure que la civilisation développe ses besoins avec ses goûts.

Un tel régime, sous un tel climat, ne peut manquer d'avoir une regrettable influence sur le tempérament et sur la durée même de la vie. Les effets en sont visibles dans les statistiques de la population. Là se rencontrent les deux extrêmes, une de ces anomalies qui en Russie nous ont fait ériger le contraste en loi. C'est un des pays où la mortalité est la plus grande, la vie moyenne la plus courte, et c'est un de ceux où il y a le plus de cas de longévité, où la vie

humaine atteint au terme le plus reculé. Cette opposition est surtout frappante dans les contrées du nord. Dans le gouvernement de Novgorod par exemple, sur une population d'un million d'âmes, il est mort en une année (1871) vingt-neuf centenaires, ce qui en suppose davantage en vie (1). A côté de cela, dans toute la Russie, le nombre des hommes qui dépassent trente-cinq ans est plus faible qu'en France, le nombre de ceux qui dépassent soixante plus de deux fois moindre (2). C'est surtout sur les enfans que frappe la mortalité. Sous ce ciel, l'apprentissage de la vie est plus pénible, l'enfant a besoin de plus de soins, et les soins sont moins aisés à lui donner; il souffre de la difficulté de prendre l'air, de la difficulté de l'allaitement artificiel, il souffre même des distances qui, dans la saison des travaux des champs, forcent sa mère à l'abandonner pendant de longues heures. Les enfans délicats sont condamnés à une mort précoce; les plus forts survivent seuls pour être soumis chaque année à une épreuve qui chaque année est fatale à beaucoup. Il y a par la main de la mort un triage successif qui, à force d'éliminer les faibles, ne laisse debout pour la vie et la reproduction de la race que les plus robustes. Si la population rencontre dans ces épreuves périodiques du climat un grand obstacle à son développement, on peut espérer qu'étant mieux armée contre la nature elle lui saura un jour mieux résister. Les cas de longévité suffisent à montrer que, si sévère qu'il soit pour la faiblesse, le climat n'est point hostile à la vie, et ils font entrevoir qu'avec une meilleure hygiène et un meilleur régime la durée moyenne de l'existence pourrait beaucoup s'accroître.

Il semble que, dans une population soumise à cette sorte de sélection successive, la vigueur du tempérament doive être commune; malheureusement il est loin d'en être toujours ainsi. Dans ce pays de hautes tailles et de fréquente longévité, où l'on voit des hommes de près de six pieds vivre plus de cent ans, la force est souvent plus apparente que réelle. Ce climat, qui en peu d'années corrode le granit, ébranle les constitutions qu'il ne détruit pas. Il n'éteint point l'activité vitale, il ne condamne point le corps ou la race à une précoce dégénérescence, comme dans les régions tropicales; mais à la longue il est souverainement déprimant, débilitant. Le tempérament lymphatique est le plus général en Russie. Les scrofules sont fréquentes, les maladies contagieuses communes, faciles

(1) *Pamiatnaia knigka Novgorodskoi Gouberni na 1875, god.*

(2) Sur 1,000 habitans, on n'en compte en Russie que 45 au-dessus de soixante ans, en France notablement plus de 100. Dans les gouvernemens du nord, comme celui de Iaroslaf, la proportion des sexagénaires est plus forte, elle atteint 63 pour 100; dans quelques-uns de ceux du sud, comme Kief, elle descend au-dessous de 30. *Statistitcheski Vréménik* de 1871, *Svédéniia o vozrastakh.*

à gagner, malaisées à guérir. Ce qui est le plus à redouter, ce ne sont pas les grands froids, ce n'est même pas le contraste des rigueurs de l'hiver et des ardeurs de l'été, ce sont les saisons intermédiaires, le printemps et l'automne, avec leurs longues alternatives de gelées et de dégel qui durent souvent des mois, avec leurs brusques variations de température qui, en une journée, peuvent atteindre 20 degrés. Dans ces oppositions et cette instabilité du climat, toutes les maladies, toutes les épidémies trouvent des conditions favorables, encore accrues par l'insuffisance de l'alimentation. Grâce à une plus grande sécheresse de l'air dans le centre et dans l'est au moins, les maladies de poitrine sont moins fréquentes qu'en Angleterre. En revanche, la petite vérole, les fièvres typhoïdes, les fièvres puerpérales, les angines et bien d'autres maladies font chez cette population mal nourrie, mal logée, de périodiques ravages. Si les hautes classes ont un régime alimentaire mieux en rapport avec le climat, leur genre de vie leur en enlève souvent le bénéfice. Nulle part l'ordre naturel de la veille et du sommeil n'a été à ce point renversé, nulle part on ne fait à ce point de la nuit le jour, et peut-être est-ce encore une conséquence indirecte du climat qui dans le nord supprime tour à tour le jour ou la nuit, ou exagère démesurément l'un aux dépens de l'autre. A l'influence débilitante du climat se joignent ainsi des habitudes qui tendent à exagérer la sensibilité nerveuse. Pour la plus grande partie de la population, qui fait entrer la viande dans sa nourriture habituelle, cet aliment substantiel a peut-être perdu quelques-unes de ses qualités par suite du procédé au moyen duquel on le conserve. En Russie, on fait geler au commencement de l'hiver la viande et le poisson dont on a besoin pour la saison; cela facilite singulièrement les transports et les approvisionnemens; mais il n'est pas impossible que cette viande qu'on fait dégeler au moment de l'apprêter soit moins salutaire que de la viande fraîche.

Les précautions mêmes que le climat oblige à prendre sont peu saines. Pour résister à l'hiver, il faut vivre dans une atmosphère lourde, épaisse, d'air vicié rarement renouvelé; contre le grand froid, il faut accumuler d'avance des provisions de chaleur et se faire dans la maison, avec du bois et des poêles, un climat artificiel plus chaud que celui que le soleil donne au midi de l'Europe en été. Plus la température est basse au dehors, plus elle doit s'élever au dedans. Derrière leurs doubles fenêtres enduites de mastic pour toute la saison, les habitans des villes changent leurs maisons en serres tièdes, où ils respirent le même air que les plantes des tropiques, dont ils aiment à embellir leurs demeures. Dans sa cabane de bois, souvent entourée d'un rempart de fumier pour empêcher le froid d'y pénétrer, le paysan s'entasse avec toute sa famille autour d'un énorme poêle, sur lequel tous dorment la nuit. De cette

atmosphère énervante, il faut chaque jour passer à l'air glacial du dehors; après avoir fait provision de chaleur pour le sang et les membres, il faut faire provision d'air pour les poumons. Ainsi l'on va pendant plusieurs mois, traversant sans cesse, de la maison à la rue, des intervalles de 40 à 55 degrés centigrades, comme si l'on passait plusieurs fois dans la même journée de l'été du midi à l'hiver du nord, des bords de la Mer-Rouge à ceux de la Baltique. Le corps, grâce aux fourrures imprégnées de chaleur, supporte sans souffrance, parfois presque sans s'en apercevoir, ces perpétuels voyages d'une zone dans l'autre; à la longue, la constitution ne s'en ressent pas moins.

Le climat n'est guère plus favorable à la propreté qu'à la santé. Les maisons, dont l'hiver clôt hermétiquement toutes les ouvertures, sont difficiles à tenir propres. Les poêles, uniquement employés pour le chauffage, ne peuvent purifier l'air des chambres dans lesquelles ils ne s'ouvrent pas. Les familles riches ou aisées remédient à ce défaut par la grandeur des appartemens, qu'on laisse librement communiquer ensemble, et où l'on brûle fréquemment des parfums. Le paysan est condamné à vivre dans une atmosphère étouffante et malsaine. L'air chaud et fétide de ses cabanes fait éclore des myriades d'insectes, et les parasites de toute sorte y pullulent. Au dehors, les immondices jetées autour de la maison disparaissent dans les neiges pour retrouver leurs mauvaises odeurs au printemps. Dans les villes mêmes, elles ne peuvent pas toujours s'écouler par les égouts que ferme la glace; rendues inoffensives par la gelée, elles se conservent longtemps, et aux premiers jours de chaleur remplissent les rues d'exhalaisons fétides. Rien n'égale la puanteur du dégel russe dans les villes. La neige, qui, sous les traîneaux, ressemble à du sable ou à du verre pilé, se transforme en une boue épaisse, nauséabonde, dont les pieds rapportent les émanations dans les maisons.

La nécessité de rester toujours couvert est elle-même pour le peuple un obstacle à la propreté. Le paysan dort tout habillé et passe la nuit dans le même *touloup* de mouton que le jour. Il est vrai qu'il prend un bain de vapeur chaque semaine, le samedi, avant la fête dominicale. Malheureusement il est obligé de remettre ses vêtemens remplis de vermine; il ne se déshabille guère et ne change de linge, quand il en porte, que ce jour-là; souvent, n'en ayant pas d'autre, il lave lui-même sa chemise après le bain, avant de l'endosser de nouveau. Chaque village a ses étuves, de misérables baraques de bois, où l'on obtient la vapeur en versant de l'eau sur une sorte de fourneau de pierres qu'on fait rougir; quelques planches inclinées servent de couches aux baigneurs, et des poignées d'écorces de tilleul tiennent lieu d'éponges et de gants

de crin. Venu des Grecs ou des anciens Slaves, cet usage sert peut-être plus à la santé qu'à la propreté. Ce bain de vapeur, souvent suivi d'un bain de neige ou d'eau glacée, est un stimulant énergique sous un climat débilitant; c'est le seul, après l'alcool, que se puisse donner le mougik, et il remplace pour lui les eaux minérales, auxquelles pour les mêmes raisons les Russes des hautes classes recourent plus que tout autre peuple dans la belle saison. Ce bain hebdomadaire n'a qu'un inconvénient, c'est qu'une fois que le corps s'y est fait, il ne peut plus s'en passer.

L'opinion qui attribue plus de moralité aux peuples du nord n'est pas toujours plus fondée que celle qui leur reconnaît une plus grande propreté; l'une et l'autre dépendent autant du degré de civilisation que du degré de latitude. En Russie, le climat est peu favorable, si ce n'est à la moralité, au moins à la délicatesse des mœurs. Le grand nombre et la précocité des mariages diminuent les chiffres des enfans naturels, base du reste assez équivoque pour juger de la moralité; mais il est à remarquer qu'en Russie, pour des causes diverses, le nombre des naissances illégitimes est beaucoup plus considérable dans le nord que dans le midi, bien que le premier soit plus dépourvu de villes (1). La réclusion de l'hiver, les longues nuits, l'entassement de la famille dans la même pièce autour du même foyer, le sommeil en commun sur le dos du large poêle qui sert de lit à toute la maison, étaient peu favorables à la sainteté de la vie domestique. Il en résultait parfois des vices graves au temps encore récent où plusieurs ménages vivaient ensemble sous le toit du chef de famille; de pareils dangers, joints à d'autres abus d'autorité, rendent désirable en Russie l'abolition de ces coutumes patriarcales. L'usage des bains en commun, alors même que les deux sexes étaient rigoureusement séparés et qu'il ne s'y passait aucune de ces scènes que d'anciens voyageurs leur ont reprochées, cet usage si salutaire a pu contribuer à développer chez le paysan une certaine grossièreté. Chez les deux sexes, la décence en Russie semble moindre qu'en Occident, la pudeur y est moins vive, et les hommes, si ce n'est les femmes, y sont moins embarrassés de leur nudité. Le voyageur en est frappé dans certains bains de mer, sur la Mer-Noire par exemple; dans les rivières, près des villes du Don et du

(1) La moyenne dans les gouvernemens du nord est de 3,8 pour 100, dans ceux du centre de 2,3, ceux du sud de 1,9, ceux de l'est de 1,7, ceux de l'ouest de 1,3. *Statistitcheski Vréménik de 1871*, p. 215. Une des raisons qui augmentent la proportion des enfans naturels dans le nord est l'absence d'un grand nombre d'hommes qui vont chercher de l'ouvrage dans le centre, en sorte que la population féminine excède de beaucoup la masculine. Le chiffre moyen des naissances illégitimes en Russie, 2,9 pour 100, est, en dehors de la Grèce, un des plus faibles de l'Europe. En France, il est de 7,6 pour 100, d'un peu moins en Angleterre, de notablement plus en Allemagne et en Autriche.

Volga entre autres, il n'est pas rare de voir des filles ou des femmes se baigner sans costume dans des endroits peu écartés. Si dans le nord le tempérament est plus froid, si, comme on le dit, les sens y sont plus émoussés, il y a souvent aussi moins de délicatesse dans les sensations et dans les sentimens.

II.

L'influence directe du climat sur l'organisme et sur les habitudes, sur les conditions physiques et économiques de la vie, n'est pas la seule, et, pour être la plus apparente, n'est pas toujours la plus profonde. La nature exerce indirectement une action considérable sur les idées, sur les sentimens, sur le caractère tout entier, par les passions qu'elle provoque et les facultés qu'elle met en jeu. La première remarque que suggère le sol de la Grande-Russie, c'est que la vie y est plus que partout ailleurs une lutte contre le climat, lutte corps à corps contre un ennemi toujours présent et jamais vaincu. Sous ce ciel, l'homme ne peut, comme dans nos climats tempérés, oublier son adversaire; il n'en peut triompher complétement, et, tout en lui disputant pied à pied le terrain, il doit souvent céder à une force supérieure. De là plusieurs des traits en apparence opposés du caractère national russe. Cette guerre est une école de patience, de résignation, de soumission, en même temps que de persévérance et d'énergie. Ne pouvant rejeter de sa tête le joug de la nature, le Grand-Russe a supporté plus patiemment celui de l'homme; le premier l'a plié au second. La tyrannie du climat l'avait préparé à celle que lui a imposée l'histoire. Tout son effort étant de vivre, le despotisme lui a paru moins lourd. Il ne faut point adopter sans distinction l'ancienne théorie qui vouait les peuples du nord à la liberté, ceux du sud à la servitude. A une certaine latitude, dans un ensemble donné de conditions physiques, le nord peut courber les âmes comme les corps, et la civilisation seule être capable de les redresser. Le grand avantage du nord est que chez lui cette efficacité libérale de la civilisation est toujours possible, tandis que dans les contrées tropicales le succès final même en est douteux.

Une des qualités que le climat et la lutte contre la nature ont le plus développées chez le Grand-Russien, c'est le courage passif, l'énergie négative, la force d'inertie. L'endurcissement au mal est depuis longtemps l'idéal populaire du Grand-Russe. Ce sentiment se fait jour dans un vieux jeu national, une sorte de lutte à coups de poing qui, au lieu d'un assaut de force ou d'adresse, était un assaut de patience, le vainqueur étant non pas celui qui terrassait son adversaire, mais celui qui recevait le plus de coups sans demander grâce. La vie, d'accord avec l'histoire, a formé le Grand-Russe à

un stoïcisme dont lui-même ne comprend pas l'héroïsme, stoïcisme provenant d'un sentiment de faiblesse et non d'un sentiment d'orgueil, et parfois trop simple, trop naïf, pour paraître toujours digne. Personne ne sait souffrir comme un Russe, personne mourir comme lui. Dans son tranquille courage, devant la souffrance et la mort, il y a de la résignation de l'animal blessé ou de l'Indien captif, mais relevée par une sereine conviction religieuse.

La première fois que nous avons rencontré le paysan russe, c'était en Palestine au mois de mars, au commencement du carême. Nous campions sous la tente au bord des étangs de Salomon, aux environs de Bethléem. La nuit fut agitée par une de ces tempêtes de vent et de pluie assez fréquentes en Syrie dans cette saison. Nous avions été rejoints par un groupe de ces pèlerins russes qui parcourent la terre-sainte en troupe, à pied, un bâton à la main, sans autre bagage qu'une besace et une écuelle. C'étaient tous des paysans; il y avait parmi eux des hommes et des femmes, et la plupart étaient âgés. Fatigués par les privations d'un long voyage et d'une longue marche, ils cherchaient le long de nos tentes ou au pied de murailles en ruines un abri contre les rafales de pluie qui les pénétraient. A l'aube, ils voulurent regagner le couvent grec de Bethléem; mais, bien que la distance ne fût que de quelques kilomètres, le froid, la faim, la lassitude, empêchèrent plusieurs d'y arriver. Quand leurs forces étaient à bout, ils se laissaient tomber à terre, et les autres passaient en silence à côté, les abandonnant comme ils s'abandonnaient eux-mêmes. Nous les suivîmes de près à cheval, transis, fatigués aussi, et allant chercher un refuge au couvent latin de Bethléem. Nous rencontrâmes ainsi deux de ces mougiks couchés sur le sol dans le sentier changé en ruisseau. On essaya en vain de les relever, de les ranimer avec une liqueur, de les mettre à cheval : ils semblaient ne vouloir que mourir. Arrivés à Bethléem, nous pûmes envoyer à leur recherche : on avait déjà enterré dans la matinée un homme et deux femmes russes trouvés morts sur les chemins des environs. C'est avec le même sentiment, le même calme et doux fatalisme qu'au temps de la guerre de Crimée les soldats russes se laissaient acheminer à travers les steppes du sud, marchant jusqu'à l'épuisement et mourant le long des routes par centaines de mille, sans un cri de révolte, sans une plainte, sans un murmure.

De cette lutte contre le climat, qui l'a si bien formé à la résignation, sont venues au Grand-Russe deux tendances, deux qualités opposées. Comme elle lui a communiqué une singulière alliance de force et de faiblesse, de ténacité et d'élasticité, cette guerre avec la nature lui a donné un curieux mélange de rudesse et de douceur, d'insensibilité et de bonté. En l'endurcissant pour lui-même,

l'âpreté du monde physique lui a souvent appris à s'attendrir pour autrui. Sachant ce qu'est la souffrance, il compatit à celle de son prochain, et le secourt selon la mesure de ses forces. Les sentimens de famille, la bienfaisance pour les pauvres, la pitié pour les malheureux de toute sorte, sont parmi les traits les plus accusés du caractère russe. Contrairement au préjugé vulgaire, le Russe sous sa rude écorce est le plus souvent un homme affectueux, doux, tendre même; mais rencontre-t-il un obstacle, entre-t-il en lutte avec un adversaire, la rudesse et l'âpreté reprennent le dessus. Habitué à un combat sans trêve contre une nature ennemie, il s'est fait aux dures lois de la guerre, et les applique avec une entière inflexibilité comme il les subit lui-même. C'est dans les luttes nationales, dans celles où l'existence même de la Russie semble en jeu, que se montre tout ce contraste. Dans les autres, comme dans la campagne de France en 1814 ou dans celle de Crimée, le Russe reste le plus généreux ennemi. Doux et prompt à la commisération comme homme privé, le Russe peut, dans ses luttes nationales ou civiles, devenir impitoyable comme soldat ou comme homme public; mais après la victoire il redevient souvent aussi naïvement bon qu'il s'était montré naïvement dur et cruel. Dans le pays qui a eu le triste privilége d'attirer ses rigueurs, en Pologne, on entend parfois raconter des traits touchans de ce contraste de caractère. En voici un exemple qui nous a été redit par des Polonais. Dans une des funestes insurrections dont les suites pèsent encore si lourdement sur ce malheureux pays, un sous-officier russe cantonné dans une famille polonaise se permit d'embrasser l'enfant de la maison. La mère, qui alors était grosse, eut l'imprudence de donner à l'audacieux un soufflet. Au lieu de se fâcher ou de se plaindre à ses chefs, le bon Russe tendit l'autre joue, et se laissa mettre à la porte de la salle. Peu de temps après, il quittait la ville, et, s'étant fait informer par un camarade de la naissance du second enfant, il lui envoya de petits cadeaux pour son baptême. D'ordinaire le Russe comprend peu les résistances que l'espoir du succès n'encourage point; accoutumé à se courber sous la fatalité, il trouve juste que les autres s'y soumettent comme lui. S'il n'a point le culte de la force, il en a le respect. Il existe quelque chose de cette alliance de sentimens chez les Allemands, surtout chez les Prussiens, bien que chez ces derniers le côté affectueux soit plus exclusif, plus tourné en dedans, plus égoïstement domestique, et que le côté rude et brutal soit plus en dehors, et se mêle à des calculs et à une morgue naturelle qui sont presque également étrangers aux Russes.

La qualité que la lutte contre cette froide et implacable nature a le plus développée chez le Grand-Russe, c'est l'esprit pratique et

positif; par là surtout, il se distingue du Petit-Russien et des Slaves occidentaux ou méridionaux. Cette qualité dominante se trouve partout chez lui, et tout sert à l'expliquer. Selon la remarque d'un écrivain russe (1), c'est dans les peines séculaires de la colonisation de la Grande-Russie que s'est formée cette disposition à voir en toutes choses le but immédiat et le côté réel de la vie. De là sont nés cet esprit de ressources, cette souplesse physique et morale, cette fertilité de moyens, ce tact des hommes et des choses qui distinguent le Grand-Russe. De cette lutte, qui, employant toutes ses forces, ne lui en laissait aucune pour de plus hautes recherches, lui est venue cette défiance des idées générales, ce dédain des conceptions théoriques, par lequel il contraste si vivement avec l'Allemand. Apparente dans les mœurs, les usages, la politique, les écoles, cette tendance n'est pas moins saillante dans les choses d'où elle semblerait devoir être le plus absente, la poésie et la religion. Les poésies populaires du Grand-Russe montrent peu de goût pour les abstractions ou les personnifications d'aucune sorte. Sa philosophie et sa littérature portent les mêmes traces. Nul peuple n'a l'esprit moins métaphysique, nul ne se préoccupe moins de l'essence des choses. Ses sciences favorites, celles qui déjà l'attirent le plus, sont les sciences physiques, les sciences naturelles et les sciences sociales. Il règne dans la nation, dans les sphères instruites comme dans les masses ignorantes, un positivisme plus ou moins réfléchi. La qualité qu'estime le plus le paysan russe est le bon sens; le plus grand mal qu'il puisse dire du Polonais, c'est de l'appeler tête sans cervelle. Il y a peu de peuples aussi dépourvus de sentimentalité et s'en faisant davantage un mérite; il y en a peu qui soient aussi en garde contre les tentations de l'enthousiasme. Aucun peuple n'est moins sujet à de subits entraînemens, aucun ne s'éprend moins de chimères, quelque nobles et brillantes qu'elles soient; aucun n'est moins porté à se faire le champion d'une idée, le chevalier d'une cause désintéressée ou d'une nation malheureuse. Quand la politique russe a eu de ces airs de naïve générosité, en 1814 en France, en 1849 en Hongrie, c'était le fait de ses souverains, non celui de la nation, et sous ces nobles apparences de désintéressement se cachaient peut-être quelques calculs plus ou moins réfléchis, quelques combinaisons plus ou moins consenties. Avec une grande ambition matérielle et morale pour son pays, le Russe a l'esprit net, ennemi des aventures et des risques; sachant se rendre compte de la force d'autrui et de ses propres faiblesses, il aime à ne rien compromettre et à marcher sûrement. Il a des sympathies et des antipathies nationales, mais ne se

(1) M. Kavéline, *Mnili i zamétki o Russkoi istorii*, *Vestnik Evropi*, 1864.

laisse conduire ni par les unes ni par les autres, et personne ne peut compter sur son appui ou son alliance, à moins qu'il n'y ait un intérêt bien sûr et un profit bien direct.

III.

Rien n'est complexe comme le caractère d'un homme, à plus forte raison comme celui d'une nation; après en avoir décrit une face, il faut décrire la face opposée, sous peine d'en donner une fausse ressemblance. La nature n'agit pas seulement sur le tempérament par le climat, par le régime et les habitudes, sur le caractère par les besoins qu'elle impose ou les facultés qu'elle développe; elle agit d'une manière non moins puissante sur l'imagination et l'âme tout entière par ses aspects, par les tableaux qu'elle présente, les impressions qu'elle éveille. La nature n'étant nulle part plus simple, plus une qu'en Russie, nulle part ces impressions ne sont plus nettes et moins sujettes à contestation. Une des premières qu'éprouve le voyageur est un sentiment de tristesse. Cette tristesse vient du ciel et du climat : les peuples du nord en sont tous plus ou moins atteints; elle s'exhale non moins de la terre plate, une et monotone. Le fond de l'âme russe est mélancolique. Si l'ennui incurable, si le *spleen* britannique y est plus rare qu'en Angleterre, c'est que, tout en étant plus sévère, le climat est moins humide, moins nébuleux, c'est peut-être aussi que la tristesse du Russe est voilée ou dissipée par sa sociabilité, une des qualités les plus générales chez les Slaves, et une de celles qu'en Russie la réclusion même de l'hiver et ses longues nuits ont le plus contribué à développer. Le goût du Russe pour les distractions, pour le plaisir ou les émotions n'est souvent, comme chez d'autres nations du nord, qu'un effort pour échauffer une âme froide ou combler un vide intérieur. Son amour des voyages, sa passion pour le jeu, son penchant à l'ivresse, tiennent également de ce besoin de se fuir, de s'oublier ou de se tromper soi-même. Cet instinct est plus profond chez les classes qui sont restées plus près de la nature. C'est dans la poésie et la musique populaires, dans les *pesny* et les chansons de la Grande-Russie, dans ces airs d'un rhythme lent et en tons mineurs, que perce le mieux cette mélancolie du sol et du climat. Entre les chants russes et les *canzoni* de Naples ou de Sicile, qui sont comme imprégnés de soleil, il y a toute la distance des antipodes. Cette teinte de tristesse douce colore dans les chants de la Grande-Russie de nuances harmonieuses et délicates le fond réaliste du caractère national; avec les affections de famille et le sentiment même de la nature, c'est là une des principales sources de la poésie russe. Chez l'homme du peuple, cette mélancolie est, par une résignation inconsciente,

jointe à une tranquillité, à une sorte de placidité qui surprend. Dans les jeux, dans les foules, dans l'ivresse même, le Grand-Russe est généralement paisible et peu bruyant. Parmi les hommes comme parmi les enfans, il y a peu de luttes, peu de tumulte. La foule est silencieuse comme la nature, comme la neige qui dans les rues des villes éteint tout bruit.

La tristesse chez le Russe vient d'une source profonde d'où découle avec elle une secrète humilité. Représentons-nous les impressions séculaires des colons de l'Occident durant leur lent établissement sur le sol de la Grande-Russie. Devant ces espaces aussi illimités que la mer, l'homme se sentait petit. La conscience de sa force et de son individualité s'affaiblissait devant l'amplitude de la terre qui l'environnait, et que jusqu'à notre temps il se trouvait incapable de remplir, incapable de faire vivre pour lui. Ces lacs et ces marais sans bornes ou sans nombre, ces fleuves dont aucun pont ne pouvait joindre les rives, ces forêts sans fin, ces steppes sans horizons, lui rappelaient son infériorité.

Si l'on analyse les principaux traits extérieurs de la nature russe, on voit que toutes les impressions qui en sortent se résument en un contraste : les tableaux qui se présentent à l'homme dans la Grande-Russie lui montrent sa propre petitesse sans lui rendre sensible la puissance de la nature. C'est par l'étendue seule que la terre y diminue l'homme : elle lui offre ce qui distend et élargit l'imagination, sans lui fournir, comme dans le midi, ce qui la remplit et l'enrichit, ce qui la dispose à cette riche poésie que nous admirons dans les poèmes de l'Inde ou de la Grèce. Plate et nue, terne et inerte, cette nature a peu de stimulant pour l'esprit, et est peu favorable à la poésie et à l'art. Elle laisse l'imagination flasque et lâche au lieu de la rendre forte et féconde; elle la porte à des rêves vagues, indéfinis et vides comme elle-même, non à des conceptions puissantes ou à de vivantes images. A ce point de vue, par sa maigre fertilité même, le sol de la Grande-Russie est inférieur au désert dans sa nudité, où rien au moins ne diminue l'impression de l'immensité. C'est cette vacuité de l'imagination qui l'empêche de demeurer maîtresse et de prendre le dessus sur le sens pratique et réel développé par les besoins de la lutte avec le climat. Le sol de la Grande-Russie est dépourvu de tous les spectacles grandioses qui exaltent ou étonnent l'esprit; elle n'a ni les montagnes, ni la mer, et manque de l'excitation que donne à l'individualité la vie de la mer et des montagnes. Les forêts basses et clair-semées n'ont point de majesté; les nombreux lacs ont des bords plats comme des mares. La Russie est privée des grandes scènes du nord; elle n'a ni les côtes battues par les vagues, ni les îles de glace, ni les golfes et les *fiords* aux replis sans fin, ni les ro-

chers de granit, ni les glaciers, ni les torrens et les cascades. Elle n'a rien de cette puissante nature septentrionale sous l'influence de laquelle s'est formée la rude mythologie du nord; elle a peu de ce qui stimule la personnalité.

La nature russe a deux caractères opposés : l'amplitude et la vacuité, l'étendue de l'espace et la pauvreté de ce qui l'occupe. Sur des surfaces énormes, elle ne montre ni variété de formes, ni variété de couleurs. Il y a une égale indigence de grandeur et de force dans la nature vivante et dans la nature inanimée. Le pittoresque est absent ou réduit à une échelle mesquine que la fatigue seule fait admirer à l'œil. En hiver comme en été, le voyage dans ces plaines mamelonnées, où les villes et les villages sont rares, donne presque le même sentiment de satiété qu'une traversée en mer. On peut pendant de longs trajets en chemin de fer ou en bateaux à vapeur fermer les yeux le soir et les rouvrir le lendemain sans s'apercevoir que l'on a changé de place. L'œil trouve peu où se reposer. Les rares beautés de la nature sont concentrées au bord des fleuves, où quelques villes étagées avec leurs vieilles murailles et leurs coupoles de couleur, ainsi que Kief, les deux Novgorod, Pskof, Kazan, offrent de loin un spectacle imposant. La grandeur même des rivières en diminue le charme : en vain ont-elles sur une de leurs rives une falaise assez élevée, parfois couverte de grands arbres; ces falaises sont d'ordinaire trop basses pour la largeur du fleuve et sont écrasées par elle. Cette disproportion gâte le plus beau passage du Volga, dans son grand coude de Samara, entre Stavropol et Sysrane, alors qu'il se creuse une route entre deux chaînes de collines plus hautes que celles de la Seine, du Danube ou du Nil : le fleuve, étant plus large que les collines ne sont hautes, les rapetisse et leur enlève de leur effet. Tout souffre en Russie de ce manque de relation entre la coupe verticale et le plan horizontal des paysages. Ce qui est peut-être le plus réellement pittoresque, ce sont quelques lacs dans les bois, quelques ravins découpés par les eaux de la fonte des neiges, quelques gorges étroites où, comme la Vilia à Vilna, serpente une rivière entre des arbres.

Sur ce sol sans relief s'étale une végétation de peu de variété comme de peu de vigueur. La nature répète partout les mêmes espèces comme les mêmes objets, les mêmes plantes et les mêmes arbres, et les répète avec une égale pauvreté. L'homogénéité des conditions de la vie entraîne l'uniformité des êtres vivans, la rigueur du climat leur faiblesse et leur débilité. La nature libre a dans la Grande-Russie la monotonie qu'ailleurs l'homme donne à la nature asservie; elle n'en a pas l'air de force et de santé. A cet égard, les *polessia*, la zone boisée, qui comprend la plus vaste et la plus vieille partie de la Grande-Russie, diffère à peine de la zone

déboisée. Les forêts sont aussi tristes que les steppes, peut-être plus pauvres d'aspect, car au printemps les steppes ont leur luxuriante végétation herbacée. Les beaux arbres sont rares et ne se rencontrent guère que dans quelques contrées privilégiées du centre ou de l'ouest. Ce sont les mêmes essences qu'en Suède et en Norvége, mais elles n'y ont pas la même vigueur. Au lieu de l'idée de la richesse et de l'énergie de la nature, ces forêts donnent celle de l'impuissance et de l'indigence : elles donnent le sentiment du sommeil et de l'épuisement au lieu de celui de la fécondité et de la vie. Tantôt les arbres sont malingres et rabougris, petits en ayant l'air d'être vieux, tantôt ils sont minces et longs sans être hauts, tous de même taille et de même grosseur, jetant peu d'ombre sur la terre nue au-dessous d'eux. C'est l'éternel contraste du pin au tronc rouge avec le bouleau à l'écorce blanche, — le pin droit et nu avec une maigre tête, le bouleau aux rameaux ténus, au feuillage grêle. Les champs et les prés offrent encore moins de diversité d'aspects que les bois. La terre n'y reçoit point de la main de l'homme la vie et la variété qu'il lui prête parfois ailleurs. La campagne cultivée a la même monotonie que la végétation spontanée. Partout il y a peu de ces cultures différentes et mélangées qui donnent tant d'animation aux campagnes. C'est comme le même champ qui se prolonge à l'infini, interrompu seulement par de vastes jachères. Point de hameau, point de maison ou de ferme isolée. Dans les steppes comme dans les forêts, le Russe semble avoir peur de se trouver seul dans l'immensité qui l'environne. Le mode de propriété commune augmente le défaut de la nature; il prive la Russie de ces enclos, de ces haies aux formes capricieuses qui sont pour beaucoup dans le charme des campagnes d'Angleterre et de Normandie. Rien ne saurait rendre la triste platitude, le morne ennui, le manque de vie de ces terres communes, de cette campagne impersonnelle et socialiste où les champs sont confondus ou coupés en longues bandes égales et régulières.

Ce goût pour l'association et la propriété en commun, pour ce que le Russe appelle la vie d'*artel*, a souvent été attribué au sang slave. Il est plus probable qu'il a ses principales sources moins dans la race que dans la nature d'un côté, dans l'état de civilisation de l'autre. La persistance des communautés agricoles et ouvrières dans la Grande-Russie, ce besoin de se rapprocher, de se grouper pour vivre, n'a certainement pas été sans lien avec cette froide immensité où l'homme isolé se sentait comme perdu et impuissant.

Aux mêmes racines tient un penchant qui prend une direction contraire : c'est le goût d'aventure, de voyage, de vagabondage, ce que chez les Russes on a appelé du grand mot de goûts nomades. Il est facile d'expliquer le peu d'amour du paysan pour le travail de la terre, son peu d'attachement pour le sol ingrat et triste de la vieille

Moscovie, bien que, si le mougik mérite ce reproche, souvent exagéré, il faille en accuser pour une bonne part les institutions, le servage et la propriété commune. En général, les peuples du nord ont moins d'attachement pour le sol que ceux du midi. L'émigration leur coûte moins; on le voit par l'Allemagne du nord, on le voit surtout par les pays scandinaves, qui, avec une population peu nombreuse, envoient chaque année au Canada et aux États-Unis un contingent d'émigrans considérable. Le Russe, le paysan du moins, quitte peu sa patrie; il y est retenu par les institutions, par les préjugés, par la religion; mais la Russie est assez grande pour ouvrir un champ à son humeur voyageuse. La plaine invite à marcher, à aller devant soi; rien n'y borne les sens et l'imagination, rien sur ce sol monotone n'invite à s'arrêter, à se fixer. De là en partie cette facilité de déplacement du paysan russe qui se manifeste de tant de façons dans les foires, dans les pèlerinages, et qui, selon beaucoup d'écrivains, fut un des motifs de l'établissement du servage.

Cette disposition à aller devant soi sans peur a sa contre-partie dans une tendance morale peut-être plus digne de remarque, bien que moins remarquée : nous voulons parler des penchans aventureux de l'esprit russe, souvent avide de se jeter en avant dans les spéculations les plus téméraires, esprit impatient d'obstacles, qui ne s'effraie d'aucune hardiesse philosophique, sociale ou religieuse, et qui pour toutes montre une complaisance ou une indulgence qui nous étonne. La pensée du Russe ne connaît souvent pas plus de bornes que ses campagnes ou ses horizons, elle aime l'illimité, elle va droit au bout de ses idées, au risque de rencontrer l'absurde. L'esprit russe présente par ce goût logique, par ce penchant pour l'absolu, une certaine ressemblance avec l'esprit français; mais il a le plus souvent comme correctif le penchant pratique, positif, qui ne le laisse point sortir du domaine spéculatif. De là ce contraste frappant, chez tant de Russes, d'une grande audace dans la sphère intellectuelle et d'une égale timidité dans la vie réelle, d'une excessive témérité dans l'une, jointe à la plus prudente réserve dans l'autre.

La platitude et la débilité de la nature doivent être rendues en grande partie responsables d'un des reproches le plus souvent faits au peuple russe : le manque d'individualité, le manque d'originalité, le manque de facultés créatrices. L'histoire et l'état de civilisation n'en sont certainement pas innocens, et si ce défaut, ce dont il est encore permis de douter, est général, invétéré et incurable, c'est sur cette nature éminemment simple, sans variété et sans puissance, qu'en doit retomber la faute. Si le Russe manque de personnalité, il ressemble encore en cela à ses campagnes. La pauvreté de la nature n'a pu enrichir l'esprit auquel elle fournissait peu d'alimens, et de là

peut venir en partie la stérilité relative de la pensée russe. Cette terre nue et terne n'offre guère d'images au poète, de couleurs au peintre; elle ne renouvelle point les impressions et les idées. Si cette infécondité peut être corrigée dans l'avenir par les larges horizons qu'ouvrent de tous côtés sur le monde la science et la civilisation, c'est à elle qu'il faut dans le passé attribuer beaucoup de l'infériorité du génie russe et slave, par exemple le manque de vie et de vigueur de leur ancienne mythologie à côté de celle des Scandinaves comme de celle des Grecs.

IV.

Les deux principaux traits de la nature russe, sa grandeur et son inanité, sont en relation intime avec un des plus marqués et des plus multiples penchans du peuple russe, l'esprit de vénération, l'esprit religieux, la tendance à la superstition et au fatalisme. Il est bon de faire une étude spéciale des sources de ce sentiment, encore l'un des plus vivaces, l'un des plus profonds de la nation. Nulle part il n'y a eu en Europe un tel enfantement de sectes, nulle part il n'y a tant de superstitions de formes païennes ou chrétiennes. On l'oublie souvent en Russie comme à l'étranger, car souvent ce penchant se cache sous le vernis de scepticisme d'une société élégante. Il a joué un grand rôle dans l'histoire du peuple russe et dans la formation même de la nation, et avant d'en étudier les manifestations, dans l'église et dans les sectes, il sera utile de saisir dans son principe cet instinct religieux qui a gardé d'autant plus de puissance sur le peuple russe qu'il est resté plus près de la nature. C'est à celle-ci en effet qu'il en faut demander les premiers germes. On a encore voulu les trouver dans la race, dans le sang slave; mais cet instinct n'a vraiment un empire particulier que chez le Russe et le Polonais, en tant de choses si différens, en cela si semblables, et chez les uns comme chez les autres l'influence de ce sentiment, que l'on chercherait en vain à ce degré chez les Slaves de l'Elbe et du Danube, s'explique surtout par la nature et par l'éducation historique.

C'est dans le contraste même des deux grands caractères de la nature russe, l'immensité et la pauvreté, que réside le germe du sentiment religieux des Russes. Par ces deux aspects si différens et en apparence si opposés, la nature incline l'âme du même côté. Par le premier, elle vous pénètre de la petitesse de l'homme; par le second, elle vous rend sensible sa propre faiblesse, éveille dans le cœur des aspirations qu'elle ne peut satisfaire. L'âme se trouve ainsi du mêmecoup atteinte par les deux grandes impressions qui sont à la racine de tout mysticisme, l'instinct de l'infini et celui de

l'inanité de la vie. A ces premières impressions s'en joignent une foule d'autres secondaires qui les confirment, et dont la connaissance est intéressante pour comprendre l'énergie du sentiment qui découle de tant de sources.

C'est d'abord le climat, l'hiver, le froid. C'est un fait trop peu remarqué que la force de l'instinct religieux dans les pays du nord. A cet égard comme à tant d'autres, à propos de l'influence du climat, nous vivons peut-être sur un préjugé. Le nord n'est pas moins religieux que le midi, parce que c'est là où la nature est le plus tranchée, qu'elle éveille le plus le sens du surnaturel. L'histoire en fait foi : en dehors de l'Espagne, les pays les plus septentrionaux de l'Europe, trois états de confession différente, la Russie, la Suède et l'Écosse, ont été ceux où les croyances ont pris sur les âmes l'empire le plus absolu et le plus persistant. Nulle part la foi n'a obtenu un tel pouvoir sur les mœurs privées et sur les mœurs publiques, nulle part la tolérance ou ce qui en est le dernier terme, l'égalité civile des cultes, n'a eu plus de peine à se faire admettre. Le sentiment religieux des peuples du nord diffère de celui des peuples du midi comme les phénomènes qui le provoquent, comme les lacs de l'Écosse, de la Suède ou de la Russie diffèrent des côtes de Naples ou de Valence. Des aspects du nord, il prend une teinte plus sombre et plus austère; il devient plus mélancolique et plus rêveur qu'ardent et passionné, peut-être est-il plus profond, plus constant. C'est à la latitude même que tiennent les phénomènes qui nourrissent le sentiment religieux des pays du nord, c'est au long recueillement de l'hiver, c'est au sommeil périodique de la nature, ensevelie pendant la moitié de l'année sous la neige, et dont la mort apparente fait une impression funèbre et solennelle. Dans les régions septentrionales où ont longtemps été confinés les Grands-Russes et où ont pris naissance la plupart des sectes mystiques de Russie, le contraste même des saisons, les longues nuits de l'hiver, les longs jours de l'été, tendent également à ouvrir l'âme aux impressions vagues et indéfinies qui favorisent l'instinct religieux. Partout la nuit est le temps des craintes mystérieuses, qui, ainsi que les phalènes et les oiseaux du soir, se cachent dans le jour pour voltiger autour de l'homme la nuit. Ce n'est pas seulement au figuré que les ténèbres engendrent la superstition, elle naît directement de l'obscurité physique et des heures nocturnes. Les longues soirées d'été avec leur pâle crépuscule, qui n'est ni la nuit ni le jour, donnent, elles aussi, une impression rêveuse doucement triste, aux suggestions de laquelle l'esprit a peine à se soustraire.

Les phénomènes communs aux pays du nord ne sont pas seuls en Russie à fomenter et comme à couver l'esprit religieux; la terre

même, le sol y contribue autant que le climat; c'est avant tout l'influence de la plaine, forêt ou steppe, influence comparable à celle du désert sur l'Arabe. Ces plaines sans fin réagissent sur l'imagination de deux façons opposées, que, sans les analyser, les écrivains russes ont souvent admirablement décrites. Ces immenses espaces effraient l'homme, le diminuent, le rapetissent, ou bien devant ces vastes horizons il se prend à respirer plus largement; avec le sentiment de l'air libre, ils lui donnent l'idée de la liberté, de l'indépendance, des courses illimitées et vagabondes, et éveillent en lui le goût de l'entreprise et de l'aventure. Ces deux impressions se retrouvent chez le Russe : la seconde a contribué à ses migrations et à sa longue colonisation; elle a eu surtout une grande influence sur le Cosaque, le libre enfant de la steppe, le vigoureux cavalier de l'Ukraine, ou le hardi nautonier du Dniéper, du Don et du Volga, qui ne pouvait tolérer de limite à sa liberté, de borne à ses courses et à ses expéditions. Les traces de l'influence opposée se découvrent dans les habitudes religieuses du paysan, dans l'ascétisme de quelques moines, dans les rêves des sectes mystiques de la Grande-Russie. Vues d'en haut, du sommet des falaises qui bordent le Dniéper, le Don, le Kouban ou le Volga, de Kief, de Rostof, de Stavropol ou de Nijni, ces plaines russes donnent la même impression d'infini qu'ailleurs la mer. Vu de plain-pied, ce paysage horizontal laisse généralement au ciel la plus grande place; souvent il occupe tout seul tout le tableau; la terre, à force d'être plate, disparaît pour ainsi dire, et le regard et la pensée, que rien n'arrête, vont se perdre dans le vague de l'horizon. Les forêts qui couvrent le centre et le nord modifient cette impression sans l'effacer. La forêt, comme la nuit, est partout mystérieuse, et plus celles de Russie sont maigres et diffuses, plus elles disposent l'âme à une rêveuse mélancolie.

A ces influences permanentes du climat et du sol s'en joignent d'accidentelles ou de temporaires, dont les retours intermittens ou soudains frappent vivement l'imagination populaire et lui donnent une sorte d'ébranlement. Les premières portaient à une vague religiosité; celles-ci, inspirant davantage le sentiment de la terreur, mènent directement à la superstition. Partout ce qui trouble et déconcerte l'esprit, ce qui étonne ou effraie les sens, diminue l'empire de la raison et avec l'idée de l'inconnu éveille celle du surnaturel. Il semble au premier abord que la Russie soit entièrement libre de ces grands phénomènes, de ces commotions violentes qui dans certains pays, au Pérou ou à Java, sur les pentes du Vésuve ou de l'Etna, donnent à la superstition de vivaces racines. Elle n'a ni volcans, ni tremblemens de terre, ni montagnes, ni avalanches, ni épaisses forêts, ni bêtes féroces. Pour être moins grands ou moins terribles,

les phénomènes qui, avec l'admiration et la crainte, engendrent la superstition, sont loin de faire défaut à la Russie : ils y sont incontestablement plus nombreux et plus frappans que dans l'Europe occidentale. Au lieu de provenir du sol, ils appartiennent aux saisons, au climat, qui en Russie fournit souvent à l'imagination les alimens que le sol lui refuse. L'hiver a le *bourane* ou chasse-neige, tempête de terre non moins effrayante que la tempête de mer. La neige, soulevée violemment du sol, se mêle à celle qui tombe d'en haut, en sorte que la terre semble se confondre avec le ciel. Tous les objets disparaissent dans une obscurité trouble; les chemins s'évanouissent dans le tourbillon dont les vagues menacent d'engloutir les troupeaux et les voyageurs. Le printemps a la débâcle, phénomène moins effrayant, mais encore frappant pour l'imagination, sur ces golfes, ces lacs ou ces larges fleuves, transformés par l'hiver en plaines immobiles, qui tout à coup se fendent avec un sourd craquement, se divisent en énormes bancs de glace et se mettent en marche vers la mer en entrechoquant leurs blocs et en les entraînant pendant des centaines de lieues. Avec ou après la débâcle viennent les inondations, qui dans tous les pays qui y sont exposés sont demeurées un des fléaux où l'homme croit le plus sûrement reconnaître la main divine. Les fleuves, grossis par la fonte d'un océan de neige, débordent sur les plaines ou sur les plates vallées sans bords qui se transforment en lacs. La Russie tout entière est comme une mer basse ou un immense marais dont les eaux s'écoulent par quelques canaux. Rien alors n'égale la majesté des fleuves; ils ont plusieurs kilomètres, parfois plusieurs lieues de large. Le Volga va porter ses grands bateaux à plusieurs étages jusqu'aux murs de Kazan, à plus d'une lieue de sa rive ordinaire. Pétersbourg, pris entre le Ladoga et le golfe de Finlande, semble en danger d'être submergé, et souvent les eaux de la Néva, enflées de celles des grands lacs, franchissent leurs quais de granit et débordent sur les places. Les villes construites sur les fleuves ne sont à l'abri qu'en se mettant, comme Kazan, à plusieurs verstes de distance, ou en s'établissant, ainsi que les deux Novgorod, sur les pentes des falaises qui dominent les rivières. L'été a d'autres phénomènes plus innocens, mais plus mystérieux, qui dans le cœur de l'homme simple éveillent de vagues terreurs. Ce sont les innombrables marais du nord et du centre qui souvent comme en Occident ont reçu de craintes naïves le nom de mare au diable, et sur lesquels voltigent des feux follets fréquemment pris par le paysan russe pour des âmes en peine. Dans le nord, ce sont les aurores boréales qui mettent le ciel en feu, et dont les reflets couleur d'incendie ou couleur de sang ressemblent à de sinistres présages. Dans le sud et même dans le centre, dans les steppes ou les plaines dénudées,

c'est un spectacle plus rare et plus émouvant encore, le mirage, qui, ainsi que dans les déserts de l'Asie, rend les objets lointains mobiles et présente aux yeux les mêmes images fantastiques. En quelques contrées de la Russie, certaines apparitions miraculeuses rappelées par des chapelles commémoratives semblent devoir être attribuées à des illusions de cette sorte.

En dehors de ces phénomènes naturels, les Russes de la Grande-Russie sont restés pendant des siècles sous le joug de trois fléaux qui ont plus fait encore pour les incliner à la superstition ou au fatalisme : ce sont les famines, les épidémies et les incendies. Cette Russie, qui fait à nos blés une si facile concurrence, ou vient si aisément au secours de nos disettes, a eu pendant longtemps de la peine à suffire à sa maigre population. Le sol et le climat se réunissaient pour rendre les terres du nord et du centre peu productives; il suffisait d'un retard dans le printemps pour empêcher les grains de mûrir dans le court délai que leur accorde l'été. Dans le sud et la plus grande partie du *tchernoziom*, la culture, grâce aux Tatars, fut longtemps impossible ou précaire. Là même, l'insuffisance ou l'irrégularité des pluies, ces sécheresses pour lesquelles il implore en vain pendant des mois la clémence du ciel, exposent le cultivateur à voir souvent des récoltes misérables succéder à de magnifiques. Aussi a-t-il fallu dès longtemps instituer dans chaque commune ou dans chaque exploitation seigneuriale des greniers de réserve qui, mal surveillés, trahissaient l'espérance publique, et laissaient les disettes aboutir à des famines. Nul pays de l'Europe n'a plus longtemps et plus horriblement souffert de ce mal dont la facilité des voies de communication et la liberté commerciale ont à jamais affranchi l'Occident. C'étaient des famines comme celles de l'Asie ou de l'Afrique, comme nous en avons encore vu de nos jours en Perse et en Algérie, qui font périr en une année jusqu'à un cinquième ou un quart de la population. Dans notre siècle même, la Russie a éprouvé de ce côté des souffrances qu'on croirait impossibles en Europe.

La rigueur du climat ou l'infertilité du sol exposait la vieille Russie à de fréquentes famines; sa position géographique la livrait souvent à un fléau non moins terrible. Le contact de l'Asie l'a pendant des siècles soumise à des invasions plus dangereuses que celles des Mongols ou des Tatars et plus difficiles à repousser, aux invasions d'épidémies asiatiques. Innombrables sont les pestes enregistrées à côté des famines par les annalistes, et, sous le nom de *peste noire*, de *mort noire*, le choléra y a peut-être mis le pied bien avant d'avoir apparu dans le reste de l'Europe; depuis la Russie est restée une des grandes routes suivies par cette terrible maladie dans sa marche d'Asie en Europe. Le choléra s'y réveille même si souvent,

après des assoupissemens apparens, qu'on pourrait dire qu'il est en train d'y devenir endémique. A ces épidémies, les animaux n'échappent pas plus que les hommes; la peste sibérienne est en Russie un des plus grands obstacles à l'élève du bétail. Ces épidémies et ces famines, répétées pendant des siècles, ont mis longtemps des barrières insurmontables à la population et à la richesse de ce pays. Le tempérament moral des Russes n'a pas moins été affecté par ces épreuves, à l'impression desquelles ont encore peine à résister les peuples les plus civilisés.

Tout ce qui rend la vie instable, précaire, tout ce qui semble la mettre dans la dépendance de causes extérieures à la nature, tout ce qui fait implorer plus vivement un secours surnaturel est un obstacle à la maturité des peuples et à leur civilisation. C'est peut-être là le côté le plus funeste de ces maladies, dont l'apparition soudaine et mystérieuse, sans cause apparente ou explicable, est attribuée par le peuple à des crimes de l'homme ou à des vengeances du ciel. Rien n'entretient plus la conception primitive de la maladie, que l'ignorance regarde comme le résultat d'un sortilége ou d'une punition divine qui n'a d'autre remède que les prières ou les enchantemens. En Russie, le contraste que nous avons signalé entre la brièveté de la vie moyenne et la durée exceptionnelle de quelques existences est à lui seul une source permanente de fatalisme ou de superstition, car plus la durée de la vie est inégale et incertaine, et plus elle paraît à la merci du caprice de causes surnaturelles. Cet esprit d'ignorance ne peut céder que devant le progrès et la diffusion de la médecine, diffusion difficile dans un pays si vaste et au milieu de préjugés qui aux secours du médecin font souvent préférer des paroles mystérieuses, une amulette ou un pèlerinage. Pour chacune des principales épidémies dont il souffre, pour la petite vérole, pour le choléra comme pour la peste bovine, le paysan a des charmes traditionnels, des rites magiques sortis de l'ancien paganisme. Parfois, par une sorte de religion, il repousse comme diaboliques les spécifiques les plus efficaces. C'est ainsi que, dans plusieurs contrées, on a regardé la vaccination comme un péché, sous prétexte que c'était le sceau de l'antechrist. Quand il a recours au médecin, le mougik en attend souvent le même genre de service que du magicien, et, si ses remèdes sont impuissans, il le traite comme un imposteur. Aussi, dans plusieurs épidémies, a-t-on vu la vie des médecins mise en péril par l'aveugle colère du peuple. Les médecins sont encore rares en Russie, et, malgré les nobles efforts du gouvernement et des administrations provinciales, il s'en faut qu'il y en ait un à la portée de chaque malade. En général, chaque district a un ou deux docteurs, qui chaque année en doivent parcourir les différentes parties; mais, dans l'état des routes

et avec l'énormité des distances, cette visite annuelle est souvent tout le secours que la science offre au paysan. Les maladies de la plupart n'ont d'autre remède que l'aide d'un sorcier ou d'une de ces innombrables images miraculeuses dont aucun couvent et presque aucune chapelle russe n'est dénuée.

La peste et la famine sont près de disparaître de la Russie comme de l'Occident. L'une et l'autre ne sont déjà plus ce qu'elles étaient dans l'histoire; mais elle reste en proie aux menaces d'un autre fléau dont nous pouvons encore moins comprendre les innombrables ravages et l'impression décourageante, l'incendie. En Russie, où tous les villages sont de bois depuis la cabane du paysan jusqu'à l'église et à la maison seigneuriale, où, en dehors des steppes entièrement dépourvues de forêt, il en est de même de la presque totalité des maisons de la plupart des villes (1), le feu, *le coq rouge*, comme les Russes l'appellent vulgairement, est un des plus terribles ennemis de l'individu et de la société. On est plus exposé au feu par les matériaux mêmes dont les habitations sont construites; on y est plus exposé aussi par la brièveté des jours et la longueur de l'hiver, qui exigent plus de chauffage comme plus d'éclairage. Le feu s'attaque aux forêts, aux villes, aux villages; il prend par accident, il est allumé par une main criminelle, car il fut longtemps une sorte d'arme populaire des faibles et des opprimés contre les puissans, et la Russie a été désolée par de véritables épidémies d'incendies qui n'ont point épargné les débuts du règne de l'empereur Alexandre II. Pour donner moins de prises au danger, les maisons des villages, tout en formant d'ordinaire une rue régulière, sont bâties à une certaine distance les unes des autres, et c'est pour cela aussi que les rues des villes sont si larges et les maisons si basses. Dans les grandes villes on commence à être bien outillé contre l'incendie; comme en Turquie, il y a des tours garnies de veilleurs de nuit et de jour. Les pompes deviennent nombreuses et plus puissantes : c'était une des parties les plus intéressantes de l'exposition de Moscou de 1872. Dans les campagnes, les précautions sont plus difficiles et les remèdes insuffisans. Une maison est sûre d'être brûlée un jour ou l'autre; c'est une affaire de temps,

(1) Bien qu'il soit en continuelle augmentation, le nombre des habitations en pierre ou en brique dans les villes dépasse rarement le dixième du total général, et en reste fort loin dans les bourgs. On en a dressé la statistique pour toutes les villes et bourgades de l'empire. Voici quelques chiffres pris au hasard : à Arkangel 116 maisons en pierre sur 2,246, — à Vologda 99 sur 1,820, — à Viatka 200 sur 1,816, — à Kazan 664 sur 4,344, — à Riga 893 sur 7,160, — à Orenbourg 204 sur 2,399, — à Perm 94 sur 3,052. A Moscou, à Pétersbourg et dans quelques autres grandes villes, la proportion, grâce aux reconstructions récentes, est déjà fort différente. Dans la première de ces villes, elle est de 5,234 sur 15,030, dans la seconde de 7,708 sur 16,245. (*Statistitcheski Vréménik. — Economistcheskoe Sostoïanie Gorodof.*)

et les chances de durée d'une habitation peuvent, selon les régions, se calculer avec la même précision que celle de la vie humaine. C'est un cas toujours prévu, et l'usage laissait au paysan incendié le droit de reprendre du bois dans les forêts du seigneur pour se faire une nouvelle cabane. On sent ce que cette perspective d'incendie qui plane sur toute l'existence a de décourageant, combien elle entrave toute amélioration, tout embellissement de la maison, et par suite tout bien-être et tout progrès. A quoi bon orner cette cabane de bois que le premier souffle de vent et la première étincelle peuvent consumer? A quoi bon s'y attacher? Aussi les paysans laissent-ils souvent avec une sorte d'insouciance leurs *isbas* pencher sur leurs bases comme si elles allaient s'affaisser, et semblent-ils attendre le feu pour les réparer ou les renouveler. Peut-être est-ce encore là une des causes des goûts nomades trop reprochés aux Russes; en tout cas, c'est un obstacle à l'affection pour la maison, pour la demeure de la famille, affection qui partout a été un des grands agens de moralité, d'ordre et d'économie, et qui serait plus facile aux Russes qu'à tout autre peuple, puisque depuis l'émancipation chaque paysan est propriétaire de la maison qu'il habite.

Ces inconvéniens moraux ou matériels sont graves, les pertes des incendies sont chaque année considérables, et cependant ces dommages économiques, directs ou indirects, ne sont pas les seuls que le feu ait coûtés à la Russie. Le caractère du peuple en a été aussi éprouvé que sa fortune. Comme les famines et les épidémies, comme tout ce qui rend la santé, la vie ou la fortune instable, l'incendie a fomenté dans le peuple russe des craintes et des espérances superstitieuses; comme les famines et les épidémies, les incendies ont souvent donné lieu en Russie à ces soupçons méfians, à ces violences odieuses qui sortent d'un peuple atteint d'un mal dont la cause lui semble inexplicable. L'origine du feu qu'allume parfois la foudre elle-même est souvent aussi difficile à saisir, aussi mystérieuse, aussi frappante pour l'imagination que celle d'une épidémie; c'est une punition divine contre laquelle il n'y a d'autre remède que la prière ou l'image d'un saint. Jadis, dit-on, ce sentiment était assez fort chez le paysan pour paralyser ses bras contre le fléau. On prétend qu'on en a vu déménager leurs maisons, enlever leurs images, leurs vêtemens et leurs ustensiles, décrocher les châssis de leurs fenêtres et laisser leur village brûler en s'écriant : C'est la main de Dieu! L'établissement des compagnies d'assurance, plus bienfaisantes en Russie que partout, trouva dans cette croyance un obstacle inattendu. Par une sorte de scrupule de fatalisme, le vieux paysan se faisait un remords de prendre des précautions contre

un mal envoyé du ciel, et d'acheter à prix d'argent l'immunité contre la Providence.

V.

Les phénomènes que nous venons d'analyser ont nourri chez les Russes divers sentimens qui ont gardé un grand empire dans les masses : ce sont l'esprit de vénération, le fatalisme, le mysticisme et la superstition. L'esprit de vénération est vivant chez le peuple, il l'a pour l'église, il l'a pour le pouvoir et pour le tsar, qu'il entoure d'une sorte de culte religieux parfois superstitieux. C'est là une des bases morales de la société russe, une de celles qui lui donnent le plus de solidité. Le fatalisme est général chez les paysans, et persiste dans des classes ou chez des hommes qu'on croirait élevés au-dessus de pareilles faiblesses. Il se lie à tout le caractère russe, à sa manière de considérer le monde, la vie et la mort, la religion et la politique. Il perce jusque dans les plaisirs et les goûts, comme celui des jeux de hasard, goût qui est fort commun en Russie dans toutes les classes et qui au fond est une forme de superstition, une sorte d'acte de foi à la chance et aux pouvoirs mystérieux du sort. Le mysticisme, par sa nature même, est plus rare. C'est un mot bien éthéré, bien ailé pour ce peuple, qui est essentiellement positif, et dont les pieds tiennent solidement à la terre. Il existe cependant, non point communément, mais chez certaines âmes ou plus fines, ou plus ardentes, ou plus maladives. A l'inverse d'autres pays, il est plus fréquent dans le nord que dans le midi, et chez le peuple que chez l'aristocratie, parce que celle-ci est moins voisine de la nature, et qu'en Russie la nature est à la fois plus mélancolique et plus frappante dans le nord. Ce mysticisme se ressent du reste du sol et de la nation; il a comme une saveur de terroir, il est parfois grossier, matériel même dans ses inventions. Il perd rarement tout à fait le sens du réel, et il mêle souvent les songes les plus bizarres de l'imagination religieuse aux calculs de l'esprit le plus pratique, curieuse alliance qui se rencontre dans d'autres pays du nord, en Angleterre et surtout aux États-Unis, et qui est une des ressemblances entre les Américains et les Russes. Nous avons analysé les sources de ce mysticisme dans la nature russe elle-même; nous aurons à en étudier les manifestations dans les sectes du *raskol*, qui offre un des plus curieux chapitres de l'histoire religieuse du christianisme.

De tous ces sentimens, la superstition est le plus commun. Générale dans les campagnes, elle revêt différens costumes et se montre sous forme de sorcellerie, sous forme païenne comme sous forme

chrétienne. On ne peut demander au mougik d'avoir perdu toute foi dans les sorciers et les formules magiques, alors que de semblables croyances rampent encore au fond des campagnes dans les pays de l'Occident les plus anciennement civilisés; mais elles sont et plus communes et plus grossières en Russie. Rien par exemple n'y est plus répandu que la crainte du mauvais œil, de certaines rencontres et de certains présages, que la foi dans les songes et les enchantemens. Pour tout cela, le paysan russe pourrait fournir mainte illustration des superstitions et des usages de l'antiquité classique. Bien des rites, bien des mythes des Grecs ou des Latins trouvent leurs analogues dans l'isba d'un paysan russe ou dans les chants de ses *kaliki*. Parfois les rites païens se célèbrent encore en certaines parties de la Russie, parfois, comme dans les feux de la Saint-Jean, ils ont pris un déguisement chrétien. Si les dieux slaves ont généralement disparu de la mémoire populaire, elle a souvent gardé le souvenir des divinités secondaires, de celles surtout dont le rapport avec la nature est resté le plus nettement indiqué par le nom ou par les attributs.

Le principal caractère de la superstition comme de la dévotion du Grand-Russe, c'est l'attachement aux formes extérieures, visibles, concrètes, c'est la croyance à l'efficacité des cérémonies et du rit matériel, de l'*obriad*, comme disent les Russes. Ainsi sous la foi au surnaturel reparaît le réalisme. Le mougik se sert de la prière ou des sacremens comme d'un enchantement ou d'une conjuration magique dans un dessein défini et positif. Cette tendance a valu au Russe un reproche également adressé aux peuples du midi de l'Europe, qui en cela ne sont pas sans analogie avec lui. On a dit qu'à proprement parler il n'avait point de sentiment religieux. Le mougik a des superstitions, il n'a point de religion, entend-on répéter en Russie même. C'est là une conclusion forcée. La religion du Russe est souvent grossière, toute formaliste, toute ritualiste; elle ressemble parfois à une sorte de fétichisme immédiat des forces de la nature et des objets sacrés. Elle s'arrête toujours trop au dehors et a trop peu d'efficacité au dedans; ce n'en est pas moins de la religion. Partout cette confiance dans la vertu des rites, cette adoration des forces surnaturelles, constituent un grand élément du sentiment religieux, et pour beaucoup elles en demeurent malheureusement toujours le principal ou le seul. Il n'est point vrai du reste que cette religion naïvement réaliste soit la seule accessible aux Russes. L'histoire de leur église et de ses sectes qui toutes ont eu leurs saints et leurs martyrs, comme leurs légendes et leurs miracles, proteste contre une telle opinion. Si en Russie le mysticisme même s'envole rarement assez haut pour planer au-dessus des rites et des for-

mules, l'idée religieuse, à travers ses égaremens, a su souvent s'y élever à l'héroïsme et à la sublimité. La sévérité, l'austérité de mœurs et d'habitudes, souvent engendrée par la religion dans les pays du nord, n'est nullement étrangère à la Russie, et plus d'une de ses sectes populaires n'a rien à envier aux puritains d'Écosse ou de la Nouvelle-Angleterre. La délicatesse même, l'exquise délicatesse de l'âme, de la conscience et de la foi, qui semble moins naturelle au ciel et au génie russes, ne leur a point absolument été interdite. On en peut citer un exemple familier au public français, plus connu même de lui que de la Russie, dans les lettres de Mme Swetchine, qui, pour avoir embrassé la foi catholique, n'en était pas moins russe de race comme elle l'était de type.

A la superstition ou au mysticisme, auquel elle inclinait le peuple, la nature a fourni elle-même un énergique correctif dans la tendance au réalisme. Ce penchant ne s'est pas contenté de donner à la dévotion russe une direction particulière, pratique et pour ainsi dire utilitaire. Au lieu de borner la religion et de la contenir, il va souvent se heurter contre elle. Un tableau du caractère national russe serait incomplet, si, à côté de ce penchant vers l'invisible, nous ne montrions la réaction opposée, le triomphe du réalisme. Il est une forme contemporaine de ce réalisme qui sous une grossièreté répugnante met vigoureusement en relief certains côtés du caractère russe : c'est ce qu'on a appelé le *nihilisme*. Le nihilisme n'est pas une philosophie, un système coordonné comme le positivisme d'Auguste Comte, ce n'est pas une forme scientifique nouvelle du vieux scepticisme ou du vieux naturalisme; c'est un matérialisme bruyant et tapageur, dénué de tout appareil philosophique et trop dédaigneux de toute métaphysique pour se donner la peine de se démontrer lui-même. On ne peut dire que ce soit une doctrine, c'est une mode déjà passée, une pose, un costume de circonstance. Le nihilisme est une négation universelle, politique autant que religieuse et morale, une négation fière d'elle-même, heureuse que tout ne soit qu'illusion dans les espérances religieuses et les croyances morales de l'humanité, heureuse de pouvoir les bafouer, et triomphant cyniquement de ce qui fait la tristesse d'âmes plus hautes. Le nihiliste se complaît dans cette foi à l'inanité de la vie et au vide de l'univers, c'est pour lui un sujet d'orgueil en même temps que de gaîté, cela l'amuse, cela le réjouit, il serait bien fâché qu'il en fût autrement. Il y a dans cette triste satisfaction quelque chose de la gaminerie de la première incrédulité. C'est un enfantillage dépravé qui perce jusque dans la prétention à la maturité. C'est en même temps une sorte de revanche contre les vieilles superstitions qui dominent encore la masse de la nation, contre toutes ces

pratiques extérieures d'une dévotion minutieuse qui fatigue l'œil.

Le nihilisme serait embarrassé de se définir lui-même; son nom, qui convient autant à sa nullité scientifique qu'au vide de sa philosophie, n'est qu'un spirituel sobriquet. Sans études, sans recherches, sans méthode d'aucune sorte, toute son originalité est dans sa crudité. On demandait à un adepte en quoi consistait le nihilisme. « Prenez la terre et le ciel, répondit-il, prenez la vie et la mort, l'âme et Dieu, et crachez dessus, — voilà le nihilisme. » C'est bien cela en effet. Le mot est du reste moins choquant pour une oreille russe que pour une oreille française : cracher joue un grand rôle dans les superstitions des Russes. On crache pour détourner un présage, on crache en signe de mépris, on crache en signe d'étonnement, on crache pour tout. Les jeunes prosélytes du radicalisme russe n'ont eu garde d'oublier cette coutume nationale, et au besoin ils lui empruntent volontiers des images; c'est encore là une des marques de cette gaminerie juvénile qui est au fond de toutes ces bruyantes prétentions. A Heidelberg, alors fréquenté par de nombreux étudians russes à la suite de certaines affaires des universités de Russie, se publiait, il y a quelques années, un journal ayant pour titre : *A tout venant, je crache.* Il serait difficile de jeter un défi plus net à l'esprit de vénération, si puissant chez le Russe, qui se courbe encore en deux devant son ancien seigneur, et qui pour le plus petit profit est prêt à se jeter à ses pieds et à les lui baiser. C'est un signe de la profonde discordance des idées et des sentimens dont souffre cette nation, arrivée à l'âge critique qui sépare l'adolescence de la maturité. Au moral comme au physique se rencontrent les deux extrêmes, et à la plus servile vénération politique et religieuse répond le plus effronté cynisme intellectuel et moral. Entre les deux, la grossièreté, une grossièreté naïve chez l'un, réfléchie chez l'autre, sert de lien, la seconde comme la première étant un signe d'enfance, et l'orgueilleux nihiliste ressemblant en cela à l'humble mougik, dont il se croit séparé par un monde.

Au point de vue psychologique, le nihilisme est sorti de la réunion de deux des penchans opposés du caractère russe, le penchant à l'absolu, le penchant au réalisme. C'est de cet accouplement contre nature qu'est né ce monstre antipathique, qui n'est pas sans ressemblance avec quelques-uns des plus tristes enfans de l'esprit occidental. Nous trouvons encore là un exemple de cette impatience de limite, de ce goût de témérité dans la spéculation, qui sont fréquens chez les Russes, mais, à l'inverse des Allemands, y prétendent peu à la science ou à la méthode, et procèdent par bonds et par caprices. Le nihilisme est déjà passé de mode; éclos il y a quelques années, il est déjà vieilli, mais les tendances d'où il est sorti

persistent. Il y a encore de ces jeunes gens, comme en peint Ivan Tourguenef, pour qui la plus grossière injure serait d'être appelés idéalistes, la plus grande humiliation de passer pour tels. Le nihilisme était du reste autant social et politique que religieux et philosophique. C'était une sorte de radicalisme intellectuel, universel, et ce penchant à l'esprit radical, niveleur, se retrouve souvent en Russie jusque dans les classes et dans les rangs où il est le moins attendu. Corrigé par le sens pratique, il demeure généralement à l'état de théorie, ce qui, pour le présent du moins, le rend peu dangereux. Ce n'est guère qu'en matière économique et sociale, en matière réelle et positive, que le Russe se permet les songes de l'utopie et la recherche de l'absolu. C'est en s'enfonçant dans les sentiers du réalisme qu'il retombe dans les théories, c'est par une sorte de cercle qu'à force de s'en éloigner il revient à l'esprit spéculatif, comme un voyageur qui, après avoir passé par les antipodes, aborderait par une autre rive au pays qu'il a quitté. C'est dans le domaine qui exige le plus de sobriété d'esprit que le Russe laisse la plus libre carrière à son imagination; l'avenir social et politique de l'humanité lui inspire des espérances et des chimères non moins singulières que celles qu'il raille si cruellement dans les vieilles doctrines. Avec une grande différence de science et de méthode, nous avons chez nous quelque chose de cette spéculation à rebours chez les plus grands adversaires de la métaphysique, chez les positivistes, qui dans les questions économiques et politiques ont souvent abouti à des conclusions si peu en rapport avec leur point de départ et si peu positives.

Les instincts radicaux de l'esprit russe se manifestent dans certaines sectes religieuses, dans certains mouvemens de l'opinion, parfois même dans certaines institutions anciennes ou récentes. Dans les sectes, ces instincts, joints au sentiment opposé de mysticisme ou de vénération, jouent souvent un rôle prépondérant. Dans les institutions, ils se lient à la vieille commune russe et sont fomentés par elle en même temps qu'ils la couvrent de leur protection. Dans l'opinion, on pourrait citer différens symptômes de cet esprit hardi et radical. Le plus caractéristique est le mouvement pour l'émancipation des femmes. C'est là une des tendances les plus dignes de remarque en Russie, et, les exagérations mises à part, une de celles qui lui font le plus d'honneur. Fort différent du nihilisme, bien que dans ses écarts il s'y soit parfois associé, ce curieux mouvement a en partie son point de départ dans le même principe, dans le même côté du caractère russe, dans le mépris des préjugés, le goût pour les théories hardies et les réformes sociales. La femme russe, qui au commencement du dernier siècle était encore voilée et enfermée

dans le *terem*, a eu, comme l'homme, ses aspirations de liberté et d'affranchissement. Il y avait quelque chose de téméraire et de peu sympathique dans la désinvolture hardie des premières réclamantes; aujourd'hui l'esprit pratique a déjà corrigé les travers du début. L'instruction des femmes prend la place de leur émancipation, et l'on commence à faire sous ce rapport des expériences sérieuses dont nous profiterons un jour. L'esprit russe ne recule pas toujours devant de pareilles tentatives, et de ce côté, d'où nous attendons si peu, nous aurons peut-être dans l'avenir plus d'un exemple à recevoir. De tous les peuples, le Russe est un de ceux qui, une fois qu'ils se sont dégagés de leurs idées traditionnelles et de leurs préventions nationales, en sont le plus complétement affranchis. Il se glorifie souvent de n'avoir point d'histoire, et se pique d'être un peuple nouveau sans généalogie et sans tradition. D'autres fois, s'il aime son passé, c'est qu'il y croit découvrir les germes des institutions de l'avenir, les bases de l'ordre nouveau qui doit régénérer la société européenne. Par un des perpétuels contrastes de la Russie, tandis que le paysan demeure obstinément conservateur des rites et des formes, l'homme du monde et l'étudiant se félicitent d'avoir rejeté derrière eux toutes les vieilles traditions. « L'esprit russe, aiment-ils à dire, est comme une table rase sur laquelle le passé n'a laissé aucune trace, il ressemble à nos landes ou à nos steppes encore en friches. » Le grand travail de quelques-uns des plus nobles esprits a longtemps été de se débarrasser de toutes les idées de leur éducation, d'effacer ainsi tout ce qu'ils avaient reçu de leur pays sans y vouloir substituer ce que leur offrait l'Occident, dont la vieillesse leur inspirait un certain dédain. C'est encore là une forme du radicalisme intellectuel des Russes, un autre symptôme de cette témérité théorique qui rend la marche de la Russie dans l'avenir et les lignes de son développement difficiles à dessiner.

VI.

Nous voilà loin de la nature et du climat; il nous y faut revenir pour en signaler un des traits les plus saillans et une des analogies les plus frappantes avec le génie de la nation. Nous avons assez décrit l'uniformité des campagnes de la Russie; elles aussi ont pourtant leur principe de variété, qui réagit puissamment sur l'homme et contribue à expliquer les contradictions apparentes du caractère du grand peuple du nord. Ce principe de variété est dans le climat et non dans le sol. En Russie, la diversité, et avec elle le pittoresque et la beauté, proviennent du temps plus que de l'espace, de la succession des saisons plus que de celle des contrées. C'est l'inverse

des pays du midi, des pays tropicaux surtout, où la végétation et les aspects extérieurs de la terre et du ciel changent peu, où, les saisons ne différant guère que par des nuances, la vie coule au milieu d'elles d'un cours égal et monotone. Dans le nord, dans une région continentale surtout comme la Grande-Russie, les saisons s'opposent fortement les unes aux autres, elles revêtent tour à tour la terre de vêtemens aux couleurs les plus tranchées. Grâce à elles, le Russe, avec la variété des aspects de la nature, recouvre la variété des impressions et des sentimens que lui refusait le sol. Sans quitter son village, il passe à six mois d'intervalle par des climats et en même temps par des tableaux aussi différens que si, entre le pôle et l'équateur, il descendait et remontait alternativement de 25 à 30 degrés de latitude. L'influence de pareils changemens n'est pas moins grande sur le caractère que sur le tempérament, sur l'imagination que sur l'esprit. En Russie, chaque saison a ses travaux, ses fêtes et ses plaisirs; chacune a ses chants et même parfois ses danses, et elles tiennent une si grande place dans la vie et la poésie populaires qu'elles pourraient servir de cadre à la classification de beaucoup de *pesny* chantés par le paysan. Pour décrire la Russie, c'est peu d'en décrire le sol, c'est par-dessus tout les saisons qu'il faut peindre. Rien dans notre climat, où l'opposition de l'hiver et de l'été est déjà assez marquée, ne donne une juste idée de la grandeur ou de la persistance du contraste des saisons au bord du Volga ou de la Néva, et qui n'a vu la Russie que sous l'un des deux aspects ne la connaît point.

Des saisons russes, l'hiver est la plus longue et la plus originale; dans sa monotonie même, elle est peut-être aussi la plus pittoresque et la plus belle. Elle couvre cette pâle nature de la plus éclatante robe de fiancée; la neige est la plus brillante des parures, et à sa blancheur uniforme les nuances et les tons ne font pas entièrement défaut. Tout disparaît sous la neige, la terre, la mer et les lacs, les rivières, les routes et les champs; mais dans cette unité sans limite la nature prend une grandeur que ne pouvait lui donner la maigre variété du printemps ou de l'été. Sous ce manteau uni, il ne reste de sensible à l'œil que les creux et les reliefs, les dépressions et les aspérités du sol; mais ce fond monochrome reçoit du soleil l'éclat le plus éblouissant, et de la lune ou des nuits les teintes les plus tendres et les plus délicates. Au grand soleil, qui luit souvent dans les belles journées d'hiver, l'œil a peine à supporter la splendeur égale et continue de cette campagne : aussi en Russie, où la neige reste cinq ou six mois de suite sur la terre, y a-t-il autant de maladies d'yeux et d'aveugles que dans les pays du midi. Cette blancheur unie n'est point le seul aspect de la neige. Il y a souvent une sorte

d'irisation des rayons du soleil qui, ainsi que dans un prisme, y fait découvrir toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. C'est dans les forêts surtout qu'il faut chercher les beautés de l'hiver. Le givre y prête au bouleau ou au tremble une parure d'argent plus brillante et plus fine que leurs feuilles, tandis que sur le fond de neige blanche aux reflets bleus les sombres massifs de pins et de sapins, prenant des tons chauds et veloutés, semblent presque noirs. La nuit, ces paysages ont une grandeur solennelle. Au clair de lune, ces plaines froides et blanchâtres ressemblent dans leur pâleur aux limbes des poètes catholiques. Sur les arbres ou sur les monumens, la neige prend des reflets fantastiques et couronne les coupoles des églises de Pétersbourg et de Moscou d'une auréole mystérieuse. En l'absence de la lune, les étoiles scintillent avec cette vivacité que leur donnent les grandes gelées. Les nuits les plus obscures sont éclairées par la blanche réverbération de la neige; il semble alors qu'au lieu de venir d'en haut la lumière parte de la terre. En hiver, la nuit est l'heure favorite des promenades et des parties de campagne; à la sortie du théâtre ou du salon, les jeunes femmes, enveloppées de fourrures, montent dans la *troïka*, le traîneau à trois chevaux de front, et vont goûter aux îles ou aux environs de Pétersbourg le triple plaisir de la rapidité, du froid et de la nuit. Dans les rues des villes ou sur les routes, les traîneaux donnent lieu à une impression bizarre due à la simultanéité du mouvement et du silence. Dans les *perspectives* les plus fréquentées, où les chevaux, stimulés par le froid, galopent ou trottent de ce trot rapide qu'on ne rencontre qu'en Russie, les traîneaux et les voitures de toute sorte se pressent, se devancent sur ce tapis de neige qui éteint tout bruit, présentant à l'œil l'image la plus animée de la vie et laissant à l'oreille l'impression du repos. Les longues nuits d'hiver si fêtées dans les capitales ne sont pas sans plaisir pour les paysans. Eux aussi éprouvent le besoin de se réunir pour le travail ou pour la distraction, et imitent de loin la vie des villes. Les femmes et les jeunes filles se rassemblent dans la plus grande isba du village, parfois louée en commun à cet effet, et à la clarté des vacillantes *loutchines*, sorte de torches faites d'éclats de bois résineux, y tiennent leur *posidelka*, soirées rustiques d'un peuple que l'hiver même forme à la sociabilité. Après avoir filé en causant du lin ou de la laine, les jeunes filles, rejointes par leurs fiancés, se mettent à danser une de leurs danses lentes, qu'accompagne la *balalaïka*, ou à chanter quelques-uns de ces chants mêlés de chœurs chers au peuple russe.

Le printemps met fin à ces soirées villageoises en rendant au paysan la terre et les tapis de gazon, et en ramenant la *khorovod* en plein

air. Le premier printemps ou la fin de l'hiver est le plus triste et le plus désagréable moment de l'année. Au lieu de l'herbe verte, c'est une mer de boue; au lieu des parfums de la campagne, c'est la puanteur du dégel. Il y a comme une décomposition et une corruption de la nature avant sa résurrection annuelle; mais combien celle-ci est saisissante, combien elle est attendue et fêtée après les longs mois d'hiver! Rien dans nos climats ne donne l'idée d'un pareil rajeunissement. Le printemps rend la vie à la terre et à la mer à la fois; après cent cinquante ou deux cents jours de neige, il fait enfin reparaître la terre verte, qui avait absolument disparu; il creuse de nouveau les rivières, les lacs et les golfes, il les crée à neuf pour ainsi dire. C'est tout un élément, c'est le monde liquide tout entier, auquel le printemps rend comme par enchantement l'existence. Lorsque depuis l'automne il n'est tombé du ciel que de la neige, les premières pluies elles-mêmes font une impression de surprise qui n'est pas sans plaisir ni sans analogie avec celle que donnent dans le midi les premières gouttes d'eau après de longues semaines de chaleur ou de sécheresse. Aussi les enfans les saluent-ils et leur souhaitent-ils la bienvenue dans des chants traditionnels. Avec les rivières et tout le monde des eaux renaissent les feuilles et les fleurs, précédées des oiseaux, qui s'étaient réfugiés dans des climats plus doux et dont un naïf calendrier populaire annonce jour par jour le retour; l'alouette, la grolle et l'hirondelle, qui, selon la légende russe, s'en revient du paradis et en ramène avec elle la chaleur. La nature sous toutes ses formes paraît d'autant plus vivante et plus jeune que plus profonde avait paru sa mort.

L'homme accueille ce renouvellement de toutes choses avec une joie qu'on ne peut concevoir ailleurs. Les paysans, dans leurs *vesnyanki* ou chants du printemps, célèbrent avec une naïve poésie le départ de l'hiver et le retour du printemps. Montant sur une colline ou sur leurs toits pour le saluer de loin à son arrivée, ils chantent dès le mois de mars : « Viens, ô printemps, beau printemps, viens avec la joie, viens avec du lin élevé et du blé abondant. » Dans plusieurs pays, ils l'appellent d'avance avec des formules et des rites d'origine païenne; ailleurs les fêtes pour la résurrection de la nature se confondent avec celles pour la résurrection du Christ, comme si l'une était le type ou le symbole de l'autre. Le 1er mai est presque partout une fête populaire : les Russes vont se promener aux bois, et, comme la colombe de l'arche, en rapportent en triomphe de jeunes pousses d'arbre en témoignage du retour de la verdure et de la disparition de l'hiver. La sensation du soleil ou des chaudes brises du printemps est déjà toute seule pleine de délices. Le corps, débarrassé de ses lourds vêtemens,

semble allégé en même temps que rajeuni. Le printemps russe est court : après les laideurs du dégel, il aboutit vite aux ardeurs de l'été; mais la rapidité même en augmente l'effet. Il y a quelque chose d'admirable dans la soudaine éruption de la végétation, qui éclate pour ainsi dire tout à coup; l'œil peut presque en suivre l'épanouissement jour par jour, et le laboureur a une joie plus vive à voir le grain qu'il vient de semer lever, jaunir et mûrir en quelques semaines. Dans le nord de la Russie, la rapide croissance des jours rivalise avec celle des plantes, et, comme des longues nuits d'hiver aux longs jours d'été, ils ont un plus grand intervalle à franchir, ils s'allongent quotidiennement d'une durée plus notable, et tout ainsi se réunit, terre et eaux, plantes et lumière même pour rendre plus intense et plus saisissante la sensation du renouvellement.

Les anciens Russes ne comptaient pas ce bref printemps pour une saison : ils n'en avaient que trois, l'été, l'automne et l'hiver, les deux premières plus ou moins resserrées par la longueur de la troisième. L'été, avec quelques-uns des inconvéniens des pays méridionaux, avec les chaudes journées, la poussière et parfois la sécheresse, apporte à la Russie plusieurs des charmes du midi, la beauté de l'atmosphère et du ciel, la douceur de l'air, la vaporeuse transparence des horizons et la fraîcheur de l'ombre et de l'onde, la délicieuse fraîcheur du premier matin ou des dernières heures du soir. Dans la moitié septentrionale de l'empire, l'été a des tableaux qui lui sont propres et que l'œil ne peut soupçonner sans en avoir joui. Les nuits d'été du midi avec leur molle température et leur ciel diaphane sont belles, les nuits d'été du nord ne le sont pas moins, et sont plus surprenantes. Aucun pinceau ne saurait rendre les délicatesses de leurs nuances, aucun la finesse de leurs dégradations. Dans ces nuits où le soleil descend à peine au-dessous de l'horizon, aux vives couleurs des couchers de soleil du printemps succèdent des teintes d'opale ou de nacre qui semblent appartenir à une autre planète. La lumière en pâlissant semble prendre quelque chose d'éthéré, ce n'est ni le jour ni la nuit, ce n'est ni l'aube ni le crépuscule, ou plutôt ce sont les deux à la fois. Plus l'on monte vers le pôle, et plus le couchant et l'aurore se rapprochent dans l'espace comme dans le temps; vers minuit, on les voit rougir ou blanchir à peu de distance l'un de l'autre des deux côtés du nord, éclairant le ciel de leurs teintes simultanées, comme s'ils se réfléchissaient mutuellement. Sur le 60e degré, à la latitude de Pétersbourg, il n'y a déjà plus de nuit à la fin de juin, bien qu'il faille remonter jusque vers le 66e au-dessus d'Arkangel pour voir le soleil rester à minuit à l'horizon. Ces nuits mystérieuses et si calmes pour l'œil et l'imagination sont parfois singulièrement excitantes pour

le corps et les nerfs. Le goût, le besoin ou la capacité de sommeil semblent diminuer avec la longueur de la nuit; il y a dans ce jour continu un secret stimulant qui le rend fatigant pour certaines natures et amène à désirer le retour des nuits. Elles reviennent bientôt, grandissant aussi promptement qu'elles avaient diminué. Déjà dans les nombreux rites d'origine païenne qui fêtent le solstice d'été, aux chants de joie qui célébraient le sommet de la course ascendante du soleil se mêlaient des chants de tristesse qui pleuraient d'avance sa rapide descente vers l'hiver. Avec les nuits revient l'automne, la moins accentuée des saisons russes, mais non toujours la moins belle. Les forêts reprennent ces teintes chaudes et variées dont l'été ne peut égaler la richesse; les fréquens changemens de l'atmosphère donnent au ciel des tons d'une sombre et mobile beauté, et les premières gelées et le premier givre ont des charmes qui ne sont bien connus que de l'œil matinal du chasseur. Puis, dans cette lente décadence des jours et de la végétation, il y a un sentiment de tristesse qui va bien à cette nature, une poésie doucement mélancolique et profonde comme l'approche de la mort avec la certitude de la résurrection. L'automne dure souvent longtemps, les jours raccourcissent, les feuilles tombent, les oiseaux émigrent, espèce par espèce; mais l'hiver, le véritable hiver russe, n'est réellement arrivé que lorsque la terre est couverte d'un épais linceul de neige que le printemps seul soulèvera.

Toutes ces vicissitudes des saisons sont senties par les Russes comme par personne, et personne ne s'est comme eux entendu à les rendre. Aucune nuance de cette pâle nature, aucun reflet du ciel et de la terre n'a échappé à leurs yeux, aucun son, aucun murmure à leurs oreilles. « Au seul mouvement des feuilles, j'aurais, les yeux fermés, reconnu la saison ou le mois de l'année, » dit quelque part un de leurs écrivains. Ils ont peint avec amour cette nature monotone, qui à la longue prend pour celui qui l'a une fois ressenti un charme pénétrant, ainsi qu'un visage dont la beauté est dans l'expression. Ils l'ont peinte dans ces alternatives des saisons qui à peu de mois de distance offrent à leur pinceau des mondes si différens. D'elle aussi, ils ont reçu un double talent souvent sensible dans leurs tableaux, le sentiment des couleurs et le sentiment des nuances, l'entente des grandes lignes et des masses et l'entente des détails et des accessoires. C'est que dans ces vastes plaines, en été presque autant qu'en hiver, la nature se montre sous ces deux aspects opposés selon qu'on la regarde de loin ou de près. Chez elle, il n'y a pas de milieu entre les effets d'ensemble et les effets isolés, entre la longue forêt et un bouquet d'arbres, entre la steppe sans limite et un buisson de broussaille. L'immensité invite l'œil à se perdre

dans l'horizon, tandis que chaque détail un peu apparent attire invinciblement son attention. Rien ne saurait rendre la grandeur d'un coucher de soleil dans les steppes; en même temps dans ces plaines unies, comme sur une scène vide, chaque personnage, chaque objet, se détache sur l'immensité uniforme avec une singulière vigueur; un arbre, une cabane, un homme, prennent une importance et presque une taille plus grande. Aussi, pour employer une comparaison vulgaire, les Russes ont-ils une rare facilité à contempler la nature par les deux bouts de la lorgnette et à la voir tour à tour en myope et en presbyte. Il n'y a pour ainsi dire pas de degré intermédiaire où l'œil se puisse arrêter. Avec cette qualité, les Russes ont celle de la netteté, de la propriété de l'expression; peuple et écrivains y ont l'image juste et vive, qualité qu'ils tiennent de cette nature où formes et couleurs frappent par leur perpétuelle répétition ou sont mises en relief par leur isolement.

L'influence des vicissitudes des saisons est sensible dans leur sentiment de la nature et dans leur tour d'esprit, elle l'est bien plus dans le tempérament et le caractère des Russes. A cette influence, ils doivent dans leur tempérament cette flexibilité, cette élasticité d'organes que les alternatives des saisons ont préparées à tous les climats, — dans leur caractère, cette variabilité, cette facilité à passer d'un sentiment ou d'une idée à l'autre, faculté analogue à la première, et qui partout leur rend l'acclimatation morale non moins aisée que l'acclimatation physique. A ces oppositions de climat se peut aussi attribuer ce qu'il y a parfois chez les Russes de déréglé, de désordonné ou de heurté. On leur a reproché souvent le manque d'originalité; il faut s'entendre sur ce reproche et sur ce mot. S'ils en ont peu dans l'imagination, dans l'intelligence, dans les idées, ils en ont souvent beaucoup dans le caractère, dans l'esprit, dans l'expression. Ce qui leur manque, ou mieux ce dont le temps ou l'éducation ne leur a pas encore laissé faire preuve, c'est le don de l'invention ou de la conception. Loin d'être toujours dépourvu d'individualité, le Russe en a parfois beaucoup dans les sentimens, dans les goûts et les habitudes. Il est souvent original, dans le sens nouveau et vulgaire du mot, non par les idées et l'intelligence, mais par les goûts et les manières. Cette originalité va même parfois jusqu'à la bizarrerie, jusqu'à l'excentricité. Ivan le Terrible, Pierre le Grand et Paul Ier en sont d'éclatans exemples parmi les souverains. Si ce défaut chez les princes se doit rejeter sur le tempérament individuel ou sur le délire malsain du pouvoir absolu, qui, parmi les césars romains, a produit tant d'exemples analogues, des traces de la même disposition se retrouvent au-dessous du trône des tsars. Il serait facile de raconter bien des traits d'originalité russe, et de-

puis deux siècles plus d'un seigneur de Pétersbourg ou de Moscou s'est en ce genre fait une réputation européenne. On peut chercher à expliquer cette tendance par la race; il est plus probable qu'elle tient au climat. De tels penchans sont moins rares dans les pays du nord que dans ceux du midi, en Angleterre et en Amérique qu'en Italie et en Espagne. Dans tous ces pays, ils peuvent tenir aussi à l'accumulation de la richesse en quelques mains, ou au plus grand nombre des grandes fortunes qui, habituées à se tout permettre, sont ainsi qu'une autre sorte de royauté absolue rapidement blasées, et pour leur distraction épuisent toutes les fantaisies. En Russie, l'absence de la vie politique et l'inutilité souvent forcée du talent et des facultés les plus actives ont longtemps contribué à les faire dévoyer. Dans les basses classes, le poids de la misère et de la servitude n'a pas toujours comprimé toute excentricité; là, elle se déguise sous un masque religieux. Si l'état social et l'âge de la civilisation russe y sont pour beaucoup, cette tendance est certainement pour quelque chose dans toutes les sectes bizarres qui foisonnent dans les bas-fonds de la société russe à tel point qu'il semble qu'il n'y ait pas d'extravagance qui n'y puisse conquérir des adeptes. Il est à remarquer que, pour être en opposition avec eux, de tels penchants bizarres ou désordonnés ne sont pas chez une nation, si ce n'est chez un individu, inconciliables avec l'esprit pratique et le culte du bon sens, si cher au Grand-Russe. Les peuples les plus positifs, les plus *matter of fact*, l'Anglais et l'Américain, en sont une preuve. De ces penchans s'en peut rapprocher un autre, commun aussi à plusieurs peuples du nord, c'est le goût de la nouveauté et une certaine mobilité qui, demeurant d'ordinaire à la surface, est moins qu'il ne le semblerait en contradiction avec le reste du caractère. Le Russe est sujet à s'éprendre, sujet à des caprices emportés et à des goûts passionnés pour une chose ou une autre, une opinion, un écrivain, un artiste. Tout est prétexte à mode, et peu de pays peuvent rivaliser avec lui dans ses accès de ferveur de néophyte ou de dilettante. Dans ses transports les plus sincères, on sent cependant le plus souvent tout l'intervalle qui sépare l'engouement de l'enthousiasme. Aisément accessible au premier, le Russe ouvre peu son âme au second. Chez lui, le fond est rarement remué, et, s'il l'est, il se calme assez vite pour ne pas troubler le cours et les calculs de la vie : encore un trait de ressemblance avec l'Américain et d'autres peuples du nord.

La flexibilité du Russe semble plus encore que son originalité liée aux vicissitudes du climat. Chez lui, les saisons sont une rude école pour l'organisme, c'est une sorte de discipline ou de gymnastique forcée que la nature, comme une mère sévère, lui a imposée, et

qui l'assouplit et l'endurcit à la fois. De là une des causes du succès du Grand-Russe, s'étendant dans tous les sens vers le nord et vers le midi avec une facilité presque égale à s'adapter à l'un ou à l'autre. Ainsi s'est trouvée à la fois corrigée et fortifiée une qualité qui semble avoir déjà été dans le sang slave et qu'ont développée et exercée le contact et le mélange avec les races les plus diverses. Cette flexibilité russe ne coûte rien à l'énergie ou à la solidité; au lieu de l'extrême malléabilité reprochée à certains Slaves, c'est la vigoureuse souplesse d'un métal battu et de bonne trempe, encore plus dur que résistant et flexible. Si l'on cherche un type de ce caractère russe, que le poids de l'histoire a empêché de s'épanouir en grands hommes, on a le tsar Pierre le Grand. A travers sa demi-barbarie, dans ses bizarreries et ses contradictions même, Pierre Alexiévitch est le type national par excellence. Il y a peu de défauts du peuple russe qui ne percent en lui, et beaucoup y ont été poussés jusqu'à l'extrême; il y a peu de ses qualités qui ne se fassent jour en lui, et plusieurs s'y sont élevées jusqu'au génie. Que si l'on s'étonne de trouver chez un seul peuple tant de caractères différens ou opposés, on peut en Pierre le Grand les voir réunis et concentrés dans un seul homme. Cette convergence en un seul individu de tant de vices et de vertus, de tant de traits dispersés dans une nation, a formé un homme bizarre et presque monstrueux, mais en même temps un des hommes les plus vigoureux et les plus souples, les plus entreprenans et les plus persistans, les plus audacieux dans la pensée et les plus résolus à l'exécution que le monde ait vus. Peu de peuples ont l'avantage d'avoir ainsi un grand homme dans lequel ils se puissent personnifier, et qui, dans leurs vices même, semblent une colossale incarnation de leur génie. La Russie est peut-être la seule; Pierre, l'élève et l'imitateur des étrangers, Pierre, qui semblait s'être donné pour mission de faire violence à la nature de son peuple, et qui par les vieux Moscovites fut regardé comme une sorte d'antechrist, est le Russe, le Grand-Russe par excellence. Devant lui, on peut dire que le souverain et la nation s'expliquent l'un par l'autre. Un peuple qui ressemble à un tel homme est sûr d'un grand avenir. S'il paraît manquer de quelques-unes des plus hautes ou des plus fines qualités dont s'honore l'humanité, il a celles qui donnent la puissance et la grandeur politiques : une énergie flexible est le principal trait de son caractère, le sens pratique est le trait dominant de son esprit, et la résignation et la persévérance sont ses deux principales vertus.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'ASIE-MINEURE

D'APRÈS LES NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont, exécutée en 1861 et publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par M. George Perrot, ancien membre de l'École d'Athènes, M. Edmond Guillaume, architecte du gouvernement, et M. Jules Delbet, docteur en médecine, 2 vol. in-folio (texte et atlas), Paris 1872; Didot.

La Vénus de Médicis est l'exemple le plus frappant des transformations de l'idée religieuse incarnée dans les symboles et dans les œuvres d'art. Sa beauté et sa sainteté, si différentes aux divers âges, ne disent rien de plus que notre amour et notre vénération pour la mère des mortels et des immortels. Plus l'idéal religieux de notre race s'est purifié et spiritualisé, plus le symbole de sa foi et de sa tendresse s'est ennobli et embelli. Toutefois, comme celle du langage, la création religieuse est chose obscure et inconsciente; l'antique simulacre évoqué par l'art des ancêtres subsiste et se perpétue, mais le sens primitif se perd souvent, surtout quand un culte passe d'une race à une autre race. De nouvelles croyances se substituent alors aux anciennes sans que le symbole ait même été modifié dans sa forme consacrée.

Qui ne l'a vue dans nos parcs et dans nos jardins, la « déesse pudique, » tremblante au moindre souffle du vent qui agite les feuilles d'un arbre? Elle semble écouter le murmure caressant des vagues où elle va se plonger, à moins qu'elle ne se mire dans l'eau profonde et verte. Un chaud rayon de soleil, rapide et lumineux comme une flèche d'or, a-t-il percé l'épaisse feuillée, piqué cette peau marmoréenne, la déesse cache son sein d'un geste qu'on pourrait croire chaste, n'était je ne sais quel voluptueux dédain qui

gonfle sa lèvre inférieure et lui donne un air de défi. L'œuvre de Praxitèle, la fameuse Aphrodite de Cnide qu'on voit encore sur des monnaies, n'avait pas ces allures discrètes, cette coquetterie savante et raffinée, cette impure morbidesse où s'est complu le sculpteur Kléomène. La Vénus de Médicis avec sa feinte pudeur est-elle encore déesse? N'est-elle pas déjà femme, j'entends patricienne ou impératrice? Elle a bien de l'esprit pour une olympienne.

Parmi les idoles phéniciennes de Chypre qui sont au Louvre, il en est une au front orné d'une couronne où l'on remarque encore les trous destinés à recevoir des étoiles ou des fleurs. Des colliers entourent son cou et tombent sur sa poitrine. La main droite de la déesse se porte vers son sein, la gauche vers les flancs sacrés d'où les dieux et les hommes sont sortis. N'est-ce point là le geste de l'Aphrodite de Cnide et de la Vénus de Médicis? C'est le même geste; seulement il ne faut pas songer à voir ici l'indice d'un sentiment de pudeur émue et craintive. La mère universelle, qui a tant d'enfans, et dont les créatures puisent une vie toujours nouvelle à ses mamelles intarissables, loin de cacher son sein robuste, le montre, non sans orgueil, aux hommes et aux dieux. Son peuple de colombes, qui tout le jour roucoule amoureusement sur les sombres cyprès qui croissent dans les bosquets sacrés du temple, les milliers d'hiérodules des deux sexes qui la servent, les foules de pèlerins qui viennent, au temps des fêtes, pleurer et se réjouir tour à tour dans le sanctuaire et sous les tentes peintes des prêtresses, tout éloigne de la bonne déesse et de son temple cette grâce chaste et pudique qui charme les sens affinés et blasés de l'homme très civilisé. Au fond, cette grossière terre cuite et l'œuvre des sculpteurs grecs sont un même et unique symbole; le spiritualisme religieux des Hellènes a transformé du tout au tout, en l'interprétant dans un sens fort différent, le geste symbolique de cette antique déesse chananéenne.

Les métamorphoses de cette idole sont l'image fidèle des transformations par lesquelles la vieille civilisation de l'Asie antérieure, transmise par l'intermédiaire des peuples de l'Asie-Mineure, est devenue la civilisation grecque. Les arts et les religions de la péninsule dérivant en dernière analyse des races diverses qui s'y sont rencontrées et mêlées, il convient de commencer cette étude par quelques considérations d'ethnographie générale. L'éclosion du beau et du divin dans l'espèce humaine est une création de l'esprit de l'homme; mais l'homme n'est pas quelque chose d'abstrait et de vague, une sorte de genre absolu dont toutes les espèces reproduisent un même type. Les trois grandes races historiques, les Touraniens, les Sémites et les Aryens, ne se ressemblent guère : de là la nécessité de signaler rapidement la part qui revient à chacune

d'elles dans l'œuvre commune. L'importance de cette étude paraîtra sans doute évidente lorsqu'on verra que l'Asie-Mineure a transmis aux Grecs tous les élémens asiatiques de cette culture d'où est sortie la civilisation de Rome et celle du monde moderne.

I.

Les dieux et les déesses, j'entends les monumens où la piété des vieux âges a fixé leur image, sont encore les moins muets entre les rares témoins que l'archéologue peut interroger sur les antiques civilisations de l'Asie-Mineure. Les religions, les arts et l'histoire générale de la péninsule forment en effet une des provinces les moins connues dans le domaine des sciences historiques. Longtemps encore l'œuvre de la critique consistera à recueillir des faits, à les classer, à les ordonner en systèmes de plus en plus compréhensifs et de moins en moins éphémères. Point de problème plus complexe que celui des origines ethniques des nations diverses qui ont passé dans cette contrée d'Asie, sans laisser parfois d'autre trace qu'un vain nom, bientôt effacé de la mémoire des hommes. Presque toutes les races humaines se sont rencontrées et souvent mêlées en des proportions inconnues au pied du Taurus, sur les hauts plateaux de ce promontoire, dans les plaines fertiles qu'arrosent ses grands fleuves, sur ses rivages en vue de Chypre et de Rhodes, de Chios, de Samos, et du chœur des îles de la mer Égée, dont les marins pénétraient par l'Hellespont et le Bosphore de Thrace dans les froides et tristes régions du Pont-Euxin. Le langage, qui est avec la religion le plus sûr document pour établir la généalogie d'un peuple, n'est pas ici un critérium infaillible. Les conquêtes et les transportations en masse qui les suivaient souvent dans le système assyrien ont certainement modifié la langue et les cultes de plus d'une nation.

Les populations du Pont et de la Cappadoce, à l'est de l'Halys, ont été touraniennes avant que d'être sémitiques comme celles des côtes méridionales de l'Asie-Mineure. A l'ouest de l'Halys, on s'accorde à voir des Aryens, proches parens des Thraces d'Europe; mais comment expliquer, au milieu de ces nations de race indo-européenne, la présence en très forte proportion d'élémens sémitiques dont témoignent l'histoire, la religion, l'art et la civilisation de la Lydie, avec sa dynastie assyrienne? Si, comme Platon l'avait entrevu, si la langue des Phrygiens était après celle des anciens Italiens la plus rapprochée du grec, l'idiome des Lyciens paraît en être beaucoup plus éloigné, bien qu'on n'en puisse méconnaître le caractère âryen. Le grand peuple des Lyciens, dont l'importance historique ne le cède peut-être pas à celle de la Phrygie et de la Lydie, avait été

précédé dans les montagnes et dans la vallée du Xanthos par une population araméenne, les Solymes. La rareté des monumens venus jusqu'à nous, le petit nombre des inscriptions, épaississent comme à plaisir les lourdes ténèbres qui pèsent depuis vingt siècles et plus sur cette étrange contrée, véritable vallée de Josaphat, où le voyageur foule les cendres de morts inconnus et, sur la montagne ou dans la plaine, ne rencontre que des tombeaux.

Bien que le jour de la résurrection paraisse encore fort éloigné pour ces antiques nations, il y a plaisir à suivre en ce pays des morts des guides aussi sûrs que MM. Perrot, Guillaume et Delbet. Grâce à ce dernier explorateur, on connaît enfin pour la première fois, dans leur rude vérité, les panathénées barbares qui se déroulent aux flancs des rochers de la Ptérie, dans ce district de la Cappadoce où se heurtèrent les armées de Crésus et de Cyrus. M. Guillaume, l'auteur de l'admirable restauration idéale du temple de Rome et d'Auguste, à Ancyre, en Galatie, a été loué avec une compétence incontestable par M. Beulé. M. George Perrot, l'historien des Galates, était le chef de la mission. Les bonnes études lui doivent, outre des découvertes d'une grande importance pour l'histoire de l'art et des religions antiques, faites en Phrygie et surtout en Cappadoce, la copie la plus complète de l'inscription fameuse sous le nom de *Testament d'Auguste*, gravée en latin et en grec sur les parois du temple d'Ancyre. Les cent soixante-trois inscriptions découvertes ou recopiées par l'érudit français dans son exploration ajoutent encore à ses titres sérieux dans le domaine de l'épigraphie. En France, après Le Bas et M. Waddington, — car Texier ne fut guère qu'un voyageur actif et intelligent, — nul n'a plus fait que M. George Perrot pour la connaissance des contrées, des monumens et des antiquités de l'Asie-Mineure.

Les humanistes de l'ancienne école, trop exclusivement préoccupés des Grecs et des Romains, n'atteignaient qu'une couche tout à fait superficielle de l'antiquité. Bien des siècles avant que Rome et la Grèce, avant que les Mèdes et les Perses, la Syrie, la Phénicie et la Judée, l'Assyrie et la Babylonie, pour ne rien dire de la Chine et de l'Inde, entrassent dans l'histoire du monde, un peuple de la vallée du Nil avait déjà développé, dans les arts et dans les connaissances pratiques de la vie, une activité qui non-seulement lui assura pendant des siècles l'empire d'une vaste partie de la terre, mais lui permit d'exercer, jusque dans les âges les plus reculés, une influence considérable sur la marche de la civilisation générale.

Ce n'est pas le lieu de rechercher quelle a pu être l'action directe de l'Égypte sur les peuples de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, et partant, d'une manière indirecte, sur la civilisation de

l'Asie-Mineure, pendant les cinq siècles qu'a duré la domination des Pharaons en Mésopotamie. Si, dès la xxe dynastie, l'autorité des rois d'Égypte n'y fut plus guère que nominale, surtout à Babylone, il n'en fut pas ainsi de ceux de la xviiie et de la xixe dynastie. Les derniers princes de l'ancien empire de Chaldée ont su de quel poids pesait sur la nuque d'un vassal la sandale d'un Thothmès Ier et d'un Thothmès III. Quelque original qu'ait été le développement postérieur de l'art assyrien, il est incontestable que, pendant la période assez longue dont nous parlons, le contact d'un art et d'une civilisation supérieurs n'a pas dû rester inféconds. Si la magnifique floraison de l'art et de la civilisation des Assyriens a ses racines les plus profondes dans l'antique Chaldée, l'Égypte a eu pourtant son heure d'influence. On le voit bien, entre autres monumens, dans les précieux vases de bronze ciselés exhumés des palais assyriens (1).

Dès le xviie siècle, les décorations du tombeau de Rekhmara, à Thèbes, nous montrent les chefs des peuples des îles de la mer venant, avec les Phéniciens, offrir des présens à Thothmès III. Ces présens attestent que l'art de la céramique et le travail des métaux étaient assez avancés chez ces peuples (2). Au xive siècle, les populations de l'Asie-Mineure s'unirent avec celles de l'Asie occidentale : les noms des peuples de la Mysie, de l'Ionie ou Mæonie, de la Lycie et de la Dardanie, ont été lus sur les monumens égyptiens parmi ceux des nations dont triompha Ramsès II, le Sésostris d'Hérodote. Une nouvelle invasion, sous la conduite des Libyens, eut lieu dès les premières années du règne de Meneptah. Les Achéens, les Tyrrhéniens, ancêtres des Étrusques, population pélasgique alors établie dans la vallée du Kaystros, paraissent cette fois à côté des Lyciens dans l'inscription du monument de Karnak. Enfin, à la veille du xiiie siècle, sous Ramsès III, c'est par terre et par mer que les Teucriens, venus du pays troyen, et les Pélasges des îles avec les Danaëns, attaquent le vieil empire de la vallée du Nil.

Ces barques terminées à l'avant par de longs cous d'oiseau, qu'on voit sur les bas-reliefs égyptiens, ressemblent beaucoup sans doute à celles qui conduisirent trois siècles plus tard sur les rivages de Troie les Argiens, les Achéens et les Danaëns. On devait aussi rencontrer dans les campagnes de la Troade ces lourds chariots à roues pleines, attelés de bœufs, qui, comme ceux des Cimbres et des Teutons, traînent à la suite de l'armée les femmes et les enfans.

(1) Layard, *Nineveh and Babylon*, ch. viii; *Monum. of Nineveh*, 2e sér.

(2) Wilkinson, *Manners and customs of the ancient Egyptians*, I, pl. iv. — M. de Longpérier a remarqué que les *formes* et les *ornemens* de ces beaux vases, qui n'ont jamais été employés par les Égyptiens, sont précisément ceux que les Grecs ont adoptés plus tard, et qu'on a retrouvés dans les fouilles de Santorin et de Milo.

Pélasges et Teucriens se reconnaissent à leur toque plate et rayée; les Tyrrhéniens ont un bonnet pointu, espèce de cône incliné en arrière. Tous ont des tuniques à raies et à quadrilles, — pour armes, le poignard ou courte épée droite à double tranchant et le bouclier rond. Ramsès III imposa aux vaincus un tribut d'étoffes et de grains. Les peuples des îles et des côtes de l'Asie-Mineure (que mentionne la table des peuples de la Genèse) étaient donc déjà des agriculteurs et d'habiles tisseurs aux XIIIe et XIVe siècles, avant l'époque de la thalassocratie chananéenne dans la Méditerranée. Quatre cents ans auparavant, les peintures égyptiennes de l'époque de Thothmès III ont montré qu'ils n'étaient plus des sauvages, depuis mille ans au moins. Les résultats des fouilles de l'île de Théra sont de tout point d'accord avec ces inductions. Enfin, au IXe siècle, le prophète Joël (III, 6), reprochant à Tyr et à Sidon de vendre aux « fils des Javanim » les enfans de Juda et de Jérusalem, confirme les rapports commerciaux que les peintures de Thèbes attestent avoir existé entre les Ioniens et les Phéniciens. L'antiquité d'une civilisation âryenne chez des peuples qui, comme les Ioniens d'Asie-Mineure, ont été dans l'Occident les porteurs d'une culture supérieure, nous paraît de nature à modifier les idées qu'on s'était faites jusqu'ici des premiers temps de l'Hellade.

Le lointain souvenir de l'Égypte resta toujours présent à l'esprit des Grecs d'Asie. La poésie de leurs aèdes, c'est-à-dire la conscience populaire, aimait à rappeler les villes opulentes de la vallée du Nil, les demeures somptueuses de cette Thèbes aux cent portes, toute retentissante du bruit des chars. Si leurs ancêtres n'avaient pas été à Thèbes, ils avaient vu du moins Héliopolis et Memphis. Durant des siècles, les Milésiens cherchèrent en vain à pénétrer dans les bouches du Nil : l'Égypte leur demeurait fermée, comme l'a été si longtemps la Chine. Tout au plus parvinrent-ils, au milieu du VIIIe siècle, à établir un simple entrepôt dans le Delta. Il ne fallut pas moins que l'anéantissement de la puissance des Pharaons sous les coups des armées formidables d'Assur pour que les Grecs, profitant de l'anarchie qui suivit la conquête, fissent remonter le Nil à quelques vaisseaux de guerre. Un prince de race libyenne, Psamétik, fils de Néko, fit au VIIe siècle, en montant sur le trône, la fortune de ces descendans des pirates ioniens et kariens.

Ce n'est qu'à cette époque, relativement moderne, que les Grecs asiatiques purent contempler de près les villes, les temples de l'Égypte, étudier par eux-mêmes les arts et la civilisation de ce pays. Contrairement aux idées qui ont régné si longtemps parmi les érudits et que les Grecs ont les premiers répandues, l'influence directe de l'Égypte a donc été à peu près nulle sur le développement primitif des peuples de l'Asie-Mineure et de l'Hellade. Toute-

fois l'action civilisatrice de cette contrée s'exerça par le canal des Phéniciens, et même des Libyens, dans toute cette partie du monde ancien. Ce n'est pas seulement en Chypre et en Crète, c'est dans presque toutes les îles de la mer Égée et dans la Béotie que les Chananéens ont été les instituteurs des Pélasges, des Doriens surtout, avec qui leur génie avait quelque affinité. Combien d'œuvres de l'art archaïque des Hellènes diffèrent à peine des œuvres de la Phénicie! Les vieux maîtres des îles de Crète et de Samos, les antiques sculpteurs doriens, Canachus, les Éginètes, avec leur canon des proportions, leurs procédés hiératiques, leur style raide, dur et austère, n'ont d'autres traditions que celles de Tyr et de Sidon, où l'influence séculaire de l'Égypte était demeurée prépondérante.

La vraie Grèce, la Grèce où fleurit la poésie des homérides, où naquit la philosophie, où parut pour la première fois dans le monde le grand art idéaliste, la Grèce mère de la science et de la beauté, c'est la Grèce d'Asie, c'est l'Ionie, et les élémens de cette haute culture appartiennent non pas à l'Égypte, mais à l'Assyrie. Ici encore il ne peut être question d'influence directe. La Cappadoce, la Lycie, la Phrygie, surtout la Lydie, jouèrent pour les Grecs des côtes de l'Asie-Mineure le même rôle que les Phéniciens pour les Hellènes des îles et du continent. Tandis qu'une partie de la grande migration âryenne vers l'Occident s'était arrêtée sur les hauts plateaux où fut la Phrygie, une seconde partie, traversant l'Hellespont et la Propontide, avait pénétré dans les vallées et dans les montagnes de la Thrace et de la Macédoine, d'où elle descendit plus tard vers le sud, dans la presqu'île grecque, sous les noms d'Éoliens, d'Achéens et de Doriens. Une troisième partie de la famille âryenne s'avança peu à peu des hautes régions de l'Asie-Mineure vers les côtes, en suivant le cours des fleuves : c'est la famille des Grecs d'Orient ou Ioniens; en regard des Grecs d'Occident ou Hellènes, ils ont un art, une culture particulière. Ils ne restèrent pas moins distincts des peuples de l'intérieur de la péninsule. M. E. Curtius l'a dit : « On n'observe nulle part plus qu'en Asie-Mineure le contraste de la région de l'intérieur et de celle du littoral, la côte est comme une autre terre, soumise à d'autres lois. Avec sa nature propre, le littoral de l'Asie-Mineure avait donc aussi sa population et son histoire à part. »

De très bonne heure, les Ioniens écumèrent la Méditerranée en hardis pirates, de concert avec les Phéniciens, et ils fondèrent sur le continent des établissemens beaucoup plus considérables que ceux-ci. C'était pure illusion lorsque, au ve siècle, les Pélasges de l'Attique et du Péloponèse passaient pour indigènes : ils étaient venus de l'Asie-Mineure. Par le commerce et par la conquête, les Ioniens ont plus contribué peut-être que les Phéniciens à la civilisation de leurs frères d'Europe, les Hellènes. Comme l'a remar-

qué M. Ernest Renan, il semble bien que « le nom des Phéniciens couvrit en réalité des migrations de peuplades ioniennes vers l'Occident. » En tout cas, on sait quelle haute antiquité le témoignage des monumens assure aux Pélasges des îles et des côtes de l'Asie-Mineure. Aux époques historiques, quand après l'invasion dorienne les peuples de la Grèce occidentale émigrèrent en Asie, ce ne furent donc point des « barbares » qu'ils rencontrèrent sur les rives et dans les îles voisines de la mer Égée. Partout les nouveaux colons retrouvèrent une Grèce véritable. Plus d'un Ionien rentra sans le savoir dans son ancienne patrie. La guerre de Troie, chantée par les Ioniens, fut une lutte entre peuples de même famille, entre Achéens et Dardaniens. Les rhapsodes homériques parlent-ils jamais d'Hellènes et de barbares? Comme l'a très bien vu Thucydide, Homère n'a pas fait cette distinction.

Les vieux Ioniens étaient si bien des Asiatiques que, lorsqu'Ézéchiel, comme Joël, les montre en sa sublime complainte sur Tyr faisant le commerce d'esclaves avec la Phénicie, il les nomme avec Tubal et Mosoch, c'est-à-dire avec les Tibarènes et les Mosches, qui envoyaient à Tyr des vases d'airain. Qu'étaient-ce que ces deux peuples, dont les noms se présentent toujours associés, dans la Bible comme chez Hérodote? Les Mosches furent les premiers habitans de cette Cappadoce par laquelle l'influence assyrienne pénétra en Asie-Mineure, et dont les importans bas-reliefs de la Ptérie nous révèlent les idées religieuses, du moins à une certaine époque. On n'en saurait douter, l'antique Mazaca, sur l'Halys, au pied des cimes neigeuses de l'Argé, fut la capitale d'un vaste empire touranien. Bien des siècles plus tard, au temps de Strabon, quand la Cappadoce fut devenue un pays sémitique, la « Moschique » comprenait encore la Colchide, l'Ibérie et une partie de l'Arménie. Quant au Tubal de la Bible, le Tabal des inscriptions cunéiformes, les Tibarènes d'Hérodote, ce peuple touranien s'était avancé en Asie-Mineure jusque sur le littoral du Pont-Euxin, entre Trébizonde et Sinope; il doit avoir aussi possédé un vaste empire à l'est de celui des Mosches, car Salmanassar II rapporte que, « dans la vingt-deuxième année de son règne, il passa l'Euphrate pour la vingt et unième fois, descendit dans le pays de Tabal, et y reçut comme tributs les présens de vingt-quatre rois de la contrée. »

Refoulés vers le Pont par les armes d'Assur, les Mosches et les Tibarènes formaient, au temps de Darius, une satrapie avec une ou deux autres provinces de l'Asie-Mineure. L'affinité ethnique de tous ces peuples avec la population touranienne de la Médie est incontestable. Non moins certaine est la parenté de ces nations avec les antiques Chaldéens ou *Kasdim*, qui firent la conquête de la Mésopotamie sur les Couschites de l'empire de Nemrod, et, envahissant

le cours inférieur de l'Euphrate et du Tigre, fondèrent l'empire de Chaldée, avant que la race sémitique d'Assur les subjuguât à leur tour. Ils ont donné aux Sémites, et par les Sémites aux Aryens, les élémens premiers de toute culture industrielle et scientifique. Ce sont eux qui dans la Mésopotamie, comme en Arménie et chez les Susiens, ont introduit le système de l'écriture cunéiforme. Les lois constitutives de la société babylonienne, les formules sacrées, les livres de science ou de magie, rédigés dans l'idiome des Touraniens, demeurèrent toujours la chose de la caste sacerdotale et savante des Chaldéens. Aussi haut qu'on remonte dans le passé, les Mosches, les Tibarènes et les Chaldéens semblent avoir les premiers excellé dans l'exploitation des mines et le travail des métaux. Aujourd'hui encore les montagnes de la Colchide renferment d'inépuisables mines de cuivre. M. Alfred Maury, en son savant mémoire sur les Gètes, a remarqué que c'est en partie aux armes de métal que les Touraniens ont dû leurs victoires sur les Couschites : ceux-ci n'avaient pour se défendre que des massues de bois, des flèches de roseau, des armes en pierre et en os. Ézéchiel, on l'a vu, parle des vases d'airain que Mosoch et Tubal envoyaient à Tyr. Qu'est-ce enfin que Tubal-Caïn, l'inventeur de l'art de forger le fer et l'airain, sinon une personnification de Tubal?

Comment la Cappadoce et le Pont sont-ils devenus des pays de langue araméenne, c'est-à-dire d'une langue très voisine du phénicien et de l'hébreu? L'étude des monumens numismatiques de l'Asie-Mineure démontre qu'au VIe siècle avant notre ère et sans doute auparavant, non-seulement en Cilicie, mais encore dans la Cappadoce et la Paphlagonie, on parlait un idiome sémitique. « Ce n'est pas sans raison, dit M. Waddington, que les habitans de la Cappadoce étaient appelés *Leuco-Syri* ou Syriens blancs par les Grecs. » Une ville d'un nom purement sémitique, Gazor, qui rappelle l'ancienne capitale des Chananéens de la Palestine, se trouvait sur l'Iris. Au temps de Strabon, Gazor n'était plus qu'une « ville antique et déserte; » mais durant des siècles elle doit avoir servi de résidence aux souverains du pays; elle conserva son atelier monétaire sous les derniers rois du Pont. Dans les chancelleries de Darius, si le grec était la langue officielle pour les cités des côtes de l'Asie-Mineure, l'araméen était celle de la Cappadoce, de la Cilicie, de la Syrie et de la Palestine. A part la Phénicie et ses colonies, l'influence considérable de l'araméen, devenu plus tard, sous le nom de syriaque, l'idiome du sémitisme chrétien, se retrouve partout sur les monumens, en Mésopotamie, en Asie-Mineure, en Égypte.

Sous l'influence des religions, de l'art et de la civilisation des Mèdes et des Perses, surtout à l'époque de la domination des Aché-

ménides, la Cappadoce, tout en gardant son vieux génie touranien, sa langue et ses cultes sémitiques, se laissa pénétrer par de nombreux élémens éraniens. Strabon, né dans une ville du Pont, et qui a vu ce qu'il raconte, présente cette contrée comme un pays où l'on ne rencontre que des mages, gardiens du feu sacré, et des temples dédiés à des divinités de la Perse. Dans les sacrifices, les victimes n'étaient pas égorgées; on les assommait. Les pyrées de Cappadoce, où le feu sacré était entretenu nuit et jour, sont décrits comme des chapelles magnifiques. Entrés dans le sanctuaire, debout devant les autels où brille la flamme, les mages chantent des hymnes, le faisceau de baguettes de bruyère à la main, la tête presque cachée dans une tiare de feutre. Comme la Médie et l'Arménie, la Cappadoce avait adopté les coutumes et les cérémonies religieuses de la Perse (1). Elle adora les dieux d'Éran.

Combien de fois les Assyriens, les Mèdes, les Perses, passèrent l'Halys, pénétrèrent par la Cilicie ou par le Pont au cœur de la péninsule, jusqu'au jour où les Grecs d'Asie, les Ioniens, firent partie d'une satrapie du grand Roi! Du XIIe au VIIe siècle, l'Assyrie domine l'Asie-Mineure. Avec la Babylonie, la Médie, l'Arménie, où sont les sources du Tigre et de l'Euphrate, avec la Syrie, c'est l'Asie-Mineure qui est surtout le théâtre des grandes expéditions des rois d'Élassar et de Ninive. Dès le XIIe siècle avant notre ère, Tiglathphalasar Ier triomphe deux fois des Mosches et de leurs cinq rois, qui occupaient alors une grande partie de la Cappadoce et du Pont. Il s'agissait, comme il arriva souvent, de réduire la Commagène. Tiglathphalasar fit campagne dans la Cilicie, pays alors également touranien, et s'engagea dans les montagnes jusqu'au-delà de Selgé de Pisidie. Une autre fois, c'est par le Pont que ses armées firent irruption dans l'empire des Mosches. Les gens de Comana, où la Vénus asiatique eut plus tard un temple célèbre, furent défaits. Le conquérant s'avança dans le nord de la Phrygie, et ne s'arrêta que dans une contrée qui pourrait bien être la Mysie. On ne peut dire encore si la Troade a conservé des restes authentiques de la domination assyrienne; mais, s'il est évident que le fond de la population du royaume des Dardanides était, comme la Phrygie, de race âryenne, certains noms, comme Ilos et Assaracos, les amours divines d'Anchise et d'Aphrodite, l'expédition de l'oriental Memnon au secours du vassal d'Assur, les héros Alexandros et Hector, qui s'appellent aussi Pâris et Dareios, enfin le souvenir, persistant encore à l'époque de Platon, de la domination des Ninivites en Asie-Mineure au temps de la guerre de Troie, — tout nous porte à considérer l'antique Mysie sous le même

(1) De même à Éphèse. Cf. E. Curtius, *Beiträge zur Geschichte und Topographie Kleinasiens*, p. 20 (Berlin 1872).

jour que la Lydie. « Je suis tenté, quand je me rappelle *l'Iliade*, a dit M. Beulé, de comparer Priam, avec son harem et ses cinquante fils, au roi Sargon ou au roi Sardanapale III, de lui ceindre la même tiare, de lui prêter les mêmes draperies brodées, la même barbe teinte et frisée en étages, de le voir sur le même char, conduit par le même écuyer. Les murs d'Ilion devaient avoir les tours et les sept portes de Khorsabad; les vieillards qui admiraient Hélène se tenaient sur des terrasses derrière des créneaux semblables aux créneaux de Ninive; les guerriers avaient les mêmes armes, allaient à la bataille dans le même désordre, poussaient des chevaux couverts des mêmes harnais. En un mot, les bas-reliefs de Khorsabad fourniraient une illustration graphique de *l'Iliade* plus juste que les bas-reliefs du Parthénon, car au siècle de Périclès la Grèce avait rompu avec l'Orient aussi soigneusement qu'au siècle de Sargon l'Assyrie avait rompu avec l'Égypte. »

Qui connaît une de ces expéditions des rois d'Assur en Asie-Mineure les connaît à peu près toutes. Presque chaque année, au printemps, les monarques du premier et du second empire assyrien, comme les Pharaons de la XVIIIe dynastie, lançaient sur le monde leurs armées formidables, et tenaient ainsi sous le joug les nations de la terre. Les inscriptions qui racontent leurs hauts faits parlent toujours de révoltes écrasées, de contrées dévastées par le fer et le feu, de peuples transportés en masse, de rois rebelles écorchés vifs. Dans leurs innombrables campagnes contre la Syrie septentrionale, contre les Khatti, contre la Cilicie et la Cappadoce, on voit que les Assyriens aimaient fort à couper les cèdres et les cyprès de l'Amanus. Les grandes expéditions en Asie-Mineure se renouvelèrent au Xe siècle sous Assurnazirpal, au IXe sous Salmanassar IV, au VIIIe sous Sargon, qui paraît avoir fait des conquêtes au cœur même de l'Asie-Mineure : il transporta à Damas les habitans d'une ville de Pisidie. Les troupes de Sennachérib, au VIIe siècle, auraient repoussé les Grecs qui tentaient d'établir des colonies en Cilicie; c'est alors que les Assyriens auraient fondé la ville de Tarse : tel est du moins le récit de Bérose. D'autres attribuaient l'origine de cette ville à un Sardanapale. Sémiramis passait également pour avoir bâti la chaussée de Tyane, près des portes ciliciennes, et la levée sur laquelle était construite Zéla du Pont. On lui attribuait, comme à Ninus, la fondation de plusieurs villes de l'Asie-Mineure. Ninoé, sur les frontières de la Lydie et de la Karie, fut certainement un centre de culture assyrienne.

Une tradition fort répandue rattachait au contraire la fondation de Tarse à la campagne victorieuse que fit en 666 le roi Assurbanipal dans la Cilicie révoltée : le roi du pays, en signe de soumission, livra sa fille pour le harem de Ninive. L'année suivante, As-

surbanipal reçut dans cette ville une ambassade de Gygès, roi de Lydie. Sorte de prétorien, soutenu, comme Psamétik, par des mercenaires kariens, cet étranger avait, à la faveur d'une intrigue de palais ou de harem, assassiné Candaule pour monter sur le trône des Héraclides. Gygès se reconnaissait vassal du roi d'Assyrie, et lui demandait de le secourir contre une nouvelle invasion de Cimmériens. Le texte assyrien rapporte que peu de mois après revint à Ninive une seconde ambassade chargée de riches présens, et amenant prisonniers les deux principaux chefs de ces Scythes d'Asie. Gygès victorieux rendait grâce aux dieux Assur et Istar; mais le Karien ne se piquait pas de fidélité : il soutint Psamétik contre Assurbanipal. Les garnisons assyriennes du Delta furent chassées par les Lydiens. Le roi de Ninive fit un geste : la Lydie fut dévastée par les Cimmériens, Sardes prise, Gygès périt. Pour éloigner les terribles cavaliers de Touran, Ardys, fils de Gygès, dut se soumettre et envoyer un tribut à Ninive. Ainsi la domination de l'Assyrie en Asie-Mineure, comme plus tard celle des Perses, s'étendait jusqu'à la mer Égée.

De ces considérations d'histoire et d'ethnologie anciennes, singulièrement favorisées par les récens progrès de l'assyriologie, il ressort avec évidence que les trois grandes races historiques, les Touraniens, les Sémites et les Aryens, se sont rencontrées en Asie-Mineure, — que pendant des siècles la péninsule a été une sorte de province du grand empire sémitique de la vallée du Tigre et de l'Euphrate, — que les arts, les religions, la culture supérieure de cette contrée, ont dû de toute nécessité avoir une importance prépondérante dans le développement ultérieur des diverses formes de la civilisation âryenne. C'est surtout à l'ouest de l'Asie-Mineure, dans les plaines de l'Hermos et du Méandre, dans les deux péninsules de la Troade et de la Lycie, qu'a eu lieu le contact fécond du génie sémitique et du génie âryen. Ce qu'on a rapporté des Grecs asiatiques des côtes, de ces Ioniens qui ont été les éducateurs des Hellènes, suffit pour faire entrevoir quelles idées, je n'ose dire nouvelles, du moins encore peu répandues, doivent désormais prévaloir sur les origines de l'art et de la civilisation helléniques.

II.

Un temps viendra sans doute où il ne sera plus permis de parler de l'art grec sans en connaître les formes génératrices. Peut-être n'est-il plus déjà très facile de trouver de nouvelles phrases sur le génie créateur des Hellènes, sur l'originalité absolue des productions de cette race élue, sur l'esprit divin de ce Prométhée, qui a tout inventé, tout tiré du néant et dérobé le feu du ciel : l'admiration doit

être épuisée. En vérité, c'était bien mal juger des conditions naturelles de tout développement en ce monde. Étant donnée la situation géographique de la Grèce et l'époque de son apparition dans l'histoire, on pouvait conclure qu'elle avait dû subir, à l'orient et au midi, des influences de toute sorte, dont l'effet avait été de hâter la croissance et l'épanouissement de la vie nationale des Hellènes. Après quoi n'est-il pas assez indifférent au fond que l'art grec, dérivé de l'art asiatique, ait embelli les formes qui lui ont servi de modèles, les ait transformées en les idéalisant? En art, comme en toutes choses, le germe est plus important que le développement : celui-là peut exister sans celui-ci, non celui-ci sans celui-là. L'originalité de l'art grec est incontestable, mais seulement à un moment de sa durée. L'idée d'un canon invariable des proportions du corps humain, idée qui passa dans quelques écoles primitives d'artistes grecs, dans les écoles doriennes, sans parler des artistes mythiques de la Crète, se rattache à l'Égypte par la Phénicie. Ainsi que l'a très bien dit M. Lepsius en parlant surtout de l'architecture des Hellènes, dont les modèles sont en Égypte, comme ceux de la sculpture sont en Assyrie, si, pendant de longs siècles, d'autres peuples n'avaient préparé les voies, le développement de l'art grec n'aurait pas été si rapide (1).

Pour la première fois, on a enfin acquis à notre époque une assez claire conscience de la place et de la signification de l'Hellade dans l'histoire du monde. L'histoire véritable, élevée à la hauteur d'une philosophie, conçue comme la science de l'évolution organique de l'humanité, a peut-être le droit d'être écoutée après les exercices oratoires des rhéteurs. Si quelqu'un avait posé tout d'abord en principe qu'il existe un art lydo-phrygien, dérivé de l'art assyrien, véritable intermédiaire entre l'art de l'Hellade et de l'Assyrie, qui transmit à la Grèce des traditions, lui offrit des modèles, inspira ses premiers constructeurs, ses écoles primitives de sculpture, ses peintres archaïques, ses musiciens, on aurait trouvé sans doute que c'était réduire étrangement la part de l'invention dans les œuvres du génie grec, que les Hellènes ne l'avaient guère entendu ainsi, et qu'on ne pouvait tant accorder aux « barbares. » Cette thèse est pourtant celle que soutient M. George Perrot, avec une science peu commune de l'art classique et de l'art oriental, avec une connaissance approfondie des monumens de l'Asie-Mineure.

La révolution dans les idées relatives aux origines de l'art grec remonte au temps de la découverte de la nécropole de Vulci, en Étrurie, puis de celle des ruines de Ninive. Dès 1832, Micali re-

(1) *Ueber einige ægyptische Kunstformen und ihre Entwickelung*, dans les *Abhandlungen de K. Akad. der Wissenschaften zu Berlin* (1871).

connut le caractère asiatique des monumens étrusques et les rapprocha des cylindres assyriens et babyloniens. Or l'origine lydienne des Étrusques, dont témoigne déjà Hérodote, ne saurait plus être sérieusement contestée. L'art importé en Toscane, dont la parenté avec l'art assyrien avait frappé Micali, était bien celui de la Lydie, sorte de province du grand empire sémitique d'Assur. Les Ioniens de l'Asie-Mineure n'en avaient guère connu d'autre; les sculpteurs et les peintres de vases du royaume de Candaule ou de Crésus leur avaient fourni des modèles et transmis des traditions : de là l'affinité entre l'art étrusque et l'art primitif des Hellènes. Raoul Rochette, un peu enclin à exagérer la part qui revient ici à la Phénicie, restitua du moins à l'Assyrie ce que les antiquaires des deux derniers siècles avaient attribué à l'Égypte. Félix Lajard avait également reconnu le caractère assyrien des coupes d'argent doré trouvées dans les tombeaux de Ceri. En 1847, Gerhard regardait comme incontestable l'analogie qui existe entre les plus anciennes peintures de vases grecs et les monumens assyriens. Dans les relations de Corinthe avec l'Asie-Mineure, il voyait un motif d'appeler plutôt lydo-babyloniens que phénico-babyloniens les vases peints d'ancien style. Les types de l'art grec et toscan, si souvent cherchés en Égypte et en Phénicie, avaient été retrouvés à Babylone, à Ninive, à Persépolis. L'influence très réelle de la Phénicie sur la Crète, et partant sur les Grecs des îles de l'Archipel, ne pouvait être comparée à celle de la Lydie et de la Lycie sur l'Argolide, sur Corinthe et l'Étrurie. Les figures ailées, les taureaux à face humaine, les griffons, les personnages finissant en poissons ou en reptiles, faisaient penser aux religions de la vallée du Tigre et de l'Euphrate bien plus qu'à celles de la Phénicie, quoique de même origine. Gerhard reconnaissait qu'aux âges reculés l'habileté merveilleuse des Phéniciens à travailler l'airain, l'or, l'ivoire et le verre n'avait pas été perdue pour les Hellènes; mais cette influence s'était évanouie, et c'était en d'autres contrées, chez les peuples de l'Asie-Mineure, maîtres des routes commerciales qui passaient par Comana et Tarse pour atteindre Ninive et Babylone, qu'il convenait de chercher les principaux types de l'art grec.

Layard en Angleterre, M. de Longpérier en France, achevèrent de prouver l'origine assyrienne des arts de la Grèce et de la Perse. Layard distinguait deux époques dans l'influence exercée par l'Assyrie sur l'Asie-Mineure : l'une directe, pendant la domination de Ninive dans la péninsule, — l'autre indirecte, au temps de l'empire des Achéménides. Parmi les monumens encore si peu nombreux de la première période, il citait les bas-reliefs de la Ptérie, en Cappadoce : il reconnaissait une parenté évidente entre les divinités ou les emblèmes sacrés de cette sculpture et les symboles religieux

de l'Assyrie. De son côté, M. de Longpérier remarquait que les sculptures découvertes près de Maltaï, au nord de Mossoul, ne permettaient pas de douter de l'origine assyrienne des bas-reliefs de Ptérium; mais ce sont surtout les monumens bien plus nombreux de la seconde période, celle de la domination persane, qui permirent à Layard de mettre en pleine lumière les rapports qu'il découvrait entre les arts de l'Assyrie et de la Perse, de la Perse et de l'Asie-Mineure, de l'Asie-Mineure et de la Grèce. Le bas-relief des Harpies à Xanthos, et tant d'autres sculptures de la Lycie, envoyées par Fellows au Musée-Britannique, avaient été pour lui une révélation.

Les représentations des coupes découvertes en Chypre, à Larnaca, l'ancienne Kittium, qui sont au Louvre, rapprochées des sujets et du travail des coupes d'argent et de bronze trouvées à Ceri, en Italie, et à Nimroud, sur les bords du Tigre, montrèrent à M. de Longpérier comment s'était faite l'éducation des artistes helléniques, qui si longtemps imitèrent les vases de métal ou de terre peinte que les Phéniciens vendaient à tous les peuples de la terre, et cela près de deux mille ans avant notre ère, comme l'attestent les peintures thébaines de l'époque de Thothmès III. Les plus anciens de ces vases, dont les motifs d'ornement ont servi de modèles aux peuples de l'Asie-Mineure et aux Grecs pour décorer leurs tombeaux et leurs temples, ont certainement été fabriqués en Asie. Les poteries antiques des Cyclades, qui remontent aux XIIe et XIIIe siècles, n'ont pour toute décoration que des bandes, des zones, des zigzags ou des cercles, d'un ton bistre, qui s'enlève mal sur le fond gris et jaunâtre de la terre. Puis des rosaces assyriennes, des plantes et des fleurs, des animaux disposés en zones et passant en longues files, des monstres moitié hommes et moitié bêtes, des sphinx, des sirènes, des divinités à queue de poisson, comme dans les sculptures du temple d'Assos, en Mysie, tout sur les vases peints d'ancien style rappelle ce que l'on voyait à Ninive. Bientôt des scènes mythologiques se déroulent au flanc des vases, encadrées par des scènes d'animaux; on songe que le type de ce système décoratif a dû être copié sur ces riches tapis de Babylonie et de Lydie, sur ces étoffes aux fines et éclatantes couleurs, semblables au magnifique péplos fabriqué pour Alcisthène de Sybaris, où l'image des grands dieux helléniques apparaissait entre deux bordures décorées de figures orientales. « Le haut, dit Aristote, représentait les animaux sacrés des Susiens, le bas ceux des Perses. » Les coupes de métal d'Italie, de Chypre et de Ninive, sont décorées d'après le même système que les vases peints à zone d'animaux. Ces vases, ornés de frises où les sujets sont gravés en creux, doivent ressembler beaucoup à celui qu'Achille propose pour prix de la course aux funérailles de Pa-

trocle, aux vases que les rois de Lydie, Gygès, Alyattes, Crésus, avaient envoyés en offrandes à Delphes, au cratère d'airain que les Lacédémoniens avaient fait exécuter pour Crésus, et qui, dit Hérodote, était décoré jusqu'au bord de « figures de plantes et d'animaux. »

Le mode de composition et les sujets traités dans les vases à peintures noires sur fond rouge, où, dès le VIIe siècle, paraissent des figures humaines, rappellent de tous points les bas-reliefs de style archaïque, si bien qu'il est possible, avec des peintures de vases, de restituer les métopes de certains temples (1). Sur les poteries peintes comme dans les bas-reliefs, les traditions de la plastique assyrienne sont évidentes. L'anatomie, la musculature, les yeux, la pose, le mouvement des figures, tout nous autorise à rapprocher des sculptures de Ninive les métopes des temples d'Assos, en Mysie, et de Sélinonte, en Sicile. Un des plus anciens ouvrages grecs que l'on connaisse, le précieux bas-relief trouvé à Marathon, qui représente le guerrier Aristion, paraît tiré d'une salle de quelque palais assyrien. « On demeure frappé de la ressemblance des détails, dit M. de Longpérier: les yeux, la chevelure, la barbe, les muscles, sont traités de la même manière. » Enfin l'origine et les premières transformations des élémens de l'architecture grecque, au moins d'un ordre d'architecture, peuvent encore être étudiées sur les vases peints de style asiatique, comme sur les monumens de l'Asie-Mineure et de l'Assyrie. Ce n'est pas le lieu de parler de l'emploi des denticules, du méandre, etc., toutes choses qui fourniront un chapitre intéressant au futur historien des origines orientales de l'art grec. Quel grand et beau livre! Le fera-t-on jamais? Je ne puis pourtant passer ici sous silence que M. George Perrot a, pour sa part, achevé de prouver l'origine tout asiatique de la colonne ionique. Sur les rochers de la Ptérie, à Boghaz-Keuï, au lieu dit *Iasili-Kaïa*, « la pierre couverte d'images, » auprès de deux des figures principales du bas-relief, on voit dans le champ un édicule surmonté du globe ailé. Les colonnes qui supportent ce symbole religieux, commun à l'Égypte, à la Phénicie et à l'Assyrie, ont le chapiteau à volutes ioniques. Les deux colonnes qui portent l'architrave d'un petit édifice figuré dans un bas-relief de Khorsabad, également caractérisées par l'emploi de la volute comme motif principal du chapiteau, fournissent un autre type de l'ionique primitif. Ce sont là deux variétés d'un ordre architectural qui, transmis d'Asie aux Grecs des côtes par les peuples de la péninsule, a été adopté et embelli, plus qu'on ne saurait dire, par les Ioniens de la mer Égée.

(1) Hittorff et Zanth, *Recueil des monumens de Ségeste et de Sélinonte* (Paris 1870).

Si l'on est frappé des rapports qui existent entre les formes archaïques de l'art grec et les monumens asiatiques, on doit reconnaître qu'une étude comparée des sculptures de l'Asie-Mineure, avant toute influence hellénique, avec les bas-reliefs de l'Assyrie, formerait en quelque sorte les prolégomènes d'une histoire des origines orientales de l'art hellénique. Ce sont ces prolégomènes que M. George Perrot a écrits. L'art de l'Asie-Mineure, bien qu'original à sa manière, n'a pas de style propre. Les rudes sculpteurs qui ont taillé le roc dans toutes les régions de la péninsule, de la Lydie à la Cappadoce, avaient reçu des artistes ninivites les traditions et les procédés de leur art. On retrouve chez eux quelque chose de ce goût pour les détails du costume et de l'anatomie, de ce don d'observation exacte et de ce tempérament réaliste qui a fait dire à M. Oppert que les Assyriens étaient « les Hollandais de l'antiquité (1). » Comme leurs maîtres, les artistes de l'Asie-Mineure ont excellé dans l'art de sculpter les formes animales. Si les modernes ont rarement atteint la vérité prodigieuse qui saisit dans les lions et les taureaux des sculpteurs contemporains d'Assurnazirpal, de Sargon et de Sennachérib, si les Grecs n'ont guère excellé en ce genre, à en juger par les lions du Pirée et du Mausolée, les artistes de la péninsule semblent avoir beaucoup mieux rendu le type éternel du féroce félin, au corps allongé, à la démarche vraiment royale, aux muscles puissans et tendus comme des ressorts d'acier, ouvrant une gueule énorme contractée par une sorte de fureur divine. Le lion de Kalaba, près d'Ancyre, rappelle de tous points ceux qui passent sur les vases peints de style asiatique et sur les coupes de métal. Celui de Nimroud, reproduit dans le grand ouvrage de Layard, lui ressemble encore d'une manière frappante; celui qui, dans les ruines d'Euïuk, tient un bélier terrassé sous ses pieds de devant est aussi fort remarquable. Quant au taureau mené au sacrifice, qui cherche à s'échapper et menace de ses cornes, — motif devenu familier à la sculpture grecque, — c'est un véritable chef-d'œuvre (2). On peut sans hésiter placer cette belle sculpture à côté de la lionne blessée du grand bas-relief d'une chasse qui est au Musée Britannique. L'art des sculpteurs de Ninive et de la Cappadoce, après avoir fourni des types et des tra ditions à l'art grec, d'où sont issus l'art romain et l'art moderne, semble encore digne par de telles œuvres de proposer d'inimitables modèles aux plus lointaines générations.

On ne saurait toutefois mettre sur le même rang les sculpteurs de l'Assyrie et ceux de l'Asie-Mineure. Il ne paraît pas que ceux-ci se soient écartés des quelques types de formes humaines ou animales qui leur servaient de modèles. La plastique de tous les peuples a

(1) J. Oppert, *Grundzüge zur assyrischen Kunst* (Basel 1872), p. 14.
(2) *Exploration*, etc., t. II, pl. 57.

passé par cette enfance de l'art : le génie des Ioniens ne s'y attarda point, il grandit, s'épanouit rapidement; les peuples du nord et de l'est de la péninsule subirent une sorte d'arrêt de développement et n'arrivèrent point à la maturité. Ils ne connurent point les jouissances supérieures que la belle forme humaine idéalisée donna aux races fines et sensuelles de l'Hellade. La splendide nudité du corps, la pureté des lignes, l'élégance exquise des proportions, la grâce et la simplicité des attitudes, la richesse et la magnificence des draperies, tout ce qui fut proprement l'art ionien n'exista point pour ces nations. Pas plus que leurs maîtres, les Assyriens, ils n'ont su détacher la statue du bas-relief, lui donner vie et mouvement. Comme les peuples enfans, ils ne sortirent point en art de la convention et ne virent guère que des symboles dans les sculptures de leurs rochers. De là un grand air de famille entre tous les monumens de cette nature qu'on voit encore dans les diverses régions de l'Asie-Mineure. Il me semble même qu'on peut sortir de la péninsule, et qu'à côté du bas-relief de Nymphi, près de Smyrne, de Ghiaour-Kalési, en Phrygie, de Boghaz-Keuï et d'Euïuk, en Cappadoce, du lion de Kalaba, aux portes d'Ancyre, le bas-relief de la porte des Lions, à Mycènes, ne doit pas plus être oublié que les marbres de la Lycie, les statues de la voie sacrée du temple d'Apollon Didyméen, près de Milet, la figure du mont Sipyle, et le bas-relief, encore mal connu, découvert par Hamilton dans l'ancienne Isaurie.

Personne ne doute que les Lyciens qui, dès le XIVe siècle avant notre ère, paraissent avec les Dardaniens sur les monumens égyptiens, n'aient été un des peuples âryens de l'Asie-Mineure dont le développement fut singulièrement précoce, grâce aux influences sémitiques venues par l'intérieur des terres et des côtes, de la Syrie, de la Cilicie et de l'île de Rhodes. Leur culte d'Apollon, leur sentiment très vif de l'art, leur goût pour la vie civile et les mœurs faciles, qui de bonne heure les détournèrent de la piraterie, rendent très vraisemblable ce que les traditions rapportent de leur action civilisatrice sur le Péloponèse et des monumens qu'ils auraient construits dans l'Argolide. La civilisation de l'Argolide n'en fut pas moins l'œuvre surtout des colonies lydiennes ou phrygiennes qui, avec certains arts industriels, ont dû importer dans le Péloponèse les idées religieuses de l'empire assyrien. Lors de l'invasion des Doriens, ces rudes et naïfs montagnards s'arrêtèrent étonnés au pied des forteresses d'un autre âge, devant ces vieux burgs bâtis avec un appareil colossal, qui avaient abrité le faste et la puissance des Persèides et des Pélopides; en leur ingénuité, ils virent dans ces murailles l'œuvre des cyclopes venus de Lycie. Ainsi les populations du moyen âge croyaient trouver dans toute ruine romaine un ouvrage des Sarrasins ou des démons. En Phrygie comme en Cap-

padoce, on découvre ainsi qu'à Tirynthe, Mycènes, Argos, ces constructions « cyclopéennes. »

Sont-ce des Pélopides, originaires de Lydie ou de Phrygie, qui ont creusé à Mycènes les tombeaux des rois et les trésors souterrains? Les Achéens ont-ils élevé ces sortes de donjons, où le roi et ses chevaliers se mettaient à l'abri avec leur butin, tandis que le peuple était disséminé dans la campagne ou rassemblé en hameaux? Certains usages qu'on retrouve en ce pays, par exemple celui de revêtir les murailles de lames et de plaques de métal poli, comme au trésor d'Atrée à Mycènes, sont d'origine assyrienne et peuvent remonter à la dynastie lydienne des Pélopides. Ces plaques étaient attachées au mur par des clous. Le Louvre a reçu de Khorsabad les fragmens d'une frise composée de feuilles de bronze, travaillées au repoussé, où l'un des clous est resté engagé. Mais les rapports d'Argos avec la Lycie remontent plus haut encore, à l'époque des Perséides : c'est au peuple des Lyciens, habile à bâtir et à sculpter, qu'il convient d'attribuer les constructions en bois qui ont partout servi de modèles aux monumens en pierre et en marbre. La colonne qui se dresse entre les deux lions du fameux bas-relief de Mycènes est surmontée d'une rangée de ronds de bois rappelant les toitures des habitations en bois de la vallée du Xanthos. M. Adler, le dernier archéologue qui ait consacré une étude approfondie au bas-relief de Mycènes, a réduit à néant les interprétations sans nombre qu'on a données de cette colonne, dans laquelle les uns ont cru voir une idole primitive d'Apollon ou d'Hermès, les autres un symbole de Mithra, un autel, un pyrée. Cette colonne n'est qu'un motif d'architecture lycienne, symbole, si l'on veut, du palais des Perséides, sur lequel veillent les lions, fidèles gardiens des palais et des trônes dans toute l'Asie.

Ce n'est point là un motif très rare sur les vases peints d'ancienne fabrique. Une poterie de style asiatique, étudiée par Raoul Rochette, montre précisément une colonne entre deux lions, comme à Mycènes. Au village de Kumbet, en Phrygie, le bas-relief du « tombeau de Solon, » où une lionne et un lion passant sont séparés par un vase élégant, présente une sorte de variante de ce type architectural. Ce tombeau n'est pas une œuvre purement indigène comme celui de Midas. Non plus qu'aux tombes royales d'Amasia, où dorment les rois du Pont, on ne retrouve à Kumbet, comme à la belle tombe phrygienne appelée *Delikli-tach*, « la pierre percée, » le système de chambres funéraires en forme de cheminées ou de puits, qui paraît avoir caractérisé l'ancienne architecture funéraire de la Phrygie. Une dalle recouvrait l'orifice de ces tombes toujours creusées dans le roc, souvent d'accès difficile, comme au tombeau de Midas. Une fausse porte taillée plus bas sur le rocher aplani simulait l'en-

trée du caveau. Le type du puits funéraire est venu de l'Égypte en Phrygie par l'intermédiaire des Phéniciens (1). Au temps des Achéménides, quand les vieilles monarchies de Lydie et de Phrygie tombent de vétusté, alors que leur langue nationale se perd, et que les Grecs des côtes, dans leur ardeur juvénile, dédaignent ces vénérables aïeules qui leur ont servi de mères, on assiste à un spectacle bien digne de méditation : l'art grec, qui avait emprunté ses types, ses modèles, ses procédés, et en quelque sorte sa raison d'être à l'Asie-Mineure, est à son tour imité par les sculpteurs de la presqu'île grecque du VIe ou du Ve siècle. La tombe de Kumbet, où est le bas-relief que nous avons rapproché du motif d'architecture de la porte des Lions à Mycènes, n'a point de puits funéraire ni de porte simulée; un sculpteur qui connaissait les monumens de l'Ionie l'a dessinée. On n'a pas retrouvé de trace de peinture sur cette tombe comme sur celle de Delikli-tach, mais il est démontré que l'art indigène de l'Asie-Mineure, ainsi que l'art assyrien, a décoré de vives couleurs ses édifices et ses bas-reliefs. C'est de Lydie et de Phrygie que les Ioniens ont reçu les traditions de la polychromie asiatique. Souvent on suppléait par des enduits colorés à l'insuffisance d'une taille précipitée, à un relief absent : on le voit encore sur tel personnage assyrien, où le peintre a figuré certaines pièces du costume oubliées par le sculpteur. La crinière des lions de Mycènes, qui sont bien l'œuvre d'ouvriers venus de l'Asie-Mineure, n'a pas été sculptée : elle était certainement peinte de cette couleur d'un brun rouge qu'on a retrouvée sur les lions du tombeau de Mausole, à Halicarnasse.

La figure colossale du mont Sipyle, entre Magnésie et Smyrne, où l'on a cru reconnaître la Niobé dont parle Sophocle, est tellement fruste qu'on n'en peut rien dire, sinon qu'elle donne l'idée d'une femme assise. J'inclinerais à voir dans cette forme la Mère des dieux (2), adorée en cette région comme dans toutes les contrées de l'Asie-Mineure. Le relief de « la Niobé, » qui est presqu'une ronde bosse, a été taillé comme les figures de Boghaz-Keuï, de Ghiaour-Kalési et de Nymphi, au centre d'une sorte de niche pratiquée dans la surface du roc éternellement en pleurs. Le monument de Nymphi est beaucoup mieux conservé. On sait qu'il n'y faut plus voir une figure de Sésostris. Thothmès III a pu étendre ses conquêtes jusqu'en Asie-Mineure, mais il suffit de comparer les bas-reliefs authentiques de Ramsès II sur la côte de Syrie, au passage du Nahr-el-Kelb près de Beyrouth, et à Adloun près de Tyr, pour se bien persuader avec Rosellini, Kiepert et M. Perrot, que la sculpture de Nymphi n'a rien d'égyptien. Nous avons là un bas-relief devant le-

(1) Voyez dans *la Mission de Phénicie*, de M. E. Renan, la description de la nécropole de Marathus (p. 70).

(2) Pausan., III, 22.

quel Hérodote s'est arrêté, qu'il a examiné et décrit, après s'être informé, selon sa coutume (II, 106). Voilà bien le guerrier qui porte une lance dans la main droite, et de la gauche tient un arc. On ne retrouve plus sur le baudrier cette inscription gravée en caractères hiéroglyphiques qu'Hérodote se fit traduire. Il a dû prendre pour des hiéroglyphes des caractères cunéiformes, car, outre le style bien asiatique de l'image, on sait que ce n'était point sur la poitrine des pharaons que les textes égyptiens étaient disposés. Quel est son nom, sa patrie? demande Hérodote. On l'ignore. Il voit bien que ce n'est pas ainsi que s'habillent les Égyptiens. Il parle de l'Éthiopie, nom par lequel il désigne la Syrie; il rappelle l'opinion de ceux qui croyaient reconnaître une *statue de Memnon*, autrement dit d'un roi assyrien. Il est évident qu'Hérodote ne sait trop quel parti prendre, et que le souvenir de Sésostris, dont les prêtres lui avaient tant parlé, vient là fort à propos pour rassurer sa conscience d'antiquaire.

A Ghiaour-Kalési, « la forteresse des infidèles, » vieux burg phrygien bâti en appareil polygonal, on voit sculptées sur le rocher, près de l'entrée du donjon, deux figures colossales. Tout d'abord on songe au bas-relief de Nymphi : même style énergique et rude, même pose, même mouvement. Le corps se porte en avant, les jambes marchent, l'un des bras est étendu, l'autre replié devant la poitrine. L'arc et la lance font ici défaut, mais c'est la même épée, courte et large, à la garde en demi-lune, qui pend à la ceinture. La même tunique, serrée au-dessus des hanches, descend jusqu'aux genoux, les jambes paraissent nues, les souliers ont la pointe relevée et recourbée en arrière; pour coiffure, la même tiare ou bonnet conique sur lequel se dresse le serpent appelé uræus. La première figure est imberbe; la seconde porte la barbe abondante et taillée en pointe, comme sur les bas-reliefs assyriens; le nez aquilin, les traits fortement accentués, augmentent l'illusion. Malheureusement le roc est trop fruste pour que l'œil des personnages achève la révélation. Fils de Sem ou de Japhet, leur image a été taillée par un ouvrier à qui les sculpteurs de l'Assyrie ou de la Médie avaient appris à manier le ciseau. Voilà certes un monument de l'art lydo-phrygien dont l'origine asiatique n'est pas contestable. Quant au nom et à la patrie de ces héros, hommes ou dieux, on peut y rêver à loisir, comme fit Hérodote devant la figure de Nymphi. Que n'avons-nous encore la consolation d'évoquer la grande ombre de Sésostris!

Passons l'Halys, pénétrons dans les cantons montagneux et sauvages de la Cappadoce, et, près du petit village de Boghaz-Keuï, regardons les bas-reliefs sculptés sur les rochers d'Iasili-Kaïa. Quel est ce lieu? La capitale de la Ptérie, comme l'avait supposé Texier.

Tout ce que l'on sait de cette province de l'Asie-Mineure, où Touraniens, Mèdes et Perses ont tour à tour dominé, subsiste en ce bref récit d'Hérodote. « Après le passage de l'Halys, Crésus avec son armée arriva dans la partie de la Cappadoce appelée la Ptérie. La Ptérie, le plus fort canton de ce pays, se trouve, à très peu de chose près, sur la même ligne que Sinope, ville située sur le Pont-Euxin. Crésus assit donc en cet endroit son camp et ravagea les terres des Syriens. Il prit la ville des Ptériens, et il en réduisit les habitans en esclavage; il prit aussi toutes les bourgades voisines et ruina tout chez les Syriens, quoiqu'ils ne lui eussent donné aucun sujet de plainte.» On voit encore les ruines de la cité des Ptériens, vieux centre de religion et de civilisation orientales, et en outre point stratégique important d'où les Mèdes menaçaient la Phrygie. Crésus semble avoir dévasté méthodiquement tout ce district de la Cappadoce. Il n'a pas seulement déporté en masse au-delà de l'Halys tous les Ptériens, à l'instar des rois d'Assyrie; il a rasé Ptérium, et nul depuis l'époque du grand conquérant lydien n'a tenté d'en relever les murailles. Après Barth, M. George Perrot et ses compagnons de voyage ont cru reconnaître ici, comme à Euïuk, les restes d'un palais qui doit avoir servi de résidence à quelques dynastes cappadociens, toujours vassaux des Assyriens, des Mèdes ou des Perses depuis les temps de l'empire des Mosches. Les blocs de pierre des assises sont énormes, mais les murs peuvent avoir été construits en briques comme à Ninive, suivant les vieilles traditions de l'architecture chaldéenne. On retrouverait ici le plan ordinaire des palais assyriens : le *selamlik*, sorte de salle du trône, dont les galeries étaient sans doute décorées de bas-reliefs, et le *harem*, habitation des femmes et des eunuques. Le trône orné de deux lions gît aujourd'hui renversé et enfoui dans la terre comme les restes des remparts, des tours et des portes de la ville.

A quelques pas du palais se dressent les rochers d'Iasili-Kaïa. On y retrouve les mêmes personnages qu'à Boghaz-Keuï, le corps posé et vêtu de même. Cette fois c'est tout un peuple, un cortége mêlé aux figures ailées, une longue procession qui suit d'un pas rhythmé les figures colossales qui la guident. La première, accostée d'un taureau mitré, les pieds posés sur la nuque de deux personnages à mitre recourbée, présente d'une main une sorte de fleur et tient de l'autre un sceptre terminé par une boule. Tel un roi sur les bas-reliefs de Maltaï vient, avec le même sceptre, au-devant des divinités planétaires portées sur des animaux. Les mêmes objets sont dans les mains de plusieurs autres figures du cortége, ainsi que des faux et de longs bâtons. Deux personnages qui soulèvent une sorte de croissant ont des cornes ou de longues oreilles; l'un a des pieds de bouc. Le croissant, l'urœus et surtout le disque ailé,

qui paraît trois fois à Boghaz-Keuï et à Euïuk, rappellent l'influence de la Phénicie, déjà attestée par les tombes phrygiennes. Vêtues de robes traînantes, coiffées de la cidaris crénelée d'où s'échappent des tresses de cheveux tombant sur les épaules, une théorie de prêtresses se déroule sur le rocher et semble aller à la rencontre de l'autre cortége; les premières figures, aussi de taille colossale, sont montées sur des lions et sur un aigle à deux têtes.

Essayons de découvrir ou plutôt de rappeler le sens de ces panathénées barbares. Il convient de noter tout d'abord deux particularités jusqu'ici caractéristiques des sculptures de la Lydie, de la Phrygie et de la Cappadoce, sans en excepter celles d'Euïuk, également en Cappadoce, le bas-relief d'Iconium en Lycaonie et le tombeau des Harpies en Lycie. La première de ces particularités, c'est la chaussure à pointe recourbée qui, dès une époque reculée, semble avoir été en usage d'un bout à l'autre de l'Asie-Mineure. Ce sont là, disons-le en passant, les types de ces « souliers à la poulaine, » où perçait l'ergot du diable, que nos ancêtres du moyen âge s'obstinaient à porter malgré les lois somptuaires et les défenses des saints conciles. Pas plus à Ninive qu'à Persépolis, on ne retrouve cette chaussure, sinon aux pieds de certains peuples vaincus, des conducteurs de chameaux, des esclaves et des captifs conduisant, devant quelque roi d'Assur, des éléphans, des singes, des girafes, des produits de l'Afrique ou de l'Asie centrale. C'est en Italie, dans l'antique Étrurie, sur les tombeaux, dans des peintures murales, des ivoires sculptés, des statuettes de bronze ou de terre cuite, que se présente très fréquemment ce brodequin à pointe recourbée. Qui n'a vu au Louvre le Tombeau lydien et les fresques étrusques de la nécropole d'Agylla? Cette chaussure passa des Étrusques aux Latins. Aujourd'hui encore elle est communément portée chez certains peuples de l'Orient, en Grèce, en Turquie, en Perse. Si l'origine lydienne des Étrusques avait besoin de nouvelles preuves, l'accord que nous signalons entre certains usages persistans de l'Asie-Mineure et de l'Étrurie ne serait peut-être pas sans valeur.

On peut d'ailleurs citer un autre exemple : c'est la seconde particularité des figures sculptées sur les rochers de la péninsule. Je veux parler de ce bonnet conique, qui sert déjà de coiffure aux ancêtres des Étrusques sur les bas-reliefs égyptiens de l'époque des Ramsès, et qui paraît avoir été une coiffure ordinaire en Asie-Mineure comme chez certains peuples du nord. Ainsi les « bonnets terminés en pointe et se tenant droit » que portaient, au dire d'Hérodote, les Scythes ou Saces asiatiques, rappellent la tiare conique des sculptures de la péninsule. Ce bonnet était en feutre. Sur le bas-relief qui accompagne la fameuse inscription de Behistoun, le chef

des Saces, Sakukas, captif, la corde au cou, comparaît avec cette coiffure devant Darius, fils d'Hystaspe. C'est encore le « capuchon pointu, » non sans analogie avec la « mitre persane » et le « bonnet phrygien » qui couvre la tête de trois guerriers scythes sur le beau vase en électrum trouvé dans le tombeau de Koul Oba (1). Les bonnets des deux figures de Ghiaour-Kalési, avec leur pièce d'étoffe ou de cuir retombant sur la nuque, moins aigus que ceux des personnages de Boghaz-Keuï, se retrouvent dans un assez grand nombre de statuettes étrusques et cypriotes. Une multitude de guerriers assyriens, de mages debout devant des pyrées, ont une coiffure semblable sur des bas-reliefs, des briques émaillées et des cylindres. Une précieuse intaille phénicienne, gravée sur le plat d'un scarabée en jaspe vert, représente un archer lydien ou phrygien coiffé de la même manière. Certains vases peints historiques où figure le grand roi doivent être signalés ici avec d'autant plus de raison que sur plusieurs médailles de l'Asie-Mineure les rois de Perse portent la tiare, sans doute comme successeurs des anciens rois de Lydie. Enfin le haut bonnet conique des bas-reliefs de l'Asie-Mineure n'est pas plus sorti de l'usage en Orient que la chaussure à pointe recourbée : c'est aujourd'hui le kulah ou bonnet persan des populations de l'Iran et du Turkestan.

III.

Une étude comparée des religions de l'Asie-Mineure nous élèverait à des vues d'ensemble plus hautes et plus vastes : elle ne saurait nous mener à des résultats qui diffèrent de ceux de l'ethnographie et de l'histoire de l'art de la péninsule. Il suffit d'avoir montré que les progrès de cette partie du monde antique furent dus au contact fécond des races sémitiques et des races âryennes pour que l'on entrevoie déjà la nature du génie religieux de l'Asie-Mineure. La prépondérance de l'élément araméen, constatée dans les arts et dans toutes les autres formes de culture, reparaîtra sûrement dans les mythes et les cultes. Les influences croisées qui, des vallées de l'Oronte et de l'Euphrate, pénétrèrent par la Cilicie et la Cappadoce jusqu'en Lycie, en Phrygie, en Lydie et de là en Ionie, dans l'Hellade et en Italie, transformèrent le vieux fonds de croyances âryennes que la plupart de ces peuples avaient apportées de la Haute-Asie. Les divinités pélasgiques, encore vagues et flottantes dans l'obscure conscience des tribus thraces, achéennes ou ioniennes, s'évanouirent plus d'une fois devant les dieux et les déesses de Syrie qui, dès ces âges lointains, avaient incontestable-

(1) *Antiquités du Bosphore cimmérien*, I, pl. 33.

ment des formes plus nettes et plus arrêtées. Nés du sentiment religieux, d'ailleurs très profond, d'une race plus vieille et plus pratique, ces dieux et ces déesses s'imposèrent avec la civilisation dont ils étaient les héros aux peuplades barbares de l'Asie-Mineure et de l'Europe. Sans posséder à aucun degré la grande imagination des Aryens, mère des mythologies, des métaphysiques et des sciences, les Sémites ont de bonne heure trouvé une certaine formule de l'idée religieuse, simple comme leur esprit, qui a toujours été adoptée par la plus grande partie de la famille humaine, et cela aussi bien avant qu'après le christianisme. Ce n'est point d'hier que les Aryens, avec des dons supérieurs, avec une intelligence et une moralité infiniment plus élevées, ont passé sous le joug de l'idée religieuse des Sémites. Il y a bien plus de dix-huit siècles que Japhet est l'esclave spirituel de Sem!

On est déjà revenu, on reviendra de plus en plus des naïves théories d'un hellénisme hautain qui, dans la religion comme dans l'art et la civilisation des Grecs, n'admettait pas d'influences « barbares. » Les esthéticiens et les écrivains libéraux de l'ancienne école avaient fait de la Grèce une sorte de Panthéon, Jérusalem d'un autre genre, où nuit et jour des flots d'encens montaient vers l'Olympe. Les grands dieux de la montagne sainte étaient les héros du droit qui avaient promené la justice sur la terre, les défenseurs de la patrie qui avaient repoussé le Mède, les hiérophantes et les sages qui, parmi les humains, avaient prêché les premiers une morale sublime. Quelle morale plus pure que celle de l'*Iliade* ou de l'*Odyssée?* On répugnait à ne voir que les profondeurs bleues de l'éther, le soleil et les vagues de la mer dans Zeus, Apollon et Aphrodite; on préférait l'exégèse plus rationnelle des néoplatoniciens. On sait ce que devenaient alors les amours des dieux et des déesses! mais de très bonne foi on ne cherchait que l'édification. Malheureusement ce Panthéon n'est plus qu'une ruine, les vainqueurs, assez peu civilisés encore, de Marathon et des Thermopyles ne passent plus précisément pour avoir sauvé la civilisation, plusieurs siècles avant la bataille d'Arbelles, Héraclès et Aphrodite semblent bien être des divinités sémitiques, ou du moins devenues telles en partie, et rien n'est plus étranger à toutes les religions de l'antiquité que nos idées morales, politiques ou sociales : là est le secret de leur poésie.

La littérature grecque est relativement si peu ancienne que les plus vieux poètes de l'Hellade n'avaient déjà plus conscience des origines et du sens véritable des mythes de leur religion. C'est ainsi qu'ils ont fait d'Éros, inconnu à Homère, le fils d'Aphrodite. Le bel adolescent, aux formes molles et indécises, tel que l'avaient sculpté Scopas, Praxitèle et Lysippe, n'est-il que le fils de la déesse? Les flèches,

l'arc et le flambeau, n'ont pas toujours embarrassé ce joli dieu. Plus tard ce ne fut plus qu'un méchant espiègle, fort précoce sans doute, tout pétri de malice, mais qu'une jeune fille pouvait faire sauter sur ses genoux, ainsi qu'un petit frère volontaire et boudeur. Malheureusement pour ceux qui n'étudient les « fables de la Grèce » que dans Ovide ou chez les stoïciens, Éros fut un mol éphèbe avant d'être un gracieux enfant, et c'est comme l'amant céleste de sa divine mère qu'il se présente d'abord sur les vases peints. J'ai sous les yeux une œnochoé à figures jaunes et le dessin d'une cylix à figures rouges, où le jeune dieu, pâmé dans les bras de sa mère, suspendu à ses lèvres, froisse de ses embrassemens le péplos étoilé de la déesse et la couvre de ses ailes. Voilà le dieu époux de sa mère, voilà l'inceste sacré qu'on retrouve en Égypte comme en Assyrie, partant dans les religions de la Syrie, de l'Asie-Mineure et de l'Hellade. Tel miroir étrusque a conservé le type de l'Adonis ailé, forme intermédiaire entre Éros, l'amant d'Aphrodite, et l'Adonis du Liban ou l'Atys de Phrygie. Les monumens de l'art antique, les vases peints de la Grèce ou de l'Italie, dominés par les traditions d'une technique séculaire, ont une fois de plus fidèlement gardé le souvenir des vieux mythes religieux de la race, oubliés ou transformés par les descendans.

Aux rochers de Boghaz-Keuï, dans les ruines d'Euïuk, la déesse apparaît montée sur un lion ou assise sur un trône. Ne cherchons pas comment l'ont appelée les sculpteurs des bas-reliefs de la Cappadoce. Le nom de l'épouse d'Anu, Anat ou Anaïtis, d'origine babylonienne, est à peine prononcé pendant toute la durée des empires de Chaldée et d'Assyrie. Ce n'est qu'à l'époque des Achéménides, sous Artaxerxe Mnémon, c'est-à-dire bien après les guerres de Crésus et de Cyrus et la destruction de Ptérium, que la grande déesse fut adorée sous le nom d'Anat dans tous les temples de l'empire, de Babylone à Sardes. Les sanctuaires de la Cappadoce et du Pont, les deux Comana et Zéla, adoptèrent le nouveau vocable sacré comme la capitale des Lydiens et les riches et populeuses cités d'Arménie. Ce n'est pas, nous le répétons, qu'Anat fût sortie du cerveau des mages qui firent imposer son culte à tout l'empire perse : plus d'une ville antique de la Palestine chananéenne a nom « Demeure de la déesse Anat. » En Égypte, où les cultes de Syrie pénétrèrent après les conquêtes de la XVIIIe et de la XIXe dynastie, la mention de cette déesse n'est pas rare. Son nom a été lu sur l'une des trois stèles égyptiennes de la XIXe dynastie qui la représentent sous les deux aspects de sa nature divine : déesse voluptueuse, Qadès ou Ken, elle est nue, debout sur un lion passant, avec un ou deux serpens dans la main gauche, et un bouquet de lotus dans la droite; déesse guerrière et terrible, Anta ou Anata, elle est vêtue, casquée, armée

de la lance, du bouclier et de la hache. Ce sont là les deux caractères bien connus de la déesse Istar : l'Istar de Ninive, plaisirs des dieux et des hommes, et l'Istar d'Arbelles, sorte d'Artémis farouche. La déesse de Comana et sans doute celle de Ptérium avaient certainement ce dernier caractère, qui est proprement celui d'Anat, car les Grecs la comparaient à Séléné, à Athéna, à Ényo. Comme l'Aschéra chananéenne et l'Astarté phénicienne, comme la déesse de Syrie et l'Atergatis d'Hiéropolis, comme la Cybèle de Phrygie ou de Sardes, de Dindymène, de Sipyle et de Bérécynthe, l'Artémis d'Éphèse et la Mère de Pessinunte, comme la déesse des bas-reliefs de Ptérium, d'Euïuk et des sanctuaires de la Cappadoce et du Pont, Istar n'était qu'une des formes secondaires, planétaires, telluriques ou lunaires, de Bilit, la grande déesse nature de la Babylonie et de l'Assyrie, de Bilit Tihavti, l'abîme primordial, la matière incréée, éternellement féconde, mère des dieux et de tout ce qui vient à l'existence.

La déesse, debout sur un lion, qui conduit le long cortége de prêtresses et d'hiérodules du bas-relief de Ptérium, porte une mitre cylindrique crénelée. Sa robe à larges manches tombe à grands plis sur ses pieds, chaussés du brodequin à pointe recourbée; ses longs cheveux s'échappent de la tiare et descendent jusqu'à la ceinture qui lui serre la taille; des anneaux pendent à ses oreilles. Elle tient à la main une fleur ou une plante difficile à déterminer, peut-être une mandragore, et appuie son coude sur un bâton, comme nombre d'hiérodules des deux sexes. Dans certaines sculptures, le bâton semble devenir un pli ou un bord du vêtement. A Euïuk, même robe, même tresse de cheveux, et sans doute même fleur à la main; un collier à plusieurs rangs orne le cou de la déesse assise sur un trône; ses pieds reposent sur un escabeau. Telle on la voit sur un bas-relief célèbre des montagnes du Kurdistan, au nord de Ninive : seulement le trône de la déesse est porté par un lion. A Ptérium, elle est debout sur le lion et accostée d'un taureau mitré. Les cylindres de la Babylonie et de l'Assyrie, la stèle égyptienne de la XIXe dynastie, les monnaies de Carthage, tant d'autres monumens figurés, montrent la déesse soit debout ou assise sur un lion, un taureau, un cerf, soit traînée par des lions, comme en Phrygie et à Hiérapolis de Syrie, d'où le nom « d'Istar aux lions. » Sophocle, dans le *Philoctète*, a chanté la Mère des montagnes, mère de Zeus lui-même, adorée sur les rives du Pactole. « Mère vénérée, s'écrie le poète, ô bienheureuse, assise sur des lions tueurs de taureaux (1)! » Ces vers pourraient servir de commentaire non-seulement aux bas-reliefs du temple d'Assos en Mysie, mais aux vases

(1) *Philoct.*, 392-402.

peints, aux médailles, aux cylindres, aux intailles antiques, aux innombrables monumens de toute sorte de l'art grec et de l'art asiatique qui reproduisent l'éternel combat du lion solaire et du taureau lunaire. La grande déesse est une dompteuse de lions. Les bêtes des montagnes, des forêts et des airs, subjuguées, adorent la terre au vaste sein tout comme le font les mortels et les immortels. Qu'on songe à l'Artémis d'Éphèse, la mère aux mamelles sans nombre, dont le simulacre terminé en gaîne portait, disposées en zones, des figures de lions, de cerfs et de taureaux. Sur le fameux coffre corinthien de Kypsélos, la déesse ailée tenait d'une main un léopard, de l'autre un lion. Les fouilles de Théra ont fait voir sur des vases de style asiatique la même divinité, au long vêtement traînant, touchant de ses fines mains le fauve indomptable. Telle terre cuite de l'Italie méridionale, rappelant le style éginétique, montre la déesse ayant en chaque main la patte de deux lions qui se dressent, ouvrent la gueule, regardent derrière eux, comme les lions de la porte de Mycènes. C'est précisément au pied de cette porte que M. F. Lenormant a trouvé une brique estampée, du plus ancien style, où la déesse ailée tient par le cou deux gros oiseaux, symbole qui n'est point rare et par exemple est reproduit sur plusieurs feuilles d'or provenant de la nécropole de Kamiros, dans l'île de Rhodes.

A côté de la déesse de Ptérium est un personnage mâle, le seul de ce sexe qu'on voie dans ce cortége. Il a le haut bonnet conique, la tunique courte et les chaussures à pointe recourbée qui caractérisent le costume des hommes et des dieux sur presque toutes les sculptures de l'Asie-Mineure. D'une main, il tient un long bâton, de l'autre une bipenne ou hache à deux tranchans; il est également monté sur un lion. Comment ne pas reconnaître ici le dieu Samdan, qui, nous le savons, fut adoré en Cappadoce comme en Lydie et en Cilicie? Adar-Samdan fait très souvent pendant avec Istar aux lions. A Hiérapolis de Syrie, Adar était le dieu parèdre d'Atergatis (1). Forme secondaire et planétaire d'Anu, comme l'est Istar d'Anat ou de Bilit, ce dieu de la planète Saturne fut d'abord un dieu du soleil ténébreux ou de l'hémisphère inférieur : de là les cérémonies funèbres en l'honneur de l'Hercule assyrien, qui mourait dans les flammes d'un bûcher pour ressusciter ensuite, et dont on montrait le tombeau. Les légendes de Sardanapale, de Crésus, d'Hamilcar et de Didon dérivent du mythe solaire d'Adar-Samdan. C'est un principe des religions sémitiques que le dieu solaire soit toujours subordonné à la déesse tellurique, mère des dieux comme des autres êtres. Dans les antiques cosmogonies de la Chaldée, l'abîme, le

(1) Fr. Lenormant, *Essai de commentaire des fragmens cosmogoniques de Bérose.*

chaos fécond de l'univers éternel, existe avant le soleil, qui n'a d'autre rôle que celui de démiurge. Cette conception théogonique explique suffisamment pourquoi le dieu du bas-relief de Ptérium n'occupe qu'une place secondaire à côté de la grande déesse, comme Atys ou Adonis à côté de Cybèle et d'Aphrodite. L'inceste sacré n'est guère plus mystérieux. Le jeune dieu est nécessairement le mari de sa mère, puisque c'est du sein de la terre que le soleil et toute l'armée des cieux sont sortis. Fils du chaos, Bel féconde à son tour les flancs de Bilit Tihavti, la matière humide et passive. Dans le culte local de la ville de Nipur, Bilit est à la fois mère et épouse d'Adar. L'inceste de Sémiramis avec son fils Ninyas n'a pas d'autre origine.

Le fondateur mythique de Tarse en Cilicie, Samdan, l'Hercule assyrien, figure sur des monnaies de cette ville debout sur un lion et la bipenne à la main. Les cylindres de la Chaldée, de l'Assyrie et de la Médie, les cônes, les intailles, les feuilles d'or estampées, qui représentent le dieu sur le lion, le taureau ou quelque autre quadrupède, brandissant la hache ou le foudre, sont plus nombreux qu'on ne saurait dire (1). A Bavian, comme à Maltaï, dans les montagnes de l'Assyrie, non loin des rives du Tigre, Adar est sans doute au nombre des divinités qui sont debout sur des lions, des lionnes, des chevaux, des licornes ou des boucs (2); mais il n'est pas facile de distinguer Adar du dieu Bin par exemple, le dieu de l'atmosphère, qui sur les cylindres tient la hache et le foudre, et est également monté sur le taureau. Ce quadrupède était aussi consacré au dieu Lune, à Sin, à Mên, à Mithra, confondus souvent avec Samdan, Atys et Agdistis. En tout cas, les divinités de Maltaï, qui ont un astre et des cornes sur leurs mitres cylindriques, sont bien des divinités planétaires comme Istar et Adar : il est naturel que chacune d'elles soit portée sur un animal différent. La planète du dieu Adar, Saturne, était appelée « le taureau du soleil » ou « le taureau de la lumière. » Au revers d'une médaille de Tarse, le dieu est debout sur un quadrupède dont la tête est formée d'une tête de lion et d'une tête de taureau : rien n'est plus propre à montrer la nature sidérale de la divinité suprême en Cilicie. On n'a encore rencontré qu'en Cappadoce, à Boghaz-Keuï et à Euïuk, des dieux ou des déesses, peut-être des hiérodules, montés sur un aigle à deux têtes. De ses puissantes serres, l'oiseau étreint deux lièvres. Ce magnifique emblème, qui devait un jour flotter sur les étendards des empereurs d'Occident, est encore très visible à Euïuk, sur la face latérale d'un des pieds-droits

(1) Chabouillet, *Catalogue général et raisonné des camées et pierres gravées de la Bibliothèque impériale* (Paris 1868). Cylindres, n° 703, 704, 708, 709, etc. Un catalogue des cylindres de la collection du Louvre serait d'un grand secours pour les études de mythologie sémitique.

(2) Place, *Ninive et l'Assyrie*, III, pl. 45. — Layard, *Monuments of Nineveh*, 2e sér.

d'une porte où deux sphinx de granit, debout et traités en bas-relief, tiennent la place ordinaire des taureaux mitrés assyriens.

Il serait facile d'indiquer, après Raoul Rochette, Lajard et Gerhard, des terres cuites, des vases peints, des médailles où, comme sur tel bas-relief célèbre de Lycie, le dieu dompte le lion, l'unicorne, le sphinx ou quelque oiseau de proie, soit qu'il combatte avec le glaive, soit qu'il saisisse les monstres de ses puissantes mains ou les étouffe sur son sein, comme l'Adar colossal de notre musée assyrien du Louvre. Ce n'est qu'assez tard, on le sait, qu'on jeta la dépouille d'un lion sur les robustes épaules de l'Hercule grec et qu'on lui mit en main la massue. L'arc, le carquois et les flèches furent longtemps les armes de ce dieu solaire. A ce propos, je ne puis m'empêcher de rappeler que le personnage de Nymphi est également armé d'un arc. La tunique courte ne doit point sembler étrange lorsqu'il s'agit d'une divinité. Les exemples de dieux et de héros asiatiques ainsi vêtus sont nombreux sur les cylindres et sur les médailles de Phénicie, de Cilicie, de Lycie, de Phrygie, etc. La bipenne enfin, que tout le monde a vue dans les mains des Amazones, est une arme essentiellement asiatique. La lettre dite de Jérémie, bien qu'apocryphe et dépourvue de tout caractère d'authenticité, est précieuse à certains égards pour l'archéologie; elle parle de la hache qu'on voyait aux mains des dieux de Babylone. Dans un bas-relief assyrien de Nimroud, reproduit par Layard, le dieu tient la hache de la droite et peut-être le foudre de la gauche. Bien des siècles plus tard, au temps des Antonins, le même symbole reparaît sur les monumens relatifs au culte de Jupiter de Dolichéné, dans la Commagène. Tout le pays de la Haute-Syrie et de l'Amanus, si souvent traversé par les armées des monarques d'Assur dans leurs expéditions à l'est de l'Euphrate, en Cilicie et dans la Cappadoce, a été profondément pénétré d'élémens religieux venus de l'Assyrie : c'est Hiérapolis, Antioche, Émèse, Héliopolis, Laodicée du Liban, où les cultes solaires et lunaires ne vont point sans le lion et le taureau. Pour ne citer, parmi les monumens du Jupiter Dolichénus, que la pyramide en bronze à bas-reliefs figurée dans le beau mémoire de Seidl (1), le dieu est debout sur un taureau, il tient d'une main la bipenne et de l'autre le foudre.

Une petite statuette en bronze de l'Asie-Mineure, sans doute des provinces orientales, est venue prouver l'existence d'un culte populaire de Samdan chez les nations de la péninsule (2). A voir cette

(1) Dans les *Sitzungsberichte der K. Akad. der Wissenschaften*, Wien 1854. Cf., dans W. Frœhner, *les Musées de France* (Paris 1872, in-fol.), I, 27 et suiv., les deux Jupiter Dolichenus reproduits d'après les dessins d'É. Dupérac, qui sont au Louvre.

(2) Voyez la remarquable étude consacrée à ce monument par M. George Perrot, Paris 1869. Ce bronze se trouve dans les vitrines du Louvre.

idole debout sur un lion, coiffée du bonnet conique, vêtue de la courte tunique serrée par une ceinture, et dont les mains ont dû tenir la bipenne, l'arc ou la lance, on se rappelle aussitôt les sculptures de Nymphi, de Boghaz-Keuï et d'Euïuk. Nul doute que cette grossière figurine ne soit aux grands bas-reliefs des temples de l'Asie-Mineure et des montagnes de l'Assyrie ce que sont aux chefs-d'œuvre de l'art chrétien les petits christs d'ivoire ou de métal qu'on vend sous les porches de nos églises. On a là une de ces idoles domestiques, productions de l'imagerie pieuse du temps, que les bourgeois et les bourgeoises de Ptérium ou de Comana rapportaient dans leurs demeures après quelque pèlerinage aux lieux saints. Les croyans ne raffinent guère sur la plastique des objets de leur foi. Alors même qu'ils ne manquent point de toute connaissance dans les choses de l'art, comme il arrive souvent, leur goût ne paraît pas froissé de la vulgarité des symboles. C'est que les plus lointains souvenirs d'enfance leur rappellent ces images naïves qu'alors ils adoraient si bien en toute simplicité. Que de choses on aimait à confier à ces pauvres fétiches, chers démons du foyer, bons génies secourables! L'illusion d'amour, l'éclair de poésie qui traverse les existences les plus humbles et les plus chétives, transfigure en un dieu l'idole la plus informe. Puisqu'on l'aime, elle est belle.

En tant qu'il meurt et ressuscite, Samdan doit être rapproché de l'Élioun du Liban, du Melqarth de Tyr, de l'Adonis de Chypre, d'Atys, forme phrygienne d'Adonis, et des autres baals syro-phéniciens. Le berceau commun des cultes de la Syrie et de l'Asie-Mineure fut la vallée méridionale du Tigre et de l'Euphrate : de là étaient venus les Chananéens, les Moabites, les Édomites, les Israélites, etc., les populations de la Cilicie, de la Cappadoce, d'une partie du Pont, de la Lycie et de la Lydie. Les traditions et les diverses cérémonies religieuses peuvent différer en Phrygie, en Syrie et en Assyrie : le fond est le même, Macrobe l'a très bien vu. Le bûcher de Samdan, dont la pyramide figure sur les médailles de Tarse, se retrouvait à Nicée et à Héraclée de Bithynie comme à Sardes et à Tyr. L'Hercule chaldéo-assyrien passait pour le fondateur de plusieurs de ces villes. Il fut certainement à l'origine le dieu parèdre de l'Artémis d'Éphèse. Quant au caractère astronomique du mythe d'Adar Samdan, il n'est pas moins évident que celui des mythes d'Adonis et d'Atys.

Le dieu solaire du bas-relief de Ptérium mourait sans doute à l'équinoxe d'automne pour ressusciter à l'équinoxe du printemps. Pendant les longs hivers de la Cappadoce, en ce froid pays de hautes montagnes aux cimes neigeuses, lorsque le grain confié à la terre semblait mort, quand les pâles rayons du soleil expirant ne perçaient plus la nuit des forêts de pins consacrées à la déesse, les

fêtes de deuil commençaient, la pompe funéraire sortait en longue procession du sanctuaire, les torches de pins brûlaient en pétillant dans l'air chargé de grésil, et cette lueur jaune et blafarde faisait paraître plus pâle encore la face blême des eunuques. Plus nombreux que les feuilles mortes qui tourbillonnent en automne, les prêtres et les hiérodules des deux sexes, les bandes de flagellans agitant des lanières garnies d'osselets, les fanatiques se tailladant les chairs avec des couteaux, les prophètes écumant comme des épileptiques et poussant au milieu de leurs danses frénétiques des cris et de longs hurlemens, suivaient les dendrophores, qui portaient l'arbre sacré entouré de bandelettes de laine. Les sons tour à tour étouffés et bruyans des tambours et des cymbales soutenaient l'harmonie plaintive des flûtes et des cris de détresse que jetaient aux quatre vents les trompettes funèbres. L'évanouissement de la force mâle dans la nature, le froid linceul de givre qui couvrait les plaines à perte de vue, les nuages bas et sombres qui couraient dans un ciel sans lumière, tout endormait l'activité de l'homme, diminuait sa vie, le jetait en ces longs rêves énervans où le monde nous apparaît peuplé d'ombres et où l'on souhaite de n'être plus. Tout semblait fuir devant les yeux fixes et fatigués; la pensée s'éteignait. Les paroles, vains bruits, n'avaient plus aucun sens. Une morne immobilité paralysait peu à peu les mouvemens du cœur. Un sommeil de plomb pesait sur les paupières qui ne se fermaient point. L'œil continuait à regarder sans voir. Qui n'a connu, exténué de veilles ou de plaisirs, ce pénible sommeil qui nous tient éveillés? Alors, dans l'alanguissement universel, le croyant trouvait une volupté singulière à devenir semblable au dieu, à mourir, lui aussi, à rejeter loin de lui sur la terre stérile l'organe sanglant de la force mâle. Les eunuques étaient innombrables en Asie-Mineure, — à Éphèse, à Pessinunte, en Cappadoce et dans le Pont, — comme en Syrie, dans la Babylonie et l'Assyrie.

La frénésie qui s'emparait des âmes au réveil de la nature, vers l'équinoxe du printemps, produisait les mêmes effets nerveux, ramenait les mêmes scènes de délire. Il y a bien des siècles que nous ne communions plus avec la nature. C'est à peine si dans les profondeurs de notre conscience nous retrouvons un vague écho des cris de joie sauvage, des clameurs immenses et désordonnées par lesquelles nos ancêtres saluaient le retour du soleil dans les cieux lumineux. La sympathie profonde de l'homme avec la nature fut longtemps toute la religion. Que reste-t-il de cette poésie des vieux âges? Un pâle déisme presque philosophique, des pratiques religieuses dont la signification est perdue. Il faut aujourd'hui considérer d'autres races humaines pour avoir quelque idée de ce qu'étaient les sentimens religieux dans l'antiquité. La race noire, chez

laquelle la vie surabonde jusqu'au vertige, jusqu'à l'ivresse de tous les sens, présente des phénomènes religieux qui font songer aux galles de la grande déesse. Seulement, dans les pays septentrionaux comme la Cappadoce, les excitations extérieures, la musique, la danse, les convulsions de l'extase, doivent être encore plus intenses que sous un ciel brûlant. La venue de l'époux divin, le réveil de la nature, la résurrection du dieu, étaient fêtés par une véritable orgie en Asie-Mineure comme à Babylone, en Chypre comme dans toute la Syrie, en Phénicie, en Judée, dans le temple même de Jérusalem. Les bas-reliefs de la Ptérie, qui nous montrent des prêtres revêtus d'habits pontificaux, des eunuques coiffés d'une tiare basse comme à Ninive, couverts de magnifiques chasubles à longues manches, le lituus ou bâton augural à la main, présentent aussi, à Euïuk, une troupe de musiciens sacrés qui semblent monter au temple avec les béliers et les taureaux du sacrifice. Ils portent la tunique courte, serrée à la taille par une ceinture dont les bouts retombent; les cheveux pendent sur les épaules; ils ont des anneaux d'oreille. L'un d'eux a saisi le manche enrubanné d'une véritable mandoline, dont il pince les cordes; un autre joue des cymbales; un troisième souffle dans une de ces cornes ou de ces trompettes, qu'on entendit plus tard dans les rues de Rome, le jour du *tubilustrium*. Des bateleurs, amusant la foule de leurs tours de voltige, sont mêlés au cortége : sur leur crâne rasé se tord une longue mèche de cheveux qui retombe sur la nuque.

On n'en saurait douter, ce sont là les Sacées, qu'on devait célébrer chaque année à Euïuk comme dans les autres villes de la Cappadoce. Quoi qu'on en ait dit, le bas-relief de Ptérium ne rappelle rien de semblable, mais la grande fête de la déesse était certainement célébrée dans cette ville ainsi qu'à Comana. Si l'aspect farouche et guerrier de la grande déesse semble avoir dominé en Cappadoce, l'aspect souriant et voluptueux de cette sœur de l'Aschéra chananéenne n'était guère moins familier aux populations de l'Asie-Mineure. L'énergie terrible et belliqueuse de la déesse fondait comme la neige des montagnes aux chauds rayons d'avril. La divinité de Ptérium n'était plus une sorte d'Istar de Ninive; c'était une Zarpanit Mulidit, la bonne Mylitta, dont Hérodote vit les prêtresses le front ceint de cordelettes, dans l'enclos sacré des temples de Babylone. En Judée et à Jérusalem, c'était la fête des tentes ou des tabernacles, les « Tentes des Filles, » les *Soucoth Benoth*. De même en Syrie, à Carthage, en Chypre, partout où pénétrèrent les religions d'origine chaldéo-assyrienne. Il est probable que les fêtes étaient plus grossières dans les rudes pays du nord que dans la vallée de l'Hermos. Dans les provinces septentrionales de l'Asie-

Mineure, les hommes et les femmes, au dire de Strabon, passaient le jour et la nuit à s'enivrer et à faire l'amour. On eût dit des Scythes. Que nous sommes loin du beau mythe d'Omphale et de Midas, roi de Lydie! Chaque sanctuaire entretenait, comme le temple de Jérusalem, des foules de qedeschim et de qedeschoth, sortes de prêtres et de prêtresses voués tout entiers aux mystères des tentes ou des cellules du saint lieu. On peut imaginer ce qu'étaient ces fanatiques, ivres de musique, de chants et de danses furibondes, en contemplant la précieuse coupe en bronze de style archaïque trouvée à Olympie. En outre c'était la coutume que toute fille ou toute femme fût initiée une fois au moins aux mystères des tentes. La flétrissure était une sorte de consécration pour les filles de la molle Lydie comme pour celles de l'Arménie et de la Cappadoce. Strabon le dit formellement de l'Acilisène, province de la Grande-Arménie; Hérodote avait noté le même usage en Lydie, en Chypre, à Babylone.

Naturellement c'était au temps des panégyries, à l'époque des pèlerinages, aux *sorties de la déesse*, que l'affluence était le plus considérable dans les sanctuaires. On venait de toutes les parties de l'Asie au temple de Hiérapolis, en Syrie. Le hadj de La Mecque donne une assez juste idée de ce qu'étaient ces grands pèlerinages antiques. Des temples célèbres comme ceux d'Éphèse, de Pessinunte, de Zéla et de Comana, attiraient le peuple des villes et des campagnes. Tel devait être le sanctuaire de Ptérium. On s'y rendait en foule pour accomplir des vœux, offrir des sacrifices, célébrer les fêtes. Les villes de pèlerinages sont toujours devenues des villes de plaisir. Comana du Pont était une petite Corinthe : des étrangers, des marchands, des militaires y étaient ruinés en quelques jours. Ces cités saintes étaient les bazars de l'Orient. Sur les routes de Babylone et de Ninive à Tarse et à Comana, on rencontrait de longues caravanes de chameaux chargés de vases, de tapis et d'étoffes précieuses, qui se rendaient aux grandes foires annuelles de l'Asie-Mineure. Pessinunte devint le marché commercial le plus important de la Galatie occidentale. La foire de Zéla se tient aujourd'hui encore au commencement de décembre, et l'on en peut conclure que le pèlerinage antique avait lieu à cette époque de l'année. C'est la *panaghia*, comme on dit, même en turc, dans toute l'Asie-Mineure.

Le gouvernement théocratique auquel étaient soumises toutes ces villes de lucre et de dévotion ne paraît pas avoir été plus dur que celui des rois. Au contraire, on vivait bien en somme à l'ombre du temple. Les fantaisies des eunuques coûtaient moins cher que celles des satrapes. Le grand-prêtre ou l'archigalle, souvent de race royale, venait immédiatement après le roi. A Tyr, le prêtre principal de Baal

Melqarth, revêtu de la pourpre, était suffète. A Comana du Pont, deux fois l'an, aux sorties de la déesse, les pontifes ceignaient le diadème et recevaient les premiers honneurs après le souverain. Strabon ne vit pas moins de six mille hiérodules en cette dernière ville; il y en avait autant à Comana de Cappadoce. Les serfs du temple, qui font songer aux serfs de nos grandes abbayes du moyen âge, cultivaient le territoire sacré. L'archigalle était une sorte de puissant abbé. Des mercenaires faisaient respecter les frontières de ses domaines et gardaient le trésor du sanctuaire. Dans sa petite cour de prêtres, de lettrés et d'artistes, il menait l'existence d'un prince, mais avec moins de faste et plus de véritable élégance.

Que rien n'ait survécu des antiques civilisations de l'Asie-Mineure, qu'aucun monument considérable, aucun recueil d'hymnes, aucune épopée, aucun livre d'histoire ou de philosophie, ne soient venus jusqu'à nous, c'est là certes un indice évident de la médiocrité intellectuelle des diverses races humaines qui ont vécu dans cette contrée. Rien ne passe en ce monde que ce qui n'était point fait pour durer. Si la Lydie, la Phrygie, la Lycie ou la Cappadoce avaient enfanté quelque œuvre comme l'*Iliade* ou le Parthénon, le souvenir au moins n'en serait pas tout à fait évanoui; mais non, tout est rentré dans la nuit éternelle. Même en admettant que Crésus soit un personnage vraiment historique, il n'était pas de la lignée des Cyrus, des Alexandre, des César : loin de servir le développement de la civilisation générale, il l'eût arrêté pour quelques siècles, s'il avait vaincu les Perses.

La part des peuples de l'Asie-Mineure dans l'histoire de la civilisation serait donc assez faible, s'ils n'avaient servi d'intermédiaires entre l'Orient et l'Occident et propagé chez les Aryens de l'Hellade et de l'Italie, avec les traditions de l'art et les procédés de l'industrie, tous les élémens de la culture supérieure des grands empires de la vallée du Tigre et de l'Euphrate. On pensa très peu, au nord aussi bien qu'au midi de la péninsule. On vécut beaucoup, non sans fines élégances, dans les belles contrées de l'Hermos et du Méandre. Toute la philosophie de l'histoire de l'Asie-Mineure tient en trois mots. On les lisait, à Anchiale de Cilicie, sur la statue de Sardanapale, le fondateur mythique de Tarse. On les retrouve gravés sur une belle stèle funéraire de l'ancienne ville de Kotiaïon, en Phrygie, dont M. George Perrot a copié l'inscription formant cinq vers ïambiques : « Je suis bourgeois de deux villes, concitoyen des illustres Prymnesséens et des sages Kotiéens, pupille de Zotichos, Léonidès, surnommé Psophas. Voici ce que je dis à mes amis : Livre-toi au plaisir et à la volupté, vis; il te faudra mourir. — Bois, jouis, danse. »

JULES SOURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1873.

Certes dans cette histoire des peuples où se succèdent et se mêlent tant de péripéties, tant de crises diverses, il est peu de spectacles comparables à celui qu'offre la France en ce moment. Voilà trois ans déjà que la nation française a subi toutes les violences de la mauvaise fortune. Depuis la fin d'une guerre qui l'a si durement atteinte dans son orgueil, dans son intégrité comme dans son influence, elle a eu tout à faire. Elle a eu d'abord à se ressaisir elle-même, à se racheter d'une occupation étrangère par une rançon colossale, elle a eu des séditions à soumettre, des passions à désarmer, une certaine paix intérieure à reconquérir. C'était la première pensée qu'elle devait avoir au lendemain des catastrophes qui venaient de l'accabler, et cette pensée l'a soutenue depuis trois ans au milieu des difficultés de toute sorte qu'elle avait à vaincre, qu'elle a surmontées jusqu'à un certain point par sa sagesse aussi bien que par son courage. Maintenant ce sont d'autres épreuves et d'autres émotions. On veut en finir avec le provisoire, avec ce provisoire qui n'a pas été pourtant sans quelque efficacité, on veut donner un gouvernement définitif à la France; mais quel sera ce gouvernement? Sera-ce la république régularisée, organisée, dégagée de tous les périls d'instabilité et d'anarchie? Reviendra-t-on au contraire à la royauté, à la vieille monarchie française représentée par un prince qui garde depuis quarante-trois ans dans l'exil le dépôt des traditions de la légitimité? C'est là le problème né sans doute des événemens, du cours des choses contemporaines, peut-être aussi brusqué et aggravé par toutes les ardeurs, par toutes les impatiences des partis, qui en sont venus à créer une situation presque violente où un dénoûment ne peut plus se faire attendre.

Ce serait déjà beaucoup pour occuper, pour passionner l'opinion, et ce n'est pas tout encore d'en être à se demander ce qui se passe entre Versailles et Frohsdorf, entre la droite et le centre droit, entre les sec-

tateurs de la monarchie à tout prix et les partisans de la monarchie sous condition. Au même instant s'ouvre à Trianon ce grand et triste procès qui, lui aussi, est un legs de nos derniers malheurs, qui est comme un épilogue de la guerre ou comme un épisode particulièrement saisissant dans la liquidation de nos désastres, qui est fait assurément pour réveiller les pensées les plus sérieuses en remuant les plus cruels souvenirs, en déroulant une fois de plus devant nous les événemens où s'est abîmée la fortune de notre patrie. Ce sont là les émotions de l'heure présente, et dans ce tourbillon où tout s'agite, où se pressent les questions les plus graves, c'est à peine s'il reste une place pour ces élections qui s'accomplissaient hier, qui ne laissaient pas cependant d'avoir une certaine signification de circonstance.

Le procès du maréchal Bazaine, le procès de la république et de la monarchie, c'est toujours en définitive, sous des formes différentes, la France s'interrogeant elle-même, poursuivant cette enquête morale, politique ou militaire à laquelle elle travaille depuis trois ans; c'est la France cherchant à se débrouiller et à se fixer dans toutes ces confusions des responsabilités du passé qu'on déroule devant elle ou des perspectives d'avenir qu'on lui offre, et, chose plus frappante, chose même assez nouvelle, tout cela s'accomplit au milieu d'une certaine paix intérieure qui est un signe du temps où nous vivons. Oui, c'est pour la première fois peut-être qu'on assiste à ce spectacle aussi curieux que profondément instructif d'un pays où tout semble momentanément remis en question, où les problèmes les plus graves, les plus délicats, peuvent être débattus tout haut sans que la tranquillité publique soit troublée ou interrompue. Ce n'est nullement une marque d'indifférence : on ne se désintéresse pas des dénoûmens qui se préparent, on suit au contraire avec une curiosité ardente et croissante la marche des choses; seulement on ne croit ni aux entreprises impossibles ni aux coups de violence, et on attend, non sans anxiété, non sans émotion, mais avec une patience où il y a un peu de fatigue, l'heure où les grandes luttes s'ouvriront dans l'assemblée, où les questions suprêmes se décideront, où les destinées de la France seront enfin fixées. Que sortira-t-il de ces luttes prochaines, et tout d'abord à quoi aboutiront ces négociations ou ces délibérations plus ou moins intimes qu'on poursuit depuis quelque temps, par lesquelles on se flatte de simplifier le dénoûment en préparant les décisions parlementaires? Où en sont même ces délibérations si discrètement, si laborieusement conduites? Réunions à Versailles ou à Paris, voyages de toute sorte de négociateurs plus inconnus les uns que les autres, conférences diplomatiques entre M. le comte de Chambord et les plénipotentiaires de bonne volonté accourus à Frohsdorf ou ailleurs, qu'est-il sorti jusqu'ici de ce travail mystérieux et assez étrange? Évidemment tout n'a pas marché comme on l'avait espéré au

premier abord. On s'est trop hâté de croire à la possibilité ou à la facilité de ce qu'on désirait. On a cru trouver une occasion favorable, unique, inespérée, on a voulu la saisir, et on a commencé peut-être à s'apercevoir qu'on n'aura saisi qu'une ombre.

C'est l'éternelle et vaine prétention des partis de se figurer qu'ils peuvent disposer ainsi d'un pays et faire des gouvernemens avec leurs illusions. Prenez la république, prenez la monarchie, déclarez que la république est définitive ou que la monarchie est restaurée; quoi de plus simple? Un protocole suffit. Puisque cette fois la réconciliation de la maison de France est accomplie, et qu'il n'y a plus qu'une royauté couvrant de son drapeau toutes les fractions de l'opinion monarchique, n'est-ce point assez? que faut-il de plus pour en finir avec toutes les incertitudes dont souffre la France? Eh bien! non, ce n'est point assez. Quand ce qui semblait être le seul, le principal obstacle a disparu, il se trouve qu'il y a de bien autres embarras, de bien autres difficultés, et les partis en sont encore une fois pour leurs rêves, pour leurs combinaisons chimériques, parce qu'ils ont tout vu avec leurs préjugés, parce qu'ils ont négligé de compter avec quelques-uns des élémens les plus essentiels d'un tel problème, avec la réalité qui les presse. C'est ce qui se passe visiblement à l'heure où nous sommes. Le jour où M. le comte de Paris s'est rendu à Frohsdorf, allant reconnaître dans M. le comte de Chambord le seul représentant de la royauté en France, on a cru simplement, presque naïvement, que tout était fini, qu'il n'y avait plus qu'à dresser le procès-verbal de la réconciliation pour le soumettre à l'assemblée, qui s'empresserait de le ratifier au nom du pays impatient lui-même de se soumettre. Il n'y avait tout au plus qu'une formule d'étiquette à trouver, des esprits bien peu sérieux le croyaient ainsi. C'était là méprise la plus singulière. M. le comte de Paris, en allant abdiquer un titre de famille, obéissait assurément à une généreuse pensée d'abnégation; il s'effaçait pour ne point être un obstacle. Il ne pouvait rien de plus, il n'avait, quant à lui, aucune condition à faire. C'était beaucoup sans doute, mais ce n'était pas tout, puisqu'il restait toujours à savoir ce que serait cette monarchie reconstituée dans son unité dynastique, ce qu'elle représenterait pour la France, quelles garanties elle offrirait, quel drapeau elle adopterait comme emblème. C'est là précisément qu'on s'est aperçu bientôt que rien n'était fait; c'est là que les difficultés se sont produites et qu'elles devaient se produire, parce qu'elles étaient dans la nature des choses; c'est là en un mot que se sont trouvées en présence, en conflit, la royauté telle que la comprennent certains royalistes, à commencer par M. le comte de Chambord lui-même, et la royauté telle qu'elle aurait pu sans doute être encore possible en France.

Au fond, tout est là : c'est le secret des divergences qui ont éclaté dès la première heure dans les réunions des diverses fractions roya-

listes de l'assemblée, et quand on dit qu'on n'a cessé de s'entendre, que « l'accord du parti monarchique reste le même sur la nécessité et les conditions du retour de la monarchie, » c'est une réserve de diplomatie qui ne peut dissimuler la vérité des choses. Mieux vaut dire simplement ce qui est. Depuis deux mois qu'on est à l'œuvre, on n'est guère plus avancé que le premier jour; on n'est pas d'accord, et il est même difficile qu'on soit d'accord, parce que, malgré toute la bonne volonté qu'on peut y mettre, on n'a ni la même origine, ni le même drapeau, ni les mêmes idées sur les conditions dans lesquelles la monarchie pourrait être rétablie, sur les garanties qu'elle doit offrir, sur le rôle qu'elle pourrait avoir. Pour ceux qui défendent tous les jours, et maintenant avec une vivacité plus âpre que jamais, la cause de la restauration pure et simple de la royauté, il n'y a qu'une chose à faire : proclamer la monarchie et aller chercher le roi! Quand le roi sera revenu et aura repris sa place, le reste ira naturellement; on verra, on fera ce qu'il faudra. Le drapeau, les garanties constitutionnelles, tout cela est bien peu de chose, la seule et véritable institution est la royauté! — Ce qui n'est rien pour les uns est beaucoup au contraire pour les autres. Aux yeux de ceux-ci, la monarchie, si désirable qu'elle leur semble, ne peut être rétablie que dans les conditions de la « société moderne, » en apparaissant comme l'émanation et la représentation de la souveraineté nationale, en adoptant sans arrière-pensée le drapeau de la France, en se liant au pays par des engagemens inviolables. Entre ces deux manières de voir, où est le point de jonction, où est l'accord dont on parle? On le cherche depuis deux mois, on s'ingénie à découvrir des formules propres à éluder les difficultés, et il y a même un comité, ayant pour président M. le général Changarnier, qui est spécialement chargé de cette œuvre diplomatique. On ne doit pas cependant être bien avancé, puisque maintenant, après tous les plénipotentiaires plus ou moins avoués qui se sont succédé à Frohsdorf, il a fallu expédier une mission nouvelle, qui vient de rencontrer le prince à Salzbourg, — puisqu'on ne cache plus que tout est en suspens jusqu'au moment où l'on aura reçu une réponse décisive. Alors on saura à quoi s'en tenir; jusque-là rien n'est fait. « Frohsdorf a parlé, disent aujourd'hui les journaux légitimistes impatientés de toute cette diplomatie, c'est à Versailles de répondre. » Si Frohsdorf a parlé, il ne s'est pas expliqué, à ce qu'il paraît, avec une clarté suffisante pour les monarchistes constitutionnels, et, s'il ne s'est pas expliqué plus clairement, c'est qu'il éprouve des hésitations dont il aura de la peine à triompher, c'est que cet accord dont on ne cesse de parler reste toujours un désir bien plus encore qu'une réalité.

Assurément, M. le comte de Chambord aurait pu dissiper toutes ces incertitudes, s'il l'avait voulu ou s'il avait cru devoir le faire. La monarchie, rétablie dans certaines conditions de libéralisme constitutionnel

et parlementaire, aurait pu offrir des garanties de stabilité et de fixité qui auraient aidé la France à relever son influence en Europe, et dans ces termes elle aurait eu des chances d'être acceptée, non pas peut-être encore avec enthousiasme, mais sans malveillance. Pour cela, la première nécessité était de ne laisser place à aucun doute, d'aller au-devant de toutes les craintes, de ne pas même attendre d'être interrogé sur les points qui tiennent particulièrement au cœur du pays. Ce n'est point évidemment ainsi que le représentant de la royauté traditionnelle a compris sa situation et la monarchie, dont il est devenu l'unique personnification. Au lieu de s'efforcer de rassurer le pays, il perpétue les doutes sur sa politique ; au lieu de prévenir et de désarmer les partis, il leur a donné des prétextes et il leur a laissé le temps de se rallier sur le terrain de la défense de la société moderne. Le malheur de M. le comte de Chambord est de s'être trop complu dans un silence calculé depuis deux mois qu'on l'interroge, après avoir trop parlé précédemment lorsqu'on ne l'interrogeait pas, de sorte qu'on en reste toujours à ses premières déclarations, et que, dût-il céder aujourd'hui, les concessions qu'il ferait pourraient se ressentir des hésitations qui semblent agiter son esprit ou paraître bien tardives. Les déclarations nouvelles qu'il pourra faire risquent fort d'être réputées suspectes ou équivoques.

Après cela, que M. le comte de Chambord se plaigne de voir ses intentions travesties, sa politique indignement calomniée, que dans une lettre à un député de l'Hérault, à M. de Rodez-Benavent, il s'afflige avec une sincérité émue, qu'on puisse en être réduit, « en 1873, » à évoquer contre lui « le fantôme de la dîme, des droits féodaux, de l'intolérance religieuse, d'une guerre follement entreprise dans des conditions impossibles, du gouvernement des prêtres, de la prédominance des classes privilégiées. » Que M. le comte de Chambord parle ainsi, cette plainte part sûrement d'un cœur droit et honnête. Non, on n'aurait ni la dîme, ni la révocation de la liberté religieuse, ni la guerre avec l'Italie, ni la restauration des priviléges de caste, on n'aura rien de tout cela, M. le comte de Chambord se refuse à traiter sérieusement des choses si peu sérieuses, et on ne peut s'en étonner ; mais une lettre à M. le vicomte de Rodez-Benavent n'est pas une constitution, et, s'il y a dans les esprits des doutes, des préjugés ou des craintes, qui donc a plus contribué à les raviver, à les entretenir, que les partisans fanatiques de cette royauté qu'on veut restaurer? Qui donc a laissé entrevoir le jour où la France redevenue catholique et monarchique devrait se charger d'aller rétablir le pouvoir temporel du pape à Rome? Qui a parlé de ramener la France libérale, née de la révolution, à 1788? Qui donc a représenté tous les Français comme des pénitens qui devaient aller au pied du trône reconnaître leurs erreurs, se frapper la poitrine et abjurer les idées dont ils se nourrissent depuis quatre-vingts ans? Ceux qui parlent ainsi sont précisément ceux qui se proclament les seuls, les

vrais soutiens de la monarchie, et qui ne font que donner des armes à la propagande révolutionnaire.

Que M. le comte de Chambord éprouve quelque chagrin à être obligé de se défendre de vouloir rétablir la dîme, rien de mieux, rien de plus honorable; mais il y a une chose qui n'est pas moins triste et qui est même assez humiliante, c'est d'en être réduit, « en 1873, » à se demander si l'on peut, si l'on doit renier le drapeau national, ce drapeau « que l'univers connaît, » selon le mot de M. Thiers, — si l'on aura la charte de 1814, si tout ce qui s'appelle le droit moderne est une vérité ou un mensonge. Ceci est positivement assez triste de songer qu'on en est là quand il s'agit de mettre la main à la reconstitution politique de la France. La monarchie n'est pas encore restaurée, et déjà la société moderne est réduite à la défensive contre ceux qui ont entrepris de la sauver malgré elle; que serait-ce donc le jour où cette royauté existerait, où M. le comte de Chambord, élevé au trône, serait exposé à subir très loyalement, très sincèrement, nous le voulons bien, mais aussi très aveuglément, les dangereux conseils, la meurtrière influence des nouveaux « introuvables » qui s'agiteraient autour de lui, qui ne pourraient que le compromettre comme ils ont compromis tous les souverains qu'ils ont flattés, dominés et perdus?

Le silence prolongé, évidemment prémédité, de M. le comte de Chambord a eu ce redoutable effet de créer une situation presque sans issue au point de vue du rétablissement de la monarchie, en permettant à la résistance de se prononcer, en laissant aux partis le temps de se reconnaître, de combiner leurs mouvemens, en aggravant toutes les difficultés pour ceux-là mêmes qui ont entrepris cette œuvre délicate de réconciliation ou de médiation entre la royauté traditionnelle et la France libérale. Ce que la netteté eût rendu possible il y a deux mois est devenu bien autrement épineux, bien autrement problématique. Maintenant comment sortir de là? Ce n'est même plus aisé dans l'assemblée de Versailles, telle qu'elle est composée. Si M. le comte de Chambord refuse jusqu'au bout toute explication nouvelle, la question est simplifiée, elle ne peut aller sérieusement jusqu'à la discussion; le prince reste à Frohsdorf le chef lointain et inutile d'un parti impuissant à le ramener en France. S'il se décide à faire un pas de plus, à répondre par quelques concessions à la démarche qu'on tente en ce moment auprès de lui, les garanties qu'il pourra offrir, le langage qu'il tiendra, peuvent-ils effacer l'impression de doute éveillée par ses hésitations et rallier une majorité suffisante? Il y aura toujours, à la vérité, dans la droite et même dans le centre droit une masse assez compacte qui pourra essayer de sanctionner la restauration de la monarchie; mais cette masse suffira-t-elle? La majorité strictement conservatrice, qui en ralliant toutes ses forces n'était que de 14 voix au 24 mai, ne peut plus compter sur les bonapartistes, qui ne sont pas d'humeur à coopérer au réta-

blissement de l'ancienne royauté. Les bonapartistes ont déjà signifié la rupture de l'alliance. M. Rouher vient de lancer le manifeste du parti en prenant pour mot d'ordre cet « appel au peuple, » qui sous la forme plébiscitaire était au temps de l'empire, si l'on s'en souvient, une manifestation si franche et si sincère des vœux du pays! En supposant même que quelques membres de ce groupe finissent par se rattacher à la monarchie, il y aura toujours au moins 20 voix de bonapartistes dissidens qui manqueront à l'appel, on n'en peut plus douter, qui laisseront un vide dans cette majorité par laquelle s'est formé le gouvernement actuel. D'un autre côté, si on avait espéré rallier quelques adhérens dans le centre gauche, on risquerait fort de s'abuser désormais en comptant beaucoup sur ce contingent, qui aurait pu se laisser tenter par une monarchie franchement constitutionnelle, mais qui dans l'incertitude, en présence d'une restauration mal définie, reste fidèle à la république conservatrice. Les hommes les plus marquans de cette fraction de l'assemblée, M. Léon Say, M. Feray, M. Christofle, se sont déjà nettement prononcés. Le centre gauche doit se réunir dans quelques jours, le 23, pour se concerter avec la gauche modérée et combiner la campagne qui se prépare. M. Casimir Perier et ses amis sont dans les mêmes dispositions. Nous ne parlons pas des fractions extrêmes, naturellement plus prononcées encore contre toute restauration de royauté.

Enfin, au-dessus et en dehors de ces oppositions diverses, qui ne laissent pas de former une armée nombreuse, il y a l'adversaire certainement le plus redoutable, le plus dangereux de cette reconstitution monarchique, M. Thiers lui-même, qui a donné le véritable signal de la résistance dans une lettre adressée au maire de Nancy, et qui restera jusqu'au bout sans nul doute le régulateur du combat. Cette lettre de M. Thiers, c'est l'expression sensée, modérée, éloquente, de tous les instincts troublés par cette résurrection d'une monarchie dont on ne saisit pas le caractère. Par ses opinions, par ses traditions, par toutes les habitudes de sa vie et de son esprit, l'ancien président de la république n'est point un ennemi de la royauté. Il s'est proclamé assez souvent un vieux monarchiste, et au fond il est toujours de ceux qui croient qu'on est au moins aussi libre à Londres qu'à Washington. Il défend aujourd'hui la république parce qu'il la croit seule possible dans l'état de la France, au milieu de la division des partis, et aussi et surtout parce que dans cette monarchie telle qu'elle se présente il voit la société moderne mise en suspicion et en péril, les libertés et les droits de la France contestés et menacés : M. Thiers l'a dit habilement dans cette lettre, faite pour servir de programme, pour ramener toutes les oppositions à une certaine discipline dans la campagne qui se prépare.

Certes la défense placée sur ce terrain, conduite par un homme tel que M. Thiers, cette défense, il n'y a pas à s'y tromper, est dangereuse pour les projets monarchiques, elle doit entraîner ou retenir bien

des esprits incertains, de sorte que, même dans l'assemblée la plus royaliste, la question n'est nullement décidée; jusqu'ici, elle reste obscure et indécise, circonstance assurément défavorable pour la solution définitive. Qu'on mette les choses au mieux dans la situation telle que l'ont faite tous ces tiraillemens, ces conflits intimes et ces efforts inutiles : l'assemblée peut se partager presque également, et c'est à quelques voix de majorité que peut être tranchée la question suprême de la reconstitution de la France, du retour à la monarchie! Serait-ce là une origine bien sûre, une condition bien efficace pour un gouvernement nouveau? Et, s'il en est ainsi dans l'assemblée autant qu'on puisse le prévoir d'après les élémens qui la composent, qu'est-ce donc dans le pays, dans cette masse nationale qui n'est pas au courant des finesses diplomatiques, des secrets de couloirs et des combinaisons savantes, mais qui juge tout avec sa raison, avec son instinct, avec le sentiment de ses intérêts? Quelles que soient les décisions qui seront prises par l'assemblée, le pays se soumettra sans nul doute, il ne se révoltera pas, il ne se jettera pas dans les insurrections ou les échauffourées sanglantes et stériles; non, le pays ne semble nullement porté à la guerre ni à l'intérieur ni à l'extérieur, il attend les destinées qu'on veut lui faire. On ne peut cependant s'y méprendre, il y a un peu partout à la surface de la France un courant de méfiance et d'inquiétude. On se lasse de toutes ces obscurités et ces tergiversations, et on finit par s'alarmer de cet inconnu que les habiles tiennent en réserve. Les nations sont un peu comme les enfans, elles n'aiment pas les fantômes. Le pays n'a pas peur de la monarchie, d'une monarchie qui respecterait son état social, qui lui donnerait l'ordre, la sécurité, sans lui demander l'abdication de ses droits; il a peur d'une monarchie que ses partisans les plus décidés représentent trop souvent comme une résurrection ou comme une relique du passé, comme une restitution de droit privilégié et surnaturel.

Sans doute il y a désormais dans la constitution sociale de la France une force qui est faite pour résister à toutes les atteintes, qui défie depuis soixante ans toutes les commotions et toutes les réactions; mais, si cette société est réduite à se défendre tous les jours contre des velléités, même impuissantes, contre des réactions déguisées, contre des prépotences de caste ou des abus d'influence cléricale, s'il en est ainsi, ce n'est plus la paix qu'on promet à la France, c'est la lutte qu'on lui porte, la lutte organisée, incessante et périlleuse. C'est là justement ce que l'instinct public pressent, et, qu'on y prenne garde, cette inquiétude qui est un peu partout, que les factions peuvent exploiter et envenimer, mais qui existe, cette inquiétude ne procède nullement d'une ardeur révolutionnaire, elle est plutôt d'une nature conservatrice. Ce que le pays redoute par-dessus tout, c'est qu'au lieu de lui donner la paix on lui donne la guerre, c'est que la monarchie qu'on travaille à restaurer ne prépare

une révolution prochaine, à courte échéance, et peut-être cette fois plus dangereuse que toutes les autres. Pour la masse, cette révolution violente, à courte date, toujours menaçante, c'est le trouble immédiat de tous les intérêts; pour ceux qui réfléchissent, ils n'ont qu'à se demander quel serait le lendemain de cette révolution, si, dans ces agitations confuses, stériles, peut-être sanglantes, qui pourraient naître, la monarchie et la république ne disparaîtraient pas également au profit de l'empire, si après tant d'expériences meurtrières ce ne serait pas tout simplement rentrer dans l'ère des aventures.

Ainsi donc voilà où l'on aboutit avec ce système de tergiversations et de diplomatiques réserves. On arrive à une sorte de suspension de la vie nationale, à un état indéfinissable où l'on ne sait plus ce qu'il faut croire ni ce qu'on peut craindre. Le pays reste profondément inquiet, méfiant et troublé au milieu de toutes ces obscurités; l'assemblée elle-même, le jour où elle se verra en présence d'une résolution nécessaire, peut se trouver partagée, — et c'est dans ces conditions qu'on espère rétablir la monarchie traditionnelle, qu'on prétend fonder la stabilité! Voilà un espoir et des prétentions bien fragiles. Si encore, au moment d'affronter cette crise, on pouvait distinguer un certain nombre d'hommes commandant la confiance par leur supériorité et leur caractère, prêts à se saisir du pouvoir le lendemain avec une généreuse, une intelligente et énergique décision! Mais où sont les hommes désignés pour un tel rôle dans un pareil moment où il y aurait tout à faire? M. le comte de Chambord, et on peut le dire sans lui manquer de respect, a nécessairement tout juste l'expérience d'un solitaire honnête, d'un prince qui a vécu loin de la France depuis quarante-trois ans. Ceux de ses amis dont il pourrait particulièrement écouter les conseils sont à l'œuvre depuis qu'ils figurent dans l'assemblée, ils ont pu déployer leurs talens; ils n'ont sûrement pas montré une aptitude d'homme d'état qui les signale à l'attention publique, et les plus ardens ont laissé voir que leur esprit politique pouvait se méprendre étrangement sur les véritables dispositions de la France. Les monarchistes constitutionnels et libéraux seraient bientôt suspects, d'autant plus qu'ils n'ont pas paru jusqu'ici très empressés à se rendre à Frohsdorf pour faire leur soumission.

M. le comte de Chambord, dans une lettre récente où il disait avec une certaine hauteur que tout le monde avait besoin de lui, ajoutait aussitôt qu'il avait à son tour besoin de tout le monde. Fort bien, à la condition qu'il veuille s'inspirer de l'esprit de tout le monde : c'est là précisément la question. N'importe, les royalistes quand même n'y regardent pas de si près, et ils ont une singulière façon de simplifier le problème en disant aux Français : Vous n'avez pas le choix, c'est à prendre ou à laisser, la royauté ou l'anarchie, le roi ou le radicalisme! Les royalistes

qui parlent ainsi d'un ton dégagé en croyant tout décider d'un mot, ces royalistes ne s'aperçoivent pas qu'ils imitent absolument ces républicains extrêmes disant de leur côté à la France : Vous le voyez, l'alternative est claire, la république ou l'ancien régime avec ses conséquences, avec les nobles, la dîme et le gouvernement des prêtres! — Les partis se croient bien habiles en enfermant une nation dans ces dilemmes absolus d'où l'on semble ne pouvoir s'échapper que par effraction; ils n'oublient qu'une chose, le pays lui-même, qui ne veut ni de l'ancien régime, ni de l'anarchie, ni du radicalisme, ni du gouvernement des prêtres, et qui acceptera sans souci de l'étiquette tout ce qui pourra lui assurer la paix et la sécurité.

A quoi tient la confiance qu'inspire le nom de M. le maréchal de Mac-Mahon? Elle se justifie sans doute par l'intégrité d'une très noble vie militaire, elle s'explique aussi tout simplement par ce fait, que l'attitude du chef du gouvernement répond à ce sentiment public qui le croit étranger aux agitations des partis, uniquement occupé de son devoir de premier serviteur de la France. Personne ne fait moins de bruit que M. le président de la république; il ne dit rien, il ne prononce pas de discours, il n'écrit pas, et si on lui adresse des consultations, il fait répondre qu'il ne répondra pas. Que le maréchal de Mac-Mahon ait son opinion sur certaines choses d'intérêt national, on n'en peut douter, et sans qu'il ait eu jamais à s'expliquer, il est par exemple assez vraisemblable qu'on ferait difficilement tomber de ses mains le drapeau qu'il plantait sur la tour Malakof, ou dont il s'enveloppait dans son héroïque deuil de Reischofen. On le croit, on en est sûr, l'instinct national sent qu'il a en lui un gardien vigilant, et on est convaincu aussi qu'avec l'autorité incontestée dont il dispose sur une armée obéissante et fidèle, il n'a pas même la pensée qu'il pourrait se servir de ce pouvoir pour faire violence au pays, bien moins encore dans des vues d'ambition personnelle. La confiance va vers lui parce qu'on le sait modeste, aussi calme que désintéressé au milieu des contradictions de la politique, uniquement préoccupé de maintenir l'ordre et de préserver la France des aventures en dehors de toutes les voies régulières et légales. De là aussi est venue cette idée de donner un caractère plus définitif et plus fixe à l'autorité présidentielle du maréchal de Mac-Mahon. C'est ce qu'on appelle la prorogation des pouvoirs du président; mais il est clair désormais, si on en vient à cette mesure, que cela ne peut suffire, que cette prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon doit se lier à un certain nombre d'autres lois organiques donnant au pays ses institutions les plus élémentaires, une seconde chambre, un régime électoral qui règle le suffrage universel en le respectant. On a le programme tout tracé dans les lois que M. Thiers présentait il y a quelques mois, sur lesquelles M. Dufaure rappelait l'attention à la

veille des vacances, et qui doivent être mises à l'ordre du jour à la rentrée de l'assemblée.

C'est un rendez-vous naturel, c'est l'occasion la plus simple pour définir et fixer un peu l'état du pays dans des conditions où la France, délivrée des fantômes dont on l'obsède, puisse vivre sans trouble, avec un pouvoir respecté, avec des institutions parlementaires régularisées. Que les royalistes à outrance se soient trop hâtés de combattre cette idée, dès qu'ils l'ont vue poindre, précisément parce qu'elle déjouait ce calcul qui consiste à placer la France entre la monarchie traditionnelle et l'anarchie, c'est possible; mais certainement une partie de la droite, déçue dans ses tentatives pour rétablir une monarchie raisonnable, se rallierait à ces combinaisons protectrices auxquelles ne manquerait pas d'un autre côté sans nul doute l'appui des fractions républicaines modérées, surtout du centre gauche. Dussent les radicaux aller rejoindre les légitimistes extrêmes dans un vote négatif, l'organisation nouvelle ne sortirait pas moins victorieuse du scrutin. On reviendrait ainsi, après quelques détours, aux seules choses possibles pour le moment.

De toute façon, l'heure est venue pour le gouvernement de se décider, s'il ne veut être devancé et entraîné dans des luttes violentes où il disparaîtrait bientôt lui-même. Jusqu'ici, il a évité de se prononcer, il est resté neutre au moins comme gouvernement, puisqu'il est bien clair que chacun des membres du ministère a son opinion. Il ne peut plus cependant s'enfermer dans cette neutralité, qui ressemblerait à une abdication. Il est tenu de dire ce qu'il veut, ce qu'il se propose de faire. C'est à lui de prendre l'initiative dès le premier instant où l'assemblée se trouvera de nouveau réunie à Versailles, ne fût-ce que pour couper court à des débats sans issue, à des violences de partis qui ne seraient qu'une cause d'excitation nouvelle et d'agitation stérile. Les circonstances commencent à devenir pressantes d'ailleurs. Les élections de ces jours derniers, toutes républicaines, même assez radicales si l'on veut, sont un symptôme d'impatience bien plus que le signe de la puissance réelle des idées révolutionnaires. On ne comptera pas apparemment parmi les victoires signalées du radicalisme l'élection de M. de Rémusat à Toulouse. Tant qu'il n'y aura que des radicaux de ce genre, le péril ne sera pas bien grand. Dans tous les cas, le meilleur moyen d'en finir avec tous ces entraînemens et ces obscurités du scrutin, c'est de leur opposer la netteté, la clarté du langage et de l'attitude, c'est d'en revenir le plus tôt qu'on pourra à l'œuvre trop abandonnée de la réorganisation nationale dans des conditions fixées et coordonnées, où une politique fortement, libéralement conservatrice puisse se déployer sans avoir à se débattre avec des soupçons et avec des ombres.

Ces grands débats de la politique, où se décideront les destinées de la France, s'ouvriront bientôt à Versailles, et en attendant on a là tout près le grand drame judiciaire et militaire qui vient de s'ouvrir à Tria-

non. Assurément rien n'est plus douloureux, rien n'est plus émouvant que ce spectacle d'un homme qui a été à la tête de nos armées, et qui se trouve aujourd'hui sur la sellette d'un conseil de guerre comme un simple prévenu. Que sortira-t-il de ces dramatiques débats qui commencent à peine? quel sera le dénoûment juridique? Nous ne le cherchons pas. Quelle que soit la sentence du conseil qui siége à Trianon, une chose reste certaine pour le moment, et elle est toute politique. Cette triste affaire montre bien tout ce qu'il y a eu d'imprévoyance, de décousu, de confusion, d'impéritie dans la préparation de cette guerre si funeste à la France. Elle montre aussi par plus d'un détail pénible la malfaisante influence exercée par l'empire sur les habitudes militaires. C'est à tous ceux qui sont jaloux de l'honneur du drapeau de travailler maintenant à réformer ces habitudes, à refaire une armée qui puise dans sa vieille histoire le sentiment de ce qu'elle doit à elle-même et de ce qu'elle doit à la France.

Où en est donc maintenant l'Espagne avec ses révolutions et ses confusions? Il y a eu du moins au-delà des Pyrénées, depuis quelques semaines, un certain progrès, qui a coïncidé avec la plus récente transformation du pouvoir exécutif, avec l'arrivée de M. Castelar au gouvernement. Malgré son penchant à se laisser aller à son imagination et à faire de la politique avec des discours, M. Castelar a eu le mérite de comprendre que la république n'avait quelque chance, si elle était possible en Espagne, qu'en répudiant toutes les violences socialistes ou radicales, qu'on ne pouvait combattre les insurrections communistes ou carlistes qu'avec une armée, et que, pour avoir une armée, il fallait avant tout rétablir l'autorité des lois militaires. Dès qu'il est arrivé au pouvoir, M. Castelar a provoqué une suspension des cortès pour se donner une certaine liberté d'action; il s'est fait accorder des facultés extraordinaires pour se procurer de l'argent, pour lever des soldats; il a fait appel au dévoûment de quelques généraux, et du mieux qu'il a pu il s'est mis à l'œuvre pour combattre l'insurrection communiste du midi et l'insurrection carliste du nord. On ne peut pas dire que tout marche très vite ni très aisément. Les radicaux sont toujours maîtres de Carthagène, où on les assiége, et, comme ils ont des forces navales, ils ont pu récemment aller offrir le spectacle d'un bombardement inhumain de la ville d'Alicante. D'un autre côté, dans le nord, le général Morionès livre aux carlistes des batailles qui sont célébrées comme des victoires dans les deux camps. C'est la guerre civile qui continue. Il y a cependant cela de bon que la résistance des radicaux à Carthagène ne peut plus être longue, et que les carlistes semblent désormais tenus en échec. Est-ce le signe d'une amélioration décisive? L'Espagne a certes besoin de trouver enfin un gouvernement réparateur qui l'arrache aux convulsionnaires et aux absolutistes qui menacent de la dévorer.

CH. DE MAZADE.

POÉSIES DE LA VIE RÉELLE.

LA GRAND'TANTE.

Dans le calme logis qu'habite la grand'tante,
Tout rappelle les jours défunts de l'ancien temps :
La cour au puits sonore et la vieille servante,
Et les miroirs ternis qui datent de cent ans.

Le salon a gardé ses tentures de Flandre,
Où nymphes et bergers dansent au fond des bois ;
Aux heures du soleil couchant, on croit surprendre
Dans leurs yeux un éclair de l'amour d'autrefois.

Du coin sombre où sommeille une antique épinette,
Parfois un long soupir monte et fuit au hasard,
Comme un écho des jours où, pimpante et jeunette,
La grand'tante y jouait Rameau, Gluck et Mozart.

Un meuble en bois de rose est au fond de la chambre.
Ses tiroirs odorans cachent plus d'un trésor :
Bonbonnières, flacons, sachets d'iris et d'ambre
D'où le souffle d'un siècle éteint s'exhale encor.

Un livre est seul parmi ces reliques fanées,
Et sous le papier mince et noirci d'un feuillet,
Une fleur sèche y dort depuis soixante années :
Le livre, c'est *Zaïre,* et la fleur, un œillet.

L'été, près de la vitre, avec le vieux volume,
La grand'tante se fait rouler dans son fauteuil...
Est-ce le clair soleil ou l'air chaud qui rallume
La couleur de sa joue et l'éclat de son œil?

Elle penche son front jauni comme un ivoire
Vers l'œillet qu'elle a peur de briser dans ses doigts :
Un souvenir d'amour chante dans sa mémoire,
Tandis que les pinsons gazouillent sur les toits.

Elle songe au matin où la fleur fut posée
Dans le vieux livre noir par la main d'un ami,
Et ses pleurs vont mouiller ainsi qu'une rosée
La page où soixante ans l'œillet rouge a dormi.

AMOUR OBSTINÉ.

Ceux qu'une volupté sans larmes
Nourrit d'un bonheur calme et doux,

Ceux-là ne savent pas tes charmes,
Amour, maître dur et jaloux!

Si tes plus exquises délices
Gardent quelque chose d'amer,
Tes orages et tes caprices
Sont attirans comme la mer...

Parfois la révolte me tente;
Je veux briser le fil vainqueur
Dont une fée ensorcelante
Enlace étroitement mon cœur.

Je pars, je vais chercher contre elle
Un refuge dans la forêt...
« Aide-moi, verdure nouvelle,
A rompre son magique attrait! »

Mais la lumière verdissante
Qui filtre sous les grands couverts
Me rappelle la fée absente,
L'ondine aux fascinans yeux verts.

Aux bouleaux sa grâce est pareille,
La source est l'écho de sa voix,
Je songe à sa bouche vermeille
Devant les framboises des bois.

Le ramier chante, et la cadence
Des roucoulemens langoureux
Réveille en moi la souvenance
De nos caresses d'amoureux.

Les sauges et les marjolaines
Et les chèvrefeuilles rosés
Me parlent d'elle... Leurs haleines
Ont le parfum de ses baisers...

Je quitte la forêt sauvage,
Et, las de mon effort viril,
Je retourne à l'ancien servage
Comme un banni revient d'exil.

A la charmeuse je rapporte
Mon front lâche et mon cœur confus,
Et je vais heurter à sa porte,
Tremblant qu'elle ne l'ouvre plus.

ANDRÉ THEURIET (1).

(1) Ces deux pièces sont tirées d'un nouveau recueil de vers de M. A. Theuriet, qui paraîtra prochainement sous le titre *le Bleu et le Noir, poèmes de la vie réelle.*

LA MIGRATION DES FABLES.

—

Essais sur la mythologie comparée, par Max Müller, traduits par M. G. Perrot; Paris 1873.

Depuis que les portes des littératures de l'Orient nous sont toutes grandes ouvertes, que nous puisons à pleines mains dans le trésor des antiques civilisations, et que l'on recueille avec un soin pieux jusqu'aux traditions orales qui subsistent chez les peuples non lettrés, ce qui frappe l'observateur, c'est la rareté des idées originales qui constituent le fonds intellectuel de l'humanité, sur lequel nous vivons depuis tant de siècles. Dans les milieux les plus divers, sous des costumes plus ou moins brillans, on retrouve sans cesse d'anciennes connaissances, — toujours les mêmes combinaisons de pensées profondes, de tours plaisans, de réflexions subtiles. Les mêmes rapports de filiation et d'alliance qui forment la parenté des idiomes existent entre les légendes poétiques, les doctrines religieuses, les coutumes sociales, et la mythologie comparée nous ôte de nos illusions sur la richesse de l'imagination humaine. *Nil novi* est le refrain de ces recherches, qui se proposent pour but de relever l'avoir intellectuel des diverses nations.

M. Max Müller, le célèbre professeur d'Oxford, est peut-être le savant qui a le plus exploré les lits de ces courans qui se sont déversés de l'Asie sur l'Europe et qui se sont ensuite perdus dans l'océan du passé. Il est un des maîtres de cette science qu'on pourrait appeler la *paléontologie des idées*, et qui comprend la science du langage, celle des religions, des coutumes, des traditions de toute espèce. Dans le nouveau volume qu'il vient de publier, il a réuni une série d'études qui touchent à tous ces sujets; les chapitres les plus curieux sont peut-être ceux où il est question des migrations qui ont amené jusqu'à nous les fables originaires de l'Inde.

Pour nous donner un exemple de ces migrations, M. Max Müller s'efforce de suivre à travers ses transformations successives le conte oriental qui est devenu cette jolie fable de La Fontaine, *la Laitière et le Pot au lait*. La Fontaine publia les six premiers livres de son recueil en 1668, et l'on sait que la plupart des sujets étaient empruntés aux fabulistes classiques. La fable de Perrette n'apparaît que dans la seconde édition, qui est de 1678, et qui s'est enrichie de cinq livres de fables nouvelles; dans la préface, La Fontaine déclare qu'il doit la plus grande partie de ses nouveaux sujets à « Pilpay, sage indien, dont le livre a été traduit en toutes les langues. » C'est donc vers l'Inde qu'il faut d'abord tourner nos regards pour découvrir les traces de Perrette.

Parmi les collections de contes et de paraboles que possède la littéra-

ture sanscrite, les plus connus sont le *Pantchatantra* (*Pentamèron*) et l'*Hitopadesa* (*l'Avis salutaire*). Si nous y cherchons la fable du Pot au lait, voici ce que nous trouvons. Dans le *Pantchatantra,* c'est un brahmane qui, ayant placé son lit au-dessous d'un pot plein de riz qu'il vient d'accrocher au mur, songe toute la nuit aux profits qu'il pourrait tirer de la vente de ce riz, s'il y avait une famine. Il achèterait d'abord une paire de chèvres, puis des vaches, des buffles, des chevaux, il épouserait une belle femme avec une grosse dot, il en aurait un fils qu'il ferait monter sur ses genoux. « Un jour, l'enfant, tout en jouant, s'approchera de trop près des chevaux, j'appellerai ma femme pour le prendre; elle ne m'entend pas, alors je me lève et lui donne un coup de pied comme celui-ci. » Le coup de pied brise le pot, tout le riz tombe sur l'usurier et l'enfarine. — Dans l'*Hitopadesa,* le brahmane fait la sieste chez un faïencier, en tenant un bâton à la main pour défendre son plat de riz. Enrichi par des spéculations imaginaires, il épouse quatre femmes, qui un jour se disputent devant lui, ce qui l'oblige à leur administrer une correction; passant du rêve au geste, Devasarman brise non-seulement son plat, mais les pots rangés autour de lui, et le marchand le chasse de sa boutique. — Voilà incontestablement la source première de la fable du Pot au lait; mais comment le stupide brahmane s'est-il changé en laitière « légère et court vêtue, » qui pour aller à la ville a mis « cotillon simple et souliers plats? » N'est-ce point un phénomène des plus étranges que cette longévité des contes d'enfant qui survivent aux langues qui disparaissent, aux empires qui s'écroulent? « Voilà, dit M. Max Müller, des paroles prononcées il y a deux mille ans dans quelque village écarté de l'Inde; aujourd'hui encore, comme une semence féconde qui a été répandue à mains ouvertes sur le monde, elles portent des fruits qui vont en se multipliant dans ce sol qui, aux yeux de Dieu et des hommes, est le plus précieux de tous : je veux parler de l'âme d'un enfant... »

C'est à travers la Perse et par la route de Bagdad que ces fables sont venues en Europe. Au VIe siècle de notre ère, Barzuyeh, le médecin du roi de Perse Chosroès, en rapporta un recueil de l'Inde, où le roi l'avait envoyé à la recherche d'une herbe à laquelle on attribuait la vertu de rappeler les morts à la vie. Barzuyeh traduisit le livre en pehlvi ou vieux persan. Sa traduction est perdue, mais il nous en reste une version arabe, qui a été faite deux siècles plus tard, sous le règne du grand calife Almanzor, par Abdallah ibn Almokaffa : c'est le recueil connu sous le titre de *Kalila et Dimna,* dont Sylvestre de Sacy a publié le texte en 1816. Le calife Almanzor était contemporain d'Abdérame, qui régnait en Espagne; la route était donc dès lors ouverte devant ces contes orientaux pour pénétrer jusqu'aux foyers de la science occidentale. Néanmoins trois siècles s'écoulent avant qu'on en rencontre la trace dans la littérature d'Europe. C'est vers 1080 seulement qu'un Juif nommé

Siméon Seth les traduit en grec sous le titre de *Stephanites et Ichnelates*, et cette version grecque est plus tard translatée elle-même en latin et en italien. Dans toutes ces interprétations, le riz s'est changé en beurre et miel, et le pauvre homme qui se laisse aller à ses rêves de fortune châtie non plus sa femme, mais le fils qu'il espère en avoir. Ce changement existait-il déjà dans le recueil original que Barzuyeh rapporta de l'Inde? C'est ce qu'il est impossible de décider aujourd'hui. Peut-être les premiers traducteurs ont-ils voulu adoucir ce qu'il y avait de choquant dans les coups administrés à la mère.

La version arabe faite sur l'ordre d'Almanzor au VIIIe siècle n'est pas le seul vestige qui demeure du recueil de Barzuyeh. Un auteur nestorien parle d'une traduction syriaque du même livre, intitulée *Kalilag et Damnag*, et due à un moine *périodeute* qui visitait les communautés chrétiennes de la Perse et de l'Inde. L'existence en avait été mise en doute par Sylvestre de Sacy, tandis que M. Renan voyait au contraire une garantie de l'authenticité de cette indication dans les consonnes finales des deux mots, lesquelles trahissaient à ses yeux une traduction faite sur un texte pehlvi. Grâce au zèle infatigable de M. Théodore Benfey, cette précieuse version syriaque, qui date du VIe siècle, a été découverte dans un couvent de l'Asie-Mineure il y a trois ans, à la suite d'une série de péripéties qui méritent d'être racontées.

Dans un roman de Gustave Freytag, *le Manuscrit perdu*, un professeur allemand, en feuilletant de vieux parchemins, tombe sur une liste d'objets appartenant au couvent de Rossau et qu'un moine déclare avoir déposés en un lieu sûr, afin de les soustraire aux Suédois de Baner. O joie! parmi ces objets se trouve mentionné un manuscrit complet des *Annales* et des *Histoires* de Tacite, dont il ne nous reste, comme on sait, qu'environ la moitié. Sans perdre de temps, le professeur se met en chasse; après bien des alternatives d'espoir et de découragement, après toute sorte d'aventures romanesques, il trouve non pas le trésor qu'il poursuit, mais une femme belle et riche qu'il épouse et qui lui fait oublier sa déconvenue. La chasse au manuscrit dont M. Benfey a raconté toutes les circonstances a eu un dénoûment plus heureux; comme les voyages que le docteur Bernagius entreprend à la recherche de l'édition *princeps* de *Gomara* dans l'*Histoire d'un livre*, elle a été couronnée de succès. Dans la préface de sa traduction du *Pantchatantra*, publiée en 1859, le célèbre orientaliste établissait que la version arabe et la version syriaque des fables indiennes avaient dû être faites sur un texte primitif plus ancien et plus complet que le *Pentamèron* sanscrit qui nous a été conservé. Ce fut au mois de mai 1868 qu'il entrevit la première trace du manuscrit syriaque. Le professeur Bickell, de Münster, lui apprit qu'un archidiacre syriaque, Jochannân bar Bâbisch, venu à Münster pour y faire une collecte, lui avait parlé de prêtres chaldéens qui, d'un séjour dans l'Inde, chez les chrétiens de Saint-Thomas, avaient rapporté des

exemplaires de la version syriaque et les avaient offerts au patriarche catholique d'Elkoch, près de Mossoul; il en avait lui-même reçu, disait-il, une copie. La nouvelle paraissait peu croyable, et d'ailleurs les façons du prêtre syriaque n'inspiraient pas la confiance. Néanmoins M. Benfey s'adressa aux amis qu'il avait dans l'Inde afin d'éclaircir cette affaire.

Ses efforts restèrent sans résultat; il n'apprit rien qui confirmât les assertions de l'archidiacre, mais rien non plus qui les démentît d'une manière formelle. « La piste paraissait donc se perdre dans le sable, dit-il dans sa relation, quand au bout de deux ans le professeur Bickell m'avertit par lettre que le patriarche d'Elkoch, Youssouf Audo, se trouvait à Rome comme membre du concile. » M. Benfey se mit immédiatement en rapport avec le patriarche chaldéen; les renseignemens qu'il obtint prouvaient clairement qu'il ne fallait faire aucun fonds sur les détails donnés par Jochannân bar Bâbisch; cependant ils rendaient extrêmement vraisemblable l'existence d'un manuscrit de la version syriaque au couvent de Mardîn. M. Benfey s'empressa de faire part de ses conjectures à un de ses anciens élèves, M. Albert Socin, de Bâle, qui voyageait en Orient au printemps de 1870, et il le conjura de ne rien épargner pour découvrir le précieux manuscrit. M. Socin, qui savait déjà par expérience que les chrétiens orientaux se vantent toujours de posséder toute sorte de livres qu'ils connaissent à peine de nom, que de plus ils montrent à l'égard des voyageurs une défiance extrême et veillent avec une anxiété fanatique sur leurs trésors, M. Socin se mit en campagne sans avoir aucune foi dans le résultat. Arrivé à Mardîn, il se munit d'abord de recommandations qui devaient lui ouvrir la bibliothèque du couvent des jacobites, *Der ez Zaferan*, situé dans la montagne, à cinq heures et demie de la ville. Il y visita quatre cents volumes sans rien trouver de rare. De retour à Mardîn, il fit des questions à droite et à gauche; personne ne put lui donner un renseignement de quelque valeur. Un jour enfin, M. Socin prit le parti de se présenter au couvent des chaldéens. Comme il habitait une maison appartenant aux missions américaines, il était un personnage suspect; heureusement son domestique pouvait attester qu'il était étranger à toute propagande. On lui montra quelques livres de prières et des évangiles. Il demanda aux moines s'ils n'avaient pas de livres de fables. « Oui, répondirent-ils; il y en a un. » On finit par le découvrir dans la poussière, où il gisait, et on l'apporta. M. Socin l'ouvrit, et du premier coup d'œil lut ces mots tracés en lettres rouges : *Kalilag v Damnag*. Il ne laissa percer aucune émotion, rendit le livre et prit congé des moines. Au bout de quinze jours, il envoya un homme de confiance emprunter le livre. Les moines eurent des soupçons, et ne se décidèrent qu'avec beaucoup de peine à se dessaisir du manuscrit; mais enfin M. Socin put le feuilleter chez lui à son aise. Il trouva un copiste, qui se mit aussitôt à l'ouvrage. Les moines réclamaient déjà leur trésor, et M. Socin dut quitter Mardîn

avant que le travail ne fût terminé; ce fut donc avec une vive joie qu'il reçut enfin dans la ville d'Alep la copie qui est aujourd'hui entre les mains du professeur Benfey, et que ce dernier promet de publier prochainement avec traduction et commentaires.

Les récits d'entreprises de ce genre sont palpitans d'intérêt pour ceux qui comprennent qu'il s'agit là de sauver d'une irréparable destruction les derniers témoins d'une civilisation disparue, témoins dont l'importance ne se révèle parfois que longtemps après qu'on les a tirés de l'oubli et ramenés au grand jour.

Pour revenir à notre point de départ, jusqu'ici le héros de la fable est toujours un brahmane, religieux, ermite ou mendiant, qui casse un vase rempli de riz ou de miel en croyant administrer une correction à sa femme ou à son fils. Du XIIe au XVIIe siècle, le livre de *Kalila et Dimna* est traduit jusqu'à trois fois en persan moderne, puis en hébreu, en turc, en latin et en italien, en espagnol, en allemand, en français, en anglais, sous les titres les plus variés. La version latine du Juif Jean de Capoue, qui date du XIIIe siècle et qui est intitulée *Directorium humanæ vitæ*, ne tarda pas à devenir populaire parmi les lettrés, fut elle-même traduite ou arrangée bien des fois, et contribua beaucoup à répandre en tous pays ces leçons de sagesse terrestre que des prédicateurs bouddhistes avaient jadis improvisées à l'usage des pauvres Hindous qui les écoutaient. Vers la fin du moyen âge, ces fables furent assurément plus lues en Europe que la Bible ou tout autre livre. On les introduisit dans les sermons et les livres de morale, on les développa, on les localisa, on leur fit revêtir toute sorte de déguisemens jusqu'à les rendre méconnaissables.

Dans le *Gargantua*, un vieux gentilhomme compare une entreprise hasardée « à la farce du pot au laict, duquel un cordouanier se faisait riche par resverie, puys, le pot cassé, n'eut de quoy disner. » Ici le religieux est devenu un cordonnier; La Fontaine l'a-t-il lui-même changé en laitière? Le fait n'aurait rien d'étonnant, mais nous allons voir qu'il n'eut pas besoin d'opérer la métamorphose. Pourtant nous sommes encore arrêtés dans cette recherche de la filiation de Perrette. La Fontaine cite, comme la source où il a puisé, « le sage Pilpay, Indien. » *Le Livre des lumières, composé par le sage Pilpay*, est une traduction française, publiée en 1644, de l'une des versions persanes du recueil arabe; mais elle est incomplète, et nous n'y rencontrons ni la laitière, ni son prototype, le brahmane, ni le cordonnier de Rabelais.

La laitière paraît pour la première fois dans un recueil du XIIIe siècle, le *Dialogus creaturarum optime moralizatus*, qui fut traduit en anglais et en d'autres langues modernes. Ici, elle s'assoit au bord d'un fossé, et ses rêves la conduisent jusqu'au moment où son mari la mène à l'église à cheval; croyant éperonner sa monture, elle frappe la terre du pied, glisse et répand tout son lait; « c'est ainsi qu'elle fut loin de

compte et n'eut jamais ce qu'elle espérait avoir. » Nous la retrouvons ensuite dans le *Conde Lucanor* de l'infant don Juan Manuel sous la figure de doña Truhana, qui va au marché avec un pot de miel sur la tête, enfin dans les *Contes et nouvelles* de Bonaventure des Periers, un contemporain de Rabelais. C'est là évidemment que La Fontaine a pris son modèle, car ici la laitière « fait la ruade que ferait son poulain, » et en sautant ainsi fait tomber « sa potée de lait. » Après La Fontaine, ce joli conte d'enfant, dont il faut lire tout au long chez Max Müller les métamorphoses successives, a passé dans toutes les langues de l'Europe; le fabuliste français lui a donné sa forme définitive, comme un lapidaire qui taille un diamant.

Lorsqu'on a suivi Perrette à travers ses pérégrinations, on connaît le voyage de la plupart des fables qui appartiennent au même cycle indien; mais il est d'autres recueils du même genre qui ont trouvé le chemin de l'Europe. L'un des plus importans est *le Livre de Sindbad*, dont M. Comparetti a récemment raconté l'histoire. On sait aussi, et c'est M. Laboulaye qui en a fait le premier la remarque, on sait que le roman religieux de *Barlaam et Josaphat*, qui a pour auteur saint Jean de Damas, et qui fut si populaire pendant le moyen âge, est calqué sur le *Lalita Vistara*, c'est-à-dire sur la vie de Bouddha, dont les aventures sont attribuées à saint Josaphat, de sorte que, sous un nom d'emprunt, le fondateur de la religion bouddhique est devenu un saint du martyrologe romain. Saint Jean Damascène dit d'ailleurs lui-même que l'histoire qu'il se propose de raconter, il l'a entendue de la bouche de gens qui revenaient de l'Inde. Et en lisant la vie de Bouddha il faut convenir qu'il a mérité un tel honneur.

On connaît les nombreuses métamorphoses par lesquelles a passé au moyen âge l'épopée des animaux et notamment le cycle satirique, longtemps si populaire, que composent les divers *romans de Renart*, dont la source première est difficile à déterminer. et qui sont l'œuvre de poètes inconnus. Tout récemment encore un érudit bavarois, M. Konrad Hofmann, a publié un roman d'animaux tiré du *Libre de Maravelles* de Raymond-Lulle, dont la bibliothèque royale de Munich possède deux copies (1). Renart y joue un grand rôle; cependant le fonds du récit semble avoir été emprunté au livre de *Kalila et Dimna*. Dans cette version catalane, le loup et l'ours ne figurent qu'au second plan, tandis que le lion, l'éléphant, le léopard, l'once, *la renart*, le serpent, en sont les personnages principaux. Renart ourdit des complots contre le lion, et s'efforce de gagner à sa cause l'éléphant; mais ce dernier se défie de lui, et lui répond par des anecdotes qui démontrent le danger des ruses. Dans le nombre, il y en a qui sont assez gaies; telle est l'histoire des deux pages. « Un jour que le roi était assis sur son trône au milieu de ses

(1) K. Hofmann, *Ein Katalanisches Thierepos von Ramon Lull*. Munich 1872.

barons, l'un des pages vit sur le manteau de velours blanc du monarque une puce, et il demanda qu'il lui fût permis de l'enlever. Le roi se fit donner la puce, et, la montrant à ses courtisans, admira l'audace de cette petite bête assez osée pour s'approcher de lui. Au page, il fit donner mille écus d'or. Le second page fut jaloux du succès de son camarade, et résolut de le surpasser. Le lendemain, il mit un énorme pou sur le manteau du roi, puis demanda la permission de l'ôter; mais le roi en éprouva du dégoût, il reprocha au page d'avoir négligé de tenir ses vêtemens propres, et lui fit administrer cent coups de bâton. » L'éléphant se laisse néanmoins séduire par le renard, qui commence à réussir en ses mauvais desseins; au dernier moment, son compère l'éléphant a peur, dénonce la conspiration, et Renart est mis à mort. Il y a lieu d'espérer que l'étude de cette satire espagnole, qui pour le fond diffère absolument des *romans de Renart,* fournira des points de vue nouveaux à l'histoire du roman satirique au moyen âge.

A côté des grandes routes par lesquelles des recueils, des cycles entiers se sont propagés à travers le monde, il y a, dit M. Max Müller, « de plus petits sentiers moins fréquentés par où nous sont venus des fables isolées, parfois de simples proverbes, des comparaisons ou des métaphores. » N'est-il pas possible aussi qu'inversement certains traits qui nous frappent dans les contes et légendes des peuplades sauvages soient d'origine européenne et datent du passage de quelque missionnaire, de quelque colon depuis longtemps mort et oublié? C'est là une réflexion qui se présente naturellement à l'esprit lorsque nous rencontrons chez les Zoulous et chez les Hottentots des fables dont la donnée rappelle d'une manière surprenante les *contes de Renard.* L'idée dominante de ces récits, c'est que la ruse triomphe toujours de la force brutale. Dans la légende basouto (béchuana) du *Petit Lièvre,* ce dernier a conclu une alliance avec le lion; se voyant opprimé par son trop puissant allié, il propose de construire une hutte, et profite de l'indolence du lion pour lui enlacer si bien la queue dans les roseaux et les pieux qu'il se trouve prisonnier; alors le lièvre s'enfuit et le laisse mourir de faim. Il est curieux de constater que dans la fable africaine c'est généralement le lièvre qui joue le rôle du renard. Il en est ainsi dans les contes des Béchuana publiés par Casalis et par Schrumpf; chez les Bari de l'Afrique centrale, c'est même le lièvre qui attrape le renard. Un des types favoris des Zoulous est le jeune drôle Uhlakanyana, dont on se moque d'abord et qui finit par duper tout le monde. Un de ses hauts faits ressemble à celui du petit lièvre. Ayant à partager avec un cannibale, son compère, une vache grasse et une vache maigre, il insinue qu'il faut avant tout couvrir de chaume leur maison. Le cannibale répond : « Tu as raison, enfant de ma sœur, » et il monte sur le toit. Sa chevelure était longue; en poussant l'aiguille, Uhlakanyana l'entremêle et la

noue avec le chaume; ensuite il mange tout seul leur repas, et assiste en riant aux souffrances du cannibale, sur lequel tombe la grêle, et qui meurt de faim et de froid. Une autre fois il a été pris par les cannibales, et leur mère doit le faire cuire. Alors il persuade à l'ogresse de jouer avec lui « à se faire bouillir l'un l'autre. » La vieille dame accepte, car on doit commencer par Uhlakanyana; mais il empêche l'eau de bouillir, et après être resté quelque temps dans la marmite, il insiste pour que la vieille s'y mette à son tour. Une fois dans le chaudron, elle n'en sort plus, car le jeune espiègle maintient le couvercle de toutes ses forces et la fait cuire à sa place. Cet exploit rappelle celui de Peggy, qui fait cuire l'ogresse dans son propre four, et toute la foule de ces contes d'enfans, où l'on voit la méchante sorcière tomber elle-même dans la fosse qu'elle a creusée pour quelque innocent.

Souvent ces contes ne sont évidemment que l'amplification d'un dicton populaire, d'une maxime morale, que suggère l'expérience de la vie et qui est vraie partout : dès lors les ressemblances qu'ils offrent ne prouvent pas nécessairement qu'il s'agit d'une imitation directe. Une de ces moralités qui a été le plus fréquemment amplifiée est assurément celle qui nous enseigne que les méchans se prennent dans leurs propres piéges.

La ruse la mieux ourdie
Peut nuire à son inventeur,
Et souvent la perfidie
Retourne sur son auteur.

Il n'en faut pas moins encourager les efforts de ceux qui s'attachent à recueillir les traditions orales ou écrites sous toutes leurs formes. En effet, la persistance avec laquelle reparaît chez les peuples les plus divers telle anecdote, telle métaphore, tel dicton ou même telle plaisanterie, rappelle l'étonnante ténacité des racines et des formes grammaticales, dont l'analogie manifeste trahit si souvent des rapports de parenté et de filiation entre les races. La science du langage et la mythologie comparée viennent ainsi au secours de l'ethnologie et de l'histoire. Les contes de nourrices, les proverbes, les paraboles, que l'on recueille et qu'on sauve de l'oubli, deviennent de précieux matériaux scientifiques : ce sont les détritus d'anciennes couches de pensées et de langage ensevelies dans le passé, comme ces sables bleus ou roses, mêlés de coquilles, qu'on ramasse sur une plage, sont les débris de terrains fossiles, qui peuvent éclairer le géologue sur quelque épisode des révolutions du globe.

R. RADAU.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT SEPTIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLIIIe ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1873

Livraison du 1er Septembre.

L'Espagne politique. — I. — Le caractère espagnol et la monarchie constitutionnelle, par M. Victor CHERBULIEZ. 5
Le Sens du beau chez les bêtes. — Le darwinisme psychologique et la psychologie comparée, par M. Charles LÉVÊQUE, de l'Institut de France. . 39
Littérature anglaise. — La Branche de lilas, par OUIDA. 64
La Guerre de France. — 1870-1871. — VIII. — Le Siége de Paris et le général Trochu. — IV. — Les dernières épreuves du siége et la bataille de Buzenval, par M. Charles de MAZADE. 97
Exploration scientifique de l'Algérie. — La société berbère, par M. Ernest RENAN, de l'Institut de France. 138
Gavarni, sa vie et ses œuvres, d'après de récentes publications, par M. Henri DELABORDE. 158
Le Véronèse a la villa Barbaro, par M. Charles YRIARTE. 183
Les livres de raison de l'ancienne France, par M. A. GEFFROY. 198
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 217
Essais et Notices. — Les Contes populaires de la Russie. 229

Livraison du 15 Septembre.

L'Empire des tsars et les Russes. — II. — Les races et la nationalité. — Les Finnois, les Tatars, les Slaves, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 241
L'Eau dormante, scènes de la vie mexicaine, par M. Lucien BIART. 286
Un Roman philosophique en Allemagne. — *Les Enfans du monde*, de M. Paul Heyse, par M. Albert RÉVILLE. 316
Écrivains contemporains. — La Fantaisie et l'imagination dans la critique, par M. Louis ÉTIENNE. 349

Les Missions extérieures de la Marine. — III. — La station du Levant. — VIII. — Le siége d'Athènes, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 372
L'Éducation classique et les exercices scolaires. — Le Discours, par M. J.-J. WEISS. 392
Les vieux conteurs français. — Travaux de l'érudition contemporaine sur les origines de la littérature française, par M. Charles LOUANDRE. . 419
Les Partis socialistes et l'agitation ouvrière en Allemagne, par M. Ernest LAVISSE. 442
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 464
Essais et Notices. — La Machine animale. 476

Livraison du 1er Octobre.

L'Espagne politique. — II. — Le roi Amédée et la monarchie démocratique, par M. Victor CHERBULIEZ. 481
Les tsarines de Moscou et la société russe a l'époque de la renaissance, par M. Alfred RAMBAUD. 511
La Guerre de France. — 1870-1871. — IX. — Le Siége de Paris et le général Trochu. — V. — L'armistice et les négociations de Versailles, par M. Charles de MAZADE. 542
L'Administration française avant la révolution de 1789. — I. — Les Origines de l'administration royale, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 581
Un Dernier Succès, par M. Henri RIVIÈRE. 609
Iconographie chrétienne. — Une nouvelle interprétation plastique des Évangiles, de M. A. Bida, par M. Maxime DU CAMP. 635
Des caractères du luxe dans la société moderne, par M. Henri BAUDRILLART, de l'Institut de France. 667
L'Association française pour l'avancement des sciences. — Le Congrès scientifique de Lyon, par M. Fernand PAPILLON. 691
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 705

Livraison du 15 Octobre.

Histoire politique. — L'Église et l'état en Amérique, par M. Éd. LABOULAYE, député à l'Assemblée nationale. 721
Le Progrès social. — I. — Les Métamorphoses de l'idée du progrès dans la science contemporaine, par M. E. CARO, de l'Institut de France. 743
Les Missions extérieures de la Marine. — III. — La station du Levant. — IX. — Les Philhellènes et la capitulation d'Athènes, par M. le vice-amiral JURIEN DE LA GRAVIÈRE. 775
Deux récits de littérature anglaise. — Une Feuille dans l'ouragan. — Nello et Patrasche, par OUIDA. 798
L'Administration française avant la révolution de 1789. — II. — Les premières conquêtes de la centralisation, par M. Alfred MAURY, de l'Institut de France. 832
L'Empire des tsars et les Russes. — III. — Le climat, le tempérament et le caractère national, paysages et portraits, par M. Anatole LEROY-BEAULIEU. 860
L'Asie-Mineure d'après les nouvelles découvertes archéologiques, par M. Jules SOURY. 902
Poésies de la vie réelle, par M. A. THEURIET. 949
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 937
Essais et Notices. — Les Migrations des fables. 951

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.